LE RICHELIEU

Organe officiel de l'Action catholique dans le diocèse de Saint-Jean-de-Québec

VOLUME XXVIII — No 35 SAINT-JEAN, JEUDI LE 18 JUILLET 1963

Mme Léopold Dansereau, réélu présidente de l'UCFR

La paroisse de S.-Bernard-de-Lacolle accueillait récemment les membres de l'Union Catholique des Femmes Rurales à l'occasion de leur Congrès diocésain. Présidées par Mme Léopold Dansereau, les assises ont porté sur les différentes activités de la Fédération et des Cercles totalisant un nombre imposant de réunions de Conseils, de Comités et de Cercles.

● Le Conseil diocésain de l'UCFR de Saint-Jean à l'issue du Congrès. 1ère rangée, de gauche à droite: Mlle Jeanne Larose, secrétaire; Mme Ronald Mainville, directrice; Mme Léopold Dansereau, présidente; Mme Josaphat Duteau, vice-présidente; Mme Roméo Trudeau, directrice; 2e rangée: M. l'abbé L.-G. Deland, aumônier diocésain, Mlle Yvette Monette, directrice.

Pour sa part, la Fédération a réuni son Conseil à plusieurs reprises pour l'organisation de la propagande dans le diocèse et la visite des Cercles, la préparation du programme de la journée d'étude diocésaine, pour la formation des Comités d'éducation et d'arts ménagers, pour l'organisation du Congrès diocésain. Les directrices diocésaines ont visité leurs Cercles et participé aux différents Comités, aux journées d'étude tant dans le diocèse que dans la Confédération. Dans les Cercles, les réunions mensuelles se sont tenues régulièrement avec un programme d'étude religieux (sur l'Eglise) et sociale (la vie sentimentale chez l'enfant, l'adolescent, les époux) et avec une partie technique d'arts ménagers. Ce dernier point comportait des démonstrations de couture, cuisine, tissage et fantaisie.

Considérant la nécessité de développer tôt, chez les jeunes filles, le goût et les aptitudes pour les sciences familiales, les déléguées ont demandé de continuer l'engagement de techniciennes en arts ménagers dans les classes qui en avaient déjà et cela en nombre suffisant pour que l'enseignement soit adéquat, que l'enseignement familial soit obligatoire dans toutes les classes des cours primaire et secondaire et que des professeurs spécialisés et compétents soient engagés par toutes les Commissions scolaires.

Dans le domaine de l'enseignement encore, la Fédération de l'UCFR serait favorable pour que la télévision organise des cours pour les préscolaires sous la forme d'école maternelle.

Le Congrès a apporté son appui aux revendications de l'UCC concernant l'impôt foncier. Il demande également que pression soit faite auprès du Gouvernement pour abolir la taxe d'amusement sur les soirées faites dans le but de soutenir des mouvements paroissiaux.

Les membres de l'UCFR étudieront cette année la question importante des relations parents-enfants. Mlle Groleau, propagandiste générale, en traça les grandes lignes.

Elections

Après la réélection de Mme Léopold Dansereau à la présidence, l'assemblée décida d'assigner à la vice-présidente la responsabilité d'un secteur. A cet effet, elle élut Mme Josaphat Duteau qui s'occupera du secteur du comté de Saint-Jean. Mme Roméo Trudeau, du secteur de Verchères et Mlle Yvette Monette, du secteur Napierville-Laprairie, ont été réélues. Mme Roland Mainville fut nommée au secteur de Chambly.

Durant le Congrès s'est tenue une exposition de travaux manuels. Le Cercle de S.-Michel s'est mérité la première place pour la perfection de ses exhi-

(suite à la page 16)

Résultats du scrutin dans 3 municipalités

Trois municipalités de la région ont été soumises au scrutin populaire lundi dernier, alors qu'elles remettaient en question l'un ou l'autre poste de leur conseil municipal. Il s'agit de S.-Jean l'Evangéliste, de S.-Blaise et de Venise-en-Québec. Au total, la journée de lundi a vu la nomination de deux maires et de 4 conseillers. Pour ce qui est du pourcentage du vote populaire, c'est la paroisse S.-Jean l'Evangéliste qui bat la marche avec 709 voteurs sur 1051.

S.-Jean l'Evangéliste réélit M. P. Ouimet à la mairie

A la municipalité S.-Jean l'Evangéliste, M. Philodor Ouimet industriel et député provincial, a été réélu maire par une majorité de 167 voix sur son adversaire M. Léon Gagnon, gérant. M. Gagnon occupait le siège de conseiller dans le dernier conseil municipal; sa candidature avait été proposée par M. Bernard Gabouriault, secondé par Maurice Roy. M. Ouimet compte plusieurs termes à son actif.

Au siège No 4, un nouveau venu, M. François Oligny, ingénieur dans le chauffage, a connu la victoire sur M. Jacques Hemmings. Le recomptage lui accorde une avance généreuse de 175 voix. De même au siège No 5, c'est un autre nouveau venu, M. Jean-Marie Lachance, mécanicien, que les électeurs ont choisi au lieu de M. Roger Denis. La majorité de M. Lachance est de 120 voix.

Rappelons qu'au siège No 1, M. Eugène Théberge avait été élu par acclamation, lors de l'appel nominal.

Les élus à S.-Blaise

Le Conseil de la municipalité de S.-Blaise se retrouvera pratiquement inchangé malgré le recours au peuple de lundi dernier. En effet le maire sortant, M. Ubald Chabot, a été réélu par une avance de 97 voix sur son adversaire M. Paul-André Girard. D'autre part, 465 des 702 voteurs se sont présentés aux urnes pour faire connaître leur choix.

Lundi dernier, lors de la mise en nomination, les trois conseillers sortant de charge avaient été élus par acclamation; il s'agit de MM. Paul Robert, Bruno Poissant et René Roy.

A Venise-en-Québec

Les villégiateurs savent aussi voter...

Lundi dernier, à la Baie Missisquoi comme partout ailleurs, il pleuvait. Un lundi pluvieux a, peut-être, un effet particulier sur le sens civique car seulement 280 voteurs sur 620 ont pris le temps

(suite à la page 16)

Au Domaine Val-Marie

La chapelle des Guides peut accueillir plus de 200 personnes

Un agrandissement apporté à la chapelle du Domaine Val-Marie à Sainte-Emélie-de-l'Energie permet maintenant de recevoir 200 Guides à la fois au lieu de 75 comme auparavant.

L'agrandissement de cette chapelle du Domaine de Val-Marie où chaque année les Guides et les Jeannettes du diocèse de Saint-Jean vont camper a été rendu possible grâce à l'argent recueilli le 14 février dernier. C'était à l'occasion d'une partie de cartes qui avait eu lieu lors de la fête

(suite à la page 6)

Quinze cents diocésains au Sanctuaire de Mère d'Youville

(A.P.) — Environ quinze cents personnes ont assisté au pèlerinage annuel du diocèse au sanctuaire de la Mère d'Youville jeudi dernier à Varennes.

L'organisation en avait été confiée sur le plan général à Mgr Roger Boucher, procureur du diocèse et administrateur du Sanctuaire et sur le plan paroissial à M. et Mme Omer Guèvremont.

Une fois de plus on remarquait la présence des Chevaliers de Colomb (M. David Tanguay) et des Filles d'Isabelle (Mme Alphonse Racicot).

Un groupe suppléti f que nous appellerons désormais les "Dames du Sanctuaire" se chargeait de la vente de falots et d'objets de piété.

Les Cadets de la Marine d'Youville assuraient une escorte d'honneur aux dignitaires.

Des confessionnaux étaient installés tout le long de l'église à l'extérieur une quinzaine de prêtres se tenant à la disposition des fidèles.

Le Père Joseph D'Anjou, S.J., a centré sa prédication sur les vertus de la Bienheureuse d'Youville. Mgr Foucreault, directeur des pèlerinages a chanté le Salut solennel du Saint-Sacrement.

La messe a été célébrée par S. Exc. Mgr Gérard-Marie Coderre assisté de MM. les curés E. Choquet, de Varennes et J.-A. Gareau, de Longueuil. M. l'abbé Réal Chagnon dirigeait le chant collectif. La soirée s'est terminée par la vénération des reliques de la Bienheureuse dont le sanctuaire a déjà accueilli 36,000 visiteurs répartis en 170 pèlerinages depuis sa fondation en 1961. Son Excellence a demandé aux pèlerins de prier pour l'éclosion de vocations sacerdotales.

En remontant la rue S.-Jacques

Il était une fois une clôture...

Saint-Jean ne figure pas encore au palmarès des villes rendues célèbres par leurs ruines, mais le visiteur perdu dans les hauteurs de la rue Saint-Jacques pourrait aisément le croire s'il avait l'audace de jeter un coup d'oeil par-dessus la sinistre clôture qui voile pudiquement l'estrade chambranlante de ce qu'il est convenu d'appeler notre "Terrain d'exposition".

Cependant le récent petit coup de vent qui, lui, a traversé la clôture s'est sadiquement amusé à arracher la majeure partie de la toiture et à démolir plusieurs poteaux qui la soutenaient. Si bien que maintenant le tout offre un aspect des plus pitoyables. Certains parlent même de monstruosité.

Et la clôture est toujours là...

Mais ce n'est pas la première fois que l'esthétique de cet établissement attire l'attention. Du temps où la ville comptait M. Desmarais parmi ses échevins, ce dernier avait fait campagne contre l'état du terrain. On lui avait répondu: "Fournissez les matériaux et nous ferons des améliorations". Mais le Conseil n'avait pas jugé opportun de se plier à cette demande de peur de créer des précédents.

Et la clôture demeure là...

Le fait est que notre Terrain d'Exposition, dans sa situation actuelle, nuit au développement de ce secteur de la Cité en plus d'enlaidir. L'histoire de cet établissement remonte à 1927. A ce moment, dans le Québec rural, toutes les agglomérations d'importance qui se respectaient avaient leur terrain d'exposition, administré par des sociétés d'agriculture à qui le gouvernement louait les terrains à prix dérisoires. C'est que les dites sociétés étaient très utiles à Sa Majesté qui s'en servait pour distribuer, sous le couvert des "prix agricoles", des prébendes appréciées.

Et la clôture s'implanta là.

Ainsi notre Terrain fit l'objet d'un bail de 99 ans, du moins pour le terrain de piste et tout le reste de la superficie, sauf la partie longeant la rue Saint-Jacques qui appartient à la Société d'Agriculture. A ce moment, le terrain devait se trouver en dehors des limites de la ville où peut-être s'est-il agi d'une exemption, toujours est-il que la Société ne payait pas de taxes à la ville, situation qui continue toujours actuellement.

Et la clôture est toujours là...

Et l'on se mit à faire des expositions qui avec le temps perdirent leur cachet agricole pour devenir les petites foires annuelles que l'on sait. Il reste qu'aujourd'hui le terrain ne sert que deux ou trois jours par année. Le contrat avec la Cie d'Amusement de l'Exposition stipule même que personne ne louera la place durant les deux semaines qui précèdent et suivent l'exposition.

Et la clôture est toujours là...

La Société d'Agriculture ne patauge pas dans les millions. Elle n'est pas intéressée à débourser $5,000 pour améliorer les lignes de son monument. Cela pour deux raisons: d'abord parce qu'elle déclare ne pouvoir assumer le coût d'une telle entreprise, ensuite parce que, ce faisant, l'évaluation des propriétés avoisinantes augmenterait et les propriétaires devraient verser à la ville des impôts supplémentaires, à cette même ville qui refuse de l'aider (la Société) à renover sa propriété.

D'autre part, la Société est lasse de quémander des octrois au provincial.

Et la clôture est toujours là...

Il semble pourtant normal qu'une société qui administre une propriété dans les limites de la ville sans payer de taxes soit redevable envers la population d'un certain minimum de décence. Il ne s'agit pas de remettre en question la capacité financière de la Société. Nous faisons confiance à la véracité de leurs allégations. Mais il reste que la "clôture est là", que ce secteur de la ville en est affecté et qu'on est parti pour endurer cela encore un autre demi-siècle.

Seul un effort collectif peut activer les choses. **"Il faudrait une coordination de tous les mouvements intéressés: comité de tourisme, comité d'embellissement, Chambre de Commerce... pour obtenir des octrois du Provincial".** La Société prévoit d'organiser des expositions régionales groupant quatre comtés . . . bravo! mais qu'allons-nous présenter à tout le monde? Une enceinte "repatchée" vaille que vaille? . . . Qu'on rase ces ruines ou qu'on les assainisse. Nous les avons assez vues. Allons, un peu de civisme et . . . la clôture disparaîtra.

Bal des graduées de N.-Dame-du-Sacré-Coeur

Samedi soir le 6 juillet au Club Bellerive avait lieu le bal annuel des graduées des deux classes du cours commercial de l'école Notre-Dame-du-Sacré-Coeur de Saint-Jean.

● 11e année Commerciale "A", de gauche à droite: Denise Gouin, Francine Caron, Marie-Andrée Roy, Monique Perrier, Carole Isabelle, Hélène Rousselet, Rita Rémillard, Ghyslaine Brassard, Murielle Faille, Nicole Boudreau. (Studio Guillet)

● 11e année Commerciale "B". De gauche à droite: Suzie Daniel, Thérèse Bessette, Hélène Béliveau, Ginette Bélisle, Hélène Duquette, Louise Martin, Micheline Allard. Debout: Claire Lebeau, Mireille Quintin, Réjeanne Lebeuf, Mireille Raymond, Lise Caron, Francine Goyette, Berthe Campbell. (Studio Guillet)

Au fond de l'encrier...

L'éclipse de soleil

LE phénomène de l'éclipse solaire qu'il nous sera donné de voir samedi prochain (à 5 h., 39 min. 25 sec. p.m.) si le ciel n'est pas nuageux sera certainement l'événement majeur de la semaine. Des centaines de milliers de personnes ne voudront pas manquer cette éclipse où le soleil la lune et la terre se sont donnés rendez-vous sur une même trajectoire. Pour regarder une éclipse de soleil il y a certaines précautions à prendre. **LE RICHELIEU** *en a rapporté quelques-unes dans son édition de la semaine dernière. Il y revient cette semaine dans un article signé Jean L'Ecuyer qu'on pourra lire en page 27. On verra que les précautions à prendre sont motivées. Lors d'une précédente éclipse de soleil quelque 170 personnes ont subi des dommages permanents a la vue en Australie. Pour éviter un tel danger il ne faut pas prendre de risque mais utiliser plutôt les conseils donnés par le Collège des Optométristes du Québec et que rèpète l'article de M. L'Ecuyer. Si les éclipses se reproduisent tous les dix-huit ans et onze jours une éclipse totale de soleil ne se voit que trois fois par mille ans au même endroit. C'est donc un phénomène à ne pas manquer, mais au risque de trop nous répéter, en prenant toutes les précautions nécessaires.*

A quand la fusion des deux Commissions Scolaires à Saint-Jean?

S.V.P., lire au bas du dos

ON sait combien les Américains ont l'esprit pratique. Ils doivent néanmoins le céder aux Anglais sur un point. Un médecin de la perfide Albion, comme on dit en France, vient de préconiser une solution, sinon révolutionnaire du moins digne des sans-culottes comme on le verra, pour connaître le groupe sanguin des personnes à soigner en cas d'accident. "Chacun, conseille le Dr J.F. Boyd, devrait porter l'indication de son groupe sanguin tatouée en travers de son postérieur, d'une manière indélébile et . . . ajoute-t-il en parfait britannique, invisible dans les circonstances normales". Car depuis l'affaire Profumo les moeurs de la "gentry" sont parfois très peu britanniques, même dans les "circonstances normales" et la dolce vita *ne se recontre pas qu'en Italie ou en France. Pour revenir au tatouage du Dr Boyd, un loustic a suggéré l'idée suivante: "Tant qu'à y être, pourquoi pas inscrire aussi l'identité et l'adresse de la personne à prévenir en cas d'accident". Cette dernière suggestion a moins de chance d'être prise au sérieux, cependant. On ne saurait plus où s'arrêter et les médecins perdraient peut-être un temps précieux à lire le curriculum vitae inscrit au verso de tout accidenté qui aurait besoin d'une transfusion de sang.*

A quand la fusion des deux Commissions Scolaires à Saint-Jean?

G. Des G.

A Saint-Jean

400 logements inoccupés

Au début de mai de cette année, la Cité de Saint-Jean comprenait 400 loyers non utilisés (boutiques, logis, places d'affaires) sur un total d'environ 8,500. Ce sont là les chiffres que nous a communiqué par téléphone M. Wilfrid Boutin, secrétaire de la Cité.

On sait qu'à la dernière assemblée du Conseil de Ville, l'argument des "logis vides" avait été fortement exploité par les opposants de l'augmentation de la taxe foncière. On avait même parlé alors de 3 logis vides à tous les quatres. M. Fernand Roy avait répondu qu'on ne peut tout de même pas mettre une clôture autour de la ville pour en arrêter l'expansion jusqu'à ce que tous les logis soient occupés.

Il semble cependant que le nombre de loyers non utilisés se situe à une hauteur quelque peu troublante et qu'il ne soit pas d'heure à rassurer les inquiets.

Au Camp Saint-Paul

Deux semaines de camp pour 54 fillettes en foyer nourricier

Avec la collaboration des RR. SS. du Bon Conseil sans qui la chose eut été impossible le Service Social du diocèse de Saint-Jean fait actuellement bénéficier d'un séjour de deux semaines au Camp Saint-Paul de l'Ile-aux-Noix 54 fillettes de 9 à 12 ans placées en foyer nourricier.

Ce camp de vacances commencé le 12 juillet se poursuivra jusqu'au 26 juillet. Il est placé sous la direction de la R. Soeur Marie-Anne Thouin, s.b.c., assistée d'une autre religieuse de sa communauté et d'un groupe de monitrices.

Le Service Social diocésain défraie la pension des fillettes et leur transport aller-retour au Camp Saint-Paul. Ces fillettes qui viennent de tous les coins du diocèse ont été envoyées au camp de vacances par les soins des trois succursales du Service Social de Saint-Jean, Laprairie et Jacques-Cartier.

Début de la construction du nouvel hôpital en 1964

Saint-Jean verra les travaux de construction de son nouvel hôpital commencer au début de l'année 1964. En effet, c'est ce qu'affirme M. Philodor Ourimet, député provincial, qui annonce que l'honorable René St-Pierre, ministre des Travaux publics, vient de signer les lettres d'engagement des architectes et des ingénieurs.

Les architectes engagés sont Larose, Laliberté et Petrucci de Montréal, assistés de l'architecte Jacques Tougas de Saint-Jean. Quant aux ingénieurs, le ministère des Travaux publics a fait confiance pour la structure à Monarque, Morelli, Gaudette, Laporte et le bureau Clément Bessette Associés; pour le génie mécanique à Deguise et Rouleau avec M. Albert Fleishman de S.-Jean pour les assister.

On prévoit que quatre mois seront nécessaires pour terminer les plans. Déjà, des esquisses avaient été demandées par le premier ministre Jean Lesage, lors de la dernière campagne électorale; il apparait donc que l'on sait maintenant ce que l'on veut; l'architecte Larose doit rencontrer sous peu l'architecte en chef de la province, M. Fontaine, pour discuter les derniers détails.

Parmi les points à préciser, on aura à fixer le nombre définitif de chambres qui s'établirait entre 300 et 400. Il faudra bien aussi fixer le site de concert avec la "Corporation de l'Hôpital de S.-Jean". Tout peut cependant porter à croire qu'il sera construit aux limites nord de la Cité, tel qu'il avait été prévu. On peut évaluer le coût des opérations à $20,000 pour une chambre aménagée. Les soumissions seront demandées aux constructeurs en 1963.

C'est la Corporation de l'Hôpital Saint-Jean qui administrera la nouvelle institution. Au sein de cette corporation, on ne trouvera toutefois qu'un seul médecin, soit le docteur Vial Lavoie. Cette nouvelle n'a toutefois pas été confirmée. Parmi les autres membres de la Corporation on parle de certains hommes d'affaires comme MM. Conrad Camaraire du Comité industriel de Saint-Jean et Jacques Jenneau, agent d'assurances.

Jusqu'ici, c'est le ministère des Travaux publics qui a le gros du travail en main, mais il faut comprendre que le projet a été étudié également par le ministère de la Santé qui sera appelé lui aussi ultérieurement à octroyer des fonds pour le matériel médical. La décision d'amorcer la construction du nouvel hôpital a été prise par le Cabinet sous forme d'ardre en conseil et ce n'est que plus tard que les ministres concernés soumettront à l'assemblée Législative le montant des octrois prévus. Certaines modifications mineures sont possibles à ce moment.

On prévoit que l'érection de l'hôpital devrait donner du travail à environ 700 personnes de la région. De son côté, la ville de Saint-Jean, sous une proposition de la Commission d'urbanisme, étudie le projet de réserver aux maisons unifamiliales les terrains aux alentours du futur hôpital, entre le boulevard Normandie et la rue Larochelle, sauf les lots ayant front sur celle-ci où pourront être érigées des constructions à deux étages unifamiliales, bifamiliales ou occupées comme bureaux de médecins ou cliniques.

Que deviendra le vieil hôpital?

Quoique rien d'officiel n'ait encore été émis à ce sujet, on sent déjà certains courants se dessiner quant au rôle que devra remplir l'hôpital actuel après la construction du nouveau. On apprend, par exemple, que le député provincial favoriserait l'idée d'en faire un centre de réhabilitation pour alcooliques. Certaines pressions auraient été faites en ce sens par le groupe A.A. de Saint-Jean.

Par ailleurs, on parle aussi d'en faire un centre de dépistage, ce qui signifie que les gens qui utilisant les chambres d'hôpitaux à la seule fin de se faire examiner, genre "check up", pourraient le faire au vieil hôpital, libérant ainsi le nouveau pour les "vrais malades".

Jeune cycliste victime d'accident

Vers sept heures, mardi soir, boulevard Gouin, entre les rues St-Pierre et Cousins, un petit bonhomme d'une dixaine d'années l'a échappé bel quant circulant en bicyclette sur le trottoir, il s'est faufilé entre des voitures stationnées pour aller se heurter sur l'auto de M. Léonard Lafleur qui roulait vers Cousins, rue St-Pierre.

Le bambin, Gilles Lussier, fils de Robert Lussier, rue Champlain, a frappé l'aile droite avant de l'auto s'est infligé une fracture double de la jambe. Conduit au dispensaire par les constables Benoit et Poirier, il reçut les premiers soins du Dr Landry puis fut ensuite transporté à l'hôpital de Cartierville.

Elections à St-Remi paroisse

A la paroisse St-Rémi, à la mise en nomination, M. Anatole Beaudin a été élu par acclamation pour remplacer M. Jacques Prud'homme. Par élection, M. le maire Fabien Ste-Marie a été élu pour un deuxième terme avec 134 de majorité contre son adversaire, M. Rosaire Denault. A l'élection pour remplacer M. Rosaire Denault, M. Gérard Lefrançois, du rang Ste-Thérèse a eu une majorité de 37 voix sur son adversaire M. Lucien Laplante. 487 contribuables se sont présentés aux urnes sur 800 voteurs.

Cours du soir au Séminaire

Cours universitaires pour adultes

C'est maintenant définitif; un comité exécutif de coordination a été formé dans le but d'organiser des cours du soir pour les adultes de Saint-Jean qui sont intéressés à poursuivre leurs études pour le baccalauréat ès arts, ou simplement désireux de suivre l'un ou l'autre cours de culture générale. Le Séminaire de Saint-Jean a, pour sa part, accepté d'assumer la responsabilité pédagogique de cet enseignement et particulièrement en prenant sous sa tutelle les cours conduisant au baccalauréat. D'ailleurs tous les cours seront donnés au Séminaire.

Les cours se divisent en deux catégories; il y aura d'abord ceux du niveau collégial qui aboutiront au baccalauréat ès arts. Ces cours se donneront à raison de deux soirs par semaine et on calcule, qu'à ce rythme, l'obtention du B.A. prendrait au moins six ans. Pour entreprendre ce cours, il faudra avoir fait des études secondaires ou une 11e année. Les élèves auront à suivre un certain nombre de cours de base obligatoires mais on mettra aussi à leurs dispositions des cours optionnels.

Parmi les cours annoncés à ce niveau, on compte: sciences religieuses (très en demande), littérature française, introduction au latin, biologie. Ces cours seront conformes au programme des cours qui se donnent aux autres élèves du Séminaire. D'autres cours pourront être organisés sur demande. On a fixé les frais à $15.00 par crédit octroyé.

En plus des cours de niveau collégial aboutissant au B.A., on pourra également s'inscrire à ceux de l'Ecole de Culture. Ici, aucun prérequis ne sera exigé. On trouvera à sa portée les matières suivantes: littérature canadienne, dessin, introduction aux philosophies contemporaines, psychologie de l'enfant. On ne décernera pas de diplômes à ce niveau, mais l'enfant recevra une attestation.

On n'a pas encore déterminé les prix des cours de l'Ecole de Culture, ni le nombre de cours par semaine.

Les nouveaux cours seront sous la direction immédiate d'un comité pour chaque section. Ces deux comités auxquels s'adjoindront un groupe de représentants du Séminaire travailleront sous la tutelle du comité exécutif de coordination. Membres du comité de coordination: président, M. Marc Stringer, économiste; vice-président: M. Daniel Simard; secrétaire: Mlle Angèle Bonneville.

Comité de représentants du Séminaire: M. le chanoine Gilles Leblanc, économe du Séminaire; M. l'abbé André Guillet, vice-recteur; M. l'abbé Louis-Philippe Létourneau, préfet des études.

Comité des représentants pour le cours collégial: Mlle Laurette Sénécal, MM. Jean-Guy Grondin, Claude Perron.

Comité de représentants de l'Ecole de Culture: Mlles Denise Boudreau, Charlotte Morais, Angèle Bonneville.

Il va sans dire que les cours du niveau collégial seront sous la surveillance de la Faculté des Arts de l'Université de Montréal. Une enquête effectuée par les journaux a révélé que 110 personnes de la région désirent suivre ces cours pour le B.A.

Cette initiative sera, à une exception près, la première expérience du genre tentée dans la province. L'exception vaut pour le collège Ste-Marie de Montréal.

Un prospectus sera livré sur demande en s'adressant à "Cours du soir, Séminaire de Saint-Jean, C.P. 310, Saint-Jean, Qué." Les lecteurs qui désirent des renseignements supplémentaires s'adresseront a) pour les cours du B.A. à M. Claude Perron: FI. 8-2845; b) pour les cours de culture à Mlle Denise Boudreau, FI. 7-4829.

Reconnu coupable de libelle, Gébro voit sa sentence retardée au 23

M. Gérard Brosseau, le désormais célèbre Gébro, devra attendre sa sentence pour libelle diffamatoire, puisque le juge Régnier a décidé d'ajourner sa décision au mardi 23 juillet. Le magistrat en a avisé la Cour après avoir donné audition complète de son jugement dans laquelle il référait sans cesse au matériel recueilli au cours du procès.

On sait que l'accusé, congédié à la compagnie Pirelli où il était en charge de la publication de la revue "Pirelli", avait fait paraitre dans le journal "La Voix de l'Est" du 19 janvier 1962 une lettre dans laquelle il présentait "grossièrement et faussement" les raisons de son congédiement comme étant reliées à ses opinions politiques. Il y prenait violemment à parti M. Ottorino Sarcoli, gérant-général de la campagnie pour la région de St-Jean, ainsi que trois de ses assistants, MM. Joedich, England et Irgrom; il accusait ces derniers d'avoir exercé des pressions sur M. Sarcoli pour qu'il le congédie. La lettre qualifiait M. Sarcoli "d'italien le plus anglicisé que j'aie jamais connu" et faisait allusion à une certaine connivence avec les franc-maçons de St-Jean. En plus, Gébro y déclarait, s'adressant à Sarcoli: "Je vais vous poursuivre jusqu'à ce que vous me donniez $5,000 d'indemnité".

L'accusé, qui a été congédié le 30 juin 1961, avait plaidé non-coupable; pour lui, il n'avait dit que la vérité; il importait que cela soit connu de la population puisque l'usine est localisée en plein coeur d'une région canadienne-française, que son congédiement ne pouvait se justifier vis-à-vis du bill des droits de l'homme, et que son employeur se devait de respecter ses idées politiques.

Cependant la Cour a jugé que le congédiement ne s'est pas du tout effectué sur la base des motifs qu'allègue l'accusé. En effet, M. Sarcoli a affirmé, preuves à l'appui, que le travail de l'ancien rédacteur en chef de la revue Pirelli laissait à désirer; ainsi pour l'édition de mars-avril 1961, l'accusé n'aurait réussi à "sortir" que 11 pages; cette situation s'est répétée à l'édition Mai-Juin où deux des 11 pages étaient bouchées par une photo.

Or, la revue Pirelli publie ordinairement un minimum de 17 pages à cette partie de l'année. D'autre part, selon les déclarations du témoin England, l'accusé aurait lui-même déclaré que si le patron l'avait congédié, c'était parce qu'il ne trouvait pas son travail satisfaisant.

Dans son jugement, le juge Régnier déclare: "La preuve ayant établi, au delà de tout doute raisonnable, que les dites représentations et déclarations de l'accusé, notamment celles à l'effet qu'il a été congédié à cause de ses activités politiques canadiennes-françaises, et surtout à cause du fait qu'il prêchait une pension politique que la dite direction (Pirelli) ne partageait pas, à savoir: l'indépendance nationale du Québec, et autres précédemment mentionnées, étant fausses, à la connaissance de l'accusé, son dit plaidoyer de justification alléguant que ces choses diffamatoires, publiées par lui, étaient vraies et qu'il était de l'intérêt public qu'elles fussent publiées, est mal fondé en fait et en droit et sont rejetées. L'accusé est donc déclaré coupable de l'accusation telle que portée contre lui, en cette cause".

Me Sabourin, procureur de la Couronne, laisse entendre que M. Brosseau pourrait écopper de 5 ans de prison; cependant il déclare d'autre part que M. Sarcoli a demandé la clémence envers l'accusé, ce qui peut amenuiser la rigueur de la sentence.

D'ici au 23, Gérard Brosseau est en liberté sous cautionnement.

M. L'ambassadeur d'Italie chez-nous

Hier après-midi, M. l'ambassadeur italien au Canada, M. H. E. Carlo de Ferrarris Salzeno, était de passage à Saint-Jean où il est venu visiter la firme Pirelli.

Après cette visite, accompagné de S. H. le maire L. N. McMillan et des autorités de la Compagnie, M. l'ambassadeur s'est arrêté à l'Hôtel de Ville pour y signer le livre d'or.

Il fut ensuite l'hôte de la firme Pirelli à une réception intime.

Pique-nique des 3 fois 20 ans

Votre pique-nique s'annonce déjà comme un succès.

ATTENTION. Mesdames: le concours de décoration extérieure des paniers suscite beaucoup d'intérêt. Il est entendu que chacun est libre d'y participer ou non, et il n'est pas nécessaire d'entrer dans le concours pour prendre part au pique-nique. Cependant votre talent de décoratrice fera notre admiration et vous vaudra peut-être un prix.

Une messe à 4.00 hres, une représentation cinémagraphique vers 8.00 hres complétefont un programme d'amusement qui vous donnera toute satisfaction.

Le départ aura lieu à 2.00 hres p.m. Les billets d'autobus sont en vente jusqu'à samedi, le 20 juillet, chez E. Piédaluc, FI. 6-9511, M. J. Brunelle, FI. 6-5279 et M. S. Meunier FI. 8-4767.

Il menaçait les gens de leur écraser un verre dans la figure

Jean-Louis Ouellette, machiniste de 22 ans, a été condamné par le juge André Régnier à deux ans de pénitencier avec recommandations pour qu'il séjourne dans une maison de réhabilitation. Trois plaintes accablaient le prévenu: vol, résistance à la police, troubler la paix.

C'est Me Tremblay, avocat de la défense, qui avait d'abord demandé que l'on envoie séjourner Ouellette dans une maison de réhabilitation. De son côté, Me Frédérick a laissé entendre qu'après avoir tout essayé pour amender la conduite de Ouellette, il recommandait maintenant la même sentence. "Il faudrait l'empêcher de boire pendant une période assez longue".

Jusqu'ici la Cour avait plus ou moins excusé le prévenu dans ses infractions précédentes, mettant en partie le blâme sur les hôteliers qui se seraient amusés à enivrer le jeune homme. Mais la dernière incartade semble avoir soulevé l'indignation des hommes de loi; Jean-Louis Ouellette s'est en effet présenté chez un marchand, bouteille de crême de menthe en main, et a, de ce pas, menacé les gens qui ne voulaient pas partager sa boisson de leur écraser un verre en plein visage.

Très peu de gens ont apprécié ces procédés draconiques. Et c'est avec un regard haineux dans la direction de l'avocat de la Couronne que Ouellette a quitté la salle des audiences.

Les cadres de la Com. scolaire régionale

La Commission scolaire régionale Honoré Mercier, dont nous avions annoncé la formation, vient de recevoir de Québec ses documents officiels.

Les autorités provinciales, du même coup et conséquemment ont demandé aux 18 Commissions scolaires qui font partie de la régionale, de choisir chacune trois délégués pour constituer le conseil général de sept membres.

Par après, un comité exécutif sera choisi, composé de sept membres, dont deux seront désignés par la Commission scolaire de Saint-Jean, un par la Commission scolaire de Notre-Dame-Auxiliatrice, un par la Commission scolaire d'Iberville; deux par les autres Commissions scolaires situées à l'ouest de la rivière Richelieu et un par les autres Commissions scolaires situées à l'est de la rivière Richelieu.

Ces délégués devront être choisis dans les 30 jours.

L'EDITORIAL DU RICHELIEU

En étudiant le bilan du Séminaire

POUR la première fois depuis sa fondation, la Corporation du Séminaire de Saint-Jean livre au public son bilan, exposant sa situation financière au 30 juin 1963 et son état des revenus et dépenses pour l'année terminée.

Ce sont des chiffres que plusieurs seront heureux de connaître et que depuis longtemps ils espéraient. S'il nous semble juste d'applaudir à ce geste du Séminaire (un autre qui le rapproche de son public diocésain), il faut tout de même reconnaître que ce n'est pas par esprit de dissimulation ou de cachotterie que les autorités n'ont pas jusqu'ici publié leur bilan. C'est que par le passé, chaque institution classique privée avait son propre système de comptabilité qui pouvait difficilement s'interpréter en plein public ou souffrir comparaison. Depuis sa fondation, la Fédération des collèges classiques s'est appliquée à corriger cette situation et à recommander à ses membres l'adoption d'un système comptable à peu près uniforme. Cette initiative ayant été peu à peu réalisée, il est devenu possible — et ce le sera de plus en plus — de bâtir un bilan et un état de revenus et pertes où chacun, depuis les autorisés supérieures et les spécialistes jusqu'au plus humble citoyen, pourra comprendre quelque chose s'il veut s'en donner la peine.

Il y a évidemment dans tous ces "tableaux-comptables" — tableaux austères, secs, sans phrases — peu de mots et beaucoup de chiffres qui, à première vue, ne disent pas grand'chose, mais qui, par contre, en révèlent beaucoup à ceux qui savent les étudier, les disséquer.

Je n'ai pas la prétention de vouloir vous expliquer ici tout ce qui figure au bilan du Séminaire, mais si vous prenez le temps de le lire et de le relire, vous découvrirez comme moi une foule de détails intéressants.

gnement proprement dit (l'enseignement que je pourrais dire purement intellectuel ou scientifique) sans tenir compte des locaux où les cours se donnent, le Séminaire doit assumer une dépense de $280,951.05; et pour y ajouter la formation religieuse (le culte), la formation physique (la culture physique), la formation humaine (culture artistique, etc.), le Séminaire dépense $35,364.24, à part ses frais d'administration et d'installation, à part aussi les frais d'amortissement et de finance qu'il a fallu accepter pour pouvoir accéder immédiatement à des locaux qu'on n'aurait pu construire "argent comptant" que dans X années.

Sans tenir compte de l'item pension, c'est-à-dire sans tenir compte de l'aspect "hôtellerie" que prend nécessairement une maison d'enseignement qui héberge et nourrit ses élèves, le Séminaire voit le coût de l'instruction, donnée chez lui, se totaliser, conformément à des normes régulières établies et reconnues par tous les membres de la Fédération des collèges classiques, à un chiffre de $527,724.39, pour lequel il ne reçoit des élèves ou d'ailleurs, par le truchement de subventions ou autres, qu'un montant de $251,673.13. Il affiche donc un déficit de $276,051.26.

Chacun de ses élèves, en matière d'instruction seulement, cause donc au Séminaire une perte moyenne de $500.00 par année. Le service d'hôtellerie, parce qu'il ne charge pas assez cher de pension, lui apportera une autre perte générale de l'ordre de $90,000.00.

C'est formidable! Je savais bien, pour avoir au cours des années côtoyé d'assez près son administration, que le Séminaire était véritablement une institution de charité, mais je n'aurais jamais cru qu'il l'était à ce point. Je n'aurais pas pensé que son état financier logiquement préparé pouvait révéler que cette maison d'enseignement LIBREMENT acceptait un tel déficit "per capita". L'excédent total des dépenses sur les revenus s'est fixé, cette année, à la jolie somme de $379,025.78.

Le rapport financier ajoute que ce déficit est d'abord atténué par la contribution du clergé et des fidèles du diocèse ($31,323.39) puis par la contribution des professeurs PRÊTRES aux opérations de l'année.

La contribution des fidèles au cours du derquête faite dans nos églises pour le Séminaire qute faite dans nos églises pour le Séminaire diocésain. $12,000 sur un total de $31,323.39.

Le reste, tout le reste, c'est l'oeuvre du clergé et des professeurs prêtres; et ceci me laisse songeur.

Songeur aussi me laisse cette note 2 qu'on lit au bas du bilan "actif-passif": "La situation financière de la Corporation ne lui permettant pas de payer le salaire des professeurs prêtres, ceux-ci ont consenti à remettre à la Corporation $221,-005.00 dont $157,737.50 applicable au déficit accumulé des années antérieures et $63,267.50 applicable aux opérations de l'année 1962-1963".

Ces prêtres-éducateurs, qu'ils aient une license, une maîtrise ou un doctorat en une branche quelconque de la science, consentent à ne prendre chaque année sur leur salaire que $500.00 plus leurs frais de pension. Le reste, ils le versent à l'oeuvre du Séminaire diocésain pour la renflouer.

Et ça fait plus de cinquante ans que ce même geste se répète.

Le diocèse de Saint-Jean a un séminaire magnifiquement bien organisé qui, de plus en plus, exerce une action bienfaisante au sein de la population qui l'entoure.

Si le Séminaire est arrivé là, son bilan nous le dit discrètement, c'est grâce au dévouement DÉSINTÉRESSÉ de ce groupe de prêtres qui constituent le noyau central de son corps professoral. Nous avons bien contribué un peu nous, les laïcs, à cette oeuvre diocésaine, mais il nous est donné de constater que notre clergé a doublé le montant de nos aumônes et que les prêtres enseignants nous donnent un fier exemple de charité.

La Corporation du Séminaire de Saint-Jean n'a certes pas publié son bilan pour nous dire cela; mais je crois que c'est là une première conclusion que les chiffres savent éloquemment nous démontrer et sur laquelle nous devrions plus souvent réfléchir.

Paul L'ECUYER

De tout... un peu partout...

Nos espoirs de libération

VALORISER le Canada français dans le domaine économique paraît à tous ceux qui possèdent un certain sens politique la première étape à franchir pour accéder à la véritable indépendance.

L'indépendance est d'abord une réussite individuelle et personnelle. La liberté est un produit de la législation, de la constitution d'un pays et des fonctionnaires qui en surveillent l'application. Dans une ambiance de liberté, chacun peut accéder à l'indépendance, mais généralement dans la mesure où il déploie les efforts voulus pour survivre à la concurrence. Car tous nous voulons accéder à l'indépendance; si nous n'y parvenons pas toujours, c'est que nous prenons trop souvent les chemins faciles, grands ouverts, battus et rebattus où luttent entre eux des centaines de concurrents qui comptent plus sur l'intrigue et les influences que sur leur propre valeur morale et mentale.

Un nouvel élément s'est récemment introduit chez nous en vue de nous donner accès à l'indépendance politique: la violence. Certes, il est difficile, sinon impossible, de parvenir à l'indépendance économique sans l'indépendance politique. Mais sommes-nous vraiment préparés à remplir comme il se doit les hautes fonctions administratives dans tous les domaines où la structure moderne des affaires l'exige? Un spécialiste des questions administratives exprimait récemment, à Québec, qu'il faudrait encore une vingtaine d'années aux meilleurs éléments de la société canadienne-française pour être à peu près au niveau des dirigeants d'entreprises du reste de l'Amérique. Il faudra que la génération formée actuellement dans nos institutions universitaires ait pu se hisser aux postes de commande sur une vaste échelle. Déjà, dans de nombreux domaines, nos gradués de la Faculté de Commerce et de notre Faculté des Sciences Sociales font leur marque et se comportent brillamment. Mais ces facultés ne sont vieilles que de vingt à trente ans tout au plus et les premiers gradués n'ont pas été tellement nombreux. Ce sont eux, cependant, qui ont choisi la meilleure voie pour mener notre groupe ethnique vers la véritable indépendance.

On les retrouve dans les secteurs les plus variés de notre société. Ce sont des hommes dans la quarantaine maintenant. A une solide formation de base, ils ont ajouté une précieuse expérience pratique dans les domaines qu'ils ont choisis ou vers lesquels on les a appelés. Et l'on peut dire que le déblocage qui se manifeste au Québec depuis quelques années leur est imputable dans une large mesure parce qu'ils ont su inspirer et seconder des hommes politiques compréhensifs, dynamiques et animés d'un véritable sens social.

N'est-ce pas vers cette avenue encore peu fréquentée qu'il importe d'orienter notre plus brillante jeunesse? A ceux qui prétendent que toutes les bonnes places sont déjà prises, je dirai: "Mais ouvrez-vous donc les yeux et tournez-les du côté des réalisations qu'il nous reste à faire dans toutes les sphères élevées de la vie économique et sociale de notre groupe!" Il y a toujours de la place au sommet.

La véritable bombe qui nous libérera de la seconde zone où nous sommes relégués, est la bombe du talent et des valeurs humaines sagement mise à profit. C'est la bombe du travail personnel en profondeur inspiré par un corps enseignant dévoué à la cause de notre avancement économique.

Ce sont les jeunes qui parviennent aux stades avancés de la formation et qui sont vraiment qualifiés pour se rendre aux sommets; c'est donc sur eux que reposent nos espoirs de libération. La grande majorité de la population croit plus à cette formule qu'aux effets des bâtons de dynamite placés dans les boîtes à lettres.

Louis-A. BELISLE
(Président de la Société canadienne de Technologie. Extrait des "Affaires" du 24 juin 1963).

LE RICHELIEU
FONDE EN 1935
Journal hebdomadaire diocésain, publié et imprimé par
LES EDITIONS DU RICHELIEU LIMITEE
100, rue Bouthillier, Saint-Jean, P. Qué.
Membre de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada; de Canadian Weekly Newspaper Association (C.W.N.A.); de l'Audit Bureau of Circulation (ABC).
Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.
Le seul journal imprimé à St-Jean par des ouvriers syndiqués. C.C.N. IMPRIMEURS ALLIES 20
Directeur: Paul L'Ecuyer

Bientôt quatre millions de Canadiens boiront de l'eau fluorée

Un Canadien sur neuf boit de l'eau fluorée à l'heure actuelle, selon des renseignements reçus à la Ligue Canadienne de Santé. Une enquête, terminée à la fin du mois de mai, montre que 119 aqueducs fluorurent leur eau au Canada et desservent 158 localités dont la population totale est de 2,063,897 mais avec l'addition de Métro Toronto ce mois-ci, quatre millions de Canadiens boiront bientôt de l'eau fluorée.

Parmi les localités qui se sont mises récemment à fluorer figurent trois villes de la Saskatchewan: Humboldt, Kenaston et Lashburn; deux localités de l'Ontario: Oakville et Atikokan Towship; une localité de Colombie Britannique: Kamloops et la ville de Gander à Terre-Neuve.

Auparavant, la Saskatchewan avait déjà 40 localités qui fluoraient leur eau, et l'Ontario avait 33 villes et cités qui faisaient de même. Gander, avec une population de 6,000 habitants est la première ville de Terre-Neuve à fluorer.

Les dentistes, les organisations dentaires et un grand nombre d'autres organisations sanitaires dans le pays, recommandent l'addition de fluorure à l'eau de consommation, afin d'atteindre une concentration de une partie de fluorure par million de parties d'eau, lorsque l'eau ne contient pas de fluorure à l'état naturel, dans le but de prévenir la carie dentaire chez les enfants.

Ne vous en faites pas...

Si un bon jour vous avez le goût d'avoir un bon petit accident d'auto, promenez-vous dans Saint-Edmond, rue Bouthillier, près de la rue Saint-Germain.

C'est la vraie place. C'est un des coins qui détient la meilleure moyenne.

●

Ce qui prouve qu'il n'y a pas que Saint-Gérard à avoir ses prérogatives; Saint-Edmond a aussi les siennes.

●

Quand on n'a pas ce qu'on veut, on prend ce qu'on peut.

●

Il ne faudrait tout de même pas que tout le monde prenne cette maxime trop au sérieux... surtout pas les célibataires rabougris.

●

La session est terminée à Québec. Comme disait l'autre: "Les voix de nos députés se sont tues sur la colline parlementaire"...

●

C'est à se demander ce que va faire M. Johnson, maintenant?

●

Si vous quittez la ville pour aller en vacances, surveillez bien deux sortes de brûlures: celle de l'herbe à la puce qui s'en prend surtout aux mains et aux pieds et celle d'un chagrin d'amour de vacances qui brûle le coeur.

●

En vacances, surveillez aussi l'eau: celle dans laquelle vous vous baignez et celle dans laquelle se baigne votre "scotch".

●

Avaler trop de l'une ou de l'autre, ça peut être fatal.

XXX

LE COMITE DE MORALITE PUBLIQUE
du diocèse de Saint-Jean

Comment ne pas reconnaître, en effet, qu'une des causes, peut-être moins observée, mais non moins vraie, de l'expansion de tant d'immoralité, n'est pas due à un manque de précautions MAIS A LA REACTION INEXISTANTE OU FAIBLE DES GENS HONNETES, qui n'ont pas su dénoncer à temps les infractions faites à la loi des bonnes moeurs.
(Pie XII, 1-1-54)

— Article 489 —

La "tolérance" refleurit au pays du Québec

D'inquiétants symptômes indiquent que le temps de la "tolérance" semble vouloir refleurir dans le Québec. Et il ne s'agit pas ici de la tolérance normale et recommandée envers les idées d'autrui mais de cette infâme tolérance envers les contrevenants à la loi de la Régie des Alcools.

Le Comité de Moralité Publique du diocèse de Saint-Jean l'a souventes fois répété, même après avoir fait peau neuve, la défunte Loi des Liqueurs alcooliques du Québec est aussi fréquemment violée depuis qu'elle a été rebaptisée loi de la Régie des Alcools.

La saison estivale, saison des touristes, est un prétexte dont se servent les détenteurs de permis pour transgresser la loi. Mais quand ils obtiennent la bénédiction des autorités pour ce faire, la mesure est comble.

Pour ne pas déplaire aux touristes censément américains, on enfreint la loi à qui mieux au pays du Québec. On semble ignorer, ou alors on freint d'ignorer que les Américains ont l'habitude d'observer des lois plus sévères dans leur pays. En fait, ces touristes américains sont plus souvent qu'autrement des Canadiens français "pure-laine" qui réclament leurs bouteilles de bière non accompagnées de repas comme "au temps jadis".

Devant les pressions des commerçant en alcool, les autorités piétinent, reculent, ferment les yeux et se demandent finalement si la loi qu'elles ont votée ne serait pas trop sévère pour un peuple si peu habitué à observer les lois.

DES PREUVES

Les preuves contre les infracteurs à la loi de la Régie des Alcools pullulent chaque semaine, surtout depuis le début de la saison d'été. "On paie l'amende puis on a la paix pour deux mois" dit un hôtelier.

—Dimanche, le 7 juillet à l'hôtel Richelieu, à Saint-Jean, on vendait bière et spiritueux sans repas;
—Dimanche, le 7 juillet au Club Social "Music Box", à Saint-Jean, on vendait bière et spiritueux sans repas;
—Dimanche, le 7 juillet à l'hôtel Fontaine Bleue, à Saint-Jean, on vendait bière et spiritueux sans repas;
—Dimanche, le 7 juillet à l'hôtel Balmoral, à Chambly, on vendait bière et spiritueux sans repas;
—Dimanche, le 7 juillet à l'hôtel Mon Repos, à Chambly, on vendait bière et spiritueux sans repas;
—Dimanche, le 7 juillet à l'hôtel Monaco, à Chambly, on vendait bière et spiritueux sans repas.

Selon un influent journal américain

Le séparatisme: problème No 1

Les hommes d'affaires américains ont appris, il y a quelques semaines, par le bulletin new-yorkais "The Insider's Newsletter" que le séparatisme constitue le plus grave problème du Canada, et que la première tâche, en importance pour M. Pearson, sera de freiner le mouvement en étudiant attentivement les griefs du Québec.

Voici d'ailleurs une traduction littérale de cet article par un correspondant du journal montréalais "Les Affaires" qui est des plus révélateur.

"Le plus grand problème du premier ministre Pearson n'en est pas un de politique nucléaire ni de relations avec Washington, c'est d'empêcher de se développer une "petite Algérie" qui pourrait séparer la province de Québec du du reste du Canada et créer une nouvelle nation autonome de langue française en Amérique du Nord.

"A Montréal, plusieurs incidents où des bombes sont impliquées, accentuant la menace même et l'on pense avec raison que cela aurait pû être tout aussi bien des anglo-canadiens voulant freiner les mouvements indépendantistes et se servant de ces prétextes pour opérer des perquisitions illégales chez les partisans de la sécession) foulant ainsi aux pieds les droits sacrés de ces citoyens à leurs opinions et le privilège de les exprimer".

Tous les citoyens respectueux des lois condamnent cette violence inutile et surtout prématurée, mais 90% de la population du Québec est de langue française, et tous croient que le français n'a jamais reçu un traitement équitable dans un pays supposément bi-culturel, le Canada".

M. Pearson, conclut l'article, devra donc travailler rapidement s'il veut donner justice aux Canadiens français traités jusqu'à date comme des citoyens de seconde zone dans leur propre pays.

L'Association des Commissions scolaires du diocèse répond à l'APLENC

Réflexions sur un mémoire présenté par l'APLENC au Ministre de la Jeunesse

L'Association des Commissions scolaires du diocèse de Saint-Jean vient de répliquer à un mémoire présenté au Ministre de la Jeunesse par les professeurs des Ecoles Normales. On lira plus bas un résumé de cette réponse qui fustige la prise de position de l'APLENC contre le projet d'une école normale à Laprairie.

Dès la première lecture du communiqué de l'APLENC, les membres de l'Association des Commissions scolaires du diocèse de S.-Jean ont été frappés par les vues intéressées et partisanes qui y affleuraient de toutes parts. Ils demeurent scandalisés de voir un groupe d'instituteurs d'élite disposés à promouvoir leurs intérêts particuliers ou étroitement collectifs par le recours aux autorités gouvernementales, si besoin est, en vue de supprimer la concurrence et arriver à leurs fins, quitte à frustrer d'une part importante de leurs droits une classe de citoyens juridiquement et académiquement qualifiés pour remplir certains rôles.

L'Association des Commissions scolaires du diocèse de Saint-Jean trouve pour le moins équivoque le recours à l'argument "promotion du laïcat chrétien" aux fins de maintenir un monopole sur tout un secteur de l'enseignement et ce, au détriment des religieux enseignants LAICS dont la vocation spécifique au sein de l'Eglise constitue, outre leur condition de citoyens à part entière, un droit certain à jouer un rôle dans ce secteur.

Les commissaires se demandent comment les auteurs de la déclaration peuvent concilier leur façon d'agir avec les règles de l'éthique professionnelle. Ils soulignent l'irréflexion dont les rédacteurs du mémoire ont fait preuve en qualifiant de "malheureuse", d'"anachronique" et d'erreur irréparable" l'initiative qu'ont prise les Frères de l'Instruction chrétienne de mettre leurs personnes, leurs ressources et leur travail à la disposition des autorités scolaires à ce moment de l'histoire de la Province où justement l'Etat convie tous les citoyens à participer de façon active, chacun selon ses moyens, au relèvement des deux secteurs de l'économie et de l'éducation.

A ce point de leurs réflexions, les Commissaires s'interrogent sur le sens ambigu des deux mots-clé de cette partie du rapport qui concerne l'école normale de Laprairie, i.e. "malheureuse" et "anachronisme". "Malheureuse" pour qui? demandent les commissaires. Pour la région? Pour les Commissions scolaires? Pour la ville de Laprairie? Pour les finissants du cours secondaire? Pour leurs parents? Pour l'Eglise diocésaine? Pour l'éducation en général? Ni les parents, ni le clergé, ni les associations de la région ne l'entendent ainsi. Que reste-t-il d'autre? Qui d'autre pourrait se sentir malheureux d'un geste qui honore et continue d'honorer la profession tout entière? Question lourde de sous-entendus.

En quoi, se demandent les commissaires, le projet des Frères est-il "anachronique"? L'anachronisme consisterait, à confier à des religieux enseignants la direction d'une école normale pour instituteurs laïcs au moment où l'Eglise reconnaît enfin aux laïcs une place respectable dans l'enseignement et dans les postes de direction. L'Eglise n'a-t-elle pas toujours fait appel au dévouement désintéressé des siens? Plusieurs de nos grands éducateurs ont suivi son appel et n'ont pas cru devoir attendre d'être bien payés pour occuper la place respectable qu'elle leur offrait. Si on considère que toute l'activité humaine — qu'elle soit politique, commerciale, industrielle, culturelle et éducative — au sein de laquelle les croyants ont mission d'insérer le christianisme est en fait assumée par une majorité de laïcs, on ne voit pas bien comment ceux-ci peuvent se plaindre que l'Eglise leur fasse la partie congrue. La vérité est que l'influence des laïcs se mesure à la qualité de leur engagement. Jouer son rôle ne consistera pas à exclure des collèges des postes que l'on envie, à les déposséder des oeuvres qu'ils font vivre, surtout quand on ne peut soutenir celles-ci dans les mêmes conditions avantageuses pour le bien commun.

Les professeurs d'écoles normales pèchent contre les règles du civisme quand ils crient à l'injustice parce que des collègues choisissent d'exercer un droit véritable en des conditions qu'ils se sentent eux-mêmes incapables de satisfaire. Pareille attitude équivaut à limiter arbitrairement le droit du voisin à la mesure de ses propres ressources financières et morales, et à restreindre, non moins illégitimement, sa faculté de disposer, fût-ce par mode d'abnégation, de ce qu'il possède, à l'avantage du bien commun. C'est là un principe bien mesquin et bien lourd d'implications quand il est mis de l'avant par des éducateurs.

Prétendre que les laïcs ont un droit réel et exclusif à diriger les écoles normales est faux en principe. Ce droit est véritable, et partagé par tous les citoyens à qui les lois ne retirent pas cette prérogative. Or, nos lois ne contiennent pas de restrictions semblables.

La promotion du laïcat chrétien ne se réalisera pas par l'exclusion des religieux enseignants de certains secteurs particulièrement convoités de l'institution scolaire. Le bien mérite d'être fait pour lui-même et non pas pour les avantages qu'on en retire. Empêcher autrui de le faire et s'en réserver le monopole, c'est du plus pur sectarisme. Récriminer contre les Frères, les Prêtres et les Soeurs quand on ne peut se substituer à eux dans les mêmes conditions, c'est verser à la démagogie et risquer d'accroître, au profit d'une caste, le fardeau des contributions publiques pour des services qui, en bien des cas, ne s'en trouveraient pas améliorés.

En l'occurrence, les Frères répondent au voeu explicite de la population qui, en cette matière, possède un droit naturel antérieur à tout autre. Le droit des parents de choisir les éducateurs de leurs enfants peut s'étendre aux résidents d'une région donnée quand ils expriment par la voix des associations intermédiaires le désir de voir confier une "école de maîtres" aux religieux qu'ils jugent dignes de leur confiance. L'Association des Commissions scolaires du diocèse de Saint-Jean appuyée par son évêque partage cette opinion.

En terminant, les membres de l'Association des Commissions scolaires tiennent à souligner qu'il y aurait avantage pour le Ministère de la Jeunesse à confier une école normale à une équipe professionnelle consacrée par vocation à la formation des maîtres chrétiens, nourrie d'une tradition pédagogique plus que centenaire et prémunie du fait des voeux de religion contre la mobilité qu'engendrent, soit la convoitise d'un meilleur salaire, soit le désir d'accéder à des postes de commande au sein de l'administration scolaire.

Les Commissaires souhaitent ardemment que l'opinion majoritaire des membres de l'APLENC s'exprima publiquement contre certaines affirmations disgracieuses du récent communiqué de presse. Il serait, en effet, profondément regrettable pour la profession enseignante et pour le laïcat chrétien qu'un pareil document dut être enregistré sans correction au passif de leur association.

Le 16e congrès des Com. scolaires

Le 16e congrès annuel de la Fédération des commissions scolaires, à l'intention des commissaires d'écoles catholiques du Québec, aura lieu, cette année, du 13 au 16 novembre, sous la présidence de M. Jean Leduc. Le thème général du congrès est "Le commissaire d'écoles devant l'Education". Les séances d'étude se tiendront en l'hôtel Reine Elisabeth, à Montréal.

Les principaux conférenciers à ces importantes assises seront: l'Honorable Jean Lesage, premier ministre du Québec, Me Yves Prévost, de Québec, Mgr Maurice O'Bready, P.D. de Sherbrooke, M. François Lafleur, de Québec, le Rév. Père Richard Arès, s.j. de Montréal et M. Lévis Sauvé de Cité LaSalle.

Parmi les sujets mis au programme à l'intention des congressistes on retrouve: "Les principes de l'Education" - "La préparation de l'éducation - conditions et succès de l'enseignement" - "Perspectives d'aménagement des écoles secondaires régionales" - "La situation de l'enseignement français au Canada" - "Méthodes et disciplines de l'enseignement".

Semaine des Techniques de diffusion en septembre

La semaine des Techniques de diffusion, instituée par l'Episcopat canadien, aura lieu cette année du 22 au 28 septembre et aura comme thème: "La télévision, une richesse à exploiter".

La télévision forme un des éléments centraux d'une révolution culturelle dont l'importance et la signification ne sont perçues que progressivement par les contemporains: grâce aux instrument nouveaux que la technique met à la portée des masses, celles-ci sont mises rapidement en contact de messages qui auparavant ne les atteignaient que difficilement.

Considéré comme un moyen, comme une technique, la télévision est un acquis merveilleux, un don de Dieu, une richesse nouvelle pour l'humanité. Comme toutes les richesses - et peut-être plus que beaucoup d'autres en raison de son influence - la télévision a besoin d'être exploitée pour être mise en valeur.

Le Canada et la Belgique sont les deux seuls pays à organiser une Semaine des Techniques de diffusion.

Des journalistes retournent à l'école

Un groupe intéressant de journalistes s'est réuni au cours de la fin de semaine pour suivre l'un ou l'autre des cours présentés par les experts de la clinique volante que l'Association des Hebdos de langue française met à la disposition de ses membres, avec le concours du Ministère de la Jeunesse de la Province.

De Granby, de Sorel, de Laprairie, de S.-Hyacinthe, de Coaticook, de S.-Jean, etc., des propriétaires et des représentants de journaux sont venus se renseigner sur les améliorations à apporter à leurs hebdos.

Les buts de cette clinique furent énumérés par Me Yves Gagnon, directeur du Canada-Français et président du comité de formation professionnelle de l'Association des Hebdos.

M. Gilles Desroches, conseiller en relations publiques et coordonnateur de la clinique donna ensuite un aperçu des cours donnés au cours de la fin de semaine puis il céda la parole au premier titulaire, M. Pierre-Paul Lafortune, superviseur des émissions éducatives et d'affaires publiques à Radio-Canada.

Le conférencier a traité du rôle et de la mission de l'hebdomadaire régional et a touché surtout les aspects rédactionnels du journalisme hebdomadaire.

M. Arthur Gladu, professeur à l'Ecole des Beaux-Arts, spécialiste réputé en arts graphiques, a traité de l'aspect typographique des journaux et se servant de diapositives, il a étudié sur l'écran la présentation de chacun des journaux de la région.

M. J.-Wilfrid Stébenne, directeur de la promotion et des relations extérieures de La Presse de Montréal a exposé les problèmes de la publicité et les meilleures solutions adoptées; il a analysé les divers moyens de développer le tirage d'un journal et de régler plus d'une difficulté d'administration.

M. Yves Jasmin, ancien journaliste au Canada de Montréal, réputé dans le reportage photographique et maintenant en charge des relations extérieures de Ford-Canada pour l'est du pays, a servi à son auditoire une fort intéressante conférence sur le photo-reportage, les moyens de s'assurer de bonnes photos et de les bien reproduire.

Bref ce fut une clinique très enrichissante dont les intéressés sauront certes tirer profit.

● NOS SPECIALISTES A L'OEUVRE: De gauche à droite: MM. Gilles Desroches, de la maison Desroches et associés, coordonnateur de l'équipe volante, Yves Gagnon, président du Comité de formation professionnelle, Arthur Gladu, professeur à l'Ecole des Beaux-Arts et conseiller technique de l'Association et Pierre-Paul Lafortune, de la Société Radio-Canada, titulaire de cours.

Agrégation du Très S.-Sacrement

Paroisse Cathédrale

Jeudi soir le 18 juillet à 8 h. précises, il y aura l'heure sainte mensuelle de l'Agrégation du T. S.-Sacrement, à la Cathédrale, suivie de la sainte messe à 8 h. 45.

Adjoint au bureau de Me J. Meunier

Me Jean Meunier s'est adjoint le notaire André Gagnon afin de continuer, comme par le passé, à donner toute l'attention et le service nécessaire à sa clientèle et à la population en général.

Me André GAGNON

Me André Gagnon est le fils de M: et Mme Henri Gagnon de St-Jean. Il a été admis à la chambre des Notaires le 11 juin 1963 et a réussi ses examens d'entrée avec grande distinction.

A Iberville

L'officier J. P. Leboeuf termine un cours de survivance en forêt

L'officier d'aviation J.-P. Leboeuf, 21 ans, fils de M. et Mme Arthur Leboeuf du 171 Bord de l'Eau, à Iberville, a terminé avec succès le 7 juillet dernier un cours de survivance en forêt, sous les soins de l'école d'entrainement de l'Aviation Royale Canadienne.

L'officier Leboeuf qui sert comme sans-filiste attaché à la base de Winnipeg, fait partie de l'Aviation Royale Canadienne depuis avril 1961.

L'Ecole d'entrainement pour la survivance veut enseigner aux équipes volontes ainsi qu'à tous ceux qui peuvent être concernés, les techniques de survivance dans les régions inhabitées et isolées.

Les élèves ont évolué dans les immensités du lac Jarois, Alberta où l'entrainement est donné hiver comme été. Ils ont aussi séjourné à Resolute Bay sur l'île Cornwallis pour la survivance en territoire arctique.

● M. J. M. Nodtvedt, gérant de l'usine de Chemcell Fibres Limited, Saint-Jean, Qué., annonce que M. A. Dupuis, de 41, 8e Avenue, Iberville, Qué., a été le gagnant de la bourse d'études offerte par Chemcell. La bourse d'études d'un montant de $3,000 réparti sur une période de trois ans permettra au gagnant de suivre un cours de textiles à l'Institut des Textiles de la province de Québec à S.-Hyacinthe, Qué. Le père de M. Dupuis, M. E. Dupuis, est depuis plusieurs années à l'emploi de Chemcell Fibres Limited à S.-Jean. De gauche à droite: M. J.M. Nodtvedt, M. E. Dupuis et M. A. Dupuis.

Votre Caisse Populaire

Les Prêts dans nos Caisses Populaires

Les principales critiques qui sont formulées contre les Caisses populaires, le sont au sujet des prêts. Il me semble opportun de donner ici quelques précisions sur ce point.

Disons d'abord que la politique de prêt a considérablement évolué depuis quelques années. Certains acceptent ces changements avec beaucoup de réticence et croient en toute sincérité que les caisses s'éloignent de l'esprit fixé par le fondateur. C'est une réaction tout à fait normale, mais il faut quand même réaliser que les gens qui ont besoin d'aide vivent en 1963 et non en 1900.

Tout cela pour dire que l'exploitation incroyable dont sont victimes nos gens, nous force à mettre l'accent sur le prêt personnel.

La procédure à suivre pour obtenir un prêt chez-nous est assez simple. Il faut nécessairement, d'abord, que vous soyez sociétaire. Ensuite, on se présente chez le gérant et on expose ses besoins ainsi que le montant que l'on peut remettre périodiquement. Toutes ces informations exigées par le gérant n'ont qu'un seul but: aider le comité de crédit à juegr votre demande. Si vous êtes connu pour un homme honnête et que le prêt demandé est raisonnable, il sera accepté.

Il peut arriver que l'on exige de vous un endosseur. Pourquoi? peut-être parce que vous ETES un nouveau sociétaire et que vous n'êtes pas connu. Si vous n'êtes pas connu, le comité de crédit vous demandera de faire garantir votre valeur morale par la signature de quelqu'un qui vous connait. Si vous remplissez bien vos obligations à l'occasion de ce premier prêt, il est probable que vous pourrez obtenir d'autres prêts sur votre signature.

Il est à espérer que ces quelques lignes vous inciteront à devenir sociétaire dans une caisse populaire et à vous adresser au gérant pour vos besoins d'argent. Rappelez-vous que comme sociétaire dans une caisse, vous êtes chez-vous. Le gérant pour sa part, essaiera de vous mettre à l'aise. Son rôle est d'être pour vous, un conseiller financier. Les conseils qu'il vous donnera sont basés sur l'expérience acquise dans toutes les caisses de la province.

Comité d'éducation des Caisses de St-Jean et St-Edmond

La chapelle...

(suite de la page 1)

de saint Valentin dans la paroisse de Notre-Dame-Auxiliatrice à S.-Jean. Cette partie de cartes avait été organisée par M. Bernard Milot, de Saint-Jean, bienfaiteur insigne du Domaine Val-Marie depuis cinq ans.

Dimanche dernier, devant plusieurs unités de Guides et en présence d'une cinquantaine de personnes, membres du Comité protecteur des Guides ou bienfaiteurs, S. Exc. Mgr Gérard-Marie Coderre a procédé à la bénédiction de l'agrandissement de la chapelle du Domaine Val-Marie. A l'issue de la bénédiction Son Excellence a remis à M. et Mme Bernard Milot la Médaille d'Argent du Mérite diocésain.

Trois fois plus de véhicules qu'en 1947

Le nombre des véhicules automobiles a triplé depuis dix ans dans la province de Québec et tous les usagers de la voie publique devraient, en considération de ces faits, manifester beaucoup plus de prudence. En effet, les rues et les routes n'ont pas agrandi dans la même proportion. De plus, la population a augmenté en sorte que les risques d'accidents sont beaucoup plus grands. La devise de Prudentia demeure donc toujours à l'ordre du jour: "Plus de prudence et moins d'accidents". Mais combien de fois faudra-t-il le répéter pour que les gens le comprennent?

COURS COMMERCIAL

Ecole Notre-Dame du Sacré-Coeur

Vu le nombre croissant d'inscriptions, nous prions toutes les élèves qui désirent faire leur cours commercial en septembre prochain de bien vouloir se présenter avec leur certificat et leur bulletin, les 19 et 20 juillet de 10 h. a.m. à 5 h. p.m. à l'école Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, 230, rue Laurier, Saint-Jean, Qué.

12e SCIENTIFIQUE FILLES

S'adresser à l'école Félix-Gabriel-Marchand, à 90, rue McKenzie-King les 19 et 20 juillet de 10 h. a.m. à 5 h. p.m.

Grande Vente d'Eté

300 ROBES ..... réduites à $5.00, $10.00 et plus
ENSEMBLES SPORT ET LINGERIE ..... réduits de 20 à 50%
10 MANTEAUX de printemps ..... réduits jusqu'à 60%
VETEMENTS DE BASE des meilleures marques
BOURSES — GANTS — FOULARDS

Profitez du grand tirage à l'occasion de cette vente.
Il y aura lieu le 17 août à 5 heures p.m.

Nos vêtements d'automne seront en magasin dès le mois d'août
RESERVEZ VOS MANTEAUX D'HIVER A L'AVANCE
Bienvenue à toutes!

SALON DEXTRAZE

Madame Gilles Dextraze, prop.

184 Chemin St-Jean Laprairie, P.Q.

Des chefs de la Croisade se recrutent au Camp Saint-Paul

La période des vacances estivales n'implique pas nécessairement une période d'oisiveté pour la Croisade du diocèse. Il n'en est d'autre preuve que ce camp de chefs organisé au Camp S.-Paul.

C'est ainsi que sous la direction du R. P. Blondin, s.j., aumônier national de la Croisade et de sa secrétaire Mlle Jocelyne Sénécal, ce camp groupait soixante fillettes et garçons du diocèse et plus spécialement de la Rive-Sud. Elles sont de nos écoles Ste-Madeleine et Sainte-Agnès, de Ville LeMoyne S.-Pie X, de Ville Jacques-Cartier, Montarville, de S.-Bruno, Sainte-Rose, de Longueuil, Ludger Duvernay, de Verchères et Mère Marie-Rose de Contrecoeur.

Agissaient comme dirigeante: Sr Marie-Elphège; comme responsables: Sr François-de-Laval; Mlles Claudette Charron, Suzanne Poirier et Diane Polnicki; comme chefs d'équipe: Mlles Michèle Ste-Marie, Françoise Leclerc, Claudette Fisette, Francine Brosseau et Ginette Mineau.

Le programme de la journée convergeait vers la formation de nos chefs en rapport avec le programme de l'an prochain "GRANDIR POUR SERVIR" dans la pratique des vertus et la connaissance de nos frères de l'Amérique du Sud

Voici le témoignage d'un jeune chef de 10 ans:

"J'ai aimé la journée parce qu'elle a été complète, ça veut dire que tout va m'aider à devenir un vrai chef "UN SERVITEUR". J'espère que nous en aurons une autre l'an prochain".

Claude Provost, Verchères

En effet, le but de la Croisade dans cette journée était de former des chefs, des apôtres laïques pour l'Eglise, plus que jamais Elle en a besoin. N'est-ce pas le but de la Croisade et le titre que Pie XI lui donnait: UNE ECOLE DE FORMATION A L'ACTION CATHOLIQUE.

Sincère gratitude à M. l'abbé Guy Larose pour le dévouement apporté à cette organisation. Merci à toutes les directrices des différentes maisons qui ont contribué au franc succès de cette journée et grand merci à tous ces chers parents qui ont si bien su collaborer à cette journée.

ABSENT

Le Dr Aimé Caza avise sa clientèle qu'il sera absent de son bureau du 13 au 29 juillet.

ABSENT

Le Dr Jacques Larocque, chirurgien-dentiste, avise sa clientèle qu'il sera absent de son bureau du 20 juillet au 5 août.

Notre pèlerinage annuel à Mère d'Youville

"Vraiment si toutes les cérémonies étaient comme celle-là" il vaut la réflexion d'un papa à son épouse en présence des trois enfants qui les accompagnaient. Il ne faut pas être grand psychologue pour deviner la conclusion.

En effet, la cérémonie de jeudi dernier à Varennes a eu un tel cachet de beauté, une telle dignité d'exécution que l'assistance a été littéralement arrachée au terre à terre du quotidien pour vivre une heure d'intense piété, d'une piété vraiment virile. Nous devons à Monseigneur Boucher et à l'abbé Chagnon, vicaire à Varennes, d'avoir graduellement introduit, par le choix des prières et l'esprit des cantiques, tous les pèlerins dans le plus authentique mystère d'un pèlerinage catholique. Ils ont su donner à ce pèlerinage le caractère spécifique qui lui revient. Deo Gratias

Dans l'heure qui précéda la messe célébrée par Son Exc. Mgr Coderre, le R.P. J. D'Anjou, S.J., a prononcé une magistrale allocution dans laquelle il a tiré la vie de Notre Bienheureuse deux des plus impérieuses leçons qu'il nous importe de tirer.

L'une, de soumission confiante et amoureuse à toutes les volontés du Père éternel. Si Dieu est vraiment notre Père qu'avons-nous tant à nous préoccuper de nous-mêmes et de nous inquiéter fébrilement de tout. Celui qui a pris la peine de nous tirer du néant pour nous donner le bonheur éternel, peut-il un seul instant nous donner le bonheur éternel, peut-il un seul instant nous vouloir du mal? Avons-nous raison, dans l'épreuve, de dire: "Qu'est-ce que j'ai fait au Bon Dieu pour qu'il me traite ainsi?"

Vraiment Mère d'Youville nous enseigne que dans toutes les épreuves de la vie, il faut accepter la volonté de Dieu qui nous les envoie. Les disciples du Christ ne peuvent s'attendre d'être traités autrement que leur Maître.

Le Père D'Anjou a fait ressortir l'importance de reconnaître comme Mère d'Youville la priorité des droits de Dieu sur ses créatures. Une philosophie erronée accorde aujourd'hui aux pères de famille plus de droits sur leurs enfants que Dieu n'en a. Les pères de famille reconnaîtront-ils pleinement un jour, qu'ils ne sont pères selon la chair que pour permettre à Dieu le Père selon l'esprit d'exercer tous ses droits sur leurs enfants, ses enfants. Que Mère d'Youville nous donne des pères, de vrais pères qui exercent leur paternité en s'inspirant de la Paternité de Dieu.

Dans une brève allocution, S. Exc. Mgr Coderre a demandé aux pèlerins d'offrir avec lui le Saint Sacrifice à trois intentions bien importantes dans le moment:

—le succès du Concile;
—l'accroissement de notre aide à Valparaiso;
—des vocations sacerdotales.

Et à ce sujet Mgr l'Evêque a laissé deviner la population qu'aura la région de Varennes en 1980, soit trois fois plus qu'aujourd'hui. Où prenons-nous les prêtres? Ils sont aujourd'hui en germe dans vos foyers. A vous parents chrétiens, de favoriser leur éclosion.

Le bilan de la corporation du Séminaire de Saint-Jean

La Corporation du Séminaire de Saint-Jean vient de rendre public ses états financiers au 30 juin 1963.

On y trouvera d'abord la présentation de l'actif et du passif de la Corporation, puis l'état des dépenses et revenus pour l'année 1962-1963, avec quelques notes explicatives.

I — Fonds de revenu

ACTIF			PASSIF			
En caisse		$ 79,313.72	Comptes à payer			$5,233.49
Comptes à recevoir	$ 17,373.75		Revenus encaissés d'avance			4,377.18
						9,610.67
Moins: provisions pour créances douteuses	9,200.95	8,172.80	Dû au fonds de l'installation matérielle			23,167.36
Inventaires — au prix coûtant		26,846.48	Dû au fonds de dotation			203,202.95
Dépenses payées d'avance		529.70	Solde du fonds:			
Placements		5,600.00	—au 1er juillet 1962 (déficitaire)		$80,039.51	
			—ajouter: Déficit 1962-1963		284,434.89	
					$364,474.40	
			—Déduire: Transfert des autres fonds	$ 91,218.62		
			Apport des professeurs prêtres	157,737.50	248,956.12	
			—Au 31 juin 1963 (déficitaire)		115,518.28	(115,518.28)
		$ 120,462.70				$ 120,462.70

II — Fonds de l'installation matérielle

Immobilisation — moins amortissement accumulé		$4,583,234.01	Comptes à payer			$11,020.30
Placements — au prix coûtant		153,800.00	Billets à payer		$144,600.00	
Dû par le fonds de revenu		23,167.36	Obligations — Série A 4% échéant $30,000.00 par année les 2 juillet 1963 à 1965		260,000.00	
Comptes à recevoir	$ 9,600.00		Série A 4½% échéant le 2 juillet 1965		100,000.00	
Dépôt	51,465.51		Série B 5½% échéant le 2 juillet 1965		500,000.00	$1,004,600.00
En caisse	130,614.86	191,680.37	Solde du fonds au 30 juin 1963			3,936,261.44
		$4,951,881.74				$4,951,881.74

III — Fonds de dotation

Dû par le fonds de revenus	$ 203,202.95	Dépôts divers:	$ 4,379.37		
		Bourses d'étude	19,860.92	$ 24,240.29	
		Solde du fonds — au 30 juin 1963		178,962.66	
	$ 203,202.95				$203,202.95

NOTE 1 Le fonds de revenu comprend les biens servant à l'administration courante (enseignement et pension) de la corporation.
NOTE 2 La situation financière de la Corporation ne lui permettant pas de payer le salaire des professeurs prêtres, ceux-ci ont consenti à remettre à la Corporation $221,005.00 dont $157,737.50 applicable au déficit accumulé des années antérieures et $63,267.50 applicable aux opérations de l'année 1962-1963.

Etat des revenus et dépenses du fonds de revenu

(pour l'année terminée le 30 juin 1963)

	Cours secondaire	Cours collégial	TOTAL
REVENUS:			
Instruction			
Elèves	$ 79,534.50	$ 54,428.50	$133,963.00
Subventions	34,475.00	76,304.00	110,779.00
Magasins scolaires — net	6,547.54	383.59	6,931.13
	$120,557.04	$131,116.09	$251,673.13
DEPENSES:			
Service d'enseignement	160,666.10	120,284.95	280,951.05
Services éducatifs	23,447.02	11,919.22	35,364.24
Administration et installation mat.	64,654.81	59,197.48	123,852.29
COUT TOTAL DES SERVICES:	$248,767.93	$191,399.65	$440,167.58
Amortissement et frais de finance	38,231.40	49,325.41	87,556.81
COUT TOTAL DE L'INSTRUCTION:	286,999.33	240,725.06	527,724.39

RESULTAT NET DE L'INSTRUCTION:	(166,442.29)	(109,608.97)	(276,051.26)
AUTRES REVENUS ET DEPENSES:			
Pension — perte nette		($89,263.73)	
Activités accessoires — perte nette		(13,710.79)	(102,974.52)
EXCEDENT DES DEPENSES SUR LES REVENUS:			$379,025.78
Déduire: Contribution du clergé et des fidèles du diocèse		31,323.39	
Contribution des professeurs prêtres aux opérations de l'année		63,267.50	94,590.89
DEFICIT DE L'ANNEE:			$284,434.89
COUT PAR ELEVE:			
Nombre moyen d'élèves	347.5	203.2	
Coût des services par élève	$ 713.00	$ 941.92	
Coût de l'instruction par élève	$ 825.89	$1,184.67	
Revenu par élève	$ 346.92	$ 645.26	

83e anniversaire

TANT ATTENDU PAR TOUTE LA RÉGION

des années sans précédent...

Frs. Payette & Fils

LIMITÉE

Frs Payette & Fils Ltée

la seule maison canadienne-française de Saint-Jean à fêter son

83e ANNIVERSAIRE

Père hier, fils aujourd'hui,
petit-fils demain... à votre service
depuis 1800
dans la belle ville de SAINT-JEAN

COMPLETS
pour hommes et jeunes hommes
Grandeurs assorties
TRES SPECIAL
$9.83

COMPLETS
pour hommes et jeunes hommes
Grandeurs: 34 à 44
Prix pour notre 83e anniversaire
$19.83

Cette vente commence
JEUDI LE 18 JUILLET
et dure 9 jours seulement
25 rue Richelieu St-Jean

Au bas de commande par

COMPLETS
pour jeunes hommes
Modèle "Teen Man"
Grandeurs 33 à 40
Prix pour notre 83e anniversaire
$48.00

83 ans au service du public

Voilà l'événement extraordinaire que malgré ses 83 ans d'existence la maison PAYETTE demeure toujours jeune et progressive.

COMPLETS
pour hommes et jeunes gens
Pointures 34 à 46
Rabais pour notre 83e anniversaire
$29.83

COMPLETS

$9.83

Costumes de bain
pour garçons
Rég. $2.50 et plus
réduit de 50%

CHEMISES SPORT
pour hommes
manches courtes
Grandeurs: S. M. L. XL.
Très spécial
$2.83

Prix pour notre
83e anniversaire
$19.83

Prix pour notre
83e anniversaire
$48.00

T-SHIRTS
pour hommes
Grandeurs: S. M. L. XL.
Rég. $4.95 et plus
Spécial pour notre vente anniversaire
$2.83

COMPLETS
pour hommes et jeunes hommes
Grandeurs 34 à 46
Prix pour notre 83e anniversaire
$38.00

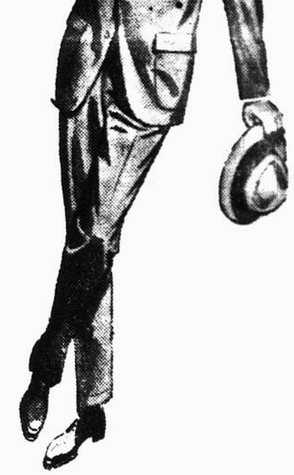

COMPLETS
pour hommes et jeunes hommes
Grandeurs: 34 à 46
Prix pour notre 83e anniversaire
$44.00

Costumes de bain
pour hommes
Modèle court
Rég. $3.95 à $6.00
REDUIT A 50%

GILETS SPORT
pour garçons
PRIX SPECIAL
$7.25

Grand assortiment de
VALISES
pour dames et messieurs
SPECIAL
20% d'escompte

UN LOT DE
PANTALONS
pour hommes
Valeur spéciale pour notre 83e anniversaire
$5.83

ATTENTION! ATTENTION!
Durant cette vente de notre 83e anniversaire, 20% de rabais sur toutes nos marchandises

JEANS
pour garçons
TRES SPECIAL
$2.83
2 pour $4.83

AUTRE LOT DE
PANTALONS
pour hommes
Rég. $15.00 et plus
SPECIAL
$9.83

GILETS SPORT
pour hommes
Les plus nouvelles teintes
Grandeurs: 38 à 44
SPECIAL
$34.00

GILETS DE LAINE
pour hommes
Manches longues
Rég. $4.00 à $9.50
50% de rabais

Chemises sport
pour hommes
Manches longues
Gr. S.M.L. XL.
SPECIAL
$3.83
2 pour $5.00

PALETOTS
PRINTEMPS
pour garçons
Rég. $22.00
REDUIT à $11.00

GARÇONS !
Voici votre chance
COMPLETS
avec 2 pantalons
SPECIAL
$11.25

HEURES D'AFFAIRES
Tous les jours:
9 h. a.m. à 6 h. p.m.
Vendredi:
9 h. a.m. à 9 h. 30 p.m.
Samedi:
9 h. a.m. à 5 h. 30 p.m.

CHAPEAUX
paille et feutre léger
pour hommes
Grandeurs assorties
Au bas prix de
$1.83

Frs PAYETTE & FILS Ltée
254 RUE RICHELIEU **SAINT-JEAN**

COUPE-VENT
pour hommes
Plusieurs couleurs et modèles
Rég. $13.95
REDUIT A
$8.83

ATTENTION! ATTENTION!
Durant cette vente
Argent comptant
ou échange

Pas de commande par téléphone

DÉCÈS

Décès de Mme Vve Gilberte Boutin

Le 14 avril est décédée à l'âge de 80 ans et 11 mois, Madame veuve Gilbert Boutin.

Elle laisse pour pleurer sa perte, 7 enfants dont quatre fils: Victor, Eugène, Léopold, Hervé, et trois filles: Mme veuve Lionel Lachance (Victorine), Mme Alphonse Charest (Irène), Mme Wilfrid Régnier (Mariana); un frère: Victor Grégoire de Montréal.

Le service a été chanté mercredi à 10 heures en l'église paroissiale de la Cathédrale, S.-Jean.

La dépouille mortelle fut inhumée dans le cimetière paroissial de Saint-Jean.

A la famille en deuil nos sincères condoléances.

Décès de Mlle Alice Boutin

Le 14 juillet, est décédée à l'hôpital de S.-Sébastien, à l'âge de 72 ans, Mlle Alice Boutin.

Elle laisse pour pleurer sa perte, son frère: M. Hormisdas Boutin de Saint-Jean ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Le service a été chanté mercredi à 10 heures en l'église paroissiale de Notre-Dame-Auxiliatrice.

La dépouille mortelle fut inhumée dans le cimetière paroissial de Saint-Jean.

A la famille en deuil, nos sincères sympathies.

M. J. P. Côté à l'honneur

M. J.-P. Côté, député de Longueuil, a été élu président du comité des relations fédérales-provinciales du caucus libéral du Québec à Ottawa. M. Herman Laverdière, de Bellechasse, en est le secrétaire. Les autres membres du comité sont MM. J.-C. Cantin, de Québec-sud; Jean Chrétien, de S.-Maurice-Laflèche; Pat. Asselin, de Richmond-Wolfe; Vincent Drouin, d'Argenteuil - Deux-Montagnes; Reynald Guay, de Lévis; Pit Lessard, de S.-Henri; Gérard Loiselle, de Ste-Anne; Rosaire Gendron, de Témiscouta-Rivière-du-Loup; et Maurice Sauvé, des Iles-de-la-Madeleine.

M. J.-P. Côté

Ce comité vise à améliorer les relations entre Ottawa et Québec, pour sauvegarder les intérêts et les droits des Canadiens français, et enfin de permettre l'expansion économique du Québec. Le Comité s'est déjà réuni, à la recherche des solutions à apporter au problème. Il présentera un mémoire sur les moyens d'améliorer les relations qui risquent de se gâter entre les deux gouvernements, et les relations entre les deux races, pour un Canada uni.

Décès de M. Hector Roy

Le 13 juillet est décédé à Montréal à l'âge de 68 ans, M. Hector Roy.

Il laisse pour pleurer sa perte, deux frères: Stanislas et Arthur; quatre soeurs: Louise, Laura, Victoria, tous résidents aux Etats-Unis.

Le service a été chanté mardi à 9 heures en l'église paroissiale de Saint-Edmond.

La dépouille mortelle fut inhumée dans le cimetière paroissial de Saint-Jean.

A la famille en deuil, nos sincères condoléances.

VIENT DE PARAITRE

Montréal en l'an 3000

Vient de paraitre aux Editions du Jour un livre d'un type très rare au Canada français: un roman de science-fiction. L'auteur, Suzanne Martel, vient d'ailleurs de se mériter le prix de l'ACELF 1963 avec cet ouvrage passionnant intitulé "4 montréalais en l'an 3000".

Surréal, c'est le nom de la cité souterraine qui prit naissance lorsque quelques centaines de personnes se réfugièrent sous le Mont-Royal pour échapper à la Grande Destruction.

Alors que le vent de la mort soufflait sur le globe terrestre, les survivants apportèrent le flambeau de la civilisation au plus profond des entrailles de la terre. A l'aide d'une technologie de plus en plus poussée, ils tirèrent du roc l'énergie électrique et des moyens de subsistances inconnus jusqu'alors.

De siècle en siècle, telle une fourmilière gigantesque, la cité grandit et les traditions prirent corps, toujours dominées cependant par le culte de la paix sous toutes ses formes.

Au moment où commence le récit, des événements surviennent qui mettent en danger la vie même de la communauté. Des jeunes garçons se retrouvent en plein drame, non seulement à l'intérieur mais aussi à l'extérieur de la cité et leur courage est soumis à de rudes épreuves. C'est l'avenir de Surréal qui se décide.

Le roman raconte principalement les péripéties de deux jeunes héros. L'un d'eux, Luc 15p9 (les noms de famille sont désignés par des chiffres et des lettres), s'aventure à l'air libre et fait la découverte d'un monde nouveau qui a survécu aux radiations atomiques et dans lequel le genre humain a repris une existence primitive. Luc a l'occasion de rendre des services signalés à une peuplade cantonnée sur les rives du Saint-Laurent, non loin des ruines d'une ancienne cité: Montréal.

Le deuxième héros: Bernard 6b12, est le jeune garçon chargé d'une mission vitale. Depuis quelque temps, des pertes d'électricité compromettant la survie de la communauté. Les détecteurs-robots de la Centrale indiquent que la défectuosité vient de l'extérieur et il faut faire l'inspection des fils à haute tension qui parcourent le réseau de certains conduits.

Bernard a la compétence et la taille nécessaire pour mener à bien cette délicate mission et, lorsqu'il finit par trouver qu'un autre fil est branché sur le câble de la cité, il doit faire face à des représentants d'une race étrangère. Bien qu'armé d'un désintégrateur puissant et parce qu'imbu de sentiments pacifiques, il ne peut se résoudre à faire feu sur des humains et il se sacrifie pour la cause de la paix.

Un ouvrage de 160 pages en vente au prix de $1.50 aux Editions du Richelieu Ltée, 170 S.-Jacques, Saint-Jean.

Le Gouvernement du Québec doit appuyer les minorités françaises des autres provinces

Pour un Etat, le Québec qui se veut la mère-patrie de tous les parlants français d'Amérique, il semble que peu ait été fait depuis quelques années pour secourir les minorités françaises d'Amérique, à part le paiement de frais de voyage d'émissaires du gouvernement envoyés pour prodiguer aux minorités des encouragements et la souscription récente du Québec à l'Evangéline, au montant de $15,000.

Point de politique sérieuse à long et à court terme, déplore l'éditorialiste du journal "Le Travailleur" de Worcester. Récemment, dit-il, encore le seul journal français de Toronto "Les Nouvelles françaises" a dû faire banqueroute et disparaître faute d'aide appropriée de la part des autorités provinciales.

Et en fait de soutien aux étudiants francophones d'en dehors du Québec? Des miettes,. Et en fait de relations économiques établies avec les groupes francophones d'en dehors de la province? — Rien. Toujours rien.

Et pourtant, nous avons un pressant besoin d'amis et d'alliés. Notre économie fonctionne mal faute de débouchés suffisants. Dès à présent des rapports étroits établis sur les plans culturel et économique, non seulement avec les minorités françaises d'Amérique, mais avec les autres pays francophones de l'univers, seraient utiles à notre population.

Le R.I.N. a déjà annoncé qu'en arrivant au pouvoir, il consacrera des millions de dollars, à prendre à même l'argent que nous envoyons sans profit à Ottawa, sous forme de taxes, pour promouvoir l'établissement de relations fructueuses avec les autres peuples de l'univers.

Partout au Canada, sauf au Québec, les Canadiens-français sont en pays étranger

"Hors du Québec, un Canadien-français se sent dans un pays étranger qui s'appelle le Canada, mais qui n'est pas son Canada. Il craint que la conception anglaise de l'unité canadienne ne soit celle du "melting pot" américain".

Voilà ce qu'affirme un Anglo-canadien sympathique et compréhensif, M. Petrie, qui, fustigeant l'attitude du Canada anglais à l'endroit du Québec, en particulier et des Canadiens-français, en général, déclare: "Nous devrons, de façon compréhensive et ouverte, donner satisfaction aux Canadiens français et les traiter comme partenaires égaux dans la Confédération. Sinon, le pays n'existera plus comme tel quand viendra le temps de célébrer le centenaire en 1967".

Ce langage sincère dans la bouche d'un concitoyen anglophone serait de nature à aplanir de nombreuses difficultés s'il se généralisait le moindrement chez ses compatriotes.

En effet, les Canadiens-anglais même au Québec malheureusement vivent dans un monde à part, et n'agissent nullement comme des partenaires dans une union de deux peuples où chacun veut garder son identité culturelle.

Ils contrôlent, 90% de la grande entreprise comme on peut le lire avec statistiques à l'appui dans l'excellent journal "Les Affaires", même dans le Québec, et occupent la plupart des postes important, celà va de soi, en prétendant que nous ne possédons pas la compétence requise, ce qui force nos techniciens, nos ingénieurs, nos experts en divers domaines à s'expatrier aux Etats-Unis.

Ils ne semblent malheureusement pas vouloir tenir compte des progrès immenses des Canadiens français dans l'enseignement des disciplines scientifiques, commerciales et administratives.

Très peu d'entre eux cherchent à parler le français, tandis qu'un grand nombre de Canadiens-français parlent l'anglais, et dire du traitement des minorités françaises des autres provinces. Une meilleure compréhension de leur part ne ferait pas de tort.

J.R. Robert, secrétaire,
S.S.J.B. Diocésaine de St-Jean

● Vu l'affluence grandissante des pèlerins à Notre-Dame-du-Cap, particulièrement au cours des mois de juillet et d'août, les autorités du sanctuaire ont mis sur pied un service d'hôtesses à la disposition des pèlerins et des visiteurs. Ces demoiselles recrutées parmi les Oblates Missionnaires de Marie-Immaculée ont pour principales fonctions: a) d'accueillir les pèlerins; b) de fournir des renseignements; c) d'organiser et de guider les groupes venus pour assurer le rosaire perpétuel; d) de voir au respect de la modestie surtout dans les accoutrements féminins. Nous voyons ici, près du nouveau temple du Cap-de-la-Madeleine, trois de ces gentilles hôtesses en tailleur d'un bleu marial portant l'inscription dorée "Notre-Dame du Cap". Ce sont de gauche à droite: Mlles Marguerite Bilodeau, originaire de Sherbrooke; Lucille Provencher, arrivée de Winnipeg; Mariette Désourdy, de Saint-Jean d'Iberville.

● M. ANDRE DESMARAIS, B.A. B.Péd., fils de M. le notaire et Mme Lionel Desmarais a obtenu récemment son diplôme de Bachelier en pédagogie avec la mention grande distinction. Ce diplôme lui fut octroyé par l'école Normale Jacques-Cartier de Montréal.

PREDICATEUR. — Le R.P. Wilfrid Bélanger, O.M.I., de la paroisse de Lowell, Mass., prêchera la grande neuvaine d'Action de Grâces à l'Oratoire du Mont-Royal, du 1er au 9 août prochain. Cette neuvaine se termine le jour de l'anniversaire de naissance du regretté Frère André, C.S.C., fondateur du Sanctuaire de la montagne. Le R.P. Bélanger prêchera au pèlerinage des malades tous les après-midis et à la messe principale, tous les soirs.

EN VOYAGE

Mlle Claudette Leclair passe quelques jours de vacances à Denver, Colorado, comme invitée de M. et Mme Sobie.

VOYEZ
Les oeuvres Primés
choisies par
Norman Rockwell

Toute personne qui considère l'achat d'un monument devrait avant tout voir cette nouvelle collection de Sealmark Rock of Ages.

Sans obligation de votre part, vous pouvez obtenir notre pamphlet illustré en nous écrivant ou téléphonant.

Disponible seulement chez votre dépositaire autorisé "Rock of Ages"

Goyette & Bisaillon
MANUFACTURIERS DE
MONUMENTS
Lettrage au cimetière avec machine moderne
Normand GOYETTE, prop.
201, rue Missisquoi, Route 7
en face du Garage Shell
Tél. FI. 7-4426 IBERVILLE

Notes Paroissiales

NAISSANCES

A L'hôpital général de Lasalle, 2 juillet 1963 à M. et Mme Rolland Trudeau (Marthe Oligny) est née une fille baptisée le 7 sous les prénoms de Marie, Madeleine, Maryse. Parrain: M. Gaetan Oligny, étudiant en philosophie et marraine Mlle Luce Oligny, infirmière à Notre-Dame à Montréal, oncle et tante de l'enfant. Porteuse Mlle Madeleine Sorel, cousine du bébé.

x x x

En l'église de St-Gérard-Majella le 14 juillet, a été baptisé Robert, Stephen, né le 24 juin, enfant de M. Charles Hémond et de Alice Horobin. Le parrain a été M. Carl Hémond et la marraine Jeanne Hémon, frère et soeur de l'enfant.

x x x

A St-Edmond, le 13 juillet, a été baptisé Joseph, Guy, Jean, né le 5 juillet, enfant de M. Jean-Maurice Côté et de Fleurette Vaillancourt. Le parrain a été M. Guy Fortin de Jonquière et la marraine Alorès Côté.

A St-Edmond, le 14 juillet a été baptisé Joseph, Normand, Pierre, né le 7 juillet, enfant de M. Normand Lessard et de Lise Choquette Le parrain a été M. Valeu Lessard et la marraine Ernestine Cloutier.. Porteuse: Mlle Lucette Choquette.

x x x

A St-Edmond, le 14 juillet, a été baptisé Joseph, Paul, Louis, François, né le 22 juin, enfant de M. François Martin et de Hélène Choquette. Le parrain a été M. François Marten et la marraine Patricia Clarkson.

x x x

A N.-Dame-Auxiliatrice, le 14 juillet, a été baptisée Marie, Jacqueline, Line, née le 6 juillet, enfant de M. Lucien Courtemanche et de Claire Granger. Le parrain a été M. Pierre Granger et la marraine Jacqueline Lachance, oncle et tante.

x x x

A St-Edmond, le 14 juillet, a été baptisée Marie-Claire, Denise, Marjolaine, née le 17 juin, enfant de M. Georges Dugré et de Claire Tremblay. Le parrain a été M. Marcel Poirier et la marraine Denyse Tremblay. Porteuse: La mère.

● M. et Mme Bernard Granger photographiés à l'issue de leur mariage, samedi le 13 juillet en l'église de Notre-Dame de Lourdes, S.-Jean. La mariée (Louise) est la fille de M. et Mme Pierre Moreau. Le marié est le fils de M. et Madame Antonio Granger.

Studio Ken Wallett

● M. et Mme Etienne Rivard qui ont célébré samedi le 29 juin leur cinquantième anniversaire de mariage. Après une messe d'action de grâce en l'église Notre-Dame-Auxiliatrice, une magnifique réception eut lieu au Club Bellerive d'Iberville. Meilleurs voeux de santé et de bonheur aux heureux jubilaires.

(Studio Guillet Enr.)

Gagnante d'un voyage de noces à Stoney Creek

Mlle Claudette Nolin de St-Jean qui vient de gagner un des concours hebdomadaires de la revue "Notre voyage de noces" pourra bénéficier de gracieusetés de la direction de la revue pour aller passer son voyage de noces à Stoney Creek, dans l'état de New York. Mlle Nolin est la fille de M. et Mme Lionel Nolin; elle travaille présentement à la compagnie Dominion Blank Book.

Avis aux Filles d'Isabelle, de St-Jean

Veuillez prendre note que la messe pour notre Saint Père le Pape Jean XXIII sera chantée mardi le 23 juillet à 5¼ heures p.m. à la Cathédrale de St-Jean.

La rédactrice,
Mme W. Samson

MARIAGES

En l'église St-Edmond, a été célébré le mariage de M. Jean-Louis Forcier, fils de feu Jean-Baptiste Forcier et de Rose Lafrenage à Mlle P. Raymond, fille de M. Armand Raymond et de feue Yvonne Thibert. Les témoins ont été MM. Raymond Forcier, Armand Raymond.

x x x

En l'église St-Edmond, a été célébré le mariage de M. Gaston Raymond de N.D.A., fils de M. Arthur Raymond et de Anita Longtin, à Mlle Denise Hamel, fille de M. Eugène Hamel et de Marie-Anne Campagne. Les témoins ont été les pères de ces mariés.

x x x

En l'église Cathédrale, a été célébré le mariage de M. Jacques Cedras de St-Lucien, fils de M. Georges-Albert Cedras et de A. Desnoyers à Mlle P. Choquette, fille de M. L. Choquette et de feue Y. Breault. Les témoins ont été MM. P.-E. Cedras, frère de l'époux et Laurent Choquette, père de l'épouse.

x x x

En l'église Cathédrale a été célébré le mariage de M. André Piette de N.D.A., fils de M. Jules Antonio Piette et de Cécile Cussen à Mlle Suzanne Guillet, fills de feu Etienne Guillet et de Wilhelmine Thibault. Les témoins ont été MM. J.-A. Piette, père de l'époux et Léon Guillet, frère de l'épouse.

x x x

En l'église N.-D.-Auxiliatrice, a été célébré le mariage de M. Jean-Paul Guimond fils de M. Jean-Louis Guimond et de Marie-Paule Thibert à Mlle Josée Rondeau, fille de M. Zoël Rondeau et de Béatrice Bouthillier. Les témoins ont été M. Jean-Louis Guimond et Zoël Rondeau.

● M. et Mme Jean Lamoureux photographiés à l'issue de leur mariage célébré récemment en l'église S.-Gérard Magella. Mme Lamoureux (Ghislaine Dubé) est la fille de M. et Mme Paul Dubé de Saint-Jean. Le marié est le fils de M. et Mme Louis Lamoureux également de Saint-Jean. Ils habiteront Québec.

Gagnante d'un voyage en Europe

Deux personnes de notre ville qui ont vu la chance „ leur sourire s'embarqueront bientôt pour un voyage gratuit vers l'Europe. M. et Mme Louis-Philippe Guay de la rue Jacques-Cartier sont en effet les heureux gagnants d'un tirage organisé par le poste CKLM de Montréal sous le thème: "Le couple heureux du printemps". Leur passage sera gracieusement payé par CKLM, tandis que la compagnie Tilden verra à ce qu'une auto soit mise à leur disposition en Angleterre et en Italie pour une durée de six jours. De plus, il faut ajouter une valeur de $150.00 de vêtements ainsi qu'un montant alloué pour diverses dépenses.

M. Guay, représentant au département étranger chez Hachette, et son épouse, ont jusqu'à la fin de l'année pour réaliser le rêve qui est devenu pour eux une réalité.

● En la Cathédrale de S.-Jean, samedi le 13 juillet a été célébré le mariage de M. et Mme Jacques Cedras. M. Laurent Choquette, père de la mariée accompagnait sa fille. M. Paul-Eugène Cédras, frère du marié, lui servait de témoin.

Studio Ken Wallett

● M. et Mme Gaston Raymond photographiés à l'issue de leur mariage, samedi le 13 juillet en l'église de S.-Edmond, S.-Jean. La mariée (Denise) est la fille de M. et Mme Eugène Hamel. Le marié est le fils de M. et Mme Arthur Raymond de la paroisse N.D.A.

Studio Ken Wallett

● Samedi le 13 juillet en l'église N.-D.-Auxiliatrice, a été célébré le mariage de M. et Mme Jean-Paul Guimond. La mariée (Josée) est la fille de M. et Mme Zoël Rondeau. Le marié est le fils de M. et Mme Jean-Louis Guimond de la même paroisse.

Studio Ken Wallett

Nouvelles d'Iberville

S.-Athanase ★

OTJ

Jeudi soir le 18 juillet aura lieu la parade des Terrains de Jeux.

Triduum en l'honneur de sainte Anne

24 juillet au soir 8.30 hres exercice spirituel à l'église.

9.30 hres messe.

25 juillet: 8.30 hres exercice spirituel, réception des nouvelles Dames de Ste-Anne, Renouvellement des engagements et messe.

26 juillet: pèlerinage à Ste-Anne de la Rochelle, départ de la salle St-Charles à 8 hres, retour à 6 hres. Prix aller-retour par autobus $2.00.

La cotisation des Dames de Ste-Anne est dûe en juillet les membres sont priés de s'en acquitter chez Mme Lionel Lareau, 86a 9e Avenue.

Remerciements de l'abbé Archambault

M. l'abbé P. E. Archambault remercie les paroissiens de St-Athanase pour la collaboration qu'ils lui ont apportée durant son trop court séjour dans la paroisse, la compréhension manifestée dans l'apport de son ministère, la sympathie reconnaissante et engageante, leur générosité à son égard à l'occasion de son départ et enfin le dévouement avec lequel ils l'ont accompagné pendant ses 4 années à Iberville.

Bienvenue à l'abbé F. Cournoyer

Bienvenue à Monsieur l'abbé Fernand Cournoyer nouvellement arrivé à Iberville où il est venu remplacer M. Archambault. Nous souhaitons que son séjour à Iberville soit pour lui des plus heureux et qu'il connaisse le succès de l'apostolat dans ce nouveau champ d'action. Nous sommes assurés qu'il trouvera un chaleureux accueil et une entière collaboration de tous les paroissiens.

Conseils du prudence des autorités de la paroisse

A la suite du Département de la Sécurité Routière, nous vous exhortons à une minutieuse prudence durant ces quelques semaines de vacances. Sur la route, devoir de conserver sa propre vie et celle des autres; dans l'eau ne pas s'illusionner sur ses capacités; en paru; en face de votre âme on ses effets quand lui-même est disparu;; en face de votre âme on doit rester enfant de Dieu, même en vacances.

Prochains mariages

Promesse de mariage entre J.-Claude Poulin de St-Noël Chabanel et Rita Vrignon de cette paroisse.

Entre Germain Von de Wall de St-Luc et Lise Clouâtre de St-Luc.

Entre Jean Pépin de St-Thomas de Montréal et Madeleine Lemieux de cette paroisse.

Entre Julien Bouchard de Notre-Dame-Auxiliatrice et Marie-Claire Bélanger de Notre-Dame-Auxiliatrice de St-Jean.

Entre Henri Lusignan de cette paroisse et Jacqueline Gaudreau de St-Edmond.

Entre Léo Baril de St-Gérard Majella et Pauline René de cette paroisse.

Entre Marcel Benjamin de cette paroisse et Louise Tétreault de la Cathédrale de St-Jean.

Entre Pierre Lemonde de Mont St-Grégoire et Jeanne Fortin de Notre-Dame Auxiliatrice de St-Jean.

Naissances

A St-Athanase, le 14 juillet, t été baptisée Marie, Thérèse, Christine, Maryse,, née le 7 juillet, enfant de M. James Chagnon et de Lina Brown. Le parrain a été M. Pierre Chagnon et la marraine Liliane Chagnon.

x x x

A St-Athanase, le 14 juillet, a été baptisée Marie, Julie, née le 3 juillet, enfant de M. André Vivier, et de Mynelle Lamoureux. Le parrain a été M. Henri Lamoureux et la marraine Alice Boucher.

S.-Noël Chabanel ★

Naissances

A St-Noël Chabanel, le 14 juillet a été baptisée Marie, Chantal, Diane, née le 2 juillet, enfant de M. Lucien Desranleau et de Isabelle Lamothe. Le parrain a été M. Marcel Lamothe et la marraine Jeannine Morier, son épouse, oncle et tante de l'enfant.

x x x

A St-Athanase, le 14 juillet, a été a été baptisée Marie, Monique, Agathe, Nathalie, née le 28 juin, enfant de M. Louis Marcoux et de Cécile Lapalme. Le parrain a été M. Luc Moreau et la marraine Monique Marcoux, cousin et tante de l'enfant.

Inhumation

Le 8 juillet a été inhumé le corps de Josée Provost, fille de Claude Provost et de Lise Deslauriers, décédée à l'âge de 2 mois et 7 jours.

● "Gai lon la, gai le rosier, le joli mois de mai!" — Ce n'est là qu'une des mille chansons du terroir que l'on peut entendre à l'émission DANS TOUS LES CANTONS. Et elle s'harmonise admirablement bien avec le décor, sous la tente, de la série Caravane de Radio-Canada. Pour le quatrième été consécutif, cette émission itinérante parcourt les principaux centres de notre "Belle Province". Elle sera à Iberville du 25 au 29 juillet.

La Caravane de Radio-Canada sera à Iberville, le 25

Iberville recevra la visite de la Caravane de Radio-Canada du 25 au 29 juillet. Le premier jour, on procédera au montage de la grande tente qui sera érigée au coin des rues Nadeau et Bessette. Puis, le vendredi 26 juillet, le public sera invité à assister, à 8 h. 30 du soir, à la première émission de la tournée la **Belle Saison**, spectacle de chansonniers avec Clémence DesRochers, Hervé Brousseau et Gilles Vigneault.

Le lendemain, samedi 27 juillet, également à 8 h. 30, toute la population pourra se joindre aux folkloristes amateurs de la région pour deux émissions **Dans tous les cantons.**

Le dimanche 28 juillet à 4 heures, ce sont les tout-petits qui seront reçus sous la grande tente pour assister à l'émission **les Croquignoles,** avec la troupe des gais lurons que sont Marthe Mercure, Marc Favreau, Luc Durand, J.-Louis Millette et Marcel Sabourin dont la seule mission est d'amuser les spectateurs.

Enfin, le soir à 8 h. 30, adultes et adolescents pourront assister au jeu **Au voleur!** amusante plaisanterie qui tient à la fois de la devinette, du jeu des gages et de la charade.

Ragoût de vacances

Mêler à parts égales, les ingrédients suivants, laisser mijoter, et assaisonner au goût.

Discipline: savoir se lever et se coucher à des heures raisonnables suivre un certain horaire de vie.

Responsabilité: Prendre part à des activités de jeunes s'occuper d'oeuvres bénévoles (camp, hopitaux, terrains de jeux).

Attention: s'attacher spécialement à sa famille, s'intégrer vraiement à son milieu de travail ou de loisirs.

Capacité d'admiration: devant la nature, devant l'intensité de la vie citadine, devant l'humanité.

Persévérence spirituelle: s'approcher des sacrements, consacrer un certain temps, chaque jour à la méditation.

Activité culturelle: s'emparer un compte - rendu personnel après chaque lecture, chaque séance de cinéma..

Sociabilité: garder contact avec ses relations de la période scolaire ses éducateurs, etc

Evitons les dangers sur la ferme

Au dire de la Ligue canadienne de sécurité, en 1962, quelque 172 Canadiens auraient trouvé la mort dans des accidents de la ferme et, des quelque 9,000 personnes impliquées, la moitié ont dû être hospitalisées. Ces chiffres qui ne comprennent pas les accidents en véhicules-moteur, sont fondés sur la moyenne établie pour les accidents au niveau national, et selon laquelle il y aurait une mortalité par 50 accidents. Il appert que 90% de ces accidents étaient dûs à la négligence ou à un manque de prudence, ce qui veut dire qu'ils n'auraient jamais dû se produire.

Cette année, la LCS joindra ses efforts à ceux de toutes les organisations qui s'occupent de la sécurité agricole en vue de favoriser l'observance de la Semaine de la sécurité sur la ferme qui sera tenue du 21 au 27 juillet.

Selon M. Gay McLaren, directeur de la Ligue, les cultivateurs ne sauraient trop souligner aux membres de leurs familles le besoin qui s'impose à chacun d'apprendre à reconnaitre ces dangers et comment les éviter.

"C'est une entreprise familiale, déclare la Ligue. Chacun doit contribuer en dépistant les causes d'accidents pour ensuite les éliminer. Il faut apprendre la bonne façon de manoeuvrer l'équipement agricole, développer l'habileté nécessaire pour assurer sa sécurité et avoir l'esprit à son travail".

Le cultivateur, ajoute-t-elle, doit accomplir plusieurs métiers: il doit être à la fois, menuisier, électricien, mécanicien, administrateur, surveillant et instructeur. Une action imprudente devient vite habitude. Si on voit à la corriger immédiatement, on peut s'habituer tout aussi facilement à éviter toute action semblable.

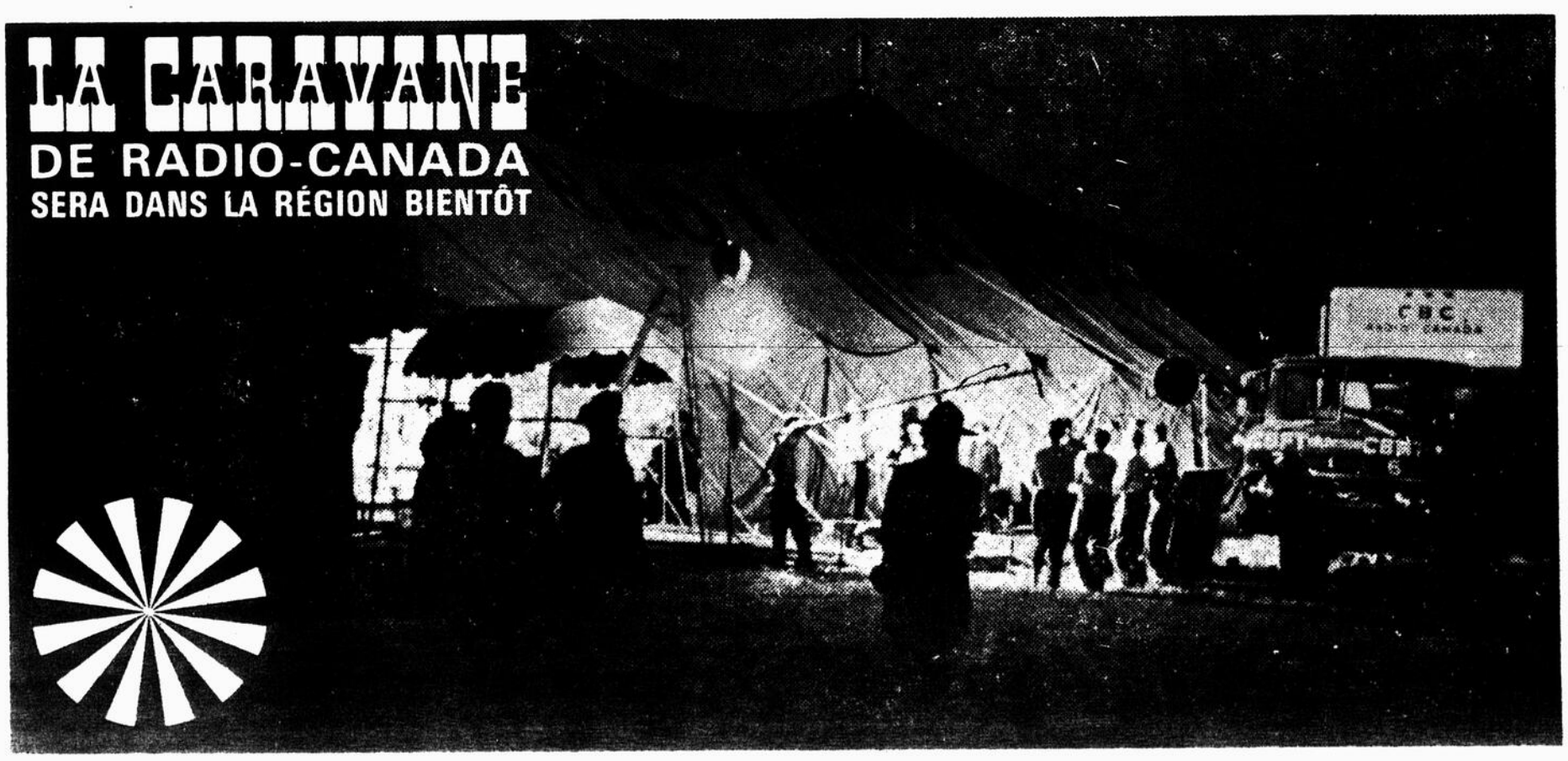

Le Jeu de Fer

Ce sport, très populaire autrefois, mais qui fut délaissé peu à peu avec l'évolution des dernières décennies, semble de nouveau à l'honneur et reprend depuis quelques années un essort considérable dans toute la province et tout particulièrement dans Saint-Jean.

Dans la métropole, l'on peut voir cette année, plusieurs jeux de fer installés dans la plupart des parcs et des matches très intéressants s'y disputent continuellement.

Au Parc-Ecole St-Gérard, deux parcours officiels ont été mis à la disposition des amateurs par le Comité des Loisirs et comptent déjà de nombreux adeptes et champions. Il serait à souhaiter que les autres Associations de Loisirs imitent ce geste afin de procurer aux amateurs de leur paroisse, l'occasion de se grouper et de pratiquer leur sport favori. Des matches intra-paroissiaux pourraient ainsi s'organiser sur une base solide et régulière.

Le jeu de fer que beaucoup croient à tort un sport de "p'tit vieux" demande au contraire beaucoup d'adresse et une coordination de mouvements comparable à tout autre sport. L'esprit de compétition y est très fort, tous les "mordus" en savent quelque chose.

Déjà, de parts et d'autres, on se lance des défis, soit pour remporter certain trophées ou simplement pour la gloire de se proclamer champion, mais l'on semble oublier parfois qu'il y a des règlements attachés à ce jeu de fer et qu'afin qu'un groupe puisse se qualifier pour une compétition quelconque, il faut que ces règlements soient appliqués et rendus uniformes pour tous les intéressés.

Pour la gouverne de ces sportifs, voici un résumé des points les plus importants, extraits des Règlements officiels du Dominion:

1- Un terrain règlementaire couvrira une étendue de terrain d'au moins dix (10) pieds de largeur sur cinquante (50) pieds de longueur et sera pourvu de deux boites de lanceurs et d'un piquet au Centre de chacune d'elles.

2- Chaque boite mesurera six (6) pieds de chaque côté - mesure extérieure.

3- Ces boites seront construites de bois de 2" x 44" ou de 2" 6" et ne dépassera pas le niveau du sol de plus d'un pouce.

4- La boite du lanceur sera remplie d'argile à poterie ou simplement de sable, à une profondeur d'au moins 6 pouces au commencement de chaque partie et jamais sa surface ne devrait être à moins d'un pouce du haut de la boite.

5- Les piquets en fer d'un pouce de diamètre et mesurant de trois à quatre pieds de longueur, seront plantés au centre de chaque boite avec une inclination vers l'avant de 2 pouces et avoir dix pouces au-dessus du haut de la boite.

6- Ces piquets seront séparés par une distance de quarante pieds à partir du point où ils s'enfoncent dans le sol.

7- Le Fer officiel ne devra pas excéder les règlements suivants: 7½ pouces de longueur, 7 pouces de largeur, 2½ livres de pesanteur. Avancement des crampons ¾ pouce et écartement 3½ pouces.

Enregistrement des points

a) Un match officiel sera de cinquante (50) points ou de 21 points selon l'entente établie pour la compétition.

b) Pour compter tous les fers devront se trouver à moins de six (6) pouces du piquet.

c) Le fer le plus près du piquet compte 1 points, deux fers rapprochés que ceux de l'adversaire comptent 2 points.

d) Un "ringer" compte 3 points et 2 ringers comptent 6 points.

e) Si l'un des joueurs a deux "ringers" et son adversaire en a un, celui qui a deux "ringers" compte 3 points seulement.

f) Si chaque joueur a deux "ringers", les deux sont cancellés et aucun point ne sera compté.

g) Un fer appuyé sur le piquet, dans une position inclinée ne comptera pas plus qu'un fer à plat sur le sol et touchant également au piquet. Ces fers sont égaux.

h) Un fer appuyé sur le piquet, comptera comme le plus près, soit un seul point.

i) Au cas d'égalité des quatre fers - par exemple quatre "ringers" ou quatre fers à égale distance du piquet, l'on ne compte pas de points et celui qui a lancé le dernier fer a le droit de lancer le premier dans la manche suivante.

J. Martineau, public.

Les activités sont nombreuses au Club de Tennis l'Aiglon

Les activités vont bon train au club l'Aiglon et tout le monde sent qu'il y règne une atmosphère "spéciale" de tennis. La principale cause de cet intérêt soutenu de la part de tous les membres est sans contredit le bon fonctionnement de la ligue Interne. Toutes les rencontres disputées à date ont donné lieu à du jeu captivant.

LIGUE INTERNE

Mardi soir dernier, les Cancers du capitaine Claude Meunier ont vaincu de justesse les Raquetteurs de Michel Guay, au compte de 5-4. Un match de double masculin a donné lieu à du jeu intéressant alors que l'équipe L. Gervais-C. Meunier des Cancers a vaincu M. Guay-H. Lorenz 6-4. En double mixte, le duo M. Gervais-G. Alexandre des Raquetteurs a vaincu A. Abribat-J. Guay par un pointage identique de 6-4. Parmi les simples joués, Nicole Duchesneau des Raquetteurs a vaincu Huguette Duval 6-3 et A. Abribat des Cancers a vaincu P. Denault 6-3 également. Disons ici que l'issue de la rencontre aurait pû changer si le match entre Michel Alexandre et Pierre Patenaude aurait eu lieu. En effet, tout fut cancellé à la dernière minute vu l'absence de Pierre. Espérons qu'il n'en prendra pas l'habitude.

Dans une autre partie régulière de la ligue Interne, mercredi soir dernier, les Pelleteus de Luc Jochems ont difficilement vaincu les Jupiter de François Fontaine au compte de 6-5. On assista à de véritables duels en simples. les résultats sont là pour le prouver; Normand Busque des Pelleteux a vaincu de justesse Serge Goyette 6-5. Michel Robert des Jupiters a battu "par un poil" Guy Charbonneau 6-5. Luc Jochems, le capitaine des Pelleteux a vaincu, non sans peine, Claude Roy 6-4. Finalement, Jacques Hébert a enlevé la victoire 6-4 au capitaine des Jupiters François Fontaine.

Les prochaines parties de la ligue Interne sont: Mardi le 23: Jupiters vs Cancers; Mercredi le 24: Pelleteux vs Raquetteurs.

Bonne chance à toutes les équipes.

LIGUE MAISONNEUVE

Jeudi soir de cette semaine, les amateurs de tennis auront encore l'occasion d'assister à un important match de tennis. Le club St-Laurent sera le visiteur. Nos porte-couleurs sont confiants et espèrent briser leur léthargie. Tous les membres et ceux qui aiment voir jouer du beau tennis sont cordialement invités.

CLINIQUE DE TENNIS

Comme il avait mentionné, une clinique de tennis sera bientôt tenue au club. On nous a informé que les deux meilleurs joueurs de tennis de la région donneront les leçons. Il s'agit de Roger Alexandre et Normand Busque.

TOURNOIS

On nous prie d'annoncer que le tournoi "Junior" débutera cette fin de semaine. Les membres ayant moins de 18 ans sont admis. Les favoris sont chez les garçons: Claude Roy et Luc Jochems et chez les filles: Ghislaine Alexandre et Louise Boivin.

Bonne chance à tous.

G. B. Publ.

On veut célébrer le centenaire

Le 10 octobre prochain marquera le centième anniversaire de naissance de LOUIS CYR, surnommé le champion des hommes forts.

Rappelons que Louis Cyr était un descendant des premiers Acadiens émigrés dans notre région après le "grand dérangement". Il est né sur une ferme à Napierville, le 10 octobre 1863. Par la suite, il devint célèbre par ses tours de force et ses exhibitions dans les grandes villes du Canada et des Etats-Unis où il demeura longtemps.

La Société Historique de la Vallée du Richelieu, sur proposition de l'un de ses membres, M. le Dr Aumont, petit-fils de l'homme fort se propose d'organiser à Napierville, à l'automne, une manifestation pour commémorer le centenaire de ce fils de chez-nous qui incarne à la fois la vigueur physique de la race canadienne et la résistance du peuple acadien.

Un monument, érigé dans le parc de Napierville, grâce à la piété filiale du Dr Aumont, et qui sera dévoilé à l'occasion de cette anniversaire, rappellera à ses concitoyens la mémoire du dynamique LOUIS CYR.

Autres nouvelles sur le sport en pages 37, 38, 39.

Résultat du Baseball O.T.J.

Ligue Midget:

Braves:	672	2	17	9	3
Corsaires:	030	0	3	3	6

Batteries: Bleau et Babeu; Samoisette, Boudreau (2), Péloquin (3).

Lanceurs (G) Bleau (P) Samoisette.

As:	010	100	2	2	0
Mousses:	032	12x	8	6	2

Batteries: Desnoyers et McNulty; Fournier et Babeu.

Lanceurs: (G) Fournier; (P) Desnoyers.

Mousses:	221	131	4	14	16 2
Braves:	000	000	3	3	4 6

Batteries: Fournier et Thibodeau et Babeu; Bleau, Trahan (3) et Trahan et Delisle.

Lanceurs: (G) Fournier; (P) Bleau

Corsaires:	203	324	14	11	3
As:	050	204	11	3	7

Batteries: Dextraze, Samoisette (3) et Samoisette et Benoit; Durand et Bombardier.

Lanceurs: (G) Samoisette; (P) Durand.

Classement

	p.j.	g.	p.	moy.
Mousses	4	3	1	750
Corsaires	4	2	2	.500
As	3	1	2	.333
Braves	3	1	2	.333

Meilleures moyennes au bâton:

	A.B.	CS.	Moy.
Fournier	10	6	.600
Péloquin	11	6	.547
Benjamin	11	6	.547
Boudreau	8	4	.500
Samoisette	9	4	.444
Gibeau	9	4	.444
Bourdeau	12	5	.417
Lebeau	10	4	.400

Meilleurs lanceurs:

	P.J.	G.	P.
Fournier A. (M.)	3	3	0
Demers S. (A.)	1	1	0
Samoisette G. (C.)	3	2	1

Etoiles: Fournier, 8; Samoisette, 6; Bourdeau, 3; Benjamin, 3; Lebeau, 3; Desnoyers, 3.

Ligue Bantam:

Royaux	023	20	7	4	5
Pirates:	000	62	8	3	1

Batteries: Bellerose, Paré et Paré et Trahan; Pépin, Allard et Guertin.

Circuit: (P.) Gauthier.

Lanceurs: (G) Allard; (P) Paré.

Corsaires:	117	411	15	7	1
Mousses:	001	000	1	5	9

Batteries: Brosseau et Tallard; Bédard, Dupuis (3), Duchesneau (4) et Peltier.

Lanceurs: (G) Brosseau; (P) Bédard.

Pirates:	201	3	10	5	21	12	5
Mousses:	201	2	0	x	5	6	10

Batteries: Allard et Guertin.

Isabelle, Dupuis (5) Bédard (3) et Peltier.

Lanceurs: (G) Allard; (P) Isabelle.

Classement

	P.J.	G.	P.
Mousses	8	6	2
Pirates	8	5	3
Corsaires	7	3	4
Royaux	7	1	6

Moyenne au bâton:

	A.B.	CS.	Moy.
Gamache	12	7	.583
Tougas	20	10	.500
Trahan	16	8	.500
Blais	21	10	.476
Peltier	25	11	.440
Gagnon	24	10	.417
Gosselin, P.	13	5	.385
Desbiens	16	6	.375
Pigeon	11	4	.364

ETOILES: Isabelle, 10; Tougas 9; Desrochers, 6; Peltier, 6; Surprenant, 6; Allard, 6; Blais, 5; Gamache, 5.

Meilleurs lanceurs:

	G.	P.
Brosseau	1	0
Poissant	1	0
Isabelle	4	1
Allard	4	2
Bédard	2	1
Buisson	1	1
Durocher	2	3

Tournoi et danse au tennis de Longueuil

LONGUEUIL (DNC) — La journée du 20 juillet prochain sera une journée bien remplie pour tous les membres du C.T.L. et leurs amis.

La journée débutera par le tirage des joueurs pour le tournoi des **doubles mixtes.** Un buffet sera servi durant la journée aux membres du club qui participeront au tournoi "round robbin". Des prix seront décernés aux gagnants.

La soirée se terminera par une danse sous les étoiles. Un plancher de danse sera aménagé sur le court no 5. Les danseurs évolueront aux accords de l'orchestre "Michael's Orchestra". Plusieurs prix de présence seront tirés au sort durant la soirée. Des rafraîchissement et des pâtisseries seront servis durant la danse. La tenue sport est de rigueur.

TOURNOI ROTATION

On nous apprend que les finalistes dans la classe "B" sont respectivement R. Dupaul, L. Leroux et D. Cardin. Chez les femmes, dans l'ordre, Mlle Audette Paul, Louise Dupaul et Suzanne Paul.

Félicitations et bon succès.

TOURNOI DE LA RIVE-SUD

Le tournoi de la Rive-sud qui à chaque année est un merveilleux succès se tiendra cette année les 26, 27, 28 juillet, les 2, 3 et 4 août au tennis de Longueuil. Nous vous invitons à y participer en donnant votre assentiment au Comité du Tennis de Longueuil.

Bonne chance aux participants.

Achetez de préférence chez nos annonceurs!

LA TRAYEUSE...
CHORE-BOY
de renommée mondiale
CALIXTE COMEAU
VENTE ET SERVICE
R.R. No 7 — IBERVILLE
Tél. FI. 7-2895

Excellente opportunité
HOMMES DEMANDES

Nous avons deux ouvertures pour des hommes de 25 à 40 ans, mariés, ambitieux, avec une bonne instruction, de préférence bilingues. Les candidats doivent posséder beaucoup d'initiative et de l'expérience à transiger avec le public. Deux ans à salaire durant l'endoctrinement.

Minimum: $4,800. — Bénéfices d'assurance-collective
Fonds de pension.

Si vous croyez posséder les qualifications requises:
Ecrivez à: **L.-J. Perreault,**
2950 Masson, suite 400, Montréal, Qué.

■ **ATTENTION:** Il nous fait plaisir d'annoncer au public en général que nous sommes maintenant à votre service pour tous genres de travaux et réparations électriques.

127, RUE BOUTHILLIER — **C.P. 541** — **SAINT-JEAN, Qué.** — **Téléphone Bureau: FI. 7-1996**

L M L

ELECTRIC REG'D
CONTRACTORS
&
INDUSTRIAL MAINTENANCE

ELECTRIQUE ENR'G.
ENTREPRENEURS
ET
MAINTENANCE INDUSTRIELLE

RES. TEL.

Raoul Lord, prop. FI. 7-3468 — **Réal A. Landry, M. El.** FI. 8-2214 — **Jean C. Many** FI. 8-5783

Annonces Classées

A VENDRE

Maisons ●

A VENDRE: Propriété 3 logis, grand terrain, à 216 rue Collin. Une autre 2 logis, 275 St-Jacques, coin Bouthillier. S'adresser sur les lieux. Tél. FI. 6-9333 ou FI. 6-6038. (4758)

A VENDRE: A 415 rue St-Michel, maison de 3 logis, bien loués. Conditions de paiements très avantageuses. S'adresser à M. André Provencher, 149 Chemin de Gentilly, Longueuil. Tél. 674-0083. (4851)

A VENDRE: Restaurant avec propriété de 8 pièces ainsi qu'un poulailler, capacité de 15,000 poulets; gros revenu, échange considéré. Les Immeubles Guérin Enr., 244 rue Mayrand, Saint-Jean; tél. FI. 7-1934 ou FI. 8-4362. (5389)

A VENDRE: Boulangerie avec propriété, équipement complet ; bon revenu; à vendre pour cause de santé. Les Immeubles Guérin Enr., 244 rue Mayrand, Saint-Jean; tél. FI. 7-1934 ou FI. 8-4362. (5390)

A VENDRE: Magasin général. Bon chiffre d'affaires avec propriété à vendre. Echange considéré. S'adresser à Les Immeubles Guérin Enr., 244 rue Mayrand, St-Jean; tél. FI. 7-1934 ou FI. 8-4362. (5391)

A VENDRE: Epicerie-boucherie, licence de bière avec propriété. Echange considéré. S'adresser à Les Immeubles Guérin Enr., 244 rue Mayrand, St-Jean; tél. FI. 7-1934 ou FI. 8-4362. (5392)

A VENDRE: Epicerie-restaurant, avec licence de bière, logis à même, libre maintenant, situé près de la Cathédrale. S'adresser sur les lieux à 136 St-Jacques, St-Jean. (5381)

A VENDRE: Hôtel, 10 chambre, licence complète. Débit de 10,000 douzaines. Echange considéré. S'adresser à Les Immeubles Guérin Enr., 244 rue Mayrand, St-Jean; tél. FI. 7-1934 ou FI. 8-4362. (5393)

A VENDRE: Restaurant, bonne clientèle à vendre pour cause de santé. S'adresser à Les Immeubles Guérin Enr., 244 rue Mayrand, St-Jean; tél. FI. 7-1934 ou 8-4362. (5394)

A VENDRE: Maison en brique, 2 étages, St-Remi, rue Ste-Thérèse, en bon ordre, $7,500. S'adresser à M. R. Lozeau, 1409 rue St-Denis, Montréal. (5409)

A VENDRE: Equipement de restaurant au complet. Table à vapeur. Poêle à hot dog et à patates frites. Cabines, etc. A prix d'aubaine; tél. FI. 8-3821. (5446)

A VENDRE ou à échanger pour maison à Saint-Jean, petite terre au bord de l'eau avec maison de 6 pièces plus chambre de bain, cave cimentée, poulailler, située à 314 Talon. S'adresser par tél. à FI. 8-2085. (5425)

A VENDRE: Maison neuve en briques, système de chauffage, finition moderne, plancher de salon en bois-franc, 4 chambres à coucher, trottoir, parterre, entrée avec carport, très bien située rue Daniel à S.-Luc, libre pour le 1er septembre. Si vendu avant le 30 juillet, exempt de taxe 11 pour cent. S'adresser à M. Martel, tél. 8-2961 ou 8-3817. (5195)

A VENDRE: maison neuve en briques, système de chauffage, 5 pièces, armoires modernes, prélarts, tuiles et tapis dans le salon, parterre, trottoir et entrée. Site résidentiel rue Daniel, S.-Luc. Si vendue avant le 30 juillet, exempt de la taxe de 11 pour cent. S'adresser à M. Martel, tél. 8-2961 ou 8-3817. (5194)

A VENDRE: Maison à Iberville, au No 7, 3e Avenue, 4 pièces, 2 chambres à coucher, salon, cuisine et solarium, garage, endroit commercial, près de l'église et des magasins. Cause: la maladie. S'adresser par tél. FI. 7-4819. (5465)

Terrains ●

DEVELOPPEMENT SAINT-EUGENE

A VENDRE: sur rang Richelieu, 50 terrains, sans taxe ni intérêt. S'adresser à Gérard Roy, 100 rue Grégoire, St-Jean; tél. FI. 8-5005. (5111)

PAROISSE ST-EUGENE

TERRAIN A VENDRE, 150' x 75'. S'adresser à 519 rue Raymond, St-Jean. Tél. FI. 8-3395. (5315)

A VENDRE: un terrain au bord de l'eau. Roulotte à patates frites. Un camion 1 tonne Ford 1954. S'adresser à 210 S.-Jacques, Napierville. Tél. CH. 5-3262. (5197)

A VENDRE: Terre à jardinage, 62 arpents avec bâtiments et maison bien bâtie. Doit s'adresser à Mme Alexandre Ste-Marie, Saint-Michel, cté de Napierville. (5439)

A VENDRE: Quatre terrains, ensemble à l'Ile Ste-Thérèse, près de la rivière. Occasion unique; tél. FI. 8-3822. (5447)

A VENDRE: Terre hâtive sans roulant, propice à tout genre de culture, 200 arpents cultivables. Bonnes bâtisses, maison 8 pièces, aqueduc de 4 pouces pour arroser la ferme. Bas prix. 6 milles de la Baie Missisquoi, près du village de Stanbridge Station, 40 milles de Montréal. S'adresser ou écrire à: M. Charles Philippe Boire, Lacolle, cté Saint-Jean; tél. CH. 6-3966 le jour seulement. Le soir ou autre temps, tél. Napierville CH. 5-3454. (5473)

A VENDRE: 10 terrains à Iberville, 9 arpents de terre à vendre, situés dans le village de S.-Grégoire. S'adresser par tél. FI. 6-6184. (5207)

Autos - Motos ●

A VENDRE: Chrysler 1955 Windsor, 4 portes, sedan, bleu métallique. S'adresser à 610 rue S.-Jacques, appartement 2 ou tél. FI. 6-9659. (5434)

A VENDRE: Buick 1958 hardtop, 4 portes, radio, power brake, automatique, en parfaite condition, 55,000 milles. S'adresser par tél. 454-3610, S.-Isidore. (5484)

A VENDRE: Canot - automobile Crueser avec cabine 16 pieds, moteur 35 forces électric avec batterie neuve. Offre raisonnable acceptée. S'adresser à 270 rue Cousins, S.-Jean; tél. FI. 8-5583. (5476)

A VENDRE: Bateau de 17 pieds avec moteur de 45 forces, tout équipé. A vendre ou à échanger pour automobile. S'adresser à téléphone FI. 8-5490. (5469)

A VENDRE: Une automobile de marque Plymouth 1957, 4 portes, automatique. S'adresser par tél. à FI. 6-4536. (5202)

A VENDRE: Un bateau de 5 pieds ½ de largeur, 16 pieds de longueur avec cabine. Prix: $100. S'adresser à Mme Larivée, route Purdle No 1, S.-Jean, 1¼ mille passé la Conserverie Lord. (5203)

Divers ●

ARTISTE PEINTRE vendrais tableaux, balerines, paysages de toutes sortes, tous encadrés. Prix à partir de $5.00. S'adresser à Mme J.-L. Ménard, 290 St-Alexandre, Longueuil. (4464)

A VENDRE: Bas de nylon, 1ère qualité, 25¢ la paire; second, 20¢ la paire. Pointures et couleurs assorties; aussi bas médical, valeur $5.95 pour $1.00. S'adresser à 429 rue Baillargeon, Saint-Jean; tél. FI. 7-3747. 14700)

A VENDRE: Meubles usagés de tout genre. S'adresser à Armand Rémillard Ltée, 142 Montée Saint-Luc, Saint-Jean. Tél. FI. 8-3644. (4357)

A VENDRE: Salon de coiffure établi depuis plusieurs années, clientèle de choix, très bon chiffre d'affaires. Cause: départ, plus logis complet et meublé. S'adresser à: Salon Gilles, 205 rue St-Jacques (coin Mercier) St-Jean. Tél. FI. 7-1470. (5331)

SPECIAL

A VENDRE: Plusieurs T.V. usagées en parfaite condition.
21" $50.00
17" $40.00
S'adresser à Ouimet T.V., tél. FI. 7-7383. (5334)

A VENDRE: Chargeur Cockshutt No 3, neuf, vendra à très bonnes conditions. S'adresser à M. Adrien Godin, L'Acadie; tél. FI. 6-3268. (5179)

A VENDRE: Deux jeunes chevaux. Une arroseuse à patates. Une lieuse à grain. Une vache fraîche vêlée. S'adresser à M. P.-E. Poissant, tél. MI. 3-8436. (5427)

A VENDRE: Robe de mariée, gr. 10 ans. S'adresser à tél. FI. 8-3145. (5415)

A VENDRE: Foin sur le champ de bonne qualité. S'adresser à Raymond Guillotte, Iberville; tél. FI. 6-3262. (5422)

A VENDRE: Carrosse d'enfant, très propre, peut servir de pousse-pousse pour jumeaux. S'adresser à Lucien Lavoie, 91 Ste-Anne, Ville St-Remi. (5419)

A VENDRE: Chevaux de selle, en plus quatre poneys. S'adresser à M. A. Guertin, Verchères; tél. LU. 3-3991. (5408)

A VENDRE: Moulin à laver, marque General Electric, presque neuf, n'ayant servi que trois fois. Aubaine pour personne intéressée. S'adresser à 301, rue Jacques-Cartier, S.-Jean. (5454)

A VENDRE: Poney 4 ans, dompté atelage, voiture été hiver. Une jument de 12 ans. Une voiture à patates frites ambulante. S'adresser à Jean-Marie Provost, Sherrington cté Nap. Tél. 454-3827. (5199)

A VENDRE: Une boîte de camion renfermée ainsi qu'un abri. Structure chaussée sur le 825. Embrayage au complet, démarreur, générateur, réservoir à gaz, chaufferette. Toutes ces pièces sont pour un International 1952. S'adresser à tél. 454-2767, S.-Remi. (5460)

A VENDRE: Bois de chauffage; aussi piquets de cèdre. S'adresser à André Bettey, rang S.-Antoine, S.-Remi de Napierville; tél. 454-2981. (5442)

A VENDRE: Meubles usagés. S'adresser à 296 Village S.-Luc; tél. FI. 8-2313. (5193)

A VENDRE: Réfrigérateur de marque Frigidaire, 11 pieds cubes, parfaite condition. S'adresser à 300 rue S.-Laurent, S.-Jean; tél. FI. 8-2479. (5208)

A VENDRE: Deux réfrigérateurs à lait à vendre, un de dix bidons avec son bassin, il en contient 12; un de 14 bidons pour bassin en ciment. S'adresser à M. Antoine Boire, Napierville; tél. CH. 5-3454. (5209)

A VENDRE: Mobilier de salon, 3 pièces, en bonne condition, avec draperies. S'adresser à 133 McKenzie King, Saint-Jean. (5468)

A VENDRE: 100 arpents de foin sur le champ, belle qualité. S'adresser à M. Marcel Guay, S.-Blaise; tél. FI. 6-5089. (5483)

A VENDRE: Poêle à gaz avec 2 brûleurs à l'huile ou au bois, en très bonne condition, $30.00. S'adresser à M. Rosaire Guérin, Napierville; tél. CHamplain 5-3585. (5482)

A VENDRE: Moissonneuse batteuse automotrice "Massey-Harris" numéro 70 avec table de 10 pieds; pick-up et roues doubles. S'adresser à Robert Morency, S.-Philippe, cté Laprairie; tél. MI. 3-8367. (5481)

AUBAINE

A VENDRE: Réfrigérateur, $40.; Poêle, $20.; Set de cuisine, $10.; Moulin à laver, $15.; Set de salon, $15.; lit complet, $15.; Set de chambre, $40.; Fournaise à l'huile, $20.00; Commode, $5.00. S'adresser à 312 rue Champlain, tél. FI. 8-5490. (5471)

AUDIN AMEUBLEMENTS USAGES: Achetons, vendons, échangeons poêles, réfrigérateur, sets de cuisine, fournaises, sets de salon, sets de chambre à coucher, lits d'enfants, chaises hautes, carrosse, moulin à laver, etc. S'adresser à 312 rue Champlain, S.-Jean; tél. FI. 8-5490. (5470)

A VENDRE: Vache électrique "Nursette" n'ayant servie que pour un élevage. S'adresser à M. Marcel Tremblay, Rang de La Bataille, Laprairie; tél. MI. 3-8575. (5205)

A VENDRE: Deux escaliers en fer forgé, 17 marches. S'adresser par téléphone, FI. 6-4075. (5461)

A VENDRE: Tabac à pipe naturel cultivé par moi-même, prix raisonnable. S'adresser à M. Gustave Mollez, 5786 Bord du Canal, Chambly, P.Q. (5201)

A LOUER

Logis ●

A LOUER: A Iberville, coin du pont, maison appartement, logement de 5 pièces chauffées, eau chaude. Pour informations s'adresser à 265 rue Saint-Jacques, Saint-Jean; tél. FI. 6-3614. (4778)

A LOUER: Logis de 4½ pièces, chauffées, location centrale, 220 v., renseignements FI. 7-2420 ou FI. 8-3256. (5049)

A LOUER: Appartements Lasnier: Logis de 5 pièces, chauffés, eau chaude fournie et service de conciergerie, situé à 125 rue Champlain à Saint-Jean, $75 par mois. Tél. FI. 7-3194. (4628)

A LOUER: Logis de 5 pièces, chauffées, garage. S'adresser à 778 rue Champlain, Saint-Jean. Tél. FI. 8-3838. (4299)

A LOUER: Logis ou magasin. Chauffé, éclairé. Coin boulevard St-Joseph et Notre-Dame, Saint-Jean. S'adresser à FI. 6-9585. (4347)

A LOUER: Logis de 3 pièces à 127b, rue Mercier, Saint-Jean, réservoir eau chaude, 220 v. S'adresser à tél. FI. 6-9585. (4854)

A LOUER: Grande chambre dans le centre de la ville, eau chaude, téléphone. S'adresser à 207 rue Jacques-Cartier, Saint-Jean. (4659)

A LOUER: Appartement très propre sur coin de rue dans maison neuve. Entrée privée et balcon, 220 volts, douche, toilette, cuisine, réfrigérateur et poêle fournis. Très bien pour personne seule. S'adresser à 252 rue Trahan, Saint-Jean; tél. FI. 6-9445. (5423)

A LOUER: Appartement, boudoir meublé avec "hide-a-bed", matelas "Beauty Rest", entrée privée dans un site résidentiel, cuisine séparée avec réfrigérateur, poêle électrique pour 1 ou 2 personnes. S'adresser à 374 rue Frontenac, Saint-Jean. (5174)

A LOUER: Près du Steinberg, rue Richelieu, logis 3 pièces, chauffé, eau chaude, service concierge, antenne T.V. communautaire, libre immédiatement. S'adresser à 151, rue Richelieu, apt 2, Saint-Jean. (5144)

A LOUER: Logis neuf, 2 pièces. S'adresser à 50, rue Notre-Dame, Saint-Jean, après 5 heures p.m. (5312)

A LOUER: A 272, rue St-Germain, 3 grandes pièces, modernes, ménage fait à neuf. S'adresser par tél. FI. 6-5279. (5313)

A LOUER: Logis moderne, propre, 4 grandes pièces, appt 2 à 280 boulevard Chaussé; un autre de 3 grandes pièces dans un bas à 148 rue Dollier, Saint-Jean. S'adresser par tél. FI. 6-5989. (5402)

A LOUER: Entrepôt 40 x 30; aussi à vendre: machines à coudre et machines à laver neuves et usagées; aussi pièces de rechanges. S'adresser à Mme Gouin, 89 rue Collin, Saint-Jean; tél. FI. 7-4591. (5414)

A LOUER: Beau grand logis de 5 pièces, chauffé, très moderne, situé coin boulevard Gouin et S.-Pierre, près de l'église et de l'école. Tél. FI. 6-4382 dans le jour, FI. 8-4855 après 5 h. p.m. (5453)

A LOUER: Logis moderne chauffé, 5 pièces, eau chaude à l'année, laveuse et sécheuse automatiques, compartiment dans la cave, antenne de télévision centrale, près école anglaise, dans un haut, $75.00 par mois. Libre. S'adresser à 407, rue S.-Michel, appt 1; tél. FI. 8-3357 ou 6-4010. (5449)

A LOUER: Logis deux pièces, meublé, chauffé, éclairé, eau chaude, entrée privée, taxe d'eau et de locataire payée. S'adresser à 44a, rue Marchand; tél. FI. 8-5892, S.-Jean. (5444)

A LOUER: Logis de 4 pièces ½, entrée 220 volts, eau chaude, planchers de bois franc. S'adresser à René Beaudin, 48 S.-Remi, Ville S.-Remi; tél. 454-2328. (5440)

A LOUER: une suite de deux chambre simples meublées à louer. S'adresser à 39, rue S.-Paul, S.-Jean; tél. FI. 8-5513. (5438)

A LOUER: Logis de 4 pièces, 220 volts, aussi hangar, $27.00 par mois. Situé à 911 rue S.-Jacques, S.-Jean. S'adresser à 46 rue S.-Paul, S.-Jean; tél. FI. 8-5906. (5437)

A LOUER: Logis 4 pièces plus chambre de bain, 220 volts, planchers de bois franc très propres, à 226, rue Chaussé. S'adresser à 285 rue Jacques-Cartier; tél. FI. 6-3573. (5436)

A LOUER: Logis de 3 pièces dans un bas, eau chaude, 220 volts, grand parterre et jardin si désiré, garage, prix raisonnable. S'adresser à 89, 9e avenue, Iberville; tél. FI. 7-4949 ou FI. 6-6937. (5452)

(suite à la page 15)

POUR TOUTES TRANSACTIONS IMMOBILIERES...

LES IMMEUBLES LAURIER ENR.

ARSENE LEBLANC

COURTIER EN IMMEUBLES

Vente — Evaluation — Administration — Placement

330 Laurier Tél. FI. 8-5363 Saint-Jean

Membre de la Corporation des Courtiers en immeubles de la province de Québec.

Membre de la Corporation des Courtiers en Immeubles de la province de Québec.

Les Immeubles Richelieu Enr.

GUY NORMAND

COURTIER EN IMMEUBLES

Vente, évaluation, administration, placement

59, rue Cousins Fl. 7-4527 Saint-Jean

Annonces classées

(suite de la page 14)

A LOUER: Logement de 5 pièces avec 220 volts, très propre, situé à 284 Cousins, S.-Jean. S'adresser à 259 rue Laurier, S.-Jean; tél. FI. 6-5735. (5192)

A LOUER: Logis de 4 pièces dans un bas. S'adresser à Napierville, tél. CHamplain 5-3846. (5456)

A LOUER: Logis de 3 pièces situé à 149a rue Laurier, eau chaude, 220 volts. S'adresser à 147 rue Laurier, S.-Jean; tél. FI. 7-1745. (5200)

A LOUER: Logis, libre le 1er août, 6 pièces, peint à neuf. Réservoir à l'huile fourni, entrée 220 volts. S'adresser à S.-Remi, tél. 454-2112. (5477)

A LOUER: Logis très propre, 5 pièces, situé à 168 Latour, apt 2. S'adresser par tél. FI. 8-44342. (5474)

A LOUER: Deux appartements meublés, chauffés, éclairés, eau chaude fournie, dans un bas. S'adresser à 261 Jacques-Cartier, tél. FI. 6-6317. (5472)

A LOUER: Maison à Lacolle, route 9. S'adresser par tél. OL. 9-0776. (5462)

Chalets

A LOUER: Chalet moderne, 3 pièces, meublé, eau chaude courante, douche, quai pour yatch, préférence pour la saison. S'adresser par tél. FI. 8-2843. (4884)

A LOUER: Chalets modernes, 3 pièces, meublés, 1 mille au sud de Saint-Jean. Idéal pour natation, piscine pour enfants. A la saison ou à la semaine. S'adresser à Mme Alain L'Heureux, rue O'Cain, tél. 7-4533. (5368)

A VENDRE: Camp d'été à Cantic à 2 milles des frontières américaines. S'adresser à Mme Wilbrod Bédard, Lacolle; tél. CH. 6-3269. (5435)

A VENDRE: Chalet d'été à 139, bord de l'eau, trois milles d'Iberville. S'adresser à Aimé Provost, Napierville; tél. CH. 5-3335 ou CH. 5-3820. (5455)

A VENDRE: Un chalet 24 x 24 et roulotte, 24 pieds de long, en bonne condition, très bon marché, à S.-Blaise. S'adresser à Cordonnerie Centrale, 78, 1ère rue, Iberville ou tél. FI. 7-1281. (5478)

A LOUER: Chalet moderne 5 pièces, meublé à Sabrevois, près de la rivière Richelieu. Chalet isolé, eau courante. Libre le 27 juillet. S'adresser à Gérard L'Ecuyer, L'Acadie; tél. FI. 6-4093. (5475)

ON DEMANDE

★ Transaction immobilière
POUR toute transaction immobilière, consultez Fernand Guérin Enr., courtiers en immeubles, 455 Carré-Dieppe, Saint-Jean; tél. FI. 8-4362. (4086)

Pour réparations de matelas
à ressorts ou matelas faits sur commande, s'adresser à Conrad Robert, Mont St-Grégoire, tél. FI. 6-3415; rés. FI. 6-9208. (4948)

ON DEMANDE: Vendeurs demandés pour la vente à domicile. Nous payons 40% à 60% sans cota. Licence payée par moi-même. Ecrire ou téléphoner à Gérard Roy, gérant des ventes, 100, rue Grégoire, tél. FI. 8-5005, Saint-Jean. (5112)

ETUDIANTS DEMANDES
Etudiants qui voulez gagner vos études durant vos vacances: VENEZ me voir, j'ai pour vous de l'ouvrage au pourcentage. En plus, BOURSE d'étude. S'adresser à 100, rue Grégoire, Saint-Jean; tél. FI. 8-5005, Gérard Roy. (5113)

ATTENTION MESSIEURS LES EMPLOYEURS. Si vous avez un surplus de travail, je suis à votre disposition... J'aimerais travailler le soir, si possible à la maison, pour faire de la dactylographie (je possède dactylo) ou autre travail général de bureau. Si quelqu'un a besoin d'une jeune fille pour du travail à temps partiel, il n'a qu'à me téléphoner le soir entre 6 et 9 heures à FI. 6-6175. (5319)

GAGNEZ $100.00 à $300.00 par semaine en distribuant le sous-vêtement amaigrissant
SUDISETTE
Ecrire pour renseignements à: Sudisette, B.P. 324, Victoriaville, Qué. 5407)

NOUS VOULONS des hommes avec petit camion ou auto pour vendre eau de Javel et savon. Bons profits. S'adresser à Ideal Savon Javel, 5252 Delorimier, Montréal; demandez M. Lavoie. (5411)

SERVANTE A L'ANNEE, pas de cuisine, pas de lavage, pas d'enfant, ouvrage ordinaire de maison de 9 h. a.m. à 5 h. p.m. Soirées et dimanches libres. S'adresser en personne à 45, rue De Salaberry, S.-Jean. (Références exigées). (5445)

INSTITUTRICE DEMANDEE
LA COMMISSION SCOLAIRE DE L'ACADIE demande une institutrice pour enseigner la 1ère année du cours primaire. Faire application à M. le Secrétaire Réal Bernier. (5457)

MESDAMES! cherchez-vous? . . . Une aide-ménagère ou gardienne d'âge raisonnable, peut faire travail régulier d'un foyer. Adressez-vous à 9, boulevard Guay, S.-Remi de Nap. ou tél. 454-3079. (5441)

PROFESSEUR diplômé demandé pour enseigner 8e et 9e année générale, garçons, plus la direction d'une école centrale, 12 classes. Tout candidat devra fournir références et qualifications. S'adresser à La Commission scolaire S.-Michel, cté Napierville, Philibert Primeau, sec.-trés., tél. 454-3266. (5480)

POURQUOI ne pas avoir un commerce bien à vous? Les produits Avon sont en grande demande. Comme représentante Avon de cette compagnie, vous pouvez posséder un commerce des plus profitables. Ecrivez à la Gérante Avon, C.P. 112, Outremont 8, Qué. (5464)

DIVERS

NETTOYAGES intérieurs, "Richelieu Enr.". Lavages de murs, plafonds et planchers. S'adresser par tél. FI. 7-2513. (4135)

J.-L. HOULE, pédicure (frère de J.-D. Houle, décédé), sera à l'hôtel Saint-Jean les 14 et 15 août, 11 et 12 septembre, 9 et 10 octobre, 6 et 7 novembre, 4 et 5 déc., pour cors, durillons, ongles épais et incarnés. Pour rendez-vous à l'hôtel St-Jean: tél. FI. 6-6886. (4412)

MADAME: Pour réparations de machines à coudre, laveuses ou pièces à rechange, adressez-vous en toute confiance à L. Nadeau, 96½ rue Grégoire, Saint-Jean; tél. FI. 8-4224; ouvrage garanti; installation de moteurs et vente d'accessoires. (4482)

TAPIS: 10,000 verges de tapis neufs ou imparfaits, usagés ou seconds, en coupons ou à la livre, couleurs assorties, de quoi couvrir toutes grandeurs de planchers à partir de $1.00 la verge carrée. Posage si désiré. Ligne de prélarts au complet, tuiles à partir de 05¢ l'unité. S'adresser à J.-C. Lanctôt, marchand général, St-Isidore cté Laprairie; tél. 454-9882. (4602)

Pour vos réparations de — Machines à coudre —
ATTENTION! Pour vos réparations de machines à coudre de toutes marques, adressez-vous au représentant de la "New-William" à Saint-Jean, 177 rue Larocque, M. Yvon Benoit, tél. FI. 7-1118. (4767)

REAL BEAUDIN
Bardeaux d'asphalte de tous genres, Ribbonstove et Rolebrick de toutes les couleurs, slate surface 90 lb., papier isolant, etc... et autres matériaux de construction. S'adresser à 226 rue St-Alexandre, Napierville, P.Q. (4803)

CONFECTION sur MESURES POUR DAMES ET ENFANTS
Ajustement sur mannequin. S'adresser à Mlle Marthe Boudreau, 1, rue S.-Pierre, Lacolle; tél. CH. 6-3262. (5451)

JEUNES HOMMES
de 17 à 22 ans
pour une petite livraison de factures de vente dans Saint-Jean et les alentours. Doit posséder automobile en bonne condition et avoir une apparence soignée. Pour emploi immédiat, tél. M. Rondeau, FI. 6-4242. (5467)

ATTENTION!
Nouveaux bureaux situés sur la rue Richelieu, à Saint-Jean, P.Q.
recherche 5 jeunes filles ou dames pour faire un travail intéressant au téléphone. Travaillez 4 heures par jour, le matin, l'après-midi ou le soir. Aucune expérience requise. Pour emploi immédiate, tél. M. Roy, FI. 6-4112. (5466)

FILLES OU FEMMES
âges non limités
pour communiquer avec nos clients par téléphone. Travaillez à temps plein ou partiel. Seule exigence requise, voix plaisante au téléphone. Pour emploi immédiat, tél. M. Rondeau, FI. 6-4242. (5465)

MADAME! plus vous pincez ces poils superflus, plus ils poussent; pourquoi ne pas vous rendre en toute confiance au Studio CHARMIS, 242 rue S.-Jacques, S.-Jean? Vous pourrez constater la nouvelle méthode GARANTIE. (5463)

PERDU: Porte-monnaie en cuir repoussé avec initiales M.R.B. sur la rue Laurier. Récompense promise. S'adresser à 480 rue Laurier, S.-Jean. (Madame Paul-Emile Boulais). (5206)

SOUMISSIONS

SOUMISSIONS pour transport d'élèves de S.-Michel, cté Napierville à Laprairie (Ecole S.-François-Xavier) pour l'année scolaire 1963-64. La Commission scolaire de S.-Michel se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions. Les soumissionnaires devront donner des détails concernant leur soumission. Envoyer toute soumission avant le 27 juillet 1963, au bureau du secrétaire-trésorier, Philibert Primeau, S.-Michel, cté de Napierville, tél. 454-3266. Les soumissions seront ouvertes à une assemblée spéciale qui aura lieu lundi le 29 juillet 1963 à 8 h. p.m.
Philibert Primeau, sec.-trés.
S.-Michel, cté Napierville.

SOUMISSIONS
Soumissions demandées pour ouverture des chemins d'hiver, pour la Municipalité de S.-Edouard, cté Napierville (longueur 15.776) ainsi que le terrain de stationnement en face de l'Eglise.
Les soumissions devront être rendues avant 10 heures le soir de l'assemblée du Conseil qui sera tenue à la salle de l'école du Village le 5 août 1963.
Le Conseil ne s'engage à n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions qui lui seront fournies.
Denis Brosseau,
secrétaire.

A votre service pour
IMPRESSIONS
de toutes papeteries - professionnelles -
Les Editions du Richelieu
Limitée
170 St-Jacques Tél. FI. 7-7529

TERRAINS A VENDRE
$20.00 comptant, balance $10.00 par mois
Les lots sont situés à Saint-Jean, sur la rue Saint-Jacques, près de l'église et de l'école. Service d'autobus toutes les demi-heures.
— S'ADRESSER A —
JEAN-PAUL ROY, 192, Grand-Bernier, Saint-Jean, Tél. FI. 6-9839
FRANÇOIS MAILLOUX, 690 Champlain, Saint-Jean, Tél. FI. 8-2418

LA MUNICIPALITE SCOLAIRE DE LA VILLE D'IBERVILLE, P.Q.

SOUMISSIONS PUBLIQUES

Travaux de peinture
Ecole Supérieure S.-Georges, 44, 4e Rue, Iberville

Des soumissions cachetées et marquées comme ci-dessus seront reçues, jusqu'au 23 juillet prochain à 4 h. de l'après-midi, par le Secrétaire-trésorier de la Municipalité scolaire de la ville d'Iberville, à son bureau (60, 5e Avenue, en la ville d'Iberville), pour des travaux de peinture à tre exécutés à l'intérieur de l'Ecole supérieure S.-Georges, selon un devis dûment préparé à cette fin en date du 8 juillet 1963 et dont copies sont disponibles et pourront être obtenues au bureau de la dite Municipalité scolaire (60, 5e Avenue, Iberville) entre 9 h. du matin et 4 h. de l'après-midi.

MM. les commissaires ne s'engagent pas à accepter, ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Donnée à Iberville, P.Q., ce 10e jour du mois de juillet, mil neuf cent soixante-trois.

La Municipalité Scolaire de la Ville d'Iberville,
par *Germain Courtemanche,* sec.-trés. adjoint.

LA MUNICIPALITE SCOLAIRE DE LA VILLE D'IBERVILLE, P.Q.

DEMANDE DE SOUMISSIONS

Travaux de posage de tuiles acoustiques:
Ecole Supérieure S.-Georges, 44, 4e Rue, Iberville

(Cette demande s'adresse aux entrepreneurs résidant dans le comté d'Iberville seulement)

Des soumissions cachetées et marquées comme ci-dessus seront reçues, jusqu'au 23 juillet prochain, à 4 h. de l'après-midi, par le Secrétaire-trésorier de la Municipalité scolaire de la ville d'Iberville, à son bureau (60, 5e Avenue, en la ville d'Iberville), pour des travaux de posage de tuiles acoustiques à être exécutés à l'Ecole supérieure S.-Georges, suivant les devis dûment préparés à cette fin et qui pourront être obtenus au bureau de M. Jacques Tougas, architecte de cette Municipalité scolaire, 215, rue Jacques-Cartier à S.-Jean, P.Q.

MM. les commissaires ne s'engagent pas à accepter, ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Donné à Iberville, P.Q., ce 10e jour du mois de juillet, mil neuf cent soixante-trois.

La Municipalité Scolaire de la Ville d'Iberville,
par *Germain Courtemanche,* sec.-trés.-adjoint.

Protection des eaux publiques contre l'empoissonnement d'espèces indésirables

Les propriétaires de stations piscicoles et d'étangs d'élevage devront se munir d'un permis du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, en vertu d'un arrêté ministériel récent que vient de faire adopter le ministre, l'hon. Lionel Bertrand, afin d'éviter la contamination des eaux publiques par des espèces de poissons indésirables et nuisibles.

Le ministre a tenu à souligner que le nombre des piscicultures privées ainsi que des étangs de ferme augmente rapidement dans la province et que le temps était venu de promulguer une législation qui corresponde aux réalités du jour.

Ainsi, pour faire l'élevage de poissons de toutes espèces soit dans les piscicultures privées reconnues comme telles, soit dans les étangs d'élevage, on devra se procurer un permis valable pour un an, non transférable et valide seulement pour l'élevage des espèces mentionnées. Le ministre pourra exiger une inspection des lieux ou une étude des plans avant d'accorder le permis, lequel ne sera renouvelable qu'après la présentation d'un rapport portant sur les activités de l'année précédente. Le détenteur d'un tel permis sera tenu de faire exécuter tout traitement de contrôle de maladies parasitaires ou autres exigé par le ministre et d'en assumer les frais; de plus, il devra se procurer un permis spécial à chaque vente et transport de poissons, lequel permis devra accompagner le poisson transporté et donner les détails de l'expédition.

Le ministre rappelle également aux locataires et aux propriétaires de clubs privés qu'il est interdit à toute personne, en vertu de la loi de la pêche, d'empoissonner un lac ou un cours d'eau ou de transporter du poisson vivant d'un lac à l'autre sans l'autorisation du ministère.

L'arrêté ministériel se rapportant aux établissements d'élevage de poissons prévoit que toute négligence de la part des propriétaires à se conformer aux règlements précités conduira à l'annulation de tout permis d'exploitation de station piscicole ou d'étang d'élevage de poissons.

A VENDRE
Terre pour remplissage, prix sur demande, soit au voyage ou au contrat.
S'adresser à
Jean-Paul Trahan Ltée
Tél. FI. 6-4497

● A VENDRE
Propriété de 12 pièces dans le rang Richelieu près du Golf
6 chambre à coucher; 1 grand living-room; grande salle à manger; 1 cuisine; 1 solarium chauffé; 2 chambres de bain; 2 foyers en bonne condition; système de chauffage eau chaude à l'huile; terrain 200 x 100. Possession immédiate. Prix très intéressant pour argent comptant.
S'adresser à Armand Baraby
229 Champlain, Saint-Jean
Tél. FI. 7-1212

Le directeur du Service Social diocésain et l'enquête sur l'assistance publique

Le directeur général du Service Social du diocèse de Saint-Jean commente favorablement le rapport que publiait la semaine dernière le comité d'enquête sur l'assistance publique. On lira ci-dessous les brefs commentaires dont nous a fait part M. Richard Sarrasin.

Mardi le 10 juillet dernier, le comité d'enquête sur l'assistance publique créé le 6 décembre 1961 par le Cabinet Provincial, présentait son rapport au gouvernement de notre Province.

Il est encore évidemment assez tôt, ne possédant pas en mains le texte intégral de ce rapport, pour juger définitivement de sa valeur.

Il ressort cependant de ce qui nous a été permis de déceler à travers les notes de la presse à ce sujet, quelques points susceptibles de retenir plus particulièrement l'intérêt d'une agence privée de service social telle que la nôtre.

1. Mérite de l'agence privée :

Les trois commissaires et 'es adjoints à ces commissaires qui ont abattu une besogne vraiment colossale, ont exprimé leur haute considération à l'égard du travail passé des agences privées de Service Social. Le journal "Le Devoir" écrit: "Le rapport reconnaît que la majorité des agences sociales se sont efficacement acquittées de la tâche qui leur fut confiée". C'est là un témoignage heureux à entendre de la part de personnes compétentes qui ont, au cours de leurs enquêtes, parcouru la Province. Les agences privées ont été appelées à subir seules l'assault de l'assistance-chômage et nous sommes reconnaissants envers le comité provincial d'avoir exprimé son témoignage d'appréciation sur le travail des services sociaux privés.

2. Prolongation du mandat de distribution d'assistance :

Le Comité mentionne aussi que les agences privées "possèdent en quelque sorte une expérience plus vaste et plus riche que celle du gouvernement dans l'administration et la distribution des fonds publics d'assistance. Pour ces raisons, continue le reportage du "Devoir", "le Comité recommande que des agences sociales désignées par le lieutenant-gouverneur en conseil devraient pouvoir continuer à administrer des fonds publics d'assistance à domicile; mais cela à des conditions bien précises". Parmi ces conditions que nous jugeons, soit dit en passant, très raisonnables, notons: l'incorporation de l'organisme suivant la troisième partie de la loi des Compagnies, la structure d'une section purement économique, la preuve que le travail d'assistance financière ne nuise en rien au travail de réadaptation sociale de l'agence.

Nous croyons que messieurs les commissaires font preuve de sagesse en recommandant cette politique d'action aux autorités gouvernementales. Nous avons à notre propre service organisé depuis trois ans une section économique distincte des autres. Le travail de cette division n'entrave donc en rien les autres secteurs d'activité de l'agence qui peuvent se développer selon leurs propres possibilités.

3. Primauté de la prévention et de la réhabilitation:

Les membres du Comité opinent que l'Etat doit se préoccuper souverainement de la prévention et de la réhabilitation. L'Etat, disent-ils, ne réussira d'économies véritables en matière d'assistance sociale que s'il entreprend de conjuguer le rôle qu'il possède déjà dans l'assistance financière avec des préoccupations prioritaires dans le domaine de la réhabilitation. L'Etat, selon les commissaires, devra donc aider financièrement les oeuvres de bienfaisance qui se consacrent à la réadaptation et à la prévention.

Nous croyons avoir à ce sujet déjà maintes fois exprimé notre opinion. Le rôle indispensable qu'a pris l'Etat dans le domaine de l'assistance ne se limite pas qu'à financer l'administration d'organismes voués à aider les nécessiteux. Il doit envisager également de verser des subventions aux organismes qui oeuvrent à la protection et à la réhabilitation des familles et des individus qui ne sont pas nécessairement bénéficiaires d'une loi d'assistance mais qui pourraient le devenir à brève échange sans la protection de ces organismes.

Bien d'autres points pourraient être notés, par exemple, celui de la méthode des budgets basés sur les besoins de la famille plutôt que sur les taux fixes actuels, mais nous n'avons ni les textes nécessaires, ni l'espace voulu pour ajouter quelques commentaires. Disons en terminant qu'avec les informations connues à date, il nous apparaît que le rapport du Comité d'étude est sage et amorce une nouvelle législation très prometteuses pour notre population. Et avec M. Guy Cormier du journal "La Presse" signalons que "les travailleurs sociaux sont aussi nécessaires en ces matières que les agronomes au ministère de l'Agriculture".

Résultats...

(suite de la page 1)

d'aller élire deux des conseillers municipaux dont le siège devrait être remis en jeu.

Ainsi M. Jean Cadieux, vice-président et gérant de la firme L.-O. Laporte Ltée d'Iberville a été élu par une majorité de 41 voix sur son adversaire M. Roger Allard, conseiller sortant. Quant à l'autre siège, celui qu'occupait précédemment M. John O'Neil, M. Rémi Bédard, chapelier, l'a remporté sur M. Louis Durand, voyageur de commerce et ancien candidat à la mairie.

M. Lionel Ferland reste maire de Venise; en plus de ces nouveaux conseillers, le maire sera assisté de quatre autres conseillers dont le siège n'était pas en jeu: MM. Roger Leclerc, Roch Corriveau, Antonio Bernier et Roland Tétrault.

Mme L. Dansereau...

(suite de la page 1)

bits. Celui de Ste-Julie serait arrivé ex-aequo si son entrée récente dans l'UCFR ne l'avait empêché de compléter tout le programme demandé. Cette exposition fut jugée par Mlle Groleau.

Mme H. Bélanger, vice-présidente générale de l'UCFR, Mme Landry et M. l'abbé Chicoine, respectivement présidente et aumônier diocésains des CED honoraient le Congrès de leur présence.

Les conclusions de la journée ont été données par M. l'abbé G. Deland, aumônier diocésain de l'UCFR qui félicita la Fédération de ses réalisations et l'encouragea à continuer son travail social. Il invita ensuite l'auditoire à assister à la messe qu'il célébra à l'intention des membres et du milieu rural.

Soirée récréative

La soirée du Congrès fut consacrée à un programme d'amateurs dont les artistes avaient été recrutés dans les paroisses de S.-Bernard, S.-Michel, Ste-Julie et Verchères. La variété des numéros et le talent que chacun y mit en ont faite une veillée réussie et des plus agréables. Des prix tirés au hasard ont été remis à Raymond Richard, de Ste-Julie, à la chorale de S.-Bernard et à la troupe théâtrale de S.-Michel.

Au début de la soirée, Mme Hervé Bélanger transmit le mot d'ordre de la Confédération: "Un amour à la dimension du monde". Le R.P. E. Volant invita, dans le mot de la fin, chacun des auditeurs à favoriser la paix chez soi, dans sa paroisse si on veut qu'elle existe dans le monde.

ATTENTION!

GRANDE VENTE

sur toutes nos marchandises d'été

Commençant jeudi, le 18 juillet 1963

POUR FAIRE PLACE A NOS MARCHANDISES D'AUTOMNE, NOUS VOUS OFFRONS DES AUBAINES SUR TOUS NOS ARTICLES D'ETE TELS:

- GILETS DE COTON
- BLOUSES DE COTON ET NYLON
- COSTUMES DE BAIN
- JUPES DE COTON
- ET AUTRES GRANDS SPECIAUX

Réduction sur nombreux autres articles

Mme Adrien Martin

220, rue Richelieu — Tél. Fl. 7-4183 — Saint-Jean, P.Q.

CHAQUE VENTE EST FINALE, PAS D'ECHANGE

Fl. 6-4476
Honoré Meunier
Courtier d'assurance agréé
112, rue Richelieu Saint-Jean, Qué.
Edifice Lasnier & Galipeau

LE RICHELIEU

LA BOUTIQUE AUX CADEAUX
201, rue Saint-Jacques
Tél. Fl. 7-3676 Saint-Jean

JEUDI, LE 18 JUILLET 1963 *Deuxième section*

La commission de Longueuil n'a pas dit son dernier mot au sujet de l'annexion de Montréal-Sud

LONGUEUIL (PRB) — La Commission scolaire catholique de Longueuil ne se tient pas pour battue même si le gouvernement a répondu cavalièrement, en citant le code au sujet de l'annexion de la commission de Montréal-sud. En effet, si le ministère a payé la dette courante de Montréal-sud, il n'a rien fait quant à l'actif et le passif de la dite commission. Il dit que l'affaire a été réglée en toute justice et équité de part et d'autre, laissant ainsi entendre que l'affaire était close.

Le code scolaire dit en effet:

"A compter du premier juillet qui suit la date de l'arrêté-en-conseil décrétant une annexion ou une fusion, l'actif et le passif de chacune des commissions scolaires qui cessent d'exister deviennent l'actif et le passif:

a) de la ou des commissions scolaires annexantes, dans le cas d'une ou de plusieurs municipalités scolaires à une ou plusieurs autres;

b) de la ou des nouvelles commissions scolaires, dans le cas de la fusion de municipalités scolaires.

Longueuil n'a jamais demandé cette annexion, mais s'est trouvé devant un fait accompli, quand un ordre en conseil a décrété l'annexion.

Sans compter les nombreuses difficultés que ce geste a causé à la commission elle-même, il reste qu'elle a entraîné l'augmentation pour une large part de la taxe scolaire de $0.25 l'an dernier, taxe qui augmentera sûrement encore cette année.

Aussi la commission prépare-t-elle un mémoire à cet effet et préparera deux budgets: celui de Longueuil et celui de Montréal-sud.

7 classes maternelles

Le directeur de l'enseignement M. Rheault a signalé à la commission qu'il aura 7 classes maternelles à l'automne et qu'il faudrait $10,000 pour les équiper convenablement. La commission prévoit en avoir 10 prochainement. La commission a déjà acheté l'ameublement et consentira une dépense de $6,000 pour l'équipement convenable des classes. 280 enfants y seront inscrits, sur une possibilité de 340 d'ici un an.

Le nouveau directeur du service d'entretien et des immeubles de la Commission, M. Philippe Morel, a fait rapport de ses premières constations qui nécessiteront des réparations de la peinture dans quelques écoles.

Il a insisté sur le fait que les loisirs présentent des abus qu'il faudrait corriger. Il cite par exemple le cas du grand nombre de gens qui ont des clefs pour pénétrer dans les salles d'école; des enfants qui jouent dans les salles, brisent tout, quand ils devraient être dehors, particulièrement l'été.

La commission recevra mercredi M. G. Ste-Marie, directeur des loisirs, pour étudier et corriger cette situation.

Résultats scolaires

Tout en se déclarant satisfait du résultat général de l'année, le directeur des études, M. Rheault a signalé des faits intéressants.

Ainsi, dans le but de recupérer les $260 que coûtent à la commission, chaque enfant dans les écoles il a organisé des cours pour aider les jeunes qui ont raté leur examen de fin d'année sit en français ou en mathématiques, tout en conservant la moyenne nécessaire sur l'ensemble.

Il demandait $10 par enfants, aux parents et souhaitait une classe de 12 à 15 étudiants pour le français, à raison de 4 heures de cours par jour.

Quatre écoliers se présentèrent et les autres parents trouvèrent des excuses pour ne pas accepter l'offre de la commission. L'une des réponses la plls typique fut celle d'une mère de famille qui orgumenta que le père ne sacrifierait pas ses trois semaines de vacances pour cela.

1172 élèves ont subi l'examen final en 7e, 9e 10e 11e et 12e années 930 ont passé l'examen avec succès, 179 ont échoué et 63 ont droit de reprise.

Ces chiffres sont ainsi divisés: 7e année, 473 admis à l'examen, 421 ont réussi, la moyenne a été de 72.2 pour cent, 52 ont échoué.

9e année: 299 admis à l'examen 221 ont réussi, la moyenne a été de 67.7 pour cent et 78 ont échoué.

En 10e année: 221 admis à l'examen, 186 ont réussi, la moyenne a été de 68.9 pour cent et 35 ont échoué.

En 11e année: 146 ont passé l'examen 92 ont réussi, la moyenne a été de 69.9 pour cent et 9 ont bloqué, 45 ont droit de reprise sur une matière ou une autre.

En 12e année: 33 ont passé l'examen, 10 ont réussi, la moyenne

(suite à la page 33)

Le raccordement de la route 7 complété

Le Ministère de la Voirie a ouvert à la circulation la nouvelle route 7 reliant le pont neuf entre Saint-Jean et Iberville d'une part et la route 7 reliant Iberville à Sabrevois d'autre part. L'ouverture officielle s'est faite mardi le 9 juillet a 6 h p.m. Jusqu'ici le prolongement de la route du pont neuf se terminait à la route 40A reliant Iberville à S.-Grégoire et, à cette intersection, c'était la route 40A qui avait droit de priorité sur la route 7 venant du pont neuf.

Maintenant que la voie venant du pont est ouverte au-delà de la 40A pour aller déboucher sur la route 7 (Iberville-Sabrevois), le Ministère de la Voirie désire aviser la population que c'est maintenant la nouvelle route No 7 qui a droit de priorité sur la route 40A Le trafic se déplaçant entre Iberville et Saint-Grégoire notera donc qu'il doit effectuer un arrêt complet à l'intersection de la nouvelle route No 7.

L'avis n'est pas futile, car moins de 8 heures après l'ouverture de la route, deux voitures entraient en collision à cette intersection. Pourtant, on y a installé des feux d'arrêt, dont l'un à 500 pieds.

Pour ce qui est du point de réunion de la nouvelle route avec la route Iberville-Sabrevois, on notera aussi une nouvelle signalisation appropriée. Ici, le trafic se déplaçant sur le nouvel embranchement de la route a priorité sur celui de l'ancienne route. Le ministère invite le public à porter une attention toute spéciale aux différents signaux, surtout durant les mois de l'été qui vient.

"Weiner Roast" pour tous

A l'occasion des festivités d'été, les loisirs St-Gérard organisent un "Weiner Roast" pour le 17 août au soir, dans la cour du parc-école. Il y aura pour tous les goûts. On dansera au son d'un orchestre réputé. Les chiens-chauds (Hot dogs) seront préparés sous l'habile direction du réputé chef-cuisinier "Ben" (Champagne). Il a déjà préparé son charbon de bois et ses foyers.

Les billets seront en vente d'ici quelques jours.

Venez commencer ou terminer vos vacances en dansant et mangeant au parc-école St-Gérard, le 17 août, à l'occasion du "Weiner Roast".

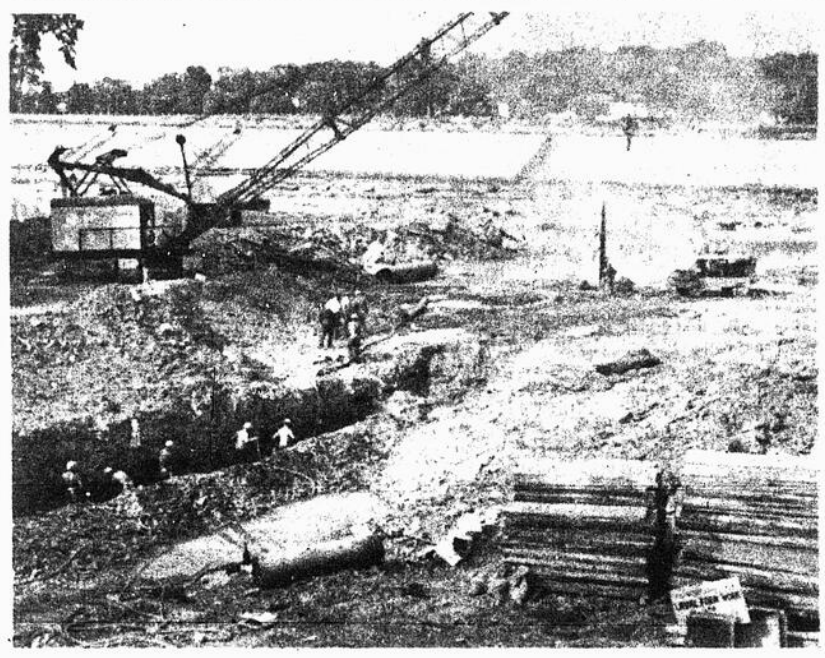

● LES HOMMES travaillent jour et nuit à la construction du nouveau barrage de Chambly: On voit ici la partie de la rivière que l'on a asséchée. A l'arrière-plan, on discerne le vieux barrage.

A un rythme accéléré

Les travaux se poursuivent au barrage de Chambly

Les travaux entrepris à Chambly pour la construction d'un nouveau barrage au coût de $800,000 se poursuivent toujours à un rythme accéléré, quoique l'horaire accuse déjà un certain retard. On prévoit de terminer la première partie du projet pour le 1er septembre tandis que l'ensemble des opérations devrait être complété avant Noël.

Le nouveau barrage, dont l'utilité première sera de conserver dans la rivière un niveau d'eau nécessaire pour alimenter les agglomérations urbaines qui s'y approvisionnent, aura la forme d'une demi-lune et, à la différence du précédent, traversera la rivière structure de l'ancien barrage me- d'un côté à l'autre. On sait que la naçait de se scinder depuis quelque temps.

Actuellement, on en est encore au début de la première phase qui consiste à élever la moitié du mur de béton qui va de Chambly jusqu'au milieu de la rivière. Pour cette première moitié, on emploiera 13 blocs monolithes de béton de 48 pieds de l'ong. On a enlevé un rempart pour détourner les eaux vers l'autre moitié de la rivière où elles s'écoulent comme elles peuvent à travers les embrasures de la vieille usine turbo-électrique. On effectuera par la suite le même travail pour l'autre moitié du barrage.

On procède simultanément à l'érection d'un mur de soutènement le long de la rue qui longe la rivière afin de prévenir les éboulis. Le mur s'élèvera jusqu'à la hauteur de la chaussée. Quant à la vieille centrale turbo-électrique, il semble qu'elle continuera à servir d'entrepôt pour un bout de temps encore, car on ne la démolira pas tout de suite.

Une fois terminé, le mur de béton dont la construction a été confié par l'Hydro-Québec à la Walfh Quebec Construction, s'étendra sur une longueur de 1100 pieds pour s'élever à une hauteur de 23 pieds. Les hommes y travaillent jour et nuit.

Petit fait amusant à noter, le préposé aux relations extérieures de l'Hydro-Québec refuse encore de reconnaître le caractère officiel du projet: "Les journaux annoncent beaucoup de choses, a-t-il déclaré par téléphone et il ne faut pas toujours s'y fier" Or les travaux sont en marche depuis environ un mois.

F.-R. LEFEBVRE, prés.

La Cie F.-R. Lefebvre Limitée

BUREAU D'ASSURANCES GENERALES

Nous sommes aussi REPRÉSENTANTS de

La Soc. d'Assurances des Caisses Populaires

BUREAU: 62, rue St-Jacques, Saint-Jean. Tél. Fl. 7-7585

à sa résidence: Fl. 6-6491
Tél. M. F.-R. Lefebvre, rep.

à sa résidence: Fl. 8-3675
Tél. M. Jean Payette, rep.

JEAN PAYETTE, sec.

Canal 2

Vendredi, 19 juillet--------

2h.

"LE JOUR OU LA TERRE S'ARRETA"

Américain. 1951. Film de science-fiction de R. Wise avec Michael Rennie et Patricia Neal. – Un martien vient sur la terre pour avertir les humains de mettre fin à leurs querelles. – Habilement construit. Intérêt soutenu. – Thème pacifiste. ADULTES ET ADOLESCENTS.

3h.30:

"SAHARA"

Américain. 1942. Drame de guerre de Z. Korda avec Humphrey Bogart et Bruce Bennett. – Pendant la retraite de Lybie, l'équipage d'un tank résiste aux attaques nazies. – Tension réussie mais superficielle.. Personnages peu fouillés. – ADULTES ET ADOLESCENTS.

8h.30:

"CA VA ETRE TA FETE"

Français. 1960. Film policier de P. Montazel avec Eddie Constantine et Barbara Laage. – A Lisbonne, un agent secret part à la recherche d'un inconnu. – Scénario pauvre, prétexte à l'habituel numéro de Constantine. Quelques originalités de montage. ADULTES ET ADOLESCENTS.

10h.30:

"LE PETIT CHOCOLATIER"

Allemand. 1941. Drame de H. Marishka avec H. Bleibtreu et Hans Moser. – Un fabriquant de chocolat se trompe de valise et emporte celle d'une chanteuse de cabaret. – Comique sans finesse. – ADULTES.

Samedi, 20 juillet--------

8h.30:

"LA VEUVE JOYEUSE DE L'OUEST"

Américain. 1948. Comédie de C.T. Barton avec Bud Abbott et Lou Costello. – Deux compères sont obligés de subvenir aux besoins d'une veuve et de sa nombreuse progéniture. – Farce amusante. Rien de bien neuf. Interprètes égaux à eux-mêmes. – TOUS.

11h.

"A DOUBLE TOUR"

Français. 1959. Drame psychologique de C. Chabrol avec Madeleine Robinson et Jean-Paul Belmondo. – Les querelles sordides des membres d'une famille bourgeoise. – Ensemble original et recherche. Souplesse de la caméra. Très bonne interpretation de Madeleine Robinson. – Personnages amoraux. Milieu taré. A DECONSEILLER (R.G.F.).

Lundi, 22 juillet--------

2h.

"SON ENFANT"

Italien. 1950. Mélodrame de F.M. Poggioli avec Carlo. Ninchi et Dina Sassoli. – Une fillette, recueillie par un médecin s'attache à son protecteur qu'elle ne veut plus quitter. – Larmoyant. – THEME POUR ADULTES.

3h.30:

"SEPT ANS DE MALHEUR"

Italien. 1947. Comédie satirique de C. Borghesio avec Macario. – Pendant sept ans, un homme est balloté à travers tous les conflits où l'Italie se se trouve engagée. – Excellente satire de la guerre. Réalisation moyenne. – ADULTES ET ADOLESCENTS.

10h.30:

"CHANTAGE"

Français. 1955. Drame social de G. Lefranc avec Raymond Pellegrin et Magali Noël. – Un membre d'une redoutable organisation criminelle s'éprend d'une jeune fille et se fait tuer en voulant la protéger. – Un bon départ, mais faible par la suite. Bonne interprétation. – Peinture réaliste d'un métier ignoble. ADULTES, DES RESERVES.

Mardi, 23 juillet--------

2h.

"LE MYSTERE DE LA PENICHE"

Américain. 1939. Comédie policière de H. Roach avec Joan Bennett et Adolphe Menjou. – Un jeune reporter et une ex-entraineuse sont mêlés à une affaire criminelle. – Enlevé mais inégal. Technique souvent habile. Bons interprètes. – Milieu peu reluisant. ADULTES.

3h.30:

"CAPITAINE BLOOD"

Américain. 1954. Film d'aventures de M. Curtiz avec Errol Flynn et Olivia de Havilland. – Vendu comme esclave, un médecin devient pirate et engage la lutte contre un tyran. – Scénario contre un tyran. – Scénario conventionnel. Mise en scène spectaculaire et assez habile. – Héros courageux. TOUS.

10h.30:

"L'AIGLE DES MERS"

Américain. 1940. Film d'aventures de M. Curtiz avec Errol Flynn et Brenda Marshall. – Le vaillant capitaine d'un vaisseau corsaire britannique apporte son aide à la reine Elizabeth menacée par l'Armanda espagnole. – Production à grande mise en Scene. Beaucoup d'action. – TOUS.

2h.

"MORT PARMI LES VIVANTS"

Tchéchoslovaque. 1948. Drame psychologique de O. Novotni avec H. Hoger et Z. Prochazkova. – Un employé de chemins de fer est déconsidéré par ses employeurs. – Etude psychologique d'un certain intérêt. quoique superficielle. Réalisation moyenne. – ADULTES ET ADOLESCENTS.

3h.30:

"LA VIE CHANTEE"

Français. 1951. Sketches chantés de Noël-Noël. – Noël-Noël interprètr et illustre quinze chansons de son répertoire. – Ensemble aimable. Noël-Noël manie la satire avec virtuosité et gentillesse. – Sujet pour ADULTES.

10h.30:

"LE LION DE BABYLONE".

Espagnol. 1959. Film d'aventures de R. Torrado et J. Kai avec Georg Thomala et Helmut Schneider. – Les aventures d'un cheik fanfaron et de son ami, partis à la recherche d'un groupe de contrebandiers. – Scénario simpliste. Belle photographie. Interprétation moyenne. – TOUS.

Jeudi, 25 juillet--------

2h.

"LE LYON DE BABYLONE"

Voir ci-dessus

3h.30:

"PARSIFAL"

Espagnol. 1952. Drame légendaire de C. Odma avec Ludmilla Tcherina et Gustavo Rojo. – Un jeune homme veut se joindre aux chevaliers du Grall. – Film poétique, imprégné de réalisme et de merveilleux. – Valeur spirituelle. ADULTES.

10h.30:

"CORPS SANS AMES"

Italien. 1953. Drame psychologique de M. Antonioni avec Lucia Bose et Gino Cervi. – Une actrice très belle mais sans talent aspire en vain à jouer de grands rôles. – Style dépouillé et vigoureux. Remarquable photographie. Lucie Bose excellente. – Ambiance pessimiste. Liaison. Scène sensuelle. ADULTES, DES RESERVES.

Canal 10

Vendredi, 19 juillet--------

1h.45:

"FILOUS ET CIE"

Français. 1957. Comédie de T. Sayton avec Sophie Desmarets et Marie Daems. – La directrice d'une agence immobilière et un de ses anciens associés tentent d'extorquer une forte somme d'argent à un usurier. – Divertissement agréable.. Invraisemblances et facilités. Très bons interprètes. – Personnages malhonnêtes. ADULTES.

7h.15:

"VOTRE DEVOUE BLAKE"

Français. 1954. Film policier de J. Laviron avec Eddie Constantine et Danielle Godet. – Un pilote américain se mêle de défendre une starlette inculpée de meurtre. – Scénario confus centré sur Constantine. Réalisation correcte. Humour. – Nombreux meurtres et brutalités. Atmosphère assez malsaine. ADULTES, DES RESERVES.

11h.10:

"TROIS DE SAINT-CYR"

Français. 1939. Drame de J. Paulin avec Jean Chevrier et Roland Toutain. La vie de trois amis, durant leurs etudes, puis lors de leur service militaire dans le désert. – Histoire intéressante. Mise en scène assez bonne, Héroïsme. ADULTES ET ADOLESCENTS.

Samedi, 20 juillet--------

2h.

"UNE GOSSE "SENSASS"

Français. 1956. Comedie de R. Bibal avec Geneviève Kervine et Jean Bretonnière. – Les aventures d'une jeune fille que son fiancé a confiée à l'un de ses amis durant un voyage. – Sans prétention mais amusant. Entrain et bonne humeur. – Thèmes et situations assez délicates. ADULTES, DES RESERVES.

8h.

"AVENTURES AU HAREM"

Américain. 1944. Comédie de C. Riesner avec Bud Abbott et Lou Costello. – Deux Américains viennent au secours d'un prince arabe, dépossédé par son oncle. – Sans prétention, Genre music-hall. Joyeux gags. – ADULTES ET ADOLESCENTS.

11h.10:

"CALVAIRE D'UN ENFANT"

Danois. 1950. Documentaire de A. O'Frederiks avec Ilselil Larsen et Paul Reichardt. – Une petite Autrichienne est confiée à une riche famille danoise. – Sujet généreux et pacifiste. Mise en scène honnête. Excellente interprétation. – Film sain et enrichissant. TOUS.

Dimanche, 21 juillet--------

2h.30:

"LA VEUVE JALOUSE"

Mexicain. 1947. Comédie musicale de F. Cortès avec Amanda Ledesma et Salvatore Baccabni. – Un bal et un gentil domino auront raison de la résistance d'une jeune veuve qui vit dans la solitude. – Un certain charme. Musique envahissante. Théâtre filmé. Atmosphère légère. ADULTES.

4h.

"LES TROIS COUSINES"

Français. 1946. Comédie de J. Daniel Norman avec Rellys et Andrex. – Les aventures d'un jeune ingénieur qui, pour hériter de son oncle, doit épouser une de ses trois cousines. – Sans prétention, amusant dans l'ensemble. Moeurs faciles. Vulgarités. ADULTES, DES RESERVES.

11h.10:

"LES AVENTURIERS DE L'AIR"

Français. 1950. Film de gangstérisme de R. Jayet avec Ginette Leclerc et Yves Furet. – Un aviateur réussit à faire arrêter des crapules qui l'ont engagé pour transporter des fortunes volées. – Conventionnel, mais non dénué d'intérêt. – Moeurs relâchées. ADULTES, DES RESERVES.

Lundi, 22 juillet--------

1h.45:

"LA DERNIERE CHEVAUCHEE"

Français. 1947. Drame de L. Mathot avec Mireille Balin et Jacques Dumesnil. – Un homme, qui croit que sa femme le trompe, cause le malheur de son fils et le sien en tentant de se venger de son rival. – Mélodramatique et assez invraisemblable. Réalisation moyenne. – Tentative de meurtre. ADULTES.

7h.15:

"LA MARIEE EST FOLLE"

Américain. 1948. Comédie de N. Taurog avec Van Johnson et June Allyson. – Un écrivain se fait passer pour père de famille pour apitoyer celle qu'il aime. – Scénario original. Quelques bons gags. Interprétation sympathique. – Quelques légèretés. ADULTES.

11h.10:

"SOEURS D'ARMES"

Français. 1937. Mélodrame de L. Poirier avec Jeanne Sailly et Josette Day. – L'histoire de deux célèbres espionnes belges. – Thème intéressant Réalisation conventionnelle. Interprétation assez faible. – Héroïsme. Atmosphère chrétienne. TOUS.

Mardi, 23 juillet--------

1h.45:

"BANDIDO CABALLERO"

Américain. 1955. Film d'aventures de R. Fleischer avec Robert Mitchum et Ursula Thiess. – En 1916, durant la révolution mexicaine, les aventures guerrières et amoureuses d'un soldat de fortune. – Invraisemblable et lourd. Quelques belles images. – Amour adultère. ADULTES, DES RESERVES.

7h.15:

"LA FILLE DU DESERT"

Américain. 1949. Western de R. Walsh avec Joël McCrea et Virginia Mayo. – Un bandit évadé commet un nouveau méfait et se réfugie dans une montagne. – Thème usé. Paysages bien photographiés. – Présentation sympathique d'un hors-la-loi. ADULTES, DES RESERVES..

11h.10:

"A LA MANIERE DE SHERLOCK HOLMES"

Français. 1956. Drame policier de H. Lepage avec Henri Vilbert et Claude Sylvain. – Un inspecteur de police réussit à trouver le vrai coupable d'un meurtre. – Moyen. Un certain suspense Personnages à la moralité douteuse. Liaison. ADULTES, DES RESERVES.

Mercredi, 24 juillet--------

1h.45:

"LA BATAILLE DU RAIL"

Français. 1946. Drame de la résistance de R. Clément avec Davraux, Clarieux et Desagneaux. – Sous l'occupation allemande, l'action des cheminots français dans la résistance. – Authentique et poignant. Réalisation remarquable. Style de reportage. – Hymne à la liberté et à la dignité humaine. ADULTES ET ADOLESCENTS.

11h.10:

"DON JUAN"

Français. 1055. Comédie de J. Berry avec Fernandel et Carmen Sevilla. – Faux Don Juan amoureux d'une fausse prétendante, un valet connaît maintes aventures. – Ensemble confus et inégal. Fernandel très amusant. – Portée morale du sujet atténuée par le ton de parodie. ADULTES.

Jeudi, 25 juillet--------

1h.45:

"L'AUBERGE FLEURIE"

Français. 1956. Comédie de P. Chevalier avec Rudy Hirigory et Geneviève Kervine. – Un jeune chanteur obtient du succès dans une boite de nuit et réussit à épouser une charmante jeune fille. – Ensemble allègre. Bonne interprétation. – Comédie optimiste. ADULTES.

8h.30:

"PRENDS-MOI DANS TES BRAS"

Mexicain. 1954. Mélodrame de J. Bracho avec Ninon Sevilla et Carlos Lopez. – Pour sauver sa famille, une jeune femme devient la maîtresse d'un créancier de son père. – Mélo réalisé sans habileté. Jeu outré des interprètes. – Conception erronnée du sacrifice. ADULTES, DES RESERVES.

11h.10:

"MLLE MOZART"

Français. 1936. Comédie musicale d'Y. Noël avec Pierre Mingand et Danielle Darrieux. – Un fils de famille s'éprend d'une marchande de musique en difficultés financières. – Réalisation moyenne. De bons moments. Longueurs. – Quelques libertés. ADULTES ET ADOLESCENTS.

1h.45:

"DESIRE"

Français. 1937. Comédie réalisée et interprétée par Sacha Guitry avec Pauline Carton. – Les aventures amoureuses d'un valet de chambre libertin. – Film théâtral. – Foncièrement immoral. A PROSCRIRE (R.G.F.I

11h.10:

"LE CLOCHARD MILLIARDAIRE"

Français. 1950. Comédie de L. Gomez avec Henri Guisol et Jacqueline Gauthier. – Un industriel, héritier d'une grande fortune, doit vivre en clochard un jour sur deux. – Assez conventionnel. Quelques bons gags. Réalisation honnête. – Liaison présentée comme normale. ADULTES, DES RESERVES.

Canal 7

Vendredi, 19 juillet--------

2h.

"TEMPETE SUR LE BENGALE"

Américain. 1938. Film d'aventures de Sidney Salkow avec Patrick Knowles et Rachelle Hudson. – Un capitaine anglais en service aux Indes connaît plusieurs diffucultés. – Réalisation moyenne. Nombreux poncifs. – Certain mépris pour les Indiens. ADULTES ET ADOLESCENTS.

8h.30:

"CA VA ETRE TA FETE"

Voir canal 2, vendredi, 17 juillet 8h.30.

11h.30:

"LA BRIGADE DU SUICIDE"

Américain. 1948. Drame policier d'A. Mann avec Dennis O'Keefe et Mary Meade. – Deux agents du trésor demasquent au péril de leur vie une bande de faux-monnayeurs. – Realisation et interprétation de qualité. – Peinture réaliste, violente. ADULTES.

Samedi, 20 juillet--------

8h.30:

"LA VEUVE JOYEUSE DE L'OUEST"

Voir canal 2, samedi, 20 juillet, 8h.30

11h.30:

"LE ROMAN DE MILDRED PIERCE"

Américain. 1945. Drame psychologique de M. Curtiz avec Joan Crawford et Jack Carson. – Une femme encore jeune se tue au travail pour élever sa fille comme une enfant de millionnaire. – Eutde psychologique intéressante. Rythme adapté. Bonne photographie. Joan Crawford exceptionnelle. – Peut faire réfléchir. Inconduite. Cynisme. ADULTES, DES RESERVES.

Dimanche, 21 juillet--------

2h.

"ECHEC A LA GESTAPO"

Américain. 1942. Film d'espionnage de V. Sherman avec Humphrey Bogart et Conrad Veidt. – Deux Américains sont contraints de travailler pour un réseau d'espionnage nazi à New-York. Pauvre et invraisemblable. – La police ridiculisée. ADULTES.

11h.30:

"LES AVENTURES DE ROBIN DES BOIS"

Américain. 1938. Film d'aventures de M. Curtiz avec Errol Flynn et Olivia de Havilland. – Robin des Bois prend la défense de paysans oprimés par un prince cruel. – Spectaculaire. Mouvementé. – Sens de l'honneur et de la loyauté. TOUS.

Lundi, 22 juillet--------

2h.

"L'ANGE ET LE MAUVAIS GARCON"

Américain. 1947. Western de J. Grant avec John Wayne et Gail Russell. – Un hors-la-loi blessé est recueilli par une famille de Quakers et change de conduite au contact de la fille de la maison. – Moyen. Bonne interprétation. ADULTES ET ADOLESCENTS.

Mardi, 23 juillet--------

2h.

"LES GEANTS DU CIEL"

Américain. 1949. Film de guerre de R. Walsh avec Edmond O'Brien et John Rodney. – La vie des pilotes de chasse chargés d'escorter les bombardiers durant la dernière guerre. – Aspects documentaires intéressants. Bon montage de combats aériens. Musique appropriée. – Héroïsme. Solidarité humaine. ADULTES ET ADOLESCENTS.

Mercredi, 24 juillet--------

2h.

"BUFFALO BILL"

Américain. 1944. Film biographique de W.A. Wellman avec Joël McCrea et Maureen O'Hara. – La vie du Colonel William Cody, surnommé Buffalo Bill. Film à grand spectacle: chevauchées, poursuites. Bonne interprétation. – Plusieurs éléments positifs. TOUS.

11h.30:

"DANSEZ MAINTENANT"

Britannique. 1950. Opérette de H. Franch avec Dannis Price et Giselle Préville. – Un jeune musicien devient célèbre grâce à une grande chanteuse qui s'éprend de lui. – Film quelconque et terne. – Une situation irrégulière non blamée. ADULTES DES RESERVES.

Jeudi, 25 juillet--------

2h.

"PILOTE DU DIABLE"

Américain. 1949. Film de guerre de S. Heisler avec Humphrey Bogart et Eleanor Parker. – Un pilote d'essai éblouit par ses exploits une infirmière rencontrée durant la guerre. – Bien réalisé. Attachant. Sentiments nobles. ADULTES ET ADOLESCENTS.

10h.30:

"CORPS SANS AMES"

Voir canal 2, jeudi, 25 juillet, 10h.30.

Téléphone: Fl. 7-2225 **Résidence: Fl. 6-5605**

ROY & FILS

PORTES ET CHÂSSIS
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Finition de maison - Veneer - Masonite - Arborite
Vitres - Peinture "Benjamin Moore"

197 Saint-Jacques :-: Saint-Jean, Qué.

Le commandant de l'Aviation J. Douglas Harvey devient directeur des relations extérieures de l'ARC

(OTTAWA). — Le quartier général de l'Aviation a annoncé la nomination du commandant d'aviation J. Douglas Harvey, DFC, au poste de directeur des relations extérieures de l'ARC avec promotion simultanée au grade de lieutenant-colonel d'aviation intérimaire.

Commandant d'aviation J. Douglas Harvey, DFC

Il assumera ses nouvelles fonctions à partir de la mi-août, abandonnant ainsi son poste d'officier senior des relations extérieures au Q.G. de la 1ère Division aérienne, à Metz (France).

Le commandant d'aviation Harvey s'est enrôlé dans l'ARC en novembre 1941 et reçut la "Distinguished Flying Cross" pour "sa grande adresse et son courage" alors qu'il participait à des opérations de bombardement au-dessus de l'Europe. En mars 1946, il quittait l'Aviation pour suivre des cours à l'Université de Toronto. Après avoir obtenu son baccalauréat ès arts, il s'engageait à nouveau en novembre 1948.

En 1954, le commandant d'aviation Harvey passait aux relations extérieures de l'ARC pour servir comme officier senior des relations extérieures au Q.G. du Commandement du transport aérien, à Lachine (Québec) et à celui du Commandement de la défense aérienne, à Saint-Hubert (Québec). En août 1961, il était affecté à Metz.

Désormais pour tous les employés de la province

"La Loi des Accidents de Travail devient plus généreuse"

Un projet de Loi déposé le 9, à l'Assemblée législative par le ministre du Travail, M. René Hamel, aura effet de rendre beaucoup plus généreuses les compensations allouées en cas d'accidents de travail. Désormais, tous les employés de la Province pourront bénéficier de cette loi, sauf les domestiques et les travailleurs agricoles.

Les divers amendements que constitue le bill 72 comprennent notamment les changements suivants: augmentation de la compensation de $15 à $25 par semaine en cas d'incapacité totale; les montants maximums alloués pour frais funéraires sont portés de $400 à $600; et la rente pour les enfants des victimes continuera à être payée aussi longtemps que ces derniers poursuivront des études; le minimum de jours d'invalidité requis pour avoir droit à une compensation est ramené de 5 à 3; on a supprimé le "plafond" de $300,000 pour la réhabilitation des blessés; l'employeur devra faire rapport dans la langue du blessé et lui en remettre une copie; la Commission devra remettre au médecin traitant les documents pouvant servir à déterminer les montants de la compensation.

Le bill 72 a déjà passé en première lecture et on prévoit qu'il entrera en vigueur le 1er août.

Etre criminel sans le savoir

Sans le savoir, un homme peut être criminel dit Prudentia. — N'est-ce pas criminel de mettre sciemment la vie des autres usagers de la route en danger en ne baissant pas ses phares, le soir, dans les rencontres; en dépassant dans les courbes ou dans les pentes; en ne modérant pas dans les zones où les enfants qui jouent dans la rue; en effectuant des virages sans signaler son intention de virer à gauche ou à droite ou même de modérer ou d'arrêter; en se servant d'une voiture que l'on sait défectueuse? C'est ainsi que l'homme le mieux intentionné peut être criminel sans le savoir.

Cartes Professionnelles

Gérard Charbonneau
ARCHITECTE
B.A., A.D.B.A., I.R.A.C.
54, rue Saint-Jacques
SAINT-JEAN Tél. FI. 6-4455
6260 Côte des Neiges
MONTREAL Tél. AT. 1669

Tél. FI. 7-1629
JACQUES TOUGAS
B.A., A.A.P.Q., I.R.A.C.
ARCHITECTE
215 Jacques-Cartier Saint-Jean

Tél. FI. 6-6377
Alex-J. Brosseau
C.D'A.A.
Courtier en assurances
Etabli en 1936
295, rue St-Jacques, Saint-Jean
Expérience et compétence réunies

Honorable Paul BEAULIEU, C.A.
Roger DUGRE, C.A.
BEAULIEU & DUGRE
COMPTABLES AGRÉÉS
1658 est, Marie-Anne
Tél. UNiversité 1-6776
MONTRÉAL
164, rue Jacques-Cartier
Tél. Saint-Jean: FI. 7-3440
SAINT-JEAN, P.Q.

MONTREAL
OL. 8-2923
310 Henri-Bourassa O.
SAINT-JEAN
FI. 8-4092
141, rue DeSalaberry
Gaudette & Gaudette
COMPTABLES AGREES
J.-A. Gaudette, b.a., b.com., c.a.
G.-P. Gaudette, b.com., c.a.

Jean Hébert, L.S.C., C.A. Rés. FI. 6-4612
J.-Emile Robinson, C.A. Rés. FI. 8-2283
Jacques Tétreault, C.A. Rés. FI. 6-3783
Hébert, Robinson, Tétreault & Cie
COMPTABLES AGRÉÉS
238a, rue Richelieu Saint-Jean, P.Q.
Téléphone: FI. 6-4612

Tél. FI. 8-3262
Jean-Paul Grégoire
Comptable agréé
BUREAU A SAINT-JEAN
38, rue Saint-Denis

Jean-Marie Thuot, b.a., b.ph., o.d.
Docteur en optométrie
Optométriste - Opticien
27, rue Saint-Jacques,
Saint-Jean, P.Q.
FI. 7-2347
Bureau ouvert tous les jours de la semaine

Tél. Bur. FI. 6-3816—Rés. 7-1520
HEURES DE BUREAU:
9 h. a.m. à 5 h. p.m.
Mercredi: 9 à 12 h. a.m.)
Le soir: rendez-vous seulement)
Dr Jacquelin Bernier
B.A., O.D.
OPTOMETRISTE
EXAMEN DE LA VUE
231 Longueuil SAINT-JEAN

Rés. 305 Saint-Hubert FI. 8-2802
Maurice Boulais, a.p.a.
Auditeur Public Accrédité
SYNDIC DE FAILLITE
Bureau: 39 Saint-Jacques FI. 7-7503 - 04

Tél. FI. 7-2535
Dr J.-R. MEUNIER
OPTOMETRISTE
SPECIALISTE DE LA VUE
218, Richelieu SAINT-JEAN

Dr GERALD CLOUTIER,
B.A., O.D.
OPTOMETRISTE
EXAMEN DE LA VUE
VERRES DE CONTACT
NOUVELLE ADRESSE
154, rue Saint-Jacques
Saint-Jean FI. 7-4884
Même édifice:
Coin Saint-Jacques et Laurier

LONGUEUIL: OR. 7-8991
LAPRAIRIE: OL. 9-1928
Lemieux & Tétreault
Ingénieurs-Conseils ★ Arpenteurs-géomètres
SPECIALITE: Développements résidentiels, Structure de béton mécanique, électricité, chauffage, génie municipal, etc.
LAPRAIRIE
419, boul. Ste-Elisabeth (Coin St-Henri)
LONGUEUIL
103, rue Montenach

Me Marc-André Lazure
NOTAIRE
Saint-Constant
Mercredi
2 à 5 h. p.m.
7 à 9 h. p.m.
Tél. NE. 2-3565
Saint-Remi
Autres jours et soirées.
30 Saint-André
454-3323

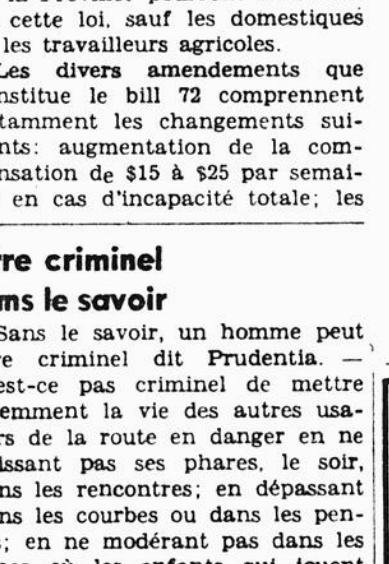

ASSURANCES GENERALES
- Vie
- Feu
- Vol
- Responsabilité
- Automobile
- Assurances diverses

C.P. 323 — FI. 6-6238
Benoît LEMAIRE, C. d'A. As.
171, rue Chaussé Saint-Jean, P.Q.

A. BEAUDRY & FILS
ENTREPRENEUR - ÉLECTRICIEN - LICENCIÉ
Fixtures électriques et accessoires de toutes sortes
BICYCLETTES "C.C.M."
235 Jacques-Cartier FI. 6-3783 Saint-Jean, P.Q.

Tél. OL. 2-2525
Si possible, fixez vos rendez-vous d'avance
BUREAU:
Matin: 9 à 12 h.—Soir: 7 à 9 h.
Me JULES PHANEUF, B.A., L.L.B.
NOTAIRE
1, rue Guèvremont, coin Ste-Anne VARENNES

A votre service pour
TOUTES PAPETERIES PROFESSIONNELLES
Les Editions du Richelieu
LIMITEE
170 St-Jacques Tél. FI. 7-7529

LES FILMS DE LA SEMAINE

Signification des cotes morales

T TOUS. Films visibles par tous, y compris les enfants.

Aa ADULTES ET ADOLESCENTS: Films, qui, en général, peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (16 ans et plus).

A ADULTES: Films qui ne conviennent qu'aux gens formés, soit qu'ils représentent des problèmes moraux d'adultes, soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes. Les adultes n'en tireront pas d'impression malsaine, à condition de vouloir réfléchir et réagir. — Ces films ne conviennent pas aux adolescents.

AR ADULTES avec RESERVES: Films qui présentent des dangers, soit à cause des scènes suggestives, de la thèse qu'ils développent, de certaines idées qu'ils émettent, soit encore en raison de l'atmosphère qui s'en dégage. Ces films s'adressent donc à un public d'adultes particulièrement avertis et ne conviennent jamais aux adolescents.

D A DECONSEILLER: Films dangereux pour tous, ne pouvant que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.

P A PROSCRIRE: Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.

***FILMS A VOIR :**

L'astérique à la suite d'un titre signifie qu'il s'agit d'un film qui mérite d'être positivement encouragé. Pas nécessairement un film artistique, jamais un film banal. Toujours un film tonique

SAINT-JEAN

CAPITOL ●

18 au 20 juillet:

"L'AIGLE DU GUAM" ..... Aa

Drame de guerre avec Jeffrey Hunter. Même si les auteurs accommodent un peu l'histoire pour en accroître à leur gré l'impact dramatique, le récit des exploits de ce jeune héros américain ne manque ni de vraisemblance ni d'intérêt. La mise en scène est assez habile. Jeffrey Hunter est sympathique.

► Appréciation morale:
Ce film exalte le courage et l'esprit d'initiative. Adultes et adolescents.

— aussi —

"SEULS SONT LES INDOMPTABLES" ..... Aa

Western avec Kirk Douglas. Le principal intérêt de ce film provient du décalage constant entre le caractère traditionnel du héros et le cadre moderne où il évolue. Le scénariste, Dalton Trumbo, a accumulé les symboles pour décrire le sort du non-conformiste dans le monde actuel, ce qui nuit quelque peu à la crédibilité de l'histoire. La réalisation est soignée et la séquence de la poursuite dans les montagnes est une réussite. Kirk Douglas incarne très bien le personnage anachronique du héros.

► Appréciation morale:
Le côté aventure prend le pas sur la présentation assez sympathique d'un héros mal adapté à la société. Adultes et adolescents.

x x x

21 au 24 juillet:

"LES JEUNES LOUPS" ..... AR

Drame de moeurs avec Nathalie Wood. Techniquement bien fait, ce film, basé sur une histoire artificielle et assez invraisemblable, est long et fastidieux. Les interprètes, dont plusieurs de réel talent, ne parviennent pas à rendre plausibles les personnages qu'ils incarnent. Malgré les efforts du réalisateur, l'ensemble distille l'ennui.

► Appréciation morale:
Cette peinture plutôt gratuite de l'inconduite des jeunes motive des réserves.

— aussi —

"J'AI EPOUSE UN FRANÇAIS" ..... AR

Comédie avec Deborah Kerr. Bien qu'interprété finement, le scénario est invraisemblable et un peu stupide. Le grand mérite du film réside dans les paysages splendides de France et d'Angleterre. La caméra nous sert peu souvent d'aussi belles images en couleur et cinémascope.

► Appréciation morale:
Malgré le ton de comédie, la conception du mariage fait réserver le film aux adultes avertis.

IMPERIAL ●

17 au 20 juillet:

"COME FLY WITH ME" ..... AR

Comédie sentimentale avec Dolorès Hart. Ce film, à la fois travelogue et histoire sentimentale, est plus intéressant sur le premier plan que sur le second. Les trois idylles sont minces, farfelues, invraisemblables et terriblement rose-bonbon. La photo et la couleur sont réussies et les interprètes jouent bien dans l'ensemble.

► Appréciation morale:
Le film comporte des légèretés de conduite et une liaison adultère. Adultes, des réserves.

— aussi —

"SEVEN SEAS TO CALAIS" ..... Aa

Film d'aventures avec Rod Taylor. A en juger par les premières images, le film s'annonce comme une reconstitution historique de grande classe. L'ensemble se gâte toutefois rapidement par suite de nombreuses invraisemblances et d'un dialogue banal et puéril. La création d'atmosphère est cependant réussie, les décors et les costumes sont superbes et Irène Worth compose de façon fort intéressante le personnage de la reine.

► Appréciation morale:
Le contexte historique et le recul dans le temps atténuent la portée d'actes répréhensibles. Adultes et adolescents.

x x x

21 au 23 juillet:

"LA DOUBLURE DU GENERAL" ..... A

Comédie avec Danny Kaye. Le talent de Danny Kaye est bien connu et ce n'est pas sa faute si le film, ici et là, passe difficilement l'écran. Le scénario est très inégal et, pour une trouvaille habilement menée, il contient trop de temps morts. La mise en scène est assez habile et l'interprétation, dominée par Danny Kaye dans un double rôle, est excellente.

► Appréciation morale:
Ce film n'a d'autre prétention que de divertir. Des allusions à l'inconduite du général le font réserver aux adultes.

— aussi —

"ET MOURIR DE PLAISIR" ..... A

Drame fantastique avec Mel Ferrer. La belle Annette Vadim prête son beau masque à ces troubles profondeurs. Les admirables photos de Renior et le style étincelant de Vadim maintiennent le spectateur à la frontière de l'irréel, mais certains supporteront mal les litres de sang répandus sur l'écran. L'élégance dans l'horrible est une réussite, mais demande un public bien vacciné.

► Appréciation morale:
Evitant cette fois-ci l'érotisme formel, Vadim poursuit encore une recherche plus aiguë du plaisir. Jusqu'à l'anéantissement et même au delà, ces troublantes pressions héréditaires, quoique atténuées par un respect légendaire, imprègnent fortement le film.

JACQUES-CARTIER

VOX ●

18 au 20 juillet:

"NUITS ORIENTALES" ..... P

Film policier avec Barbara Laage. L'intrigue policière n'est ici qu'un prétexte à présenter, dans un cadre de faux exotisme, des spectacles de boîtes de nuit de troisième ordre où l'insignifiance le dispute à la vulgarité. Tout, dans ce film, respire la médiocrité. Les interprètes s'en tirent comme ils peuvent.

► Appréciation morale:
La présentation insistante d'un milieu dépravé et des danses très sensuelles obligent à une cote sévère. A proscrire.

— aussi —

"L'AVENTURIER DU TEXAS" ..... Aa

Western avec Randolph Scott. Des péripéties innombrables et bien agencées soutiennent l'attention des spectateurs. Cette oeuvre plaira à tous ceux qui aiment les films d'action.

Randolph Scott joue dans la note qui convient au genre. Cependant aucune qualité particulière ne permet à cette production de se dégager de la moyenne.

► Appréciation morale:
L'atmosphère de luttes et de batailles ne convient pas aux enfants. Pour adultes et adolescents.

21 au 23 juillet:

"LE CHEVALIER DU CHATEAU MAUDIT" ..... Aa

Film de cape et d'épée avec Massimo Serato. Ce Zorro à l'italienne vaut surtout par sa mise en scène somptueuse. Le suspense, qui réside dans l'anonymat du chevalier masqué, est passablement amoindri par le fait que le spectateur a tôt fait de découvrir son identité. L'ensemble est moins rapide que les films américains du même genre, mais se voit avec un certain plaisir.

► Appréciation morale:
Somme il est de mise dans ce genre de films, le bon chevalier triomphe du méchant oppresseur. Adultes et adolescents.

— aussi —

"POURQUOI DOIS-JE MOURIR" ..... A

Mélodrame avec Terry Moore. Ce film qui veut profiter du succès de I Want To Live est un nouveau plaidoyer contre la peine de mort. Le scénario est quelconque, la réalisation est pauvre et les interprètes jouent de façon artificielle. L'ensemble sent l'amateurisme.

► Appréciation morale:
Le problème traité et quelques danses et tenues suggestives font réserver ce film aux adultes.

LAPRAIRIE

ROYAL ●

18 et 20 juillet:

"LA GARÇONNIERE" ..... AR

Comédie dramatique avec Jack Lemmon. Sur un ton enjoué, ce film présente une satire féroce de certaines moeurs américaines. Le réalisateur dose habilement la comédie et le drame, si bien que le spectateur ne sait plus s'il doit rire ou pleurer. Le tableau présenté, quoique plutôt déprimant, reste alerte et pittoresque. L'interprétation des deux vedettes est remarquable, particulièrement celle de Jack Lemmon.

► Appréciation morale:
La réaction finale des deux héros éclaire quelque peu ce tableau amer d'un milieu matérialiste. Adultes, des réserves.

— aussi —

"L'HERITIER D'AL CAPONE" ..... AR

Film de gangstérisme avec J. Ericson. Le succès des biographies de gangsters est décidément contagieux. Ce film n'ajoute rien aux précédents ni sur le plan de l'originalité ni sur celui du cinéma proprement dit. L'ensemble est avant tout d'ordre commercial. L'interprétation est bonne.

► Appréciation morale:
Même si "le crime ne paie pas", la présentation sympathique d'un criminel, une liaison adultère et de nombreux meurtres motivent des réserves.

x x x

21 et 23 juillet:

"LA VENGEANCE DU SARRASIN" ..... AR

Film d'aventures avec Lex Barker. Banale et monotone, ce récit d'aventures de piraterie est tellement chargé de péripéties de toutes sortes qu'il en devient lassant. La mise en scène est quel-

(suite à la page 21)

POUR VOS REPARATIONS

TELEVISION — STEREO — RADIO

RECHERCHEZ POUR VOTRE PROTECTION CET ECUSSON

MEMBRE DE L'ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES TECHNICIENS ELECTRONICIENS DU CANADA

Membres qualifiés, spécialistes en électronique

VENTE ET SERVICE

Fl. 6-5315
Laval Bessette Ltée
77, 1ère Avenue Iberville

Fl. 6-6440
Aimé Bombardier
RADIO TV SERVICE
36, 5e Avenue Iberville

Fl. 7-3913 Service Jour et nuit
Champlain Té-Vé
HI-FI - TV - RADIO
DISQUES ET APPAREILS
213a Champlain Saint-Jean

Equipement Téléphone Laurentien
Standard et appareils téléphoniques
Système d'intercommunication
Radio-téléphone
C.P. 71, Henryville Tél. 321

Fl. 7-4269
Ferland TV Enr.
André Ferland, prop.
REPARATIONS
Radio - Télévision et Stéréo
146, 1ère Rue Iberville, Qué.

Fl. 6-9435
J. Maurice Gagné
281 St-Jacques Saint-Jean

Fl. 7-2385
Normand Galipeau
AGENCE "ZENITH"
108 Richelieu Saint-Jean

Fl. 6-6290
Renald Leclerc Enr.
RADIO - TV - ANTENNES
257 Chaussé Saint-Jean

CH. 5-3307
Fortier Radio - TV Enr.
VENTE ET SERVICE
247 rue de l'Eglise
Napierville, Qué.

Fl. 6-6734
J. Martin Télévision
RADIOS D'AUTOS
Installation d'antennes de tous genres
79c, 9e Avenue Iberville

Fl. 8-4552
Lord Radio Service Enr
MARCONI
TV - Hi-Fi - Radio - Stéréo
112 St-Louis Saint-Jean

Fl. 6-5572
Marcellin Massé Enr.
RADIO - T.V. - SERVICE
94, rue Mercier Saint-Jean

Fl. 8-4002
Germain Marsan
Radio TV Service Enr.
Antennes - Rotors - Hi-Fi Stéréo
444 Rémillard Saint-Jean

Fl. 7-2297
National Radio Télévision
Maurice Monette et J.-P. Latimer, prop.
146 Place du Quai Saint-Jean

Fl. 7-7383
Ouimet Radio-TV Service
RADIO et TV
64 Des Carrières Saint-Jean

Fl. 7-4506
Radio-Télévision Clinique Enr.
R. W. Hamel, prop.
357 Mercier Saint-Jean

DANS NOS CINÉMAS

(suite de la page 20)

conque: déploiements mal dirigés, concessions commerciales, etc. La couleur est inégale et l'interprétation sans conviction.

► **Appréciation morale:**
Le héros du film, un renégat cupide, revient à de bons sentiments grâce à l'amour d'une jeune fille. De nombreuses images par trop osées motivent cependant de nettes réserves.

— aussi —

"CHANTAGE A SOHO" ..... **AR**

Film policier avec Terence Morgan. La mise en scène de ce film se situe dans une honnête moyenne. Le rythme est assez alerte et les interprètes se tirent convenablement de leur rôle.

► **Appréciation morale:**
Bien que la justice ait le dernier mot, la description insistante de cette histoire de chantage entremêlée de violences et d'images osées motive des réserves.

CONTRECOEUR

REX ●

18 et 20 juillet:

"LE FILS DU CHEIK" ..... **A**

Film d'aventures avec Ricardo Montalban. Cette nouvelle incursion dans le monde des Mille et une nuits est un film banal, de seconde classe, où se retrouvent plus ou moins habilement dosés tous les ingrédients habituels du genre. Les interprètes s'efforcent à jouer le jeu avec conviction.

► **Appréciation morale:**
Certaines danses de même que les brutalités qui forment la trame du film le font réserver aux adultes.

— aussi —

"TROIS DE L'INVINCIBLE" ..... **AR**

Opérette comique avec Henri Genès. Cette opérette-vaudeville raconte les aventures classiques de trois marins en permission dans le style qui convient au genre: musique légère, gags faciles, multiples aventures sentimentales. Les scénaristes comme le réalisateur et les interprètes ne font preuve d'aucun talent spécial. Tout est plus ou moins bien, sans grande imagination et le film n'a pas d'autre prétention que de divertir.

► **Appréciation morale:**
Malgré le ton de comédie, les libertés prises dans le dialogue, les situations et les costumes exigent des réserves.

x x x

21 et 23 juillet:

"LE JOUEUR SANS HONTE" ..... **AR**

Etude psychologique avec Paul Newman. Ce film, produit et réalisé par Rossen, est à marquer d'un caillou blanc. L'analyse des caractères, le jeu extrêmement adroit de la caméra, le montage rapide et nerveux, la création d'atmosphère et l'habile direction des interprètes en font une oeuvre de qualité.

► **Appréciation morale:**
Malgré la tendance positive de l'épilogue, une liaison et un suicide motivent des réserves.

— aussi —

"FAIS TA PRIERE TOM DOOLEY" ..... **Aa**

Film d'aventures guerrières avec Michale Landon. Malgré plusieurs défauts: mauvaise interprétation de Jo Morrow, construction dramatique un peu faible, quelques concessions à la facilité, ce film comporte par ailleurs de nombreuses qualités. La légende de Tom Dooley est racontée dans une atmosphère de nostalgie, parfois de poésie, qui communique au caractère du héros une signification assez profonde. Les paysages les angles de prises de vue et la musique, beaucoup plus que les dialogues, expriment le contenu humain de la tragique destinée de Tom.

► **Appréciation morale:**
Malgré une finale un peu noire et une longue scène de violence, le courage et la loyauté des jeunes protagonistes donnent à l'ensemble du film un sens positifs. Adultes et adolescents.

CHAMBLY

CHAMBLY ●

20-21-22 juillet

"CAFE EUROPA EN UNIFORME" ..... **AR**

Comédie musicale avec Elvis Presley. On ne peut dire que le point de départ de cette comédie soit une merveille de bon goût. Les péripéties qui s'ensuivent sont pourtant marquées d'un certain entrain, bien que souvent interrompues par les exhibitions musicales des vedettes. Elvis Presley, de retour de son service militaire, semble se sentir bien à l'aise dans les décors et a même acquis un peu de finesse.

► **Appréciation morale: La légèreté de conduite des soldats, présentée avec sympathie, de même qu'une danse suggestive, motivent des réserves.**

— aussi —

"CINQ FEMMES MARQUEES" ..... **D**

Drame de guerre avec Van Heflin. La multiplicité des événements accumulés dans ce film empêche une étude approfondie des caractères et des raisons d'agir de ces cinq femmes marquées. D'autant plus qu'une recherche évidente de sensationnalisme nuit à la sérénité de l'exposé. Le réalisateur fait preuve de métier mais manque d'un certain sens de la mesure et d'intériorité. La direction des acteurs est en général déficiente. Autant de faiblesses dont le film se ressent.

► **Appréciation morale: L'accent mis sur la sensualité et l'absence totale de sens moral chez les personnages obligent à déconseiller ce film.**

SAINT-REMI

CAPITOL ●

20-21 Juillet

"VENUS AU VISON" ..... **D**

Etude psychologique avec Elizabeth Taylor. Ce film aux prétentions moralisatrices sur la vie d'une nymphomane n'est en fait qu'une macédoine indigeste sur le sexe et la morbidité. Même si la réalisation est habile, le dialogue est exécrable et l'interprétation, malgré le talent des comédiens, est lourde et artificielle.

► **Appréciation morale: Le sujet de ce film et la façon de le traiter, tant sur le plan des images que sur celui du dialogue et des situations, vont à l'encontre des exigences de la morale et de la décence. A déconseiller.**

— aussi —

"L'EMBUSCADE" ..... **A**

Western avec Robert Taylor. Situé dans la catégorie des westerns militaires, ce film exploite avec bonheur les éléments habituels au genre. Le réalisateur a conféré à son oeuvre un rythme rapide et l'a photographié dans les paysages magnifiques. Si les péripéties sont prévisibles, elles n'en restent pas moins intéressantes et agrémentées d'un brin d'originalité.

► **Appréciation morale: De nombreuses violences et une situation conjugale délicate font réserver ce film de préférence aux adultes.**

SAINT-LAMBERT

ASTOR ●

20 au 26 juillet

"CRITIC'S CHOICE" ..... **AR**

Comédie avec Bob Hope. On peut se demander si l'on a bien choisi le sujet qu'il fallait pour réunir à nouveau les deux vedettes du film. Bob Hope, avec ses jeux de mots et ses sourires entendus, ne colle guère à son personnage et le talent de Lucille Ball est bien mal servi pour ne pas dire gaspillé. Une mise en scène assez habile, quelques répliques heureuses et de belles couleurs compensent un peu pour le reste.

► **Appréciation morale: L'acceptation du remariage après divorce motive des réserves.**

— aussi —

"I COULD GO ON SINGING" ..... **A**

Mélodrame avec Judy Garland. Le scénario de ce film manque de consistance et fait passablement artificiel et mélodramatique. N'étaient la présence et le talent de Judy Garland, qui parvient à donner vie et chaleur à un personnage assez terne, l'ensemble ne vaudrait pas grand chose. Dirk Bogarde semble perdu dans cette aventure.

► **Appréciation morale: La situation initiale et l'évocation des deux divorces de l'héroïne font réserver ce film aux adultes.**

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

La Briqueterie Saint-Laurent Ltée
Laprairie, Qué.
Maurice Trahan Ltée — Saint-Jean, Qué.
Agent local
Case Postale 758, Laprairie, Qué. Tél. 866-8374

J.-M. Pétrin & Frère
Spécialité: PIERRE ARTIFICIELLE
BLOCS DE CIMENT
MANUFACTURE 305 boulevard Gouin Tél. FI. 7-2357
RESIDENCE 50, rue Bouthillier Tél. FI. 6-6171
SAINT-JEAN, Qué.

DU NOUVEAU! Assurances un paiement mensuel
Pour les assurances de:
► Votre maison
► Votre commerce
► Votre santé
— CONSULTEZ —
René-G. Trahan
► Vos biens personnels
► Votre auto, camion
► Votre vie
TOUT EST INCLUS dans le programme budget de la Compagnie "Travelers de Hartford"
SIGNALEZ
FI. 7-2313
258, rue CHAMPLAIN
SAINT-JEAN, P.Q.

Tirez-vous tout le parti possible de ces services bancaires?

Votre succursale de la Banque de Commerce Canadienne Impériale vous offre un choix complet de services bancaires. En voici quelques-uns:

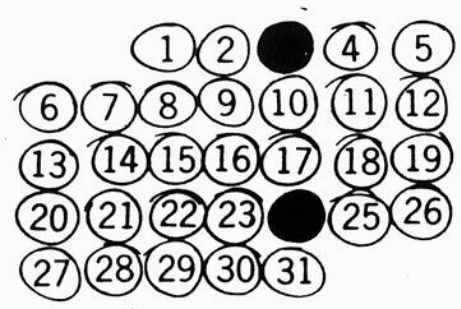

PROGRAMME D'ÉPARGNE AUTOMATIQUE: Vous nous permettez de déposer, à intervalles réguliers, une somme déterminée à un compte d'épargne spécial. Ainsi, économies et intérêt augmentent automatiquement.

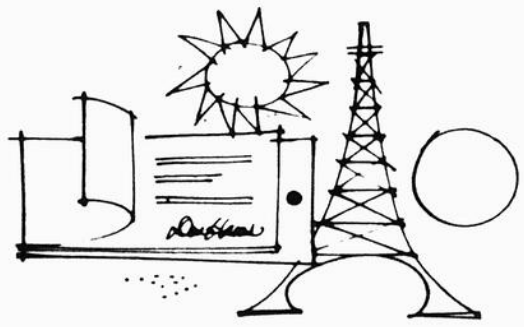

FONDS DE VOYAGE: Pour tous vos voyages au pays ou à l'étranger, votre argent sera en sécurité sous forme de chèques de voyage. Toutes les succursales de la Banque de Commerce en vendent.

SERVICE BANCAIRE PAR LA POSTE: Il fait de la boite aux lettres la plus proche de chez vous une succursale de la Banque de Commerce. Très utile pour les personnes qui ne peuvent facilement aller à la banque.

Voilà quelques-uns des services que vous offre la Banque de Commerce. Pour vous renseigner plus en détail, adressez-vous à notre plus proche succursale. "La Banque qui bâtit l'avenir" simplifiera toutes vos opérations bancaires.

BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE
Plus de 1260 succursales à votre service
LA BANQUE QUI BÂTIT L'AVENIR

SHERRINGTON

BREVET

Félicitations à Mlle Nicole Bachand qui obtient son Brevet B de l'Ecole Normale Marguerite de Lajemmerais, Montréal, avec Grande Distinction, 85.5.

x x x

DEPART

Nous souhaitons "bonne chance" à Mme Clément Bachand et à sa famille qui nous ont quittés au cours de la semaine dernière pour aller demeurer à S.-Constant.

Il nous fait plaisir de remercier cette famille pour les grands services rendus aux diverses associations de la paroisse.

x x x

VOYAGE

Un voyage organisé par les tertiaires au cours duquel on visitera le Sanctuaire de Beauvoir, Sherbrooke et plusieurs endroits intéressants, se fera le 12 août. Les billets seront en vente dès la semaine prochaine; on s'adressera à Mmes René Fortin et Médéric Bachand.

x x x

PELERINAGE

Une vingtaine de paroissiens, accompagnés de leur curé, M. l'abbé Philémon Corriveau, se rendaient jeudi soir dernier au Sanctuaire de Mère d'Youville afin de participer aux prières publiques et solennelles aux grandes intentions de l'Eglise.

x x x

FUNERAILLES DE Mme FRANÇOIS PROVOST

Le 4 juillet est décédé à l'hôpital de S.-Jean à l'âge de 55 ans et 8 mois, Mme François Provost, née Yvette Cyr. Son mari l'avait précédée dans la tombe il y a trois ans.

Elle laisse pour pleurer sa perte deux enfants, dont un fils, Yvon et une fille, Angèle; trois frères et leurs épouses: M. et Mme Wilbrod Cyr (Valencia Bachand); M. et Mme Léo Cyr (Gabrielle Guay); M. et Mme Albert Cyr (Estelle Lavoie); une soeur et son époux: M. et Mme Antonin Inkel (Angela).

Le service a été chanté le 8 juillet en l'église paroissiale par M. l'abbé Clément-M. Provost, neveu assisté de MM. les abbés Gabriel Martin, neveu, curé de S.-Amable et Philémon Corriveau, curé, comme diacre et sous-diacre.

C'est M. l'abbé Gabriel Martin qui fit la levée du corps. Les porteurs étaient MM. Armand Martin, Antoine Provost, Louis Cyr, Gabriel Provost, Israël Inkel et Gilles Cyr, tous neveux de la défunte.

Conduisaient le deuil: Mmes Germain Tremblay et Charles Fortin, firent la quête.

La dépouille mortelle fut inhumée dans le cimetière paroissial.

A la famille, nos sincères condoléances.

SAINT-BERNARD

Voyage de l'UCFR aux Mille-Iles

Le Cercle de l'UCFR de S.-Bernard a organisé un voyage aux Mille-Iles, le 7 juillet; dix-sept membres prirent part au voyage sur quarante et un passagers. Départ à six heures et 30 sur bateau à Cananoque, magnifique paysage, souper au restaurant. Retour vers les 10 h. du soir. Le voyage se fit en parfait accord et gaieté, et tous en furent enchantés.

Voici la liste des passagers: Mme Siméon Beaudin, Mme Gordon, Mme Josaphat Duteau et son neveu Philippe Girard, Mme Albert Landry et so nfils Denis, Mlle Simone Landry et son ami, M. et Mme Hervé Beaudin, Mme Ozo Garceau, Mme Marcel Landry, M. Gilles Duteau, Mme Jérôme Brière et Mme Martin; Mlle Germaine Barrière, Mlle Jeannine Barrière et son frère, Mlle Jeannine Savard et Mlle Huguette Vinet, Mlle Anita Barrière et Mlle Lise Martin, Mme Omer Barrière, et Mme Claude Laroche, Mlle Suzanne Tremblay, Mme Jean Chauvin, Mme Armand Savard, Mlle Nicole Toileu et M. Poupart. Deux dames Lefebvre, Mlle Gatien, Mlle Annette Duteau. Six membres de la famille Cusson. Mme Armand Trudeau et son fils Pierre, Et pour terminer les membres du cercle de Saint-Bernard souhaient à Madame Josaphat Duteau leurs plus sincères félicitations pour avoir été élue vice-présidente diocésaine.

ABSENT

Le Dr Paul Trépanier avise sa clientèle qu'il sera absent de son bureau du 20 juillet au 5 août.

● Sincères remerciements de M. et Mme Rénald Boyer, S.-Edouard. 1er juin 1963.

Salon de la photo S.-Constant

● M. et Mme André Benoit dont le mariage eut lieu récemment en l'église de Sherrington. Mme Benoît (Ginette Desrosiers), est la fille de M. et Mme Ernest Lussier de Sherrington. M. Benoît est le fils de M. et Mme Henri Benoît de Saint-Blaise.

Studio Rajotte Napierville

Unité Sanitaire de Saint-Jean

Semaine du 22 juillet 1963

Lundi le 22:
Saint-Jean:
De 10 à 11 h. a.m.: Tout service radiologique est suspendu jusqu'à nouvel ordre.
S.-Sébastien:
De 2 à 3 h. p.m.: Clinique de puériculture et vaccination anti-variolique.

Mardi le 23:
Saint-Jean:
De 10 à 11 h. a.m.: Séance de vaccination contre la poliomyélite.
Henryville:
De 2 à 3 h. p.m.: Clinique de puériculture et vaccination anti-variolique.

Mercredi le 24:
Saint-Jean:
Tout service radiologique est suspendu jusqu'à nouvel ordre.
Ste-Brigide:
De 2 à 3 h. p.m.: Clinique de puériculture et vaccination anti-variolique.

Jeudi le 25::
Centre Bleury:
De 10 à 11 h. a.m.: Clinique de puériculture et vaccination anti-variolique.
Saint-Jean: :
De 2 à 3 h. p.m.: Clinique de puériculture.

Vendredi le 26:
Saint-Jean:
De 10 h. à 11 h. a.m.: Séance de vaccination anti-variolique.
S.-Alexandre:
De 2 h. à 3 h. p.m.: Clinique de puériculture et vaccination anti-variolique.

Pour un
ACCORD
parfait sur votre
PIANO
appelez
CLERMONT
à votre service depuis 1927
Tél. Fl. 6-5356
Saint-Jean, P.Q.

Bienvenue à **Nouvelle administration**
l'Hôtel Saint-Bernard
ROGER BLEAU, prop.
ENDROIT IDEAL POUR S'AMUSER
Orchestre toutes les fins de semaine
Saint-Bernard-de-Lacolle **Route 52 (à 1/2 mille de Route 9)**

Avez-vous fixé la date de votre mariage? Passez donc maintenant à notre studio et nous vous remettrons une copie de notre livre de mariée. Il contient une liste à vérifier de toutes les choses à faire avant cette grande date.
Prenez dès maintenant. un rendez-vous pour vos photos de mariage.

Studio Lord Photo Enr.
Tél. Fl. 7-7569
192, rue Champlain **SAINT-JEAN**

Le Salon du Corset Inc.
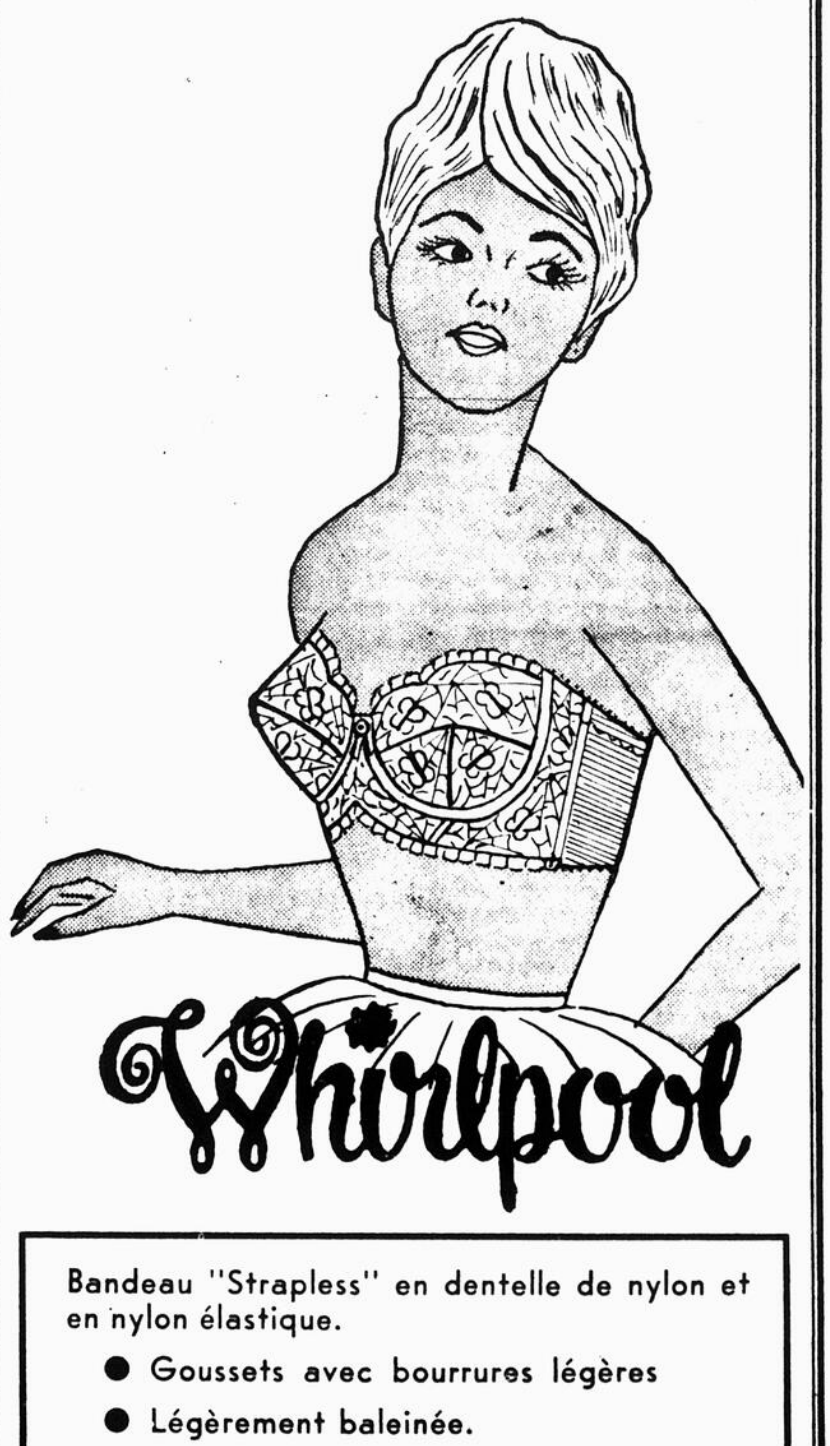
Whirlpool
Bandeau "Strapless" en dentelle de nylon et en nylon élastique.
● Goussets avec bourrures légères
● Légèrement baleinée.
Grandeurs A-32-36 — B-32-36 — C-32-36 — $6.00
Blanc seulement.
Le Salon du Corset Inc.
3 corsetières diplômées à votre service
ATTENTION!
Heures d'affaires: 29 juin au 31 août
(inclusivement)
Lundi, mardi, mercredi, jeudi ... 9 a.m. à 6 p.m.
VENDREDI ... 9 a.m. à 9.30 p.m.
SAMEDI ... 9 a.m. à MIDI
216 Champlain **Fl. 7-1150** **Saint-Jean**

Entre nous, mesdames

Se reposer, c'est parfois difficile

Il est souvent beaucoup plus difficile de réaliser un projet de vacances et de repos, que d'y penser et d'y rêver. Evidemment cette difficulté ne se rencontre pas chez ces petites madames qui ne se préoccupent que d'une chose: sortir.

Mais chez les autres qui comprennent vraiment leur devoir d'état, (les mamans d'enfants en bas âge, les célibataires en charge d'un foyer ou veillant sur des personnes âgées, etc.) il en est plusieurs qui, d'une saison à l'autre, songent au besoin qu'elles ressentent de prendre un peu de détente; mais le moment venu, elles ne savent plus quitter leur travail et s'organiser un véritable repos.

Elles sont tellement prises par leur accaparente besogne quotidienne! Et puis, elles se sont tellement habituées à penser beaucoup plus aux autres qu'à elles-mêmes! Leur attitude se comprend, s'explique; mais leur besoin de détente subsiste.

Mais alors s'il y avait moyen d'enlever au travail quotidien cet "esprit d'accablement" pour y substituer un "esprit de loisir"? S'il y avait moyen d'alléger leur tâche . . .

Préoccupées par ce problème, j'ai, l'autre jour, rencontrer deux articles que j'ai, pour vous, retranscrits ici; l'un vient d'une maman française de cinq enfants, l'autre de cet auteur bien connu, Guy de Larigaudie.

Si leur lecture pouvait vous aider, comme j'en serais heureuse!

MARIE-CLAIRE

● UN AIR DE DETENTE, de laisser-aller qu'il nous parait bon de retrouver, nous, plus grandes, plus âgées. Elle est élégante aussi la fillette avec sa simple toilette de motif imprimé, un dessin de pois et fleurs, conçu spécialement pour les vtements d'enfants.

Une maman... peut-elle avoir des loisirs?

A cette question, voici ce que substantiellement répondait une maman de cinq enfants:

VOYEZ quelle vie mène celle qui qui a la charge du foyer... Elle se lève tôt, entretient la maison, prépare les repas, répare les vêtements. Elle doit répondre aux moindres besoins des petits comme des grands. Tout le monde compte sur elle. Jamais une minute pour souffler. Le soir, elle est éreintée. Demain elle devra recommencer avec le même courage, et si possible le même entrain.

Vive le dimanche, disent les autres. Et vive les loisirs.

Mais le dimanche, les estomacs ne chôment pas, chacun veut des vêtements propres, et il faut bien mettre un peu d'ordre dans la maison, même ce jour-là . . .

Prend-on des loisirs en famille?

C'est elle qui doit organiser la petite fête familiale, préparer le pique-nique ou le goûter avec les petits camarades. Les loisirs des autres sont pour elle un surcroit de travail.

Est-elle invitée avec son mari ou la famille au grand complet, à un repas, à un week-end à la campagne, à une soirée au théâtre? Responsable de la bonne tenue de tous, elle doit mettre à nouveau en oeuvre quelques-uns de ses talents. Elle se fait couturière, blanchisseuse, repasseuse, coiffeuse, voire manucure. Eux sont contents, elle aussi. Mais que de travail tout cela a demandé.

Enfin les vacances! Aller à l'hôtel? Cela lui permettrait de se reposer durant quelques jours. Mais les ressources de la famille ne le permettent pas, et de toute façon il faudra toujours donner les soins aux jeunes enfants. Il reste le séjour chez les grands-parents, la location en montagne ou au bord de la mer, la maison familiale de vacances, quelle que soit la formule adoptée, elle ne peut guère espérer un repos complet.

A s'activer ainsi du matin au soir et d'un bout à l'autre de l'année, la mère de famille finit par ne plus savoir se reposer. Elle se crée des obligations parfois superflues. Elle s'agite, se démène, s'impatiente, et l'atmosphère familiale se charge à certains jours, d'une électricité qui n'a rien de bienfaisant.

Pour le bon équilibre de tous, la maman doit être paisible et détendue.

Que peut-elle faire pour trouver cette détente?

Que peut-elle faire pour avoir des loisirs?

SAVOIR SE FAIRE AIDER

Les mamans qui peuvent se payer une aide domestique sont fort rares. Mais à la maison, les bonnes volontés ne manquent pas. Pourquoi ne pas les utiliser? Certaines tâches domestiques sont à la portée de tous les maris (ils n'y perdront pas leur dignité!) Et les enfants, même jeunes, peuvent rendre bien des services. A chacune de voir comment se faire aider.

SIMPLIFIER LES TACHES QUOTIDIENNES

Dans tous les domaines on "organise" le travail pour le rendre plus efficace. Les travaux de la mère de famille peuvent eux aussi être organisés, du moins en partie: la place des objets favorise leur utilisation, un emploi du temps permet souvent de gagner du temps.

Enfin, depuis un certain nombre d'années, les appareils ménagers ont fait leur apparition. L'eau courante, le chauffe-eau, le frigidaire, l'aspirateur, la machine à laver le linge, facilitent la tâche de la mère de famille. Sans doute, on ne peut pas tout avoir du premier coup. Mais comme on voudrait que Monsieur se péoccupe de fournir à Madame les appareils ménagers qui lui permettront d'être moins fatiguée, et d'avoir quelques loisirs.

FAIRE PLACE A L'IMPREVU

De nombreuses mères de famille sont surmenées et à bout de nerfs parce qu'elles ne savent pas faire place à l'imprévu. Elles veulent que chez elles, tout soit toujours parfait. Elles s'en rendent malades. Les médecins appellent cette maladie le "perfectionnisme".

La vie quotidienne est pleine d'imprévus: la mère de famille doit en prendre son parti. Il y va de sa santé et du bon équilibre de la vie familiale.

SE REPOSER POUR MIEUX TRAVAILLER

Beaucoup de mères de familles manquent de sommeil. Elles se lèvent tôt, se couchent tard, et souvent leur nuit est troublée par les enfants. On ne redira jamais assez aux mamans qu'elles doivent faire l'impossible pour se ménager un temps suffisant de sommeil et, au besoin, un moment complet de repos dans la journée. Elles s'en trouveront mieux. Leur travail également.

METTRE DANS SA VIE "L'ESPRIT DE LOISIR"

Les activités féminines au foyer ne sont pas toujours des travaux exigeant force physique et effort mental. Ce sont souvent des occupations qui asservissent les mains et l'attention. Ces activités sont pénibles si on les accomplit comme d'obligatoires corvées. Elles peuvent être au contraire une source d'épanouissement si l'on prend conscience de tout ce qu'elles apportent de joie et de bonheur à ceux qui vivent au foyer, si on les considère comme la mise en oeuvre de toutes les ressources de la personnalité féminine: adresse, ingéniosité, goût, promptitude, patience. On ne fait bien que ce qu'on fait avec amour: c'est vrai de tous les métiers, mais combien plus encore de celui de maman. Avoir le coeur à l'ouvrage, c'est travailler dans un esprit de détente. Avoir le coeur à l'ouvrage, c'est entrouvrir la porte aux loisirs.

De bonnes idées...

Attendez-vous toujours à la dernière minute pour faire un travail que vous auriez du faire beaucoup plus tôt? Souvenez-vous, rien ne peut arrêter l'horloge. Les secondes s'écoulent, l'une après l'autre, et le moment viendra toujours où vous devrez faire face à cette corvée. N'attendez jamais à la dernière minute où vous devez alors courir comme une folle pour rattrapper le temps perdu.

Avec un peu d'organisation, tout peut être fait sans cette ridicule précipitation.

Essayez-vous toujours de vous disculper? Et même si vous êtes prise en flagrant délit, tentez-vous toujours de trouver une excuse? Quand vous savez être dans le tort, et qu'on vous réprimande, ne bafouillez d'excuse. Dites simplement: "Je regrette, j'ai tort, j'essaierai de ne plus faire cela". En étant droite et honnête, vous vous attirerez un plus grand respect, et peut-être même une punition moins grande. Peut-être que même on ne vous en imposera pas du tout.

Il nous faut réapprendre la flânerie

Il nous faut réapprendre la flânerie. Non pas celle où l'on promène un coeur vide et une âme sans pensée. Mais la flânerie féconde qui est comme une retraite en soi-même.

Au hasard de mille promenades solitaires, on découvre plus de trésors que n'en contiendront jamais tous les lagons secrets des îles de corail.

Il y a tant de profit à marcher sans but, seul, dans la campagne, dans ce silence que l'on écoute avec stupeur à la descente de chemin de fer ou de voiture en venant de la grande ville. Le claquement d'un sabot sur les pierres, la plainte d'une charrue ou d'un joug, un oiseau qui chante, une eau qui murmure, un troupeau d'oies en alerte au passage du facteur, tous ces bruits ne rompent pas le calme mais remplissent et animent le silence.

La trépidation mécanique et le grondement sourd des grandes cités se sont tus.

Seules montent ces résonnances du vent, des plantes, des bêtes et des hommes qui sont comme la respiration du monde.

Il fait bon muser, prêtant l'oreille à cette longue chanson de la terre. Elle est propice aux souvenirs, aux rêves d'avenir, à la conversation familière avec Dieu. Elle est féconde, parce qu'il est plus facile de se sculpter une vie plus belle lorsque l'on peut la rêver ainsi avant de la vivre.

Il faut nous habituer au coeur à coeur avec Dieu, dans la solitude et le silence de sa création.

GUY DE LARIGAUDIE

Extrait de "Etoile au grand large"

S.V.P. Dites-moi...

Ce courrier est ouvert à nos lecteurs qui voudraient y soumettre leurs doutes, leurs inquiétudes, leurs besoins de renseignements, et leurs légitimes curiosités... dans le domaine liturgique, religieux, spirituel, etc.

On peut tout simplement adresser sa question à:
"S.V.P. DITES-MOI"
journal "Le Richelieu", C.P. 216, Saint-Jean, P.Q.

Pendaison lamentable

Q — *Ma femme est carrément opposée aux pendaisons et aux autres formes de peine capitale (chambre à gaz, chaise électrique, guillotine, etc.). Moi, je lui dis qu'elle a, dans le fond, une sympathie sentimentale pour les criminels. Votre opinion, s.v.p.*

R Mon opinion prendrait trois pages de ce périodique; je vais la condenser. Défions-nous seulement du sentimentalisme irraisonné mais aussi de plusieurs autres tendances: défions-nous d'un conservatisme aveugle qui garderait la peine capitale simplement parce qu'on l'a depuis des siècles; défions-nous d'une religiosité puérile qui garderait la peine capitale simplement parce que des hommes d'Eglise l'ont appliquée, à certains moment de l'Inquisition (dans des circonstances qui ne sont pas toujours reluisantes); défions-nous de l'instinct de vengeance, d'un vieux reliquat de la loi du talion (oeil pour oeil, dent pour dent, vie pour vie); défions-nous d'un obscur sadisme qui n'est peut-être pas étranger au succès mystérieux des films policiers, des westerns télévisés et des spectacles où le méchant finit enfin par pâtir; sachons même nous défier d'un dicton populaire qui veut que seule la corde de l'échafaud puisse détourner du meurtre certains criminels (qu'en savons-nous?).

Si nous sommes bien en garde contre toutes ces tendances (qui sont en chacun de nous), nous pouvons consulter la morale traditionnelle. Elle dit, sommairement, que l'Etat a le droit d'infliger la peine de mort à certains criminels à certaines conditions; parmi ces conditions, il y a "une loi préalablement promulguée, — un procès juste — une certitude de la culpabilité — et surtout **la nécessité** de cette peine extrême pour la protection de la société".

Or il n'est pas établi de façon indiscutable que cette nécessité s'impose de nos jours en temps de paix.

Environ trente-cinq nations du monde contemporain ont aboli la peine de mort (soit par législation soit par coutume) or aucune de ces nations n'a été ébranlée par une augmentation considérable des meurtres. Au contraire: neuf des Etats américains ont aboli la peine capitale, depuis le Michigan en 1847 jusqu'au Delaware en 1958, et dans ces neuf Etats la quantité proportionnelle de crimes capitaux **est moindre** que dans l'ensemble des U.S.A.; le Wisconsin (qui a aboli la peine capitale il y a un siècle) a proportionnellement **beaucoup moins** d'homicides que les Etats environnants du Midwest américain!

En outre, il faut considérer ici trois autres aspects de la peine capitale: (a) Quand il arrive qu'un innocent est exécuté, l'injustice est irréparable; et, ce qui est pire, comme le dit le Juge Jerome Frang dans son livre "Not Guilty", une fois que l'innocent est exécuté il n'y a plus guère de gens qui se préoccupent de démontrer son innocence; (b) Quand un être humain, comme toi et moi, pend au bout d'une corde (ce qu'on **ne fait pas** quand on veut se débarrasser d'un vieux chien), il n'est pas sûr que le précieux respect pour la personne humaine ne soit pas ébréché, que la brutalité sadique ne soit pas officiellement prêchée, et que cette dépréciation de la personne humaine ne soit pas dangereusement contagieuse; (c) Quand un homme est pendu, c'est très rarement un riche, un gros bonnet de la **high class**. Le Gouverneur P. Brown, de Californie, disait publiquement il y a trois ans que "la peine capitale est infligée aux faibles, aux pauvres, aux ignorants et aux minorités raciales". L'éditeur du **Criterion** d'Indianapolis ajoutait: "Avez-vous déjà entendu parler d'un millionnaire sur la chaise électrique? Naturellement non! La chaise est pour les malheureux qui n'ont pas d'argent, ni d'amis, et qui sont mal défendus par un avocat incompétent et endormi".

Il y a dans tout cela, — et je répète que je condense — de quoi réfléchir pendant des heures. Puis il faut monter un étage et se souvenir de Jésus. Lisez les chapitres V à VII de saint Mathieu, et voyez si vous pouvez les concilier avec la pendaison. Lisez aussi le chapitre VIII de saint Jean, des versets 1 à 11, et voyez **ce que Jésus répondait** quand on voulait appliquer une véritable peine de mort. Ce que Jésus enseignait surtout, c'est le pardon.

LITURGIE

JUILLET

19 Vendredi (Bl.) Saint Vincent de Paul, confesseur. — 3 cl.

20 Samedi (Bl.) Saint Jérôme Emilien, confesseur. — 3 cl. (2e or. sainte Marguerite).

21 Dimanche (V.) VIIe après la Pentecôte. — 2 cl. Cr.; pr. Trin. — vp. du dim.

22 Lundi (Bl.) Sainte Marie-Madeleine, pénitente. — 3 cl.

23 Mardi (R.) Saint Apollinaire, évêque et martyr. — 3 cl. (2e or. saint Liboire).

24 Mercredi † (V.) Férie. — 4 cl. Messe du dimanche précédent; sans Gl.; (2e or. sainte Christine). — ou (R.) Sainte Christine: Gl.

25 Jeudi (R.) Saint Jacques, apôtre. — 2 cl. (2e or. saint Christophore); Cr.; pr. Ap.

7ième DIM. APRÈS LA PENTECÔTE

Autrefois, vous avez livré vos corps à l'esclavage de l'impureté et du mal, et c'est le mal que vous y avez trouvé. De même, maintenant, livrez vos corps à l'esclavage du bien: vous y trouverez la sainteté. (Rom. 6, 19)

Société Catholique de la Bible

Ça vous regarde!

par
Henri Béchard, S.J.
vice-postulateur national de la cause de la vénérable
KATERI TEKAKWITHA

x x x

N'est-ce pas Daniel-Rops qui écrivait que "l'un des faits les plus importants de l'histoire de l'Eglise est que ces hommes et ces femmes que nous voyons investis d'une telle mission (celle de "traduire dans le ciel" toutes les valeurs et tous les drames de leur temps) apparaissent en tous lieux et en toutes époques et qu'ils n'ont jamais fait défaut. On dirait même que, selon une loi informulée mais absolue, la sainteté surgit précisément là où elle est nécessaire et sous les aspects mêmes où elle peut être la plus efficace".

Il en fut ainsi de Kateri. Ce que nous savons du contenu de sa prière permet de le constater. Son oraison, portée par l'espérance, enseignait à son peuple à prier.

Prière réfléchie. A son entrée à l'église, tout en se signant d'eau bénite, elle se ressouvenait de son baptême et renouvelait sa résolution d'une vie chrétienne intégrale. A genoux devant le Saint-Sacrement, elle y faisait un acte de foi, suivi de plusieurs autres de contrition, de résignation et d'humilité. Demandes de lumières et de force pour se conformer à sa volonté par la pratique des vertus. Elle priait pour les infidèles et surtout pour ses parents iroquois. Et sa prière se terminait par le chapelet, ce chapelet qu'elle ne quittait presque jamais.

Prière spontanée. Un seul exemple suffira, un incident qui provoqua un jaillissement d'espérance et de reconnaissance amoureuses vers son Créateur. Comme elle abattait un arbre pour du bois de chauffage, voilà qu'en tombant, une branche la frappa violemment. Quand elle revint à elle, pas une plainte, pas de mauvaise humeur, mais simplement "Mon Jésus, je vous remercie de m'avoir conservée dans cet accident". Et elle voulut aussitôt se remettre au travail.

C'est ainsi que Kateri a imprégné la terre canadienne de sa prière. Sa prière se continue pour nous à condition que nous le lui demandions. Pour l'invoquer avec confiance, connaissez-la mieux. — Renseignez-vous à son sujet, en écrivant au Centre Kateri, C. P. 70, à Caughnawaga, P. Q.

Des théologiens canadiens préparent la prochaine session du Concile

OTTAWA (CCC) — Un groupe de théologiens canadiens vient de tenir une réunion de trois jours à Ottawa pour étudier quelques-uns des schémas qui seront présentés à la prochaine session du Concile, l'automne prochain.

Ces théologiens ont été choisis par les évêques du Canada et serviront à ceux-ci de conseillers et de consulteurs sur les questioins devant être étudiées au Concile. Le groupe comprend des spécialistes en théologie morale et dogmatique, en Ecriture sainte, en droit canon, en théologie oecuménique, en Action catholique et en Action sociale.

Les deux évêques que l'épiscopat canadien avait chargé de former cette équipe de théologiens. LL. EE. NN. SS. Alexander Carter, évêque de Sault-Sainte-Marie, et Paul-Emile Charbonneau, évêque de Hull, ont participé aux séances d'étude des théologiens.

Ceux-ci ont étudié plusieurs schémas et ont donné leur point de vue sur ces documents. Ils ont trouvé en général que les nouveaux schémas sont beaucoup meilleurs que ceux remis aux évêques avant la première session du Concile. Ils ont particulièrement été emballés des schémas sur l'Eglise et sur l'oecuménisme.

Un rapport assez élaboré contenant les suggestions, les remarques et les réflexions de ces théologiens sera adressé à tous les évêques canadiens. Ceux-ci à leur tour, seront invités à prendre connaissance de ce rapport et à faire connaitre leur point de vue sur les schémas étudiés le plus tôt possible. Une autre rencontre se tiendra avant l'ouverture de la seconde session du Concile.

Les théologiens qui ont participé à ces journées d'étude étaient au nombre de 23 et venaient de plusieurs provinces. Dans l'avant-midi, ils se divisaient en petites commissions pour étudier certains schémas et, dans la soirée, il y avait réunion plénière au cours de laquelle étaient étudiés et discutés les rapports des différentes commissions en vue de la préparation du rapport final.

Les théologiens se sont dits très heureux du succès de leurs discussions, et les deux évêques qui présidaient cette réunion partagaient leur enthousiasme. Ils se sont déclaré très satisfaits du travail accompli pour la préparation de la seconde session.

Après avoir souligné que leurs théologiens ont particulièrement apprécié les schémas sur l'Eglise et sur l'oecuménisme, NN. SS. Carter et Charbonneau ont affirmé que le schéma sur l'oecuménisme a été préparé conformément aux indications fournies par les évêques lors de la première session.

Les schémas étudiés au cours de ces trois journées d'étude sont, outre les deux sur l'Eglise et sur l'oecuménisme, ceux sur l'Action catholique, les clercs, la formation des séminaristes, les états de perfection, le soin des âmes, les évêques et le gouvernement de l'église.

La plupart des théologiens présents à la rencontre avaient été choisis par NN. SS. Carter et Charbonneau. Quelques autres avaient été nommés par leurs évêques respectifs.

Certains de ceux qui ont été choisis ont été dans l'impossibilité d'accepter leur nomination. C'est notamment le cas du R. P. A. F. MacKenzie, s.j., de Toronto, qui a été nommé il y a quelque temps, directeur de l'Institut Biblique Pontifical, à Rome. Un autre, le R. P. J.-M. Parent, o.p., d'Ottawa, n'a pu participer à la rencontre.

Les théologiens qui ont participé à ces journées d'étude sont: le R. P. Gregory Baum, professeur de théologie et directeur du Centre d'Etudes oecuméniques au Collège S. Michael's à Toronto; le R. P. Jean-Marie Tillard, o.p. professeur de théologie dogmatique au couvent des Dominicains d'Ottawa et à la faculté de théologie de l'Université d'Ottawa, et professeur de théologie kérygmatique à l'école dominicaine de pastorale de Montréal, et à l'Ecole de catéchèse de Québec; M. Richard Brosseau, s.s., directeur de l'Institut supérieur de Sciences religieuses de l'Université de Montréal et professeur de théologie dogmatique à la faculté de théologie de la même université; Mgr Gédéon Petit, doyen de la faculté de théologie de l'Université Laval; le R. P. Cantius Matura, o.f.m., professeur d'exégèse et de liturgie au scolasticat des Franciscains à Montréal; le R. P. Jacques Gervais, o.m.i., professeur de théologie dogmatique à la faculté de théologie de l'Université d'Ottawa; le R. P. Roger Guindon, o.m.i., prodoyen de la faculté de théologie de l'Université d'Ottawa; M. l'abbé Antoine Hacault, professeur de théologie dogmatique au Grand Séminaire de Saint-Boniface, au Manitoba; le R. P. J. T. Forestell, c.s.b., professeur d'Ecriture sainte au Séminaire Saint-Basile, à Toronto; **Mgr Francis J. Smyth**, directeur de l'Institut international Coady d'Antigonish, en Nouvelle-Ecosse; M. l'abbé James F. Carney, curé de la paroisse Corpus Christi à Vancouver, C.-B.; le R. P. Charles Aucoin, c.j.m., professeur de droit canonique au Séminaire du Sacré-Coeur, à Halifax; le R. P. Michael Hrynchyshyn, c.ss.r., supérieur de la maison provinciale des Rédemptoristes ukrainiens à Winnipeg; M. l'abbé Jean Beaumier, professeur de théologie au Grand Séminaire de Trois-Rivières; le R. P. Gaston Fontaine, c.r.i.c., directeur du Secrétariat national de pastorale et de liturgie; M. l'abbé Anselme Longpré, prédicateur, de Montréal; M. l'abbé Félicien Rousseau, aumônier national de l'Action catholique canadienne; M. l'abbé Robert Lebel, supérieur du Grand Séminaire de Rimouski; le R. P. Jules Paquin, s.j., professeur de théologie morale au scolasticat de l'Immaculée-Conception, à Mtl; le R. P. E. F. Sheridan, s.j., du scolasticat jésuite de Toronto, et **Mgr Lucien Foucreault, de l'Evêché de Saint-Jean-de-Québec**

Ne t'élève pas, de peur de tomber et de te couvrir de honte. (Eccli 1, 30). (Texte choisi par la Société Catholique de Bible).

Ernest Lapalme
REPRESENTANT DE
Laurent & Veillet Inc.
VALEURS DE PLACEMENT
Saint-Jean (le soir) Fl. 8-2993
Montréal AV. 8-6125

A votre service pour IMPRESSIONS
de toutes papeteries - professionnelles -
Les Editions du Richelieu, Limitée
170 St-Jacques Tél. Fl. 7-7529

Les Services de Traduction Enrg.
TRADUCTION
● Commerciale
● Technique
● et autres
Tél. Fl. 7-7900 Saint-Jean, Qué.

Mgr Cicognani démissionnerait comme Secrétaire d'Etat

ROME (CCC) — Selon des rumeurs qui circulent avec insistance à Rome, le cardinal Amleto Cicognani quitterait prochainement ses fonctions de secrétaire d'Etat. On sait que le Pape Paul VI l'a maintenu dans cette charge, à laquelle l'avait appelé Jean XXIII, à la mort du cardinal Tardini, décédé à la fin juillet 1961. Le cardinal Cicognani demanderait à être déchargé de ses fonctions actuelles en raison de son âge — il est né le 24 février 1883 — et de son état de santé. En quittant la secrétairerie d'Etat, il pourrait se consacrer davantage au Concile, dont il est, à la fois, Président de la Commission de coordination, Président du Secrétariat pour les Affaires extraordinaires et Président de la Commission pour les Eglises orientales.

On estime également que le prochain secrétaire d'Etat pourrait être S. E. Mgr Lombardi, archevêque titulaire de Césarée de Philippe et actuellement nonce au Brésil. Né en 1905, Mgr Lombardi a été ordonné prêtre en 1928 et promu à l'épiscopat en 1950, lorsqu'il fut nommé nonce au Vénézuéla. Il représente le Saint-Siège au Brésil depuis 1954.

En outre, il serait question d'instituer une nouvelle congrégation, celle de l'Amérique latine, qui remplacerait la Commission pontificale du même nom. Mgr Antonio Samoré, secrétaire de la Congrégation des affaires ecclésiastiques extraordinaires et vice-président de la commission pontificale pour l'Amérique latine, prendrait la direction du nouvel organisme. On sait que, pour marquer l'intérêt qu'il porte aux chrétientés latino-américaines, le Pape a présidé lui-même mardi le 9 juillet, une réunion de cette Commission, créée le 19 avril 1958.

NOUVEAUX CARDINAUX?

Ces différentes nominations auraient pour conséquence la convocation d'un consistoire pour la création de nouveaux cardinaux, qui se tiendrait soit en décembre, soit même avant.

Ces rumeurs selon lesquelles le cardinal Amleto Cicognani abandonnerait ses fonctions de Secrétaire d'Etat en vue de se consacrer plus activement au Concile ont été démenties par certains. Il est à noter toutefois que les organes spécialisés comme Il Quotidiano, publication de l'Action catholique n'ont pas cru devoir publier ces démentis, qui n'ont d'ailleurs nullement le caractère officiel que l'on a voulu leur attribuer.

Il est certain que le cardinal Cicognani sera appelé à jouer un rôle plus actif lors de la prochaine session conciliaire. Si l'on écarte, dans les milieux bien informés, l'éventualité de sa nomination comme "Légat pontifical" pour le Concile, on pense toutefois que la Commission de coordination, qu'il préside, aura un rôle déterminant dans le déroulement des travaux du Concile. Le Conseil de Présidence conserverait les fonctions qu'il a exercées pendant la première session, chacun de ses dix membres présidant tour à tour les congrégations générales.

Le cardinal Cicognani devra donc se consacrer davantage au Concile, ce qui a contribué à accréditer les rumeurs selon lesquelles il abandonnerait ses fonctions de Secrétaire d'Etat. Il est d'une part certain que personne ne connaît les projets de Paul VI, mais l'opinion la plus répandue est que la prochaine session conciliaire durera à peine 2 mois, de telle façon que le Pape puisse convoquer, encore pendant l'Avant, un consistoire au cours duquel il créerait de nouveaux cardinaux. C'est à cette occasion que serait nommé le successeur du cardinal Cicognani à la Secrétairerie d'Etat.

Telles sont les rumeurs qui circulent avec insistance dans les milieux romains. Si elles prennent corps, ce ne sera que dans plusieurs mois et d'ici là, bien des choses peuvent encore se produire.

Il retrouve son calice de première messe après 25 ans

Ennetach Bei Mengen (CCC) — En 1938, le Père Franz Spath, dominicain, célébrait sa première messe à Ennetach. A cette occasion ses parents, ses frères et soeurs lui firent cadeau d'un calice. Il partit la même année pour les missions de Chine, dut franchir les lignes de front, et perdit ses bagages, dans lesquels se trouvait son calice.

Récemment, le Père Spath disait sa messe dans une chapelle missionnaire à Formose. Quel ne fut pas son étonnement lorsqu'il découvrit, sur le pied du calice que l'on avait mis à sa disposition, son propre nom et l'indication que ce calice était celui de sa première messe, célébrée vingt-cinq ans plus tôt.

Décès de la mère de S E Mgr Baggio

OTTAWA (CCC) — La mère du Délégué Apostolique au Canada est morte le 10 juillet, à Rosa, dans la province de Vicenza, en Italie, a-t-on appris hier dans la capitale canadienne.

S. E. Mgr Sebastiano Baggio, qui s'était rendu d'urgence à Rosa, était auprès de sa mère quand celle-ci est morte. Mme Pierina Baggio avait été gravement malade en mai dernier, et semblait bien rétablie, mais une autre crise l'a terrassée.

S. E. Mgr Baggio reviendra au Canada immédiatement après les funérailles.

Grecs-orthodoxes en audience pontificale

ROME (CCC) — "Vous êtes ici en qualité d'éclaireurs, d'éclaireurs sincères", a dit la Pape Paul VI dans une allocution prononcée lors d'une audience qu'il a accordée à un groupe de professeurs et élèves de l'école Vellas, en Grèce, qui sont actuellement les hôtes en Italie de l'association Unitas.

Le Pape a ajouté: "Nous sommes heureux que vous puissiez observer le centre même de l'Eglise catholique, regarder de près le visage de cette Rome chrétienne antique et moderne, que vous connaissiez sans doute déjà à travers les livres mais non pas, pour la plupart d'entre vous, à travers une expérience vécue. Votre attention, comme celle de tant de pèlerins a été attirée avant tout, sans doute, par les nombreux objets que l'art latin vous présente dans la Rome actuelle. Nous avons confiance, toutefois, que vos regards auront été si intelligents et si pénétrants qu'ils ont pu atteindre le coeur de Rome, la vérité religieuse profonde qui la définit et définit et qui constitue la source de sa vie historique et spirituelle authentique. En pénétrant dans son coeur, vous avez découvert, nous en sommes certain, de grandes et merveilleuses correspondances avec votre coeur, nous voulons dire avec votre foi dans le Christ Seigneur".

La Bible vous parle . . .

Ne dis pas: "J'ai péché! que m'est-il arrivé?" car le Seigneur sait attendre. (Eccli 5, 4). (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

Le Pape Paul VI et les jeunesses d'Action catholique

ROME (CCC) — Le Pape Paul VI a reçu en audience les participants au Congrès national des assistants diocésains des jeunesses masculines de l'Action catholique italienne. Dans l'allocution qu'il leur a adressée, il a notamment déclaré: "Nous voulons croire que vous savez tous combien nous avons toujours aimé la jeunesse, à tous les âges, dans toutes ses manifestations, dans tous ses problèmes et, en particulier, combien nous a toujours tenu à coeur notre jeunesse italienne qui a le privilège et l'honneur d'appartenir à l'Action catholique".

Le Souverain Pontife a rappelé qu'il a lui-même fait partie de cette organisation et qu'il l'a suivie ensuite pendant cinquante ans, dans ses heures "grandes et dramatiques". Après avoir dit qu'au cours des dernières années, son estime et son affection se sont renforcés pour cette florissante organisation, qui, a-t-il souligné, occupe une place de première importance dans les fonctions pastorales, le Pape a poursuivi: "On ne saurait en effet concevoir une action pastorale efficace et organique sans une assistance assidue et pleine de sollicitude à la jeunesse".

Paul VI a ensuite encouragé les dirigeants de la jeunesse d'Action catholique à développer l'activité des jeunes dans les domaines "si attrayants pour eux du sport et du tourisme. Nous savons quelle influence ont ces manifestations de la vie, si développées aujourd'hui dans l'esprit des jeunes, non seulement pour les distraire, mais pour leur offrir un très riche ensemble d'expériences et d'activités, constituant pour eux une source de valeurs qui, sous maints aspects, ne sont pas dissociables du milieu de la famille et de l'école".

Le Pape Paul VI rend visite à L'Osservatore Romano

ROME (CCC) — Jeudi le 4 juillet, en fin de matinée, le Pape Paul VI s'est rendu sans préavis dans les locaux de L'Osservatore Romano", où il a été accueilli par M. Raimondo Manzini, directeur, et M. Federico Alessandrini, sous-directeur. Le Souverain Pontife a visité les bâtiments abritant le journal, puis a prononcé une brève allocution à l'intention des rédacteurs et des ouvriers du journal.

"Je suis venu trouver les amis de L'Osservatore Romano" au début de mon oeuvre apostolique pour deux raisons, a déclaré notamment le Pape. D'une part, pour renouveler une vieille amitié jamais démentie. D'autre part, pour remercier tous les collaborateurs du journal du grand service rendu [illegible]

restant fidèles aux idéaux religieux de la foi. Relevant ensuite les difficultés auxquelles sont en butte les journalistes en général et en particulier ceux de L'Osservatore Romano, le Souverain Pontife a donné l'assurance qu'il veillera à l'avenir au journal du Vatican, pour qu'il puisse donner toujours un témoignage élevé du message de l'Eglise et de la parole du Saint-Siège.

Quittant L'Osservatore Romano, Paul VI est rentré à pied sous le soleil, au Bureau de Presse du Vatican, où il a été accueilli par M. Luciano Casimiri, chef de ce service. A une dizaine de journalistes, italiens et étrangers, qui se trouvaient [illegible] rappelé en souriant que c'est sur son initiative, alors qu'il était substitut à la Secrétairerie d'Etat, que ce service a été créé.

Les adultes qui vivent seuls sollicitent plus fréquemment l'aide des cliniques psychiatriques que les adultes demeurant avec un conjoint, selon un communiqué reçu de la Ligue Canadienne de Santé. Ceux qui utilisent le plus ces cliniques sont les individus séparés de leur conjoint, viennent ensuite en ordre les individus divorcés, les célibataires, les veufs et les gens mariés. Les statistiques indiquent également que les cliniques traitent plus de garçons que de [illegible]

Les Equipements de Bureau Richelieu
J.-L. CHARETTE
La Gamme PRIMA 20 est la plus simple des additionneuses Olivetti. Elle fonctionne à la main.
● Machines de bureau, coffre-forts, caisses enregistreuses, etc. — Papier et rubans pour caisses, machines à additionner, clavigraphes.
AMEUBLEMENT COMPLET
224, rue Champlain Saint-Jean FI. 7-7425
Montréal OL. 8-2868

Nouvelle adresse de notre succursale de Montréal
105 EST, RUE SAINT-PAUL
Entre les rues St-Gabriel et St-Vincent
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE: 866-6913
Nous avons en montre, dans notre nouveau magasin plus vaste et plus spacieux... tous les articles que nous avons le plaisir d'offrir à notre clientèle.
CORDIALE INVITATION ET BIENVENUE A TOUS!
F. BAILLARGEON LIMITÉE
ST-CONSTANT Téléphone 866-6913 MONTREAL

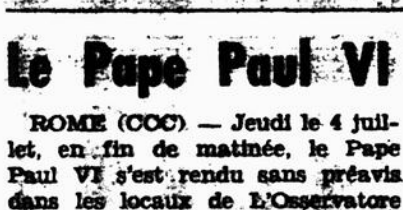

Autorisé pour l'entretien des petits appareils Canadian General Electric
186, rue Notre-Dame

Gérard Chartre, C.L.U.
382, rue St-Laurent,
Saint-Jean, P.Q.
Tél. FI. 8-3526

Paul Mercier, C.L.U.
384, rue Laval,
Saint-Jean, P.Q.
Tél. FI. 8-3561

LA Great-West
COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE

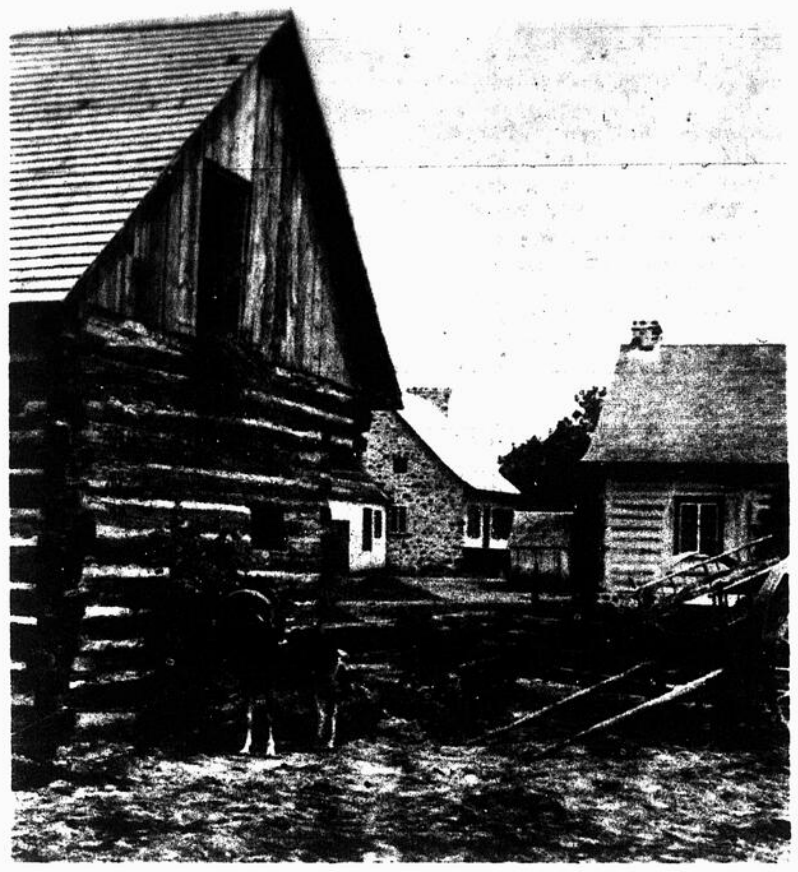

Dans le cadre du programme d'expansion du Village Historique Jacques de Chambly pour l'été 1963, 5 nouveaux édifices sont déjà complètement restaurés.

Ci-haut, un coin du Village, – De gauche à droite, l'écurie de Baie St-Paul, 1780 – la Maison Lareau 1775, et la Maison Migneault 1820.

Au premier plan, une typique clôture de perches limite la basse-cour de la Maison migneault.

Un village du 18e siècle reconstruit au coeur même de notre région

Le village historique Jacques de Chambly ouvrait ses portes, jeudi dernier, à quelque 200 invités, amis, bienfaiteurs et représentants de la presse, de la radio et de la télévision. Tous et chacun eut pu déambuler à leur gre à travers cette reconstitution très exacte de l'architecture dans laquelle évoluaient nos ancêtres des 18ième et 19ième siècle.

Le village est situé à environ 5 milles de Chambly sur la route nationale reliant St-Hubert à Chambly.

Parmi ces édifices, l'ensemble le plus important est sans doute la maison Vigneault avec sa basse-cour. Cette maison construite vers 1820 est entièrement meublée dans le style de l'époque L'écurie de style médiéval qui s'y rattache provient de la Baie St-Paul. Elle fut construite vers 1780 de lourdes pièces de cèdre equarries à la hache; transportée l'automne dernier par les membres du village eux-mêmes et soigneusement restaurée depuis; elle abrite une exceptionnelle collection d'instruments agricoles anciens. Autour de ces deux importants édifices, sont groupés un four à pain, une laiterie, un puits à brimbales, enfin toute une basse-cour à la mode de l'ancien temps.

La Maison Larreau, construite vers 1775, sur le site même du village, est aussi complètement restaurée. Ses murs de pierre des champs de près de trois pieds d'épaisseurs, protègent un intérieur absolument authentique. Ses boiseries sont particulièrement remarquables.

A l'occasion de cette visite d'autre part bien réussie, certains membres de la presse se sont étonnés du fait que les gens preposés à les recevoir pouvaient difficilement s'exprimer en français. Ils ont cependant appris par la suite que la très grande majorité des donateurs et des bienfaiteurs qui veillent à la conservation de cette relique du berceau de la culture CANADIENNE-FRANCAISE se recrutent effectivement davantage chez les ANGLO-CANADIENS que chez les nôtres. "C'est dommage, mais telle est la situation, nous a déclaré une des organisatrices; les canadiens-français montrent beaucoup de réticence à appuyer notre cause et il faut aller chercher nos fonds ailleurs".

On sait cependant que le Village Jacques de Chambly bénéficie du support financier de la Commission des Monuments Historiques de la Province.

Cherchez-vous un emploi?

Voici une liste d'emplois disponibles à St-Jean et les environs.

Chez les hommes

1.– 4 cuisiniers d'experience pour St-Jean $1.48 l'heure – 44 hres par semaine.

2.– 1 cuisinier pouvant préparer repas legers $40. et plus par semaine pour St-Jean.

3.– 1 premier cuisinier pour St-Jean – salaire à discuter.

4.– 1 homme marié pour St-Jean, habitué à préparer repas légers, doit aussi servir l'essence.

5.– 1 jeune couple travaillant déjà et pouvant prendre petit travail de concierge, logé et chauffé gratuitement.

6.– Des aides fermiers pour Henryville et St-Grégoire.

7.– 1 boucher pour Napierville $50. et plus par semaine selon l'expérience.

8.– 2 debosseurs pour Iberville et Chambly, $1.50 l'heure.

9.– 1 homme pour prendre charge de 4 à 5 hommes travaillant au traitement chimique de l'aluminum à Richelieu, Doit connaître soudure, posseder au moins une 9e année et être bilingue. Pouvoir prendre responsabilités. – $1.75 à $1.85 l'heure.

10.– 1 homme de 30 à 35 ans avec experience dans le textile pour devenir operateur de rame décapiteuse, hres – 7:00 am à 5:00 pm ou 12:00 am à 9:00 pm – deviendra avec responsabilites.

11.– 1 ferblantier d'experience pour St-Jean. Salaire selon comité paritaire.

12.– 3 tembourieurs d'experience $1.40 à $1.50 l'heure pour St-Jean.

13.– 1 electricien pour usine de St-Jean. Licence "C" requise $1.40 l'heure.

Chez les femmes

1.– Des servantes pour St-Jean, Iberville, St-Grégoire, St-Mathias, Chambly, Marieville, salaire $20. à $25. par semaine logees et nourries. Pour Chambly la servante doit être bilingue ou de langue anglaise.

2.– Des cuisinières pour Hotel de Noyan et Restaurant de Baie Misisquoi – salaire à discuter.

3. Des serveuses de table pour Chambly et Richelieu – $0.60 à $0.64 l'heure – bons pourboires.

4.– Steno-dactylo bilingue pour Richelieu.

5.– Secrétaire d'experience pour St-Jean.

Service National de Placement
49, rue St-Charles, St-Jean
Tél. FI. 7-7577-78-79-70
Marcel Oligny, gerant local.

FI. 8-4874
René Grenier
• PLOMBIER
• FERBLANTIER
Installation à eau chaude
OUVRAGE GARANTI
SERVICE RAPIDE
416 Laurier Saint-Jean

Tribune de nos lecteurs

Le jeûne de M. Chaput nous concerne tous

Le Parti Republicain du Québec a un besoin immediat de la somme de cent mille dollars. Afin d'attirer toute l'attention necessaire sur ce besoin imperieux, le valeureux chef du parti, M. Marcel Chaput, vient d'entreprendre un jeûne qui pourrait lui coûter la sante, pour ne pas dire plus.

Connaissant bien Marcel Chaput, je sais qu'il ira jusqu'au bout s'il le faut, du moins fort probablement. Je suis, pour ma part, l'un de ceux qui savent, et comment donc, que l'Independance nationale de la patrie quebecoise ne s'obtiendra pas avec des chansons, ne se réalisera pas dans l'insouciance et le confort. Bien au contraire, c'est dans le don de soi-même, c'est dans le sacrifice et l'abnégation que va s'accomplir l'avènement de notre Indépendance politique.

Sait-on que si chaque francophone du Québec, pour ne mentionner que ceux-là, donnait seulement dix sous au Parti Républicain, cela ferait cinq cent mille dollars? Est-il besoin d'ajouter qu'en mettant la quote-part à vingt sous chacun, cela ferait un million de dollars? Nous, Canadiens français, ne nous rendons pas compte de ce que nous pourrions accomplir si seulement nous le voulions. Même ceux qui sont encore contre l'Independance devraient donner leur petite part en se souvenant bien qu'avant la naissance du mouvement independantiste, le peuple canadien-français etait au bord de l'abime; nous etions en perdition. Le reveil spectaculaire du Québec est dû d'abord et avant tout au mouvement independantiste. Celui-ci, en effet, est le seul à posséder la force, le dynamisme, l'aiguillon nécessaires et capables de faire "danser" nos traîtres du Québec et nos ignobles colonialiste d'Ottawa.

On envoie ses dons à l'adresse suivante: Parti Republicain du Québec, (ou "Fonds Marcel Chaput"), 4270 rue Papineau, Montreal. Le numéro de téléphone est 527-1568.

Ne risquons pas de laisser dépérir (car c'est bien le mot) le Dr Marcel Chaput, qui au lieu de ne penser qu'à lui-même dans tout ce faux luxe d'Ottawa, a brisé ses chaînes, même si elles étaient en or, pour pouvoir consacrer tout son temps à la grande cause de l'Indépendance politique et nationale du Québec.

Canadiennes, françaises, Canadiens français, qui que nous soyons, où que nous soyons, sachons que les aiguilles de l'horloge marquent zéro heure et que le moment est venu pour nous tous de passer à l'action.

Vive le Parti republicain!
Vive la république!

Gébo.

COMMENT DEVENIR RICHE?

Tout en se mêlant de ses affaires

Certaines personnes de notre monde moderne se demandent comment il se fait qu'elles ne sont pas chanceuses dans la vie.

Si elles faisaient un petit retour en arrière, elles s'apercevraient qu'elles ont fait certaines erreurs qui les ont marquées pour toujours. Ce petit instrument qu'on appelle langue est quelque fois nuisible à celui ou celle qui s'en sert à mauvais escient.

Chez certaines gens on remarque la jalousie, qui leur fait salir la réputation d'une personne surdouée; on s'emploie alors à detruire sa bonne renommee afin de couler la personne en question pour qu'elle ne puisse pas faire son chemin dans la vie.

Chez d'autres, c'est l'envie et la curiosite. On forme un petit groupe et là on etabli un petit reseau d'espionnage local. Un tel et un tel devra suivre un tel ou une telle pour savoir où elle travaille, et quand on aura localisé l'endroit on verra a tout faire pour la faire congédier. On surveille ses allées et venues. Mais ce qu'il y a de plus comique dans cette affaire. C'est que parfois les apparences sont trompeuses, et elles jouent un jour où l'autre un mauvais tour à ces faux espions qui, une bonne fois, se font pincer pour surveillance illégale et paient cher leur curiosité et leur envie.

Chez d'autres c'est la surnoiserie. Tel un serpent, c'est en rampant qu'on essaie de nuire à autrui. Ce genre se voit surtout en politique. Un membre d'un groupe se fait le "traître du groupe" afin de se donner auprès du député ou des organisateurs un certain poids qui peut lui être utile pour l'avenir Ce genre de "rapporteur" finit toujours par se faire "organiser", comme on dit en canadien. C'est dommage! Ces gens-là auraient pu faire valoir leur don pour des bons motifs et non pour nuire à Pierre, Jean, Jacques!

On critiquera les Américains tant qu'on voudra, ils ont au moins une immense qualite. Ce sont des gens qui s'entr'aident et qui ne cherchent pas à s'abattre les uns les autres. On se plaint que le peuple Canadien Français est faible, pourquoi? précisément à cause de ces défauts predominants jamais on ne pourra arriver au sommet, si on continue à se manger la laine sur le dos.

La charité même dans notre monde moderne aura toujours sa place. Paix, fraternite, justice, telle doit être la devise de notre peuple. La culture française est une des plus belles; allons-nous la ternir par une conduite toute opposée à sa grandeur? La réponse est à ceux qui s'emploient à salir tout ce qui est beau. Un jour ils auront à en répondre devant la société. Ils seront jugés sévèrement ici-bas, comme ce qu'il y avait de plus vil dans notre peuple.

Un citoyen de St-Jean.

RE-OUVERTURE, mercredi le 24 juillet, de la

BOUCHERIE CHEVALINE

C.-A. PARADIS
VIANDE APPROUVEE — CANADA APPROVED — LIVRAISON
203, rue Champlain SAINT-JEAN Tél. FI. 6-9461

L'éclipse de soleil vue de chez nous

Le 20 juillet prochain, des milliers de gens dans le nord-est des Etats-Unis et dans le Canada pourront, si la température est clémente, assister à un des spectacles les plus impressionnants qui soient: une éclipse totale de soleil. La province de Québec est particulièrement favorisée cette fois-ci puisque l'éclipse dans sa totalité pourra être vue, pendant un peu plus d'une minute, dans une partie des Cantons de l'Est, dans la région du Saguenay et dans le nord de l'Abitibi.

De nombreux hommes de science et touristes se rendront dans ces régions samedi prochain pour étudier, ou simplement admirer ce phénomène. Pour les gens des environs de Saint-Jean qui ne pourront se permettre ce petit voyage, le spectacle vaudra quand même la peine d'être vu: en effet l'éclipse atteindra un maximum d'environ 98% et se produira vers les 5 h. 40 p.m. (heure avancée de l'est).

L'éclipse et ses dangers

Même à 98% cependant, le peu de lumière qui parvient de la partie non cachée du soleil est suffisant pour masquer plusieurs des phénomènes qui rendent l'éclipse totale si spectaculaire: la couronne solaire en particulier, qui est environ un million de fois moins brillante que le soleil lui-même, ne peut être vue qu'en éclipse totale. Mais avant de parler plus en détail de l'éclipse elle-même, on ne saurait trop répéter cet avertissement important: éclipse ou pas, **il ne faut jamais regarder le soleil sans se protéger suffisamment les yeux.** Après chaque éclipse de soleil, il est toujours pénible de constater que des centaines parfois des milliers de gens et surtout des enfants souffrent de dommages permanents à la vue, sous forme de brûlures le plus souvent. Semblables brûlures peuvent détruire en un rien de temps la partie la plus sensible et la plus précise de l'oeil et rendre ce dernier absolument incapable de lire. La raison de tout cela est bien simple: chacun a sans doute déjà vu faire ou fait lui-même cette petite expérience qui consiste à noircir une feuille de papier ou un bout de bois avec une loupe; tout ce que la loupe fait dans ceci est de concentrer en un point tous les rayons solaires qui la frappent; plus la loupe est puissante, plus le point (qui est en fait une toute petite image du soleil) est petit, et, plus la loupe est grande plus il y a de rayons qui la frappent i.e. plus le "point" reçoit de rayons et est brillant. Pour ceux qui veulent s'amuser à calculer, mesurez le diamètre de la loupe, divisez par la distance focale (i.e. la distance qu'il faut mettre entre la feuille de papier et la loupe pour que l'image du soleil soit un point) multipliez le nombre obtenu par lui-même puis multipliez le produit par 10,000: ce nombre donne une idée de combien de fois plus d'énergie solaire le point reçoit quand la loupe y est que quand elle n'y est pas. Ainsi avec une petite loupe de 1½ pouce de diamètre et de 3 pouces de distance focale, le point brillant sur la feuille de papier reçoit 2,500 fois plus d'énergie que si on enlève la loupe: ce n'est pas surprenant que le papier se mette à brûler.

L'oeil lui-même agit comme une loupe pour concentrer les rayons lumineux sur la rétine: si donc on regarde le soleil directement celle-ci reçoit plusieurs fois et même plusieurs dizaines de fois (dépendant des individus) plus d'énergie lumineuse qu'en temps normal. Cela peut suffire à "brûler" une partie de la rétine, là où l'image solaire se forme. Ces brûlures sont en général sans douleur mais n'en sont pas moins graves: elles conduisent à la cécité partielle ou même totale: l'oeil brûlé ne peut rien distinguer en vertu de son champ de vision; il y voit comme une tache embrouillée et comme il ne peut lire ou distinguer précisément des objets qu'avec le centre de sa rétine, ces activités peuvent lui devenir complètement impossibles. En bref il peut en résulter des dommages graves et permanents pour la vision.

Inutile de dire que dans ces circonstances, les instruments optiques tels que longues-vues, télescopes ou même le viseur d'une caméra sont **extrêmement dangereux** et ne doivent **jamais** être utilisés tels quels pour regarder le soleil, éclipse ou non. Et samedi prochain, ils doivent être tenus hors de portée des enfants.

Comment regarder l'éclipse

Comment alors observer l'éclipse: une première façon est d'utiliser, attachées l'une sur l'autre plusieurs paires de verres fumés très noirs, non pas seulement une. Cet arrangement peut être un peu difficile à réaliser; une façon plus simple de procéder est d'acheter un film noir et blanc, bon marché, de l'ouvrir à la lumière du jour de façon à ce qu'il soit bien exposé puis de demander à votre pharmacien de le développer au maximum et de vous remettre le négatif; ce dernier constitue un excellent filtre et deux ou trois épaisseurs devraient suffire à protéger les yeux. Pour ceux qui ont des longues-vues ou des télescopes, la meilleure façon d'observer l'éclipse est de se servir de ces instruments pour projeter l'image du soleil sur un écran: on n'a qu'à les placer dans la direction du soleil comme si on voulait le regarder soi-même puis à mettre derrière comme écran une feuille de papier ou de carton blanc; avec un peu d'ajustement il est aisé d'obtenir sur cet écran une excellente image du soleil qui peut se regarder sans danger. A moins d'avoir déjà quelqu'expérience dans l'observation du soleil, il ne faut absolument pas se servir de ces instruments pour regarder le soleil, même avec plusieurs épaisseurs de filtre.

Une autre façon d'observer l'éclipse par projection, mais sans instrument, est de se construire une boître de carton sur le principe des anciennes caméras; il suffit de découper dans l'un des côtés un trou, d'un pouce par un pouce, disons, (ces dimensions ne sont pas très critiques) et de couvrir ce trou par une feuille d'aluminium au centre de laquelle on a percé un trou de la grosseur d'une tête d'épingle. Sur le côté opposé de la boîte, à l'intérieur, on colle une feuille de papier blanc qui servira d'écran. Si alors on place le trou d'épingle dans la direction du soleil l'image de ce dernier sera projetée sur l'écran; on n'a pour pouvoir l'observer qu'à se mettre la tête à l'intérieur de la boîte de façon à regarder l'écran i.e. tournant le dos au soleil, et à tâcher de boucher le plus possible les autres ouvertures ou fentes par où la lumière peut rentrer. Pour éviter que la tête de l'observateur n'intercepte les rayons lumineux, il est préférable d'utiliser une boîte assez grande et de percer le trou assez haut (i.e. assez bas lorsque la boîte est à l'endroit) de façon qu'il soit au-dessus de la tête de l'observateur. La construction d'une semblable boîte est à la portée même des plus jeunes qui en plus d'y trouver un amusant sujet pour leurs talents créateurs s'assureront par le fait même d'un instrument inoffensif pour observer l'éclipse.

Ce qu'il y a dans une éclipse

Qu'y a-t-il de spécial maintenant à observer dans une éclipse solaire? Le spectacle lui-même tout d'abord est l'un des plus impressionnants qui soient. Pour ceux qui peuvent assister à l'éclipse totale il y a en plus l'apparition de la couronne solaire. Celle-ci est en fait la partie extérieure très ténue de l'atmosphère du soleil et comme elle est beaucoup moins brillante que le disque lui-même il est impossible de le voir en temps normal. Cette couronne a des propriétés très spéciales (température, compositions chimiques, etc.) qui sont d'un intérêt tout particulier pour les astronomes et les astrophysiciens; on peut aussi y observer des phénomènes extraordinaires tels que des explosions gigantesques où des nuées de gaz incandescent sont projetées à des milliers de milles dans l'atmosphère solaire. Plusieurs des expéditions scientifiques cette fois-ci auront pour but l'étude de la composition chimique de la couronne ainsi que des champs magnétiques qui y sont produits par l'intérieur du soleil. D'autres expéditions seront de nature géographique i.e. étudieront divers phénomènes terrestres pour lesquels une éclipse a des effets particuliers.

En plus de la couronne solaire, divers autres objets célestes pourront être observés pendant l'éclipse totale, notamment les planètes Vénus (à droite un peu plus bas que le soleil) et Mercure (en haut à gauche) ainsi que plusieurs étoiles. La constellation des Gémaux en particulier sera tout près avec ses deux brillantes étoiles Castor et Pollux (à droite un peu plus haut que le soleil). Pour voir ces astres vraiment bien il est important d'avoir au moins un des deux yeux adapté à la noirceur: pour ce faire il suffit de le boucher ou de le tenir fermé dix à quinze minutes avant l'éclipse. Aucune protection n'est nécessaire pour les yeux durant l'éclipse totale puisque la couronne ne projette pas plus de lumière que la pleine lune.

Il reste maintenant à espérer que le ciel ne soit pas trop nuageux samedi après-midi afin de ne pas décevoir tous ceux qui attendent avec impatience cet événement rare qui est une éclipse. Et il est également à espérer que personne n'oubliera les précautions élémentaires à prendre pour éviter d'endommager de façon permanente sa vision.

Jean L'ECUYER

Prochaine promenade historique

A sa dernière réunion, la Société Historique de la Vallée du Richelieu a résolu de recommencer encore, à l'automne sa promenade historique annuelle. L'itinéraire continuera, cette fois, le périple du Richelieu et du lac Champlain allant de l'Ile-aux-Noix à Ticonderoga (Fort Carillon), principale halte de l'excursion.

Cette région, jadis domaine de la France, rappelle par de nombreux sites les noms des premiers découvreurs et des héros de notre histoire nationale: Ste-Anne de l'Ile LaMotte, les Pointes à la Bataille et à la Chevelure, les forts Saint-Frédéric (Crown Point) et Carillon Champlain, les Jésuites Missionnaires et Martyrs: Jogues, René Goupil, Bressani, Tracy, Bougainville, Lévis, Montcalm...

Le fort Carillon, reconstitué selon le plan primitif, permettra de revivre sur place la plus glorieuse journée de notre histoire française.

La S.H.V.R. compte accomplir ce pèlerinage historique,, l'un des beaux dimanche de septembre et être escortée de nombreuses voitures de touristes.

Concours '63 de la S.H.V.R.

Une fois de plus, la Société Historique de la Vallée du Richelieu lance un grand concours d'HISTOIRE REGIONALE, ouvert cette fois, à toute personne domiciliée dans la vallée du Richelieu.

Le concours comporte deux sections:

Première section: composition d'un texte sur un sujet historique de la région. Le sujet peut être l'un des suivants: monographie paroissiale ou locale, rappel d'un fait historique ou d'un personnage —relevant de l'histoire religieuse ou civile.

Deuxième section: concours de photographies anciennes ou modernes portant sur un sujet, lieu, institutions ou personnages — relevant de l'histoire locale ou régionale.

La date-limite pour remettre les travaux est le 30 septembre.

Un prix de $20. dollars sera attribué par un jury au lauréat de chacune des deux sections.

Achetez de préférence chez nos annonceurs!

CARRIERE-ECOLES
BARBIER
ou
COIFFURE DE DAMES
Enseignement sur écran, Assurance-chômage si éligible, Allocation de voyage et autres bénéfices.
Trans-Canada Beauty Industries, Ltd.
Moncton, N.B.

FI. 8-3222
Jacques-N. Jenneau
ASSURANCES GÉNÉRALES
513, boul. du Séminaire,
Saint-Jean

NORTHWAY
DRIVE-IN THEATRE
Coin de la route 11
et Northway à
Champlain, N.Y.

Mercredi à samedi: 17 au 20 juillet
WALT DISNEY
présente
"Savage Sam"
avec
Brian Keith
Tommy Kirk
— Aussi —
"Battle Beyond the Sun"
en couleur

Dimanche, lundi, mardi — 21-22-23 juillet
Columbia Pictures présente
Jason and the Argonauts
Eastman Couleur
— Aussi —
Just for Fun
avec
Bobby Vee, The Crickets
Freddie Cannon
The Tornados Ketti Lester

L'horaire commence au crépuscule. — L'attraction principale est répétée à 12.30 les vendredi, samedi et dimanche seulement.
PRIX: Adultes 80c. Enfants moins de 12 ans, gratis

A Contrecoeur ---------- DE BON COEUR

Armes de Contrecoeur

par Fernand Léveillée

Projets d'aqueduc

S'alimenter ou se faire alimenter

CONTRECOEUR (DNC) — Après en avoir tant parlé et discuté, conserver quelques lignes de cette page au problème de l'eau n'est certes pas une nouveauté mais bien plus une continuité et à la vitesse où vont les démarches, il est fort possible que ce sujet soit retraité maintes et maintes fois dans l'avenir.

Une autre page de l'histoire du projet d'aqueduc à Contrecoeur pour fournir aux contribuables une eau potable et filtrée vient d'être tournée. Aux yeux des contribuables, il semble que cet historique avant d'en arriver à son dénouement, s'enrichir de nombreux chapitres additionnels.

En fait, le problème de l'eau a connu de nouveaux développements par la soumission du rapport fourni aux autorités du Village et de la Paroisse, par M. Foldes, ing. p. et représentant du ministère des Affaires Municipales de Québec.

On sait que cet ingénieur fut envoyé pour faire enquête sur les projets d'aqueduc dans le Village et la Paroisse de cette localité à la demande de M. le maire du Village, M. Remi Lamoureux et faire rapport au Ministère des Affaires Municipales M. Pierre Laporte.

M. Foldes, en plus de fournir beaucoup de chiffres, envisage 2 solutions pour régler le problème: en premier lieu l'alimentation par la Ville de Tracy et en second lieu la construction d'une usine de filtration à Contrecoeur.

Selon les données du représentant du gouvernement, il coûterait au total, pour alimenter les deux municipalités la somme de $551.-000.00 si l'eau était achetée de la Ville de Tracy.

Advenant le cas ou le Village de Contrecoeur construirait sa propre usine de filtration il en couterait aux deux corps municipaux quelques $922,000.

En considerant ces deux montants, il faut tenir compte des octrois qui seront remboursés par le gouvernement provincial, soit les octrois sur les bornes-fontaines (50%) et les octrois sur les intérêts qui sont consentis aux municipalités sur les constructions de système d'aqueduc ou d'égoût.

Il est plus que probable que les deux plans étudiés sommairement par M. Foldes méritent qu'on s'y attarde, qu'on les approfondisse, qu'on pèse le contre et le pour et qu'on accepte le plus profitable pour tous.

Lors d'une conversation téléphonique, M. le Maire du Village, M. **Rémi Lamoureux, nous a confié** qu'il est peu probable que l'on porte une trop grande attention au projet d'acheter l'eau de la Ville de Tracy.

En réalité, M. Lamoureux est convaincu que les gens de sa Municipalité ne sont pas intéressés à adopter ce plan puisqu'il s'avèrerait trop dispendieux.

Interrogé à savoir si l'idée de construire un filtre conventionnel à Contrecoeur ne serait pas plus coûteux. M. le maire s'est dit convaincu qu'il serait plus économique pour le Village d'opter pour cette solution.

Selon lui, il en coûterait au Village environ $400,000 à $425,000. pour réaliser un tel plan et par la suite la Paroisse serait à même d'acheter son eau de la Municipalité du Village et voir à ériger les conduites pour faire la distribution.

Pour nos élèves

Possibilité de reprendre des examens

CONTRECOEUR (DNC) — Il s'agit là d'une innovation, du moins pour ceux qui ont déjà quitté les bancs de l'école depuis quelques années.

Cette innovation, heureuse par elle-même, permettra à l'élève qui a échoué en quelque matière de ne pas perdre une année à redoubler.

Il est maintenant officiel que tous les élèves qui ont subi un échec dans une ou plusieurs matières et qui désirent suivre des cours privés pendant les vacances se verront accorder le privilège de subir un examen de reprise à la fin des vacances. De cette façon après l'examen, tous les élèves qui l'auront réussi seront admis dans une classe plus élevée.

Chaque étudiant ou étudiante devrait songer à la valeur de l'avantage qui lui est ainsi fourni et s'empresser d'en profiter.

Ne vaudrait-il pas la peine de sacrifier quelques moments de vacances pour sauver une année complète?

La réponse à cette question se passe sous silence mais cependant tous les jeunes qui songent à se presenter à cette reprise doivent surtout ne pas oublier que pour réussir cet examen ils doivent étudier au préalable.

Avis donc est donné à ceux et celles qui croient réussir sont travailler.

● **M. et Mme André Veilleux (Lucille Bissonnette) photographiés ici à l'issue de leur mariage célébré récemment en l'église paroissiale Sainte-Trinité de Contrecoeur. Les témoins étaient MM. Adélard Veilleux, père de l'époux et Emile Dansereau, le grand-père de l'épouse.**

CONTRECOEUR

NAISSANCES

A Contrecoeur, le 2 juin a été baptisé Joseph, René, Pierre Gendron, né le 25 mai, enfant de M. Marcel Gendron, employé municipal et de Lise Benoit. Le parrain a été M. Hervé Benoit et la marraine Irène Lacoste, oncle et tante de l'enfant.

A Contrecoeur, le 9 juin a été baptisé Joseph, Adélard, Mario Bérubé, né le 31 mai, enfant de M. Réjean Bérubé, mécanicien et de Lisette Fortier. Le parrain a été M. Adelard Bérubé, grand-père de l'enfant et la marraine Laurette Champagne, épouse du parrain.

A Contrecoeur, le 15 juin a été baptisée Marie, Marguerite, Thérèse, Josée Laroque, née le 11 juin, enfant de M. André Laroque, journalier et de Thérèse Perron. Le parrain a été M. Jean-Marie Perron et la marraine Marguerite Chapdelaine, grands-parents de l'enfant.

A Contrecoeur, le 16 juin a été baptisé Joseph, Marcel, Maurice, Mario Jacques, né le 10 juin, enfant de M. Julien Jacques, opérateur et de Lucille Allaire. Le parrain a été M. Marcel Jacques et la marraine Hélène Tessier, son épouse, oncle et tante de l'enfant.

A Contrecoeur, le 18 juin a été baptisé Joseph, Réjean, Jacques Caisse, né le 30 mai, enfant de M. Rène Caisse, mécanicien et de Madeleine Giguère. Le parrain a été M. Rejean Bourdon et la marraine son épouse Claudette Giguère, oncle et tante de l'enfant.

A Contrecoeur, le 23 juin a été baptisée Marie, Marguerite Carole Duhamel, née le 15 juin enfant de M. Réal Duhamel, remplisseur et de Solange Berthiaume. Le parrain a été M. Richard Berthiaume, oncle de l'enfant et la marraine Marguerite Normandin, grand'mère maternelle de l'enfant.

A Contrecoeur, le 24 juin, a été baptisée Marie Josée Andrée Parmentier Tetreault, née le 11 juin, enfant de M. Georges Tetreault, gérant de Lafayette Shoe et de Suzanne Parmentier. Le parrain a été M. Denis Gendron, et la marraine son épouse Andrée Lafleur.

A Contrecoeur, le 29 juin a été baptisé Joseph, Edouard, Patrice Papin, né le 18 juin, enfant de M. Robert Papin, manufacturier et de Marie Bussières. Le parrain a été M. Edouard Papin et la marraine son épouse Lévine Simard, oncle et tante de l'enfant.

A Contrecoeur le 29 juin a été baptisé Joseph, Alyre, Jacques Simoneau né le 6 juin, enfant de M. François Simoneau et de Jacqueline Fortin. Le parrain a été M. Alyre Fortin et la marraine son épouse Rolande Fournier, oncle et tante de l'enfant.

—A Contrecoeur, le 30 juin a été baptisée Marie, Rose, Manon Jacques, née le 22 juin enfant de M. Laurent Jacques, opérateur et de Denise Bonin. Le parrain a été M. Marcel Dulude et la marraine son épouse Marie-Rose Jacques, oncle et tante de l'enfant.

DECES DE Mme
ROSE-ANNA MILLETTE

Le 31 mai 1963 est décédée en cette paroisse à l'âge de 59 ans, Mme Rose-Anna Millette, épouse de M. Elzéar Fontaine.

Le service a été chanté le 4 juin 1963 en l'église paroissiale par M. le curé Antonin Legendre.

Etaient présents, son mari M. Elzéar Fontaine; son frère, Napoléon Millette; ses gendres et un grand nombre d'autres parents et amis.

Sans pression

CONTRECOEUR (DNC). — Il n'est pas ici question de me justifier mais de faire une mise au point relativement à certains articles que j'ai écrits par le passé et qui furent publiés dans cette page.

En tout premier lieu, j'avouerai qu'aucune ligne signée par moi-même ne fut rédigée sous la pression d'une personne intéressée par le sujet traité.

En réalité, j'ai toujours tenté de pencher du côté que je croyais le plus équitable et si les idées exprimées dans mes écrits se rapprochaient plus d'une personne que d'une autre, il ne s'agissait aucunement de parti-pris.

D'ailleurs, il est parfois certains faits que l'on ne voudrait pas voir trop connus et nous acceptons très mal que quelqu'un les répande. C'est ainsi que j'ai vu de temps à autres un membre d'un conseil municipal m'en vouloir pour avoir rendu public un récit ou un acte dont j'avais été témoin à la session régulière. A ces messieurs, je dirai qu'il est du rôle du journaliste d'informer ses lecteurs des actions qu'ils ont intérêt à connaitre surtout si cela concerne les contribuables et la teneur des assemblées mensuelles des Conseils municipaux.

Je ne voudrais donc pas que l'on croit que les articles publiés dans le passé et ceux qui paraitront dans l'avenir puissent être rédigés de mauvaise foi, dans le but de discréditer une personne, une organisation, une idée, un projet, ou je ne sais quoi.

Bien au contraire et en tout temps, je désire me rendre aux désirs de mes lecteurs et je leur promets qu'en autant que la tête dirigeante de tous les organismes m'accordera son appui et toute la coopération possible, je saurai transmettre l'information la plus complète et la plus juste.

Votre Correspondant

La dépouille mortelle fut inhumée dans le cimetière Ste-Trinité de Contrecoeur.

A la famille en deuil nos sincères condoléances.

DECES DE M.
THOMAS HOULE

Le 1er juin 1963 est décédé à l'Hôtel-Dieu de Sorel à l'âge de 69 ans, M. Thomas Houle, époux de Blanche Gamelin.

Le service a été chanté le 4 juin 1963 en l'église paroissiale par M. l'abbé Léopold Bellerose, vicaire de l'endroit.

Parmi les personnes présentes l'on notait de nombreux parents et amis dont M. Louis Gervais, son gendre et M. Wilfrid Gamelin, son beau-frère.

La dépouille mortelle fut inhumée dans le cimetière paroissial Ste-Trinité de Contrecoeur.

A la famille en deuil nos sincères condoléances.

DECES DE M.
ROMEO LORD

Le 12 juin 1963 est décédé à Montréal à l'âge de 60 ans, M. Roméo Lord.

Le service a été chanté le 15 juin 1963 en l'église paroissiale par M. le curé Antonin Legendre.

De nombreux parents et amis étaient présents à la cérémonie dont MM. Laurier Lord et Roland Lord, respectivement frère et neveu du défunt.

La dépouille mortelle fut inhumée dans le cimetière paroissial Ste-Trinité de Contrecoeur.

A la famille en deuil nos sincères condoléances.

DECES DE Mme
ANTOINETTE CABANA

Le 15 juin 1963 est décédée en cette paroisse à l'âge de 47 ans, Mme Antoinette Cabana, épouse de Flavien Beauvais.

Le service a été chanté le 18 juin en l'église paroissiale par M. l'abbé Alexandre Beauvais.

En plus de très nombreux parents et amis M. Flavien Beauvais et ses frères assistaient aux funérailles.

La dépouille mortelle fut inhumée dans le cimetière paroissial.

A la famille en deuil, nos sincères condoléances.

INHUMATION

Le 13 juin a été inhumé en la paroisse de Contrecoeur, Joseph Berthiaume, fils de Gilles Berthiaume et de Yvonne Chignon. L'enfant, né et baptisé le 13 juin dernier est décédé le même jour quelques instants après sa naissance.

A la famille en deuil nos sincères condoléances.

MARIAGES

En l'église Ste-Trinité de Contrecoeur, le 8 juin 1963, a été célébré le mariage de M. Léopold Gauthier, cultivateur de St-Guillaume, fils de feu Azarie Gauthier et de feu Laura Grenier, à Mlle Simone Laprade, couturière de Contrecoeur, fille de M. Hormisdas Laprade et de Eva Giguère. Les témoins ont été MM. Joseph Gauthier, frère de l'époux et Hormisdas Laprade, père de l'épouse.

—En l'église Ste-Trinité de Contrecoeur, le 8 juin 1963, a été célébré le mariage de M. Marcel St-Germain, cultivateur de Yamaska ouest, fils de M. Omer St-Germain et de Eva Salvas, à Mlle Léa Laprade, ménagère de Contrecoeur, fille de M. Hormisdas Laprade et de Eva Giguère. Les témoins ont été MM. Omer St-Germain, père de l'époux et Napoléon Lavallée, oncle de l'épouse.

RESIDENCE FUNERAIRE
DEMERS & DUPONT
AMBULANCE
Salon air climatisé
173, rue Ste-Trinité
CONTRECOEUR
Tél. Salon 786-2250
Bureau 786-2150

Boucherville

Par Mme Thérèse MAJOR ■

Pour tous renseignements,
s'adresser à
Madame S.-W. Major, tél. OL. 5-5466

★ Carrefour des nouvelles

L'Union des Familles

Plus de 50 familles ont pris la peine de retourner par la poste, dûment rempli, un questionnaire quand même assez long qu'ils avaient reçu de l'Union des Familles. Les spécialistes des sondages organisés par le truchement d'un questionnaire envoyé par la poste prétendent que 50 réponses sur un envoi de 250, est une proportion fort impressionnante.

Tous ceux qui ont répondu ont dit croire à l'utilité de cours ou de conférences organisés pour les adultes.

Voici un aperçu des réponses:
- Education des enfants
- Liturgie
- Orientation scolaire
- Nouvelle méthodes d'enseignement
- L'organisation du secondaire
- Le yoga
- Appréciation de la musique
- Peinture, civisme
- Relations parents-maitres
- Renouveau catéchétique
- Psychologie enfantine
- Budget familial
- Affaires municipales
- Problèmes de l'adolescence
- Loisirs, ciné-clubs
- Caisse populaire
- Le cinéma et la télévision
- Problèmes conjugaux
- Personnalité
- Alcoolisme
- Education religieuse
- Littérature
- Relations avec les autorités civiles.

L'Union de Familles aura sûrement un vaste choix pour les réunions futures.

Au Centre d'Art

Rétrospective

Lors de la dernière réunion des directeurs du Centre d'Art, le président, M. Hugh Métivier, rappela brièvement les travaux de l'année. Il nous a paru intéressant de faire, de notre côté, mention de ces réalisations. Il y eut d'abord l'ouverture de notre bibliothèque municipale, avec tout le travail d'organisation et les démarches que cela suppose, l'initiative des cours d'art, offerts chaque samedi pour les enfants, en collaboration avec l'Ecole des Beaux-Arts de Montréal et auxquels plus de 140 enfants s'étaient inscrits : une série de visites guidées au Musée des Beaux-Arts que suivirent une trentaine de personnes vers la fin de l'hiver; une exposition de peinture et de sculpture d'une présentation vraiment exceptionnelle, tenue à la fin de mai à l'hôtel de Boucherville. Bref, plusieurs manifestations culturelles et artistiques dont notre population a pu profiter et qui ont démontré le sérieux de l'organisation du Centre d'Art et son efficacité.

Projets

Mais ce qui nous a prouvé aussi la volonté des directeurs du Centre d'Art de poursuivre son oeuvre, c'est la liste des nouveaux projets envisagés par le Centre d'Art. Il semble bien que les cours d'Arts pour enfants seront repris, et nous nous en réjouissons. En plus, on prépare des séries de cours pour les adultes en céramique et en peinture, des cours d'initiation à la musique, etc.

Il est à souhaiter que ces projets réussiront et, d'avance, nous sommes assurés du succès qu'ils remporteront auprès de notre population.

Aux Loisirs

A Pierre-Boucher

Aux terrains de jeux Pierre-Boucher, il y a de beaux disques que les enfants écouteraient avec grand plaisir, mais sans tourne-disques, cela devient inutile. Quelqu'un aurait-il un tourne-disques en surplus? Toute offre en ce sens serait bienvenue. Appelez à OL. 5-8194.

Invitation

Le Comité des loisirs adresse une invitation toute particulière à tous les adolescents et adolescentes de la paroisse S.-Louis qui sont intéressés à mettre leurs talents et leur énergie au profit du terrain de jeux. On pourra le faire en s'adressant au responsable des moniteurs, M. Guy Brûlé, à l'école Pierre-Boucher.

Les Majorettes de Boucherville

Les majorettes ont paradé à Longueuil la semaine dernière, et cette semaine elles se joindront aux groupes des terrains de jeux pour la parade à l'hôtel de ville et seront accompagnées du corps de clairons des cadets "Youville"

Naissances

A S.-Sébastien de Boucherville a été baptisé Joseph, Georges, Richard, enfant de M. Jacques Cyr et de Madeleine Lord. Le parrain a été M. Eddy Boudreault et la marraine Jacqueline Veilleux.

—A S.-Sébastien de Boucherville, a été baptisé Joseph, Fernand, Sylvain, Hubert, enfant de M. Jean Hubert et de Marguerite Higgins. Le parrain a été M. Fernand Hubert et la marraine Yolande Nault.

—A S.-Sébastien de Boucherville, a été baptisé Joseph, Louis, Jean, François, enfant de M. Maurice Plante et de Madeleine DeGuire. Le parrain a été M. Henri-Louis DeGuire et la marraine Thérèse Savard.

—A S.-Louis de Boucherville, a été baptisé Joseph, Claude, Réal, enfant de M. Réal Gervais et de Liliane Lauzon.

—A S.-Louis de Boucherville, a été baptisée Marie, Suzanne, enfant de M. Paul Doyon et de Luce Forest.

Jean XXIII, dans son allocution du 9 août 1961, a SUGGERE aux automobilistes: "la dévotion aux ANGES GARDIENS, comme protecteurs de la route". Pour la protection de ses occupants, chaque automobile devrait porter la statuette, de 4 couleurs, 4¼ pouces de hauteur, avec BASE MAGNETIQUE de:

L'ANGE GARDIEN PROTECTEUR DE LA ROUTE

PRIX: $1.50 avec l'abonnement à LA BANNIERE

La Bannière de Marie-Immaculée
600, Cumberland - Dépt AG - Ottawa, 2 Ont.

SAINT-AMABLE

FUNERAILLES DE J.-PIERRE GEMME

Le 27 juin en l'église paroissiale de S.-Amable avaient lieu les funérailles de J.-Pierre Gemme, décédé subitement le 24 juin à l'âge de 34 ans.

M. le curé Gabriel Martin officia à la levée du corps et chanta aussi le service.

Une foule nombreuse et sympathique se rendit au cimetière paroissial avec la famille.

Jean-Pierre repose maintenant près de son père, Germain, décédé en 1959.

R.I.P.

Outre son épouse née Jeannette Tremblay, il laisse quatre enfants: Francine, Lise, Robert et Ghyslaine. Ses parents, M. et Madame Emile Gemme (Andréa Drapeau); ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: Jacques (Cécile Lapointe); Gaétan (Annette Gemme); Marc (Denise Provost); Vianney, Mathieu, Dominique, Bertrand, Jean et Jules; Monique (Elzéar Blain); Claire (Rosaire Gemme); Hélène (Pierre Charbonneau); Nicole (Maurice Savaria) Lucie et Marie; sa belle-mère; Mme Philippe Tremblay de Drummondville et MM. et Mmes Normand Tremblay, Luc Tremblay, MM. et Mmes Grégoire, Roger Bédard, Jean-Claude Drapeau, Fernand Boivin, Carmen, Lucile et leurs époux, plusieurs neveux et nièces ainsi qu'un grand nombre d'oncles et tantes, cousins et cousines.

Reconnaissance

La famille de feu Jean-Pierre Gemme remercie cordialement toutes les personnes qui ont sympathisé avec elle, dans cette grande épreuve.

Première aux examens de l'Académie de Musique du Québec

CONTRECOEUR (DNC) — L'heure où nous n'aurons plus à louer les mérites et le talent de pianiste de Mlle Lise Jacques de Contrecoeur n'est pas sur le point de sonner.

En fait chaque année, Mlle Jacques sait se mériter de nouveaux honneurs et se faire remarquer dans le domaine de la musique.

Cette jeune virtuose du piano vient tout juste de terminer avec br[illant] sa première année du cours de concertiste à l'école de musique Vincent d'Indy.

Mlle Jacques est la première à terminer ce cours à Montréal. Aussi avec elle, nous nous demandons pourquoi sommes nous toujours tentés d'aller chercher à l'étranger ce que l'on peut avoir aussi bien et parfois mieux chez-soi. D'ailleurs n'est-il pas reconnu que nombreux sont les élèves de l'extérieur qui se rendent à Montréal pour y prendre des leçons de piano.

En toute justice pour cette pianiste très méritoire, nous devons ici souligner qu'elle s'est classée première aux examens de l'Académie de Musique du Québec.

Mlle Lise Jacques

Lors de la saison estivale, Mlle Jacques occupera, pour la deuxième année consécutive, le poste de direction des études musicales de l'Ecole Champlain de Ferrisburg dans le Vermont.

MOFFAT

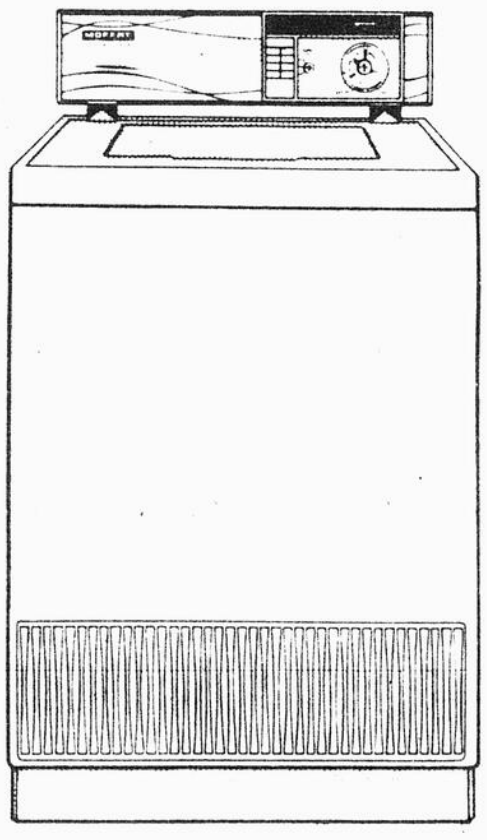

LE MAXIMUM DE QUALITÉ ET DE VALEUR EN FAIT D'ACCESSOIRES AUTOMATIQUES DE LAVAGE À LA MAISON

LAVEUSE AUTOMATIQUE 1963 MOFFAT

Modèle 231-281 $289. SEULEMENT

Grand rendement, améliorations nombreuses et robustesse à toute épreuve. La qualité traditionnelle Moffat qui vous assure service et satisfaction. Elimine tous les inconvénients de la lessive . . . automatiquement!

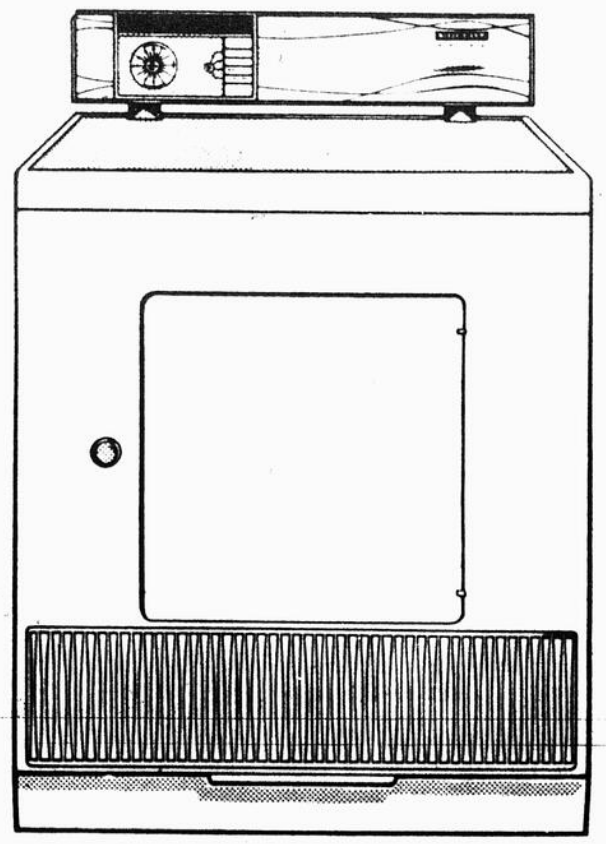

SÉCHEUSE AUTOMATIQUE 1963 MOFFAT

Modèle 331-187

SEULEMENT $199.

Simplicité et sécurité des opérations pour tous genres de tissus. Bouton de contrôle simple. Fabrication de qualité Moffat qui constitue votre assurance d'un parfait rendement.

POUR VOS APPAREILS ÉLECTRIQUES MODERNES
voyez votre marchand favori ou

Southern Canada Power

NOUS OFFRONS GARANTIE ET SERVICE SUR TOUT CE QUE NOUS VENDONS

6216FR

Malgré le mauvais temps

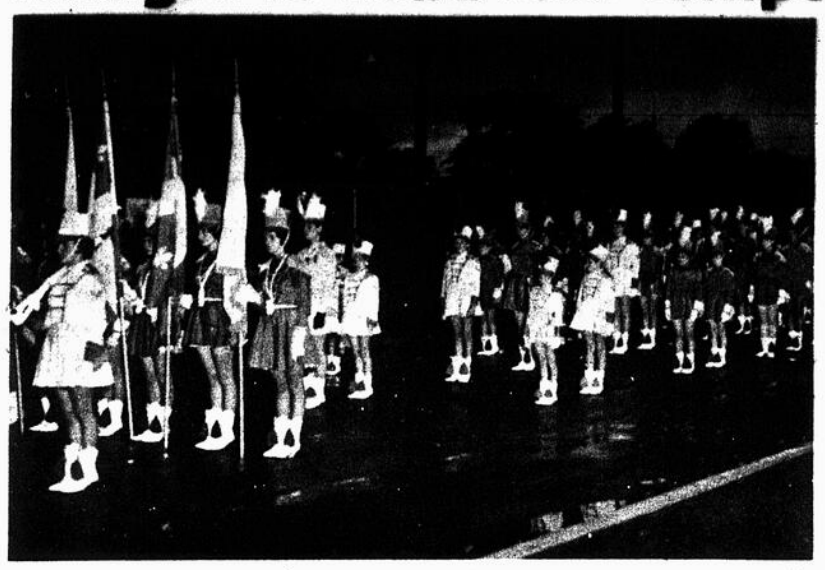

● LES ENFANTS des terrains de jeux de Longueuil ont bravé le mauvais temps, récemment, et ont fait un défilé restreint à l'occasion du début des activités de l'été. On voit ci-dessus, les Majorettes et les Starlettes, groupées à l'école de Normandie prêtes au défilé. (Photo J. P. Studion Inc.)

SAINTE-LOUISE-DE-MARILLAC

POUR NOTRE EGLISE PAROISSIALE

STE-LOUISE (DNC). — Mardi soir dernier, soit le 9 juillet, M. le Curé, à la demande de M. Léo Thivierge, échevin, réunissait les paroissiens de Ste-Louise afin d'étudier les meilleurs moyens de pouvoir payer notre temple paroissial.

Après avoir revu ce qui avait été fait dans le passé, les paroissiens décidèrent de former un comité qui s'occuperait d'organiser des souscriptions régulièrement afin de pouvoir ramasser le plus d'argent possible. Il est nécessaire de payer au plus vite ce temple paroissial, car dans quelques années il faudra songer à en construire un nouveau.

L'état de celui-ci se détériore rapidement et la dette actuelle est d'une trentaine de mille dollars.

La réponse est à nous, citoyens de Ste-Louise. Sachons donner une maison convenable au Bon Dieu. L'enthousiasme que nous apporterons à répondre à cet appel témoignera de notre esprit de foi.

Si l'on en juge par les quêtes du dimanche, nous honorons Dieu seulement du bout des lèvres, car elles baissent graduellement. Ci-dessous, voici la liste des membres du Comité. Ces gens se dévoueront à établir des moyens pour ramasser plus d'argent pour notre église. Seuls ils n'iront nulle part.

Dieu se sert de nous pour se faire connaître aux hommes. Il nous demande l'aumône d'une demeure. Si nous n'avons pas de place pour Lui, ne soyons pas surpris si au jugement dernier Il nous reçoive comme des étrangers.

Liste des membres du Comité: Présidents d'honneur: M. le curé J.-L. Bourdon, M. le vicaire L. Brillon; président: M. L.-G. Richard; 1er vice-président: M. Léo Thivierge; 2e vice-président: M. Rocheleau; secrétaire: M. R. Guay; assistante-sec.: Mme F. Brault; trésorier: M. J.-J. Déziel; relations extérieures: M. R. Paquet; publiciste: M. J.-J. Desparois. Les autres membres sont: M. J.-P. Lupien, Mme M. Cazabon, Mme Dion, Mme J. Gilbert, Mme A. Bilodeau.

La prochaine assemblée du comité aura lieu le 15 août. Chaque membre recevra une convocation accompagnée de l'agenda du jour.

PELERINAGE A VARENNES

Ce fut jeudi dernier, le 11 juillet, que de nombreux diocésains se rendirent en pèlerinage à Varennes. Notre paroisse prenait part à ce pèlerinage et les paroissiens étaient accompagnés de leur dévoué Curé. Merci à tous ceux qui se sont dérangés pour manifester leur foi.

NAISSANCES

A Ste-Louise-de-Marillac, le 13 juillet a été baptisée Marie, Thérèse, Josée, Manon, née le 2 juillet, enfant de M. Moïse Mainville, et de Thérèse Brouillette. Le parrain a été M. Armand Brouillette, oncle et la marraine Mariette Veillette, tante.

—A Ste-Louise-de-Marillac, le 14 juillet a été baptisée Marie, Yvonne, Jeannine, née le 25 juin enfant de M. Albert Boily et de Yolande Tremblay. Le parrain a été M. Gérald Fortin, oncle, et la marraine Blanche Yvonne Tremblay, tante.

—A Ste-Louise-de-Marillac, le 14 juillet a été baptisé Joseph, Raymond, Denis, Serge, né le 1er juillet, enfant de M. Raymond Dufort et de Colette Bourgoin. Le parrain a été M. Denis Schedleur, oncle et la marraine Jacqueline Dufort, tante.

—A Ste-Louise-de-Marillac, le 14 juillet a été baptisée Marie, Judith, Laurette, Francine, née le 2 juillet enfant de M. Jean-Louis Robert et de Pierrette Prince. Le parrain a été M. Maurice Prince et la marraine Judith Hamel, grands-parents.

MARIAGE

En l'église Ste-Louise-de-Marillac a été célébré le mariage de M. William Keith Crawford, fils de M. William George Crawford et de Catherine Malone, à Mlle Lise Bélanger, fille de M. Cléophas Bélanger et de Bertha Bélanger. Les témoins ont été MM. William George Crawford, père de l'époux et Cléophas Bélanger, père de l'épouse.

Tombola à Sabrevois

Les 19-20 et 21 juillet et les 2-3 et 4 août, aura lieu à la plage Labelle à Sabrevois une grande tombola au profit de la mission catholique chinoise de Montréal. Cette Mission est dirigée par les Soeurs Missionnaires de Notre-Dame des Anges. Les recettes serviront à l'aménagement d'un camp de vacances pour la population chinoise. Une invitation est faite à toute la population de la région. Des attractions très spéciales seront données entre autres Danses et Dragons chinois.

ST-SEBASTIEN

NAISSANCE

A M. et Mme Paul Gosselin (née Jacqueline Lebeau) est née une fille le 19 juin, baptisée le 23 Marie, Josée, Francine. Parrain et marraine: M. et Mme Armand Lebeau, de Granby, oncle et tante. Porteuse: Mme Georges Lebeau, grand'mère.

Félicitations!

SAINT-BERNARD

(LACOLLE)

NAISSANCES

A S.-Bernard de Lacolle, le 30 juin a été baptisée Marie, Irène, Aurore, Michelle, enfant de M. Denis Duquette et de Gisèle Guay. Le parrain a été M. René Guay, et la marraine Irène Grégoire, grands-parents.

—A S.-Bernard de Lacolle, le 7 juillet a été baptisé Joseph, Stanislas, Guy, enfant de M. Gilles Beaudin et de Blanche Bourdeau. Le parrain a été M. Stanislas Beaudin et la marraine Laurette Bisaillon, grands-parents.

● M. et Mme Jean-Luc Martel photographiés à l'issue de leur mariage célébré récemment en l'église du Mont S.-Grégoire. Madame Martel (Monique Rochon) est la fille de M. et Mme Noël Rochon du Mont Saint-Grégoire. Le marié est le fils de M. et Mme Laurier Martel de Ste-Brigide.

Studio Guillet Enr.

Prochaines activités à l'Unité Sanitaire du comté de Chambly

SEMAINE DU 22 JUILLET

Lundi, le 22 juillet:

Longueuil (111 Guilbeault)
9.00 A.M.
Cartes de santé

Mardi le 23 juillet:

Longueuil (111 Guilbeault)
9.00 à 11.00 A.M.
2.00 à 4.00 P.M.
Clin. BGG contre la tuberculose
Laflèche (par N.D. 7 Douleurs)
10.00 A.M.
Clin. de puér. et d'imm. vacc.
Ec. Mgr Forget, 1842 Walnut
Longueuil (par S.-Louise de M.)
2.00 P.M.
Clin. de puér. et d'imm. vacc.
Salle paroissiale

Mercredi le 24 juillet:

Brookline 10.00 A.M.
Clin. de puér. et d'imm. vacc.
Ec. Sacré-Coeur
St-Hubert 2.00 P.M.
Clin. de puér. et d'imm. vacc.
Ec. N.D. Lourdes, rue Coderre

Jeudi le 25 juillet:

Cité J.-Cartier (par S.-Vincent)
10.00 A.M.
Clin. de puér. et d'imm. vacc.
Ec. Bourgeois Champagnat
Boucherville (par S.-Famille)
2.00 P.M.
Clin. de puér. et d'imm. vacc.
Salle paroissiale

Vendredi le 26 juillet:

Cité J.-Cartier (par N.D.Garde)
2.00 P.M.
Clin. de puér. et d'imm. vacc.
Ec.P. de Maricourt, 1275 Papi.
Cité J.-Cartier (par S.-Jude)
2.00 P.M.
Clin. de puér. et d'imm. vacc.
Ecole St-Jude

ATTENTION! ATTENTION!

Profitez des vacances — échangez votre voiture

VENTE AUTOMOBILES A PRIX REDUITS

Renault Gordini Sedan 1962
Renault Dauphine Sedan 1961
Renault Dauphine Sedan 1961
Plymouth Coach 1958, 6 cyl. aut. radio
Pontiac Sedan 1958
Ford coupé H.T. 1957
Studebaker Sedan 1957
Ford Sedan Delivery 1956
Meteor Sedan 1956
Dodge H.T. 1955
Buick Spécial coupé 1955
Dodge H.T. 1955

CONDITIONS EXCEPTIONNELLES

VENTE DE CAMIONS USAGES

Camion Panel Renault 1962
Camion Tracteur International 1800, 1962 avec semi-trailer Tandem 38 pieds
International B184, 8 cyl. 1960 C et C
International A184, 1958, 6 cyl., dompeuse et boîte acier
International AC184, 1958, 6 cyl., dompeuse et boîte acier
Camion Dodge 3 tonnes, 1957, plateforme
International R184, 1955, 6 cyl. C et C

CONDITIONS EXCEPTIONNELLES

DISTRIBUTEUR DES FAMEUX CAMIONS "INTERNATIONAL"

GARAGE GINGRAS

VENTE ET SERVICE

DISTRIBUTEUR INTERNATIONAL-RENAULT

67, 2e RUE IBERVILLE

TEL. FI. 7-7515-16
MONTREAL OL. 8-8991

SAINT-MICHEL

DEPART DES SOEURS DE STE-ANNE

C'est avec regret que nous avons appris la décision de la Maison-Mère des Soeurs de Ste-Anne, de retirer les religieuses de S.-Michel. Ces religieuses se sont dévouées à l'enseignement dans notre paroisse, depuis 98 ans. La formation donnée durant toutes ces années a contribué à donner à S.-Michel des vocations religieuses et sacerdotales. Après la distribution des prix de juin dernier, les différentes organisations paroissiales ont offert à la communauté des Soeurs de Ste-Anne en marque de gratitude une somme d'argent pour leurs missions lointaines. Aux trois religieuses de la dernière heure, notre meilleur souvenir.

RESULTATS DES EXAMENS 1963

Six filles et cinq garçons ont réussi leurs examens de 9e année, 11 filles et 14 garçons ont eu leur certificat de 7e année. Félicitations à Serge Guilbeault de 9e année et Pierre Primeau de 7e année qui sont arrivés premiers dans la paroisse.

CAISSE POPULAIRE

Les heures d'ouverture de la Caisse Populaire de S.-Michel seront maintenant comme celles de la Banque, soit du lundi au vendredi de 10 h. à 3 h. p.m. plus les lundis et vendredis soirs de 7 h. 30 à 8 h. 30.

Déposons régulièrement à notre Caisse Populaire et à la fin de l'année fiscale, soit en septembre, nous atteindrons un actif de près de un quart de million. Ceci terminerait en beauté notre quatrième année d'opération.

SAINT-MATHIEU

TOURNOI DE PECHE

Le 7 juillet, avait lieu le tournoi de pêche à Cantic. Malgré la pluie qui était la plus grande épreuve du pêcheur, les prises ont été fabuleuses. Voici la liste des gagnants de ce tournoi.

La plus belle prise de la journée a été accordée à M. Denis Pomminville, de S.-Mathieu. Le trophée est en sa possession. Fait à remarquer, M. Denis Pomminville a gagné ce même trophée en 1961.

Voici les noms de ceux à qui on a remis des prix:

Pour le DORE: 1er prix: M. Jean-Guy Sorel; 2e prix: M. Léon Perron; 3e prix: M. Herbin Provost.

Pour L'ACHIGAN: 1er prix: M. Réal Gamache; 2e prix: M. Herbin Provost.

Pour le BROCHET: 1er prix: M. Wildy Gauthier; 2e prix: M. Denis Pomminville; 3e prix: M. Léo Boire; 4e prix: M. Roger Tremblay.

Pour la PERCHAUDE: 1er prix: M. Herbin Provost; 2e prix: M. Emile Bisaillon; 3e prix: M. Ivanoé Lefrançois; 4e prix: M. Réal Gamache; 5e prix: Réjean Bambino; 6e prix: M. Léon Perron; 7e prix: M. Bernard Dupuis

Pour le CRAPET: 1er prix: M. Réal Gamache; 2e prix: M. Maurice Wolfe; 3e prix: M. Ivanoé Lefrançois.

Pour L'ANGUILLE: 1er prix: M. Maurice Lécuyer; 2e prix: M. Jacques Proulx; 3e prix: M. Maurice Sabourin; 4e prix: M. Rock Lécuyer; 5e prix: M. Gérard Boyer; 6e prix: M. J.-L. Ouellette.

Pour le MALACHIGAN: 1er prix: M. Bertrand Charrette; 2e prix: M. André Arcouette; 3e prix: M. Guy Lorrain; 4e prix: M. Herbin Provost.

Pour la BARBOTTE: 1er prix: M. Rock Lécuyer; 2e prix: M. Ivanoé Lefrançois; 3e prix: M. Maurice Lécuyer; 4e prix: M. Mario Major.

Poissons nuisibles: 1er prix offert par la brasserie Molson à M. Marcel Dupuis; 2e prix offert également par la brasserie Molson est attribué à M. Léon Perron 3e prix: M. Herbin Provost; 4e prix: M. Réal Gamache; 5e prix: M. Maurice Wolfe; 6e prix: M. Réjean Bambino.

Prix que les femmes ont rapportés: 1er prix: Mme Marcel Dupuis; 2e prix: Mme Denis Pomminville; 3e prix: Mme Florent Dupuis; 4e prix: Mme Ivanoé Lefrançois.

Prix pour les enfants: Le classement se fait comme suit: Robert Monière, Robert Dupuis, Pierre Charron, Pierre Dupuis, Jacques Dupuis, Alain Dupuis, Jacques Lefebvre, Micheline Lefebvre.

Prix pour la plus petite prise de la journée est offert à Suzanne Lefebvre.

Autre fait à remarquer, M. Herbin Provost se signale remarquablement plusieurs fois sur la liste des gagnants.

Nous tenons à remercier et à féliciter sincèrement tous ces gagnants.

LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE DEMEURE À LA PLACE D'ARMES

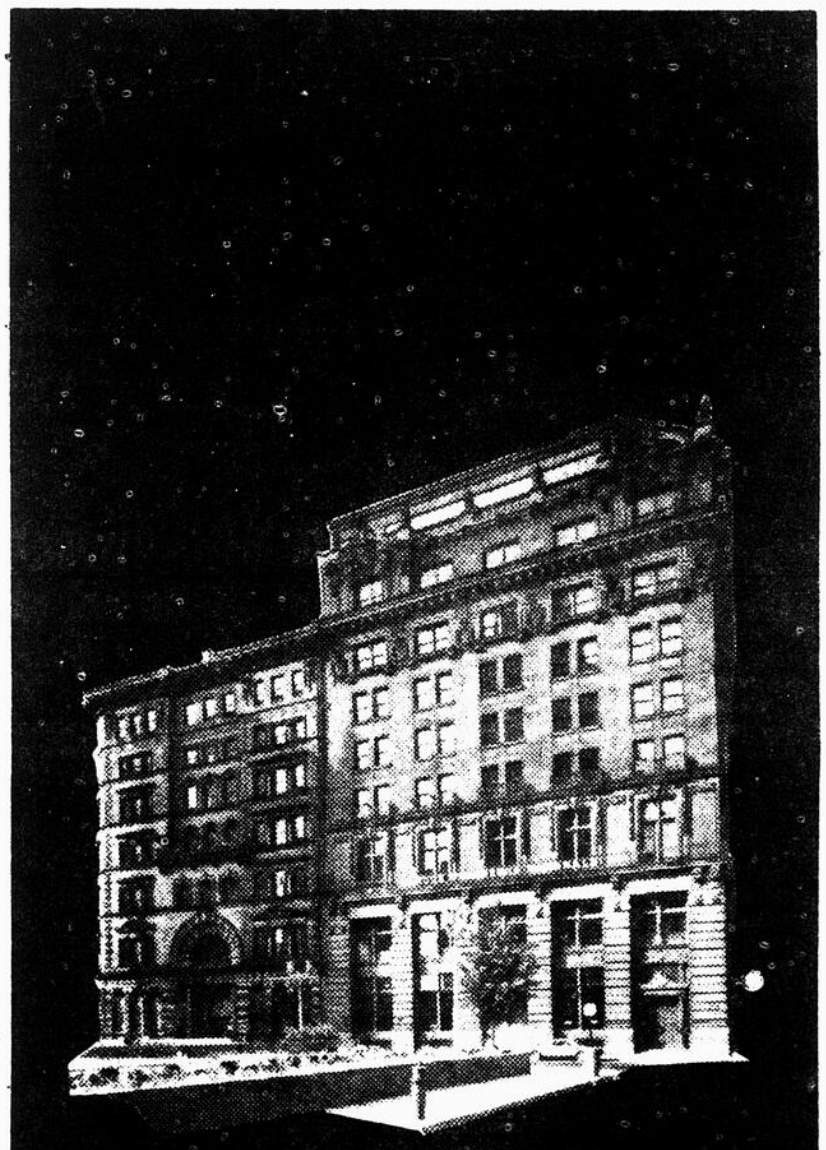

La Banque Canadienne Nationale a pris une telle expansion au cours de la dernière décade que son Conseil d'administration a décidé de reconstruire son siège social sur le même site. En vue de mieux servir sa clientèle, la Banque s'est portée acquéreur de l'immeuble voisin connu sous le nom "Royal Globe". Ces deux bâtisses seront démolies pour faire place à un immeuble moderne qui s'intégrera harmonieusement à ce quartier historique de Montréal.

En attendant la réalisation de ce projet, la Banque a aménagé temporairement son siège social dans l'ancien immeuble "Montreal Trust" au 511, Place d'Armes, lequel répond raisonnablement à ses exigences actuelles, et demeure à la disposition de sa clientèle pour lui fournir tous ses services bancaires.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

SAINT-REMI

MARIAGES

PRUD'HOMME - LEMIEUX

Samedi, le 13 juillet 1963, en l'église paroissiale, a été célébré le mariage de M. Claude Prud'homme, fils de M. Narcisse Prud'homme et de Jeannette Gamache, à Mlle Denise Lemieux, fille de M. Georges Lemieux et d'Yvonne Caron. La bénédiction nuptial leur fut donnée à 9 hres par M. le curé Roland Archambault qui célébra aussi la messe.

Pour les honneurs de la Congrégation, la mariée était accompagnée de Mlles Francine et Gisèle Boyer.

La réception, après le mariage, réunissait les invités à la salle de l'Hôtel Lafleur de St-Michel de Napierville.

x x x

LEBLANC - DEREPENTIGNY

Samedi, le 13 juillet 1963, en l'église paroissiale a été célébré, le mariage de M. Guy Leblanc, fils de M. Donat Leblanc et de Lucie Quemeville à Mlle Jacqueline Derepentigny, institutrice, fille de M. Roger Derepentigny et de Germaine Trahan. La bénédiction nuptiale leur fut donnée à 10 hres par M. le curé R. Archambault.

Les mariés étaient accompagnés de leur pères, comme témoins.

Tous nos meilleurs voeux de bonheur les accompagnent.

BAPTEMES

OLIGNY

A Ville Jacques-Cartier, le 7 juillet 1963, en l'église Notre-Dame de la Garde, a été baptisée, Marie, Thérèse, Sylvie, enfant de M. Gilles Oligny et de Pierrette Dorais.

Parrain: M. Oscar Dorais.

Marraine: Mme Thérèse Martel, grands-parents de l'enfant.

LESTAGE

Le 14 juillet 1963, en notre église paroissiale, a été baptisé Joseph, Fabien, Daniel, enfant de M. J.-Guy Lestage et de Thérèse Pelletier.

Parrain: M. Fabien Lestage.

Marraine: Mme Marcel Meunier, grands-parents de l'enfant.

Félicitations aux heureux parents et voeux de bonne santé aux nouveaux-nés.

SAINT-PHILIPPE

Dimanche dernier, le Rév. Père Claude Colin est venu nous parler de l'Oeuvre de St-Pierre Apôtre.

Les Révérendes Soeurs Dominicaines demandent que les parents intéressés à ce que leurs enfants fréquentent l'école Maternel fasse l'inscription de leurs enfants de 4 et 5 ans dès cette semaine soit au Couvent où à l'école, le coût est de $5.00 pour l'année.

Promesse de mariage

Entre M. [illegible] Tremblay, fils de M. et Mme Hercule Tremblay, (Alexandrine Lavigueur) de notre paroisse à Mlle Liane Bujold, fille de M. et Mme Adam Bujold (Blanche [illegible]) de Ville Jacques-Cartier.

Meilleurs voeux de bonheur aux futurs époux.

NAISSANCE

Le 14 juillet [illegible], a été baptisée par M. [illegible] Lauzon, Marie, Renée, Christine, née le 14 juin, enfant de Paul-Emile Hébert et de [illegible] Ratelle. Parrain: M. Rollan[illegible]bert. Marraine: Germaine [illegible]ard, son épouse, oncle et [illegible]

Porteuse: Mlle Danielle Hébert, soeur du bébé.

Félicitations aux parents.

MARIAGE

Le 13 juillet 1963, a été célébré par M. le Curé R. Lauzon, le mariage de M. Michel Biscotti, fils de M. et Mme Angelo Biscotti (Lucia Champanozzi) de Ville Emard à Mlle Solange Godin, fille de M. et Mme Lucien Godin (Noëlla Daigneault) de notre paroisse. Les témoins ont été MM. Angelo Biscotti et Lucien Godin, pères.

Meilleurs voeux de bonheur aux époux.

LAPRAIRIE

(LA NATIVITE)

DECES DE M. ROBERT DUBUC

Le 10 juillet dernier est décédé à domicile à l'âge de 63 ans et 4 mois, muni des sacrements, M. Robert Dubuc, époux de Florentine Sainte-Marie, décédé après plusieurs mois d'une longue et douloureuse maladie.

Le service a été chanté samedi le 13 juillet en l'église paroissiale par M. le chanoine Paul Lapointe, ptre curé, assisté de MM. les abbés Jean-Louis Yelle, ptre vicaire et Bernard Savoie, ptre, comme diacre et sous-diacre. C'est M. le chanoine Paul Lapointe qui fit la levée du corps.

La dépouille mortelle fut inhumée dans le cimetière paroissial de Laprairie.

Sincères condoléances.

DECES DE M. U. BISSONNETTE

Le 8 juillet est décédé à l'hôpital Notre-Dame de la Merci, Montréal, à l'âge de 73 ans et 11 mois, M. Ulric Bissonnette, époux de Marie-Rose Arseneault de Ste-Cécile de Montréal.

Le service a été chanté le 11 juillet dernier en l'église Ste-Cécile de Montréal.

La dépouille mortelle fut inhumée dans le cimetière paroissial de Laprairie.

Sincères condoléances.

NAISSANCES

A La Nativité de Laprairie, le 14 juillet 1963, a été baptisé Joseph, Arthur, Marc, né le deux courant à l'hôpital de S.-Lambert, enfant de M. Armand Labonté, constable et de Estelle Deslauriers, de cette paroisse. Le parrain a été M. Arthur Labonté, contremaître de Marieville et la marraine Georgette Galant, son épouse, oncle et tante de l'enfant.

—A La Nativité de Laprairie, le 11 juillet a été baptisé Joseph, Gilles, Jacques, né le 5 juillet à l'hôpital de S.-Lambert, enfant de M. Claude Gatien, comptable et de Mariette Roy, de cette paroisse. Le parrain a été M. Gilles Gatien, courtier en assurances et la marraine Denise Falcon, oncle et tante de l'enfant.

MARIAGES

En l'église La Nativité de Laprairie le 13 juillet a été célébré le mariage de M. Raymond Mouton, cheminot de Ste-Thérèse de Deison, fils de feu James Mouton et de Mathé Rousselle de S.-Alphonse d'Youville, Montréal, à Mlle Yvette Corriveau, veuve de Joseph Sabourin, fille de M. Aimé Corriveau et de feu Dora Renaud de Pointe-aux-Trembles. Les témoins ont été MM. Jacques Mouton, frère de l'époux, comptable à Montréal et Emilien Corriveau, soudeur à S.-Jean, Qué., frère de l'épouse.

—En l'église La Nativité de Laprairie, le 13 juillet a été célébré le mariage de M. Yvan Norris, commis de bureau de cette paroisse, fils de M. Edouard Barry Norris et de Marguerite Labrie, à Mlle Hélène Lafortune, sélectrice de S.-Marc de Candiac, fille de M. David O. Lafortune et de Lucille Poulin de S.-Marc de Candiac. Les témoins ont été MM. Edouard Barry Norris, père de l'époux et David O. Lafortune, père de l'épouse.

L'ACADIE

NAISSANCE:

Le 1er juillet à l'hôpital de St-Jean est né Joseph, Raymond, Claude, baptisé le 14 juillet, fils de M. Armand Beaudin L'Ecuyer et de Aurette Béchard. Parrain: M. Raymond L'Ecuyer, oncle et marraine: Mlle Eglantine Beaudin, grand-tante de l'enfant. Nos félicitations.

Collecte en faveur de M. Paul-Emile Toupin

Dimanche dernier, M. le Curé annoncait aux paroissiens qu'il y aurait une corvée dans l'après-midi pour aider M. Paul-Emile Toupin dans sa lourde perte causée par le feu dimanche précédent. Un grand nombre de personnes ont répondu à son appel pendant que les Membres du Conseil organisaient en même temps une collecte, afin de lui venir en aide. Un grand merci à tous ceux qui se sont dévoués.

Départ pour la Bolivie: du Rév. Père Guy Brault o.m.i.

Dimanche dernier au prône, le Rév. Père Guy Brault nous a entretenus sur sa mission en Bolivie où il exerce ses fonctions depuis 1948. Il y eut collecte en faveur de ses Missions. Nous souhaitons "Bon Voyage" au Rév. Père Brault qui s'embarquera à bord de l'avion vendredi le 19 juillet pour une période de cinq ans. A l'occasion de son départ, il y eut réception chez sa soeur Mme Jean Harbec de St-Jean.

Mme A. Brault, corr.

● M. et Mme Guy Coache, photographiés à l'issue de leur mariage célébré récemment en l'église de L'Acadie par le R. P. Guy Brault, o.m.i. Mme Coache (Lise Ferdais) est la fille de M. et Mme Charles Ferdais de L'Acadie. Le marié est le fils de M. et Mme Paul Coache, de Napierville.

Dr Gérald Cloutier, B.A., O.D.,

OPTOMETRISTE

EXAMEN DE LA VUE — VERRES DE CONTACT

NOUVELLE ADRESSE

154, rue Saint-Jacques, Saint-Jean — Fl. 7-4884

MEME EDIFICE — Coin Saint-Jacques et Laurier

● PLANTS DE FLEURS pour les parterres
● TOMATES
● PIMENTS

The Dutch Greenhouses

Route 9a et 36, coin Douglas
2 mi. de Napierville

Chez GERVAIS

SPECIAUX DU 18 AU 27 JUILLET

MERCERIE :

Chapeaux de paille "Buckley", valeur de $4.45 à $3.79

Chapeaux de paille "Buckley", valeur de $3.45 à $2.79

Chemises manches courtes, blanches ou de couleur. Valeur variant de $2.95 à $4.95 en réduction de 20% d'escompte.

Shampoo Bissel pour laver les tuiles et tout prélart. Valeur de 89c, en spécial chacune à ..... 49¢

"Bissell" Custom, pour laver les tapis. Rég. $8.95 à $5.99

Couvertes vicose et rayon, "La Belle", 72 x 84. Rég. $4.45 à $2.95

RAPPORT DU TIRAGE préliminaire fait au magasin GERVAIS le 5 juillet:

1er nom: Mme Gérard Dupré, Grande Ligne, P.Q.

2e nom: Mlle Micheline Duquette, 78, 14e Ave, Iberville.

Concurrentes au tirage, venez à Montréal et marchandez, un prix d'une très belle valeur récompensera vos déplacements.

C. O. Gervais & Frère Ltée

Lucien GERVAIS, président

GROS ET DETAIL

148-150 Richelieu Fl. 6-6865 Saint-Jean, Qué.

Confiez-moi aujourd'hui vos problèmes de demain

RODRIGUE POTVIN

Assurances générales

Ville Saint-René 454-2562

Les activités ne manquent pas aux loisirs de Longueuil

LONGUEUIL (PRB). — Les enfants des terrains de jeux ont pris une belle initiative en invitant leurs parents à un souper en plein air et à un feu de camp qui suivra, jeudi soir prochain.

Rappelons que les heures d'ouverture des loisirs sont les suivantes: le matin de 9 h. 30 à 11 h. 30 et l'après-midi de 1 h. 30 à 4 h. 15. Les jours de chaleur on distribue le lait au chocolat à 4 h. 15.

Il y aura aussi des loisirs pour les adolescentes de 14 ans et plus à l'école S.-Georges tous les jours.

Des cours de sécurité et de natation sont donnés à Longueuil par Mlle Ginette Paris. La monitrice en chef est Mlle Diane Dubé et le moniteur M. Jacques René.

Théâtre de l'esquisse

La troupe du théâtre de l'Esquisse de Longueuil, grâce à son dernier recrutement, peut maintenant annoncer qu'un centre d'Art sera créé à Longueuil au cours de la saison 1963-64. Il sera dirigé par le comédien Gilbert Comtois. Ce centre d'Art comprendra, en plus des pièces de théâtre présentées par la troupe, des cours d'Art dramatique, des cours d'Escrime, un ciné-club, des expositions de peintures ainsi qu'un choix de chansonniers canadiens qui, tour à tour, viendront rendre visite au Centre d'Art.

Pour remplir ces activités de façon plus sérieuse, la troupe a encore besoin de gens intéressés à faire partie de ses cadres, de bien vouloir s'adresser au président de la troupe, Robert Spickler à OR. 4-8942.

Excursion à Plattsburg

Le Comité des "Pik-Nikeux" composé de MM. André Brunet, Guy Bellemare, André Lebrun, Diane Dubé et Pierrette Mercille reprend ses activités et a décidé des prochaines excursions du club.

Dimanche le 14 juillet, les enthousiasmes de l'eau, du bois et du soleil se sont recréés sainement et avec joie au sein des "Pik-Nikeux".

Plattsburg offrait tous les avantages pour un pique-nique: une magnifique plage de sable, tables, cabines et restaurant.

A Longueuil cette semaine

Mardi soir, ouverture des soumissions pour école de 16 classes pour les catholiques de langue anglaise, au siège de la commission scolaire.

—o—

Mercredi ouverture des soumissions pour les signaux lumineux dans certaines rues de Longueuil, au conseil municipal.

—o—

Cette semaine début de la neuvaine préparatoire à la fête de Sainte-Anne, à St-Antoine.

La commission de . . .

(suite de la page 17)

a été de 70.8 pour cent et 5 ont échoué, tandis que 18 ont droit de reprise sur une matière ou une autre.

L'Association des commissions scolaires a demandé à la Commission d'appuyer sa résolution en se prononçant contre le projet d'Ecole normale pour garçons mis de l'avant par les FF. de l'Instruction Chrétienne à Laprairie.

L'association croit qu'une école normale est nécessaire, pour le diocèse, mais devrait être l'affaire de laïcs et être dans un endroit plus central que Laprairie.

Les commissaires de Longueuil sont d'avis que l'affaire relève de Québec et non d'eux.

VISITEZ
NEW-YORK
Séjournez à l'hôtel
PLYMOUTH
à Radio-City
Taux modérés, bain privé dans chaque chambre, télévision, radio, salle à manger, coffee-shop, garage. A peu de distance des gares de transport ou des lieux d'amusements. Accommodation pour 1,000 personnes.
Voyage organisé
Comprend chambres, randonnée, clubs de nuit, théâtre, Nations - Unies, Radio-City.
Adressez-vous à notre agent de voyage ou écrivez à
ASTA
HOTEL Plymouth
49e Rue, entre Broadway et Radio-City

A Varennes

M. F. Brodeur, nouveau secrétaire de la Commission Scolaire

(A.P.) — Au cours de sa séance régulière de lunid dernier, 15 juillet, par une résolution unanime la Commission scolaire a engagé M. Fernand Brodeur, comme secrétaire-trésorier en remplacement de Me Jules Phaneuf. Tout laisse prévoir que M. F. Brodeur deviendra aussi le secrétaire de la municipalité de la paroisse d'ici quelques jours.

En effet les deux corps municipaux se sont engagés à partager les dépenses occasionnées par le secrétariat (salaire, installation, fonctionnement) en parties égales.

Le choix du local abritant les services du secrétaire reste à préciser mais il se situera de toute façon à l'école Labarre.

M. Lionel H. Benoit de Longueuil, a été nommé comptable-vérificateur pour la prochaine année fiscale.

Le contrat pour le pavage de la cour de l'école Labarre a été accordé au plus bas soumissionnaire, Beauval, pour la somme de $9,980.

Enfin, les résultats du cours secondaire chez les filles sont excellents puisque sur 112 présentées aux cinq examens on enregistre seulement dix échecs: la 9e par exemple compte 13 recrues sur 13 candidates et la 11e n'accuse qu'une seule reprise sur 14 élèves.

Prêts Hypothécaires
Spécialités: 2e hypothèques
Exemple: pour un prêt de $3,000
Mensualité: $55.70 capital et intérêt
Téléphonez à R. Beausoleil, gérant
CRAIG INVESTMENT LTD.
1336, rue Ste-Hélène, Cité Jacques-Cartier
Tél. OR. 7-5258

"Je reviens... après avoir fait mes affaires de banque"

De nos jours, on trouve tout naturel que la maîtresse de maison fasse une grande partie des opérations de banque de la famille, ce qui lui est d'autant plus facile qu'elle peut régler toutes les questions d'argent au même endroit, à la banque à charte locale, centre de services financiers.

Cette ménagère affairée s'en va déposer une partie du salaire de son mari à leur compte d'épargne, toucher un chèque tiré sur leur compte de chèques conjoint et faire l'un des versements mensuels au moyen desquels elle rembourse un prêt personnel. Toutes ces opérations s'effectuent sous le même toit, rapidement, facilement, simplement. L'utilisation d'un service bancaire vous en fait connaître plusieurs autres. Et les banques à charte recherchent sans cesse de nouveaux moyens pour être utiles à un plus grand nombre. C'est sans doute pourquoi les comptes de dépôts, ayant doublé depuis dix ans, atteignent aujourd'hui 14 millions et les nouveaux comptes affluent à la cadence de 3,500 chaque jour ouvrable.

LES BANQUES À CHARTE DESSERVANT VOTRE VOISINAGE
selon ses besoins croissants et variables

● Dans un décor grandiose, la gagnante de la classe 7, Mme F. Racicot de Contrecoeur et sa monture Yami reçoivent les applaudissements de la foule en présence du maître du rond Ivan Briggs et du responsable des trophées, M. Philippe Provost.

(Photo François Préat, Varennes)

Le concours hippique de Verchères vient aider la cause des Loisirs

VERCHERES (DNS). — Verchères possède un cadre unique propice aux manifestations en plein air. Les spectateurs du 2e Concours hippique de Verchères de dimanche dernier, 14 juillet, ont pu tout à la fois admirer le passage des bateaux sur le S.-Laurent et apprécier la prestation des cavaliers de leurs montures sur les pelouses.

Succès sur tous les plans: plus de 70 chevaux inscrits, 1500 spectateurs payants sans tenir compte des resquilleurs qui, tels des prisonniers derrière les barreaux, ont essayé de profiter du spectacle, campés le long du trottoir entre la clôture et la rue . . . Que d'efforts pour ne pas dépenser un modeste billet bleu pour soutenir la cause des jeunes, de leurs enfants.

Programme sportif bien équilibré avec les exhibitions des chevaux de race et les performances plus pittoresques et plus... désordonnées des "chevaux sauteurs de l'ouest". Une suggestion pour l'an prochain: (car un concours hippique se prépare longtemps à l'avance) trouver une solution série-éliminatoire le matin par exemple, pour éliminer les trop nombreux concurrents "cowboys" qui n'ont de "cowboy" que le costume et se servent plus du fouet que de la patience pour conduire leur cheval. L'on sentait chez beaucoup d'entre eux un manque flagrant d'entrainement, le style "Ouest" plait beaucoup à la foule, il ne manque qu'un peu de fini et de méthode pour ne pas la décevoir.

La réunion a bénéficié d'un temps splendide qui se traduisait à la fin de la journée par des coups de soleil sur les visages des officiels bureaucrates.

Bref, excellente journée dont sortent vainqueurs les jeunes de Verchères puisque les recettes sont destinées aux Loisirs de Verchères.

Le comité d'organisation adresse ses remerciements à tous et à toutes: officiels et assistants, qui ont rendu possible cette belle réussite.

Les gagnants des différentes épreuves

HUNTER - CHAMP. : "Sugartown", monté par Valère Francoeur, prop. M. et Mme Cardy.

RESERVE CHAMP. : "Phil Sky", par Jacques Ferland, prop. W. Hurdman.

OPEN CHAMP.: "The Tramp" par Max Bidner, prop.

RESERVE CHAMP.: "Pogo Stick" monté par Denise St-Louis, prop.

CLASSE 1: "Kalmar" monté par A. Hodgson, prop.

CLASSE 2: "Seven Bells" monté par Robert Cousineau, Jacques Cousineau, prop.

CLASSE 3: "Seven Bells" monté par Robert Cousineau, Jacques Cousineau, prop.

CLASSE 4: "Blanchita" montée par Jacques Ferland, prop. Dr Paul-E. Chicoine.

CLASSE 5: Gagnants: "Seven Bells" et "Smoky" monté par G. Laframboise, prop.

CLASSE 6: "Kuein" monté par Ron Corey, prop.

CLASSE 7: "Yami" montré par Mme Racicot, prop. de M. Racicot.

CLASSE 8: "Phil Sky"

CLASSE 9: "The Tramp".

CLASSE 10: "Time Square", propriété de V. G. Cardy, monté par V. Francoeur.

CLASSE 11: "Sonia" montée par Marcel Boisvert, prop.

CLASSE 12: "The Tramp".

CLASSE 13: "Sugartown".

CLASSE 14: "Pogo Stick".

CLASSE 15 : "Commander" monté par F. Campeau, prop.

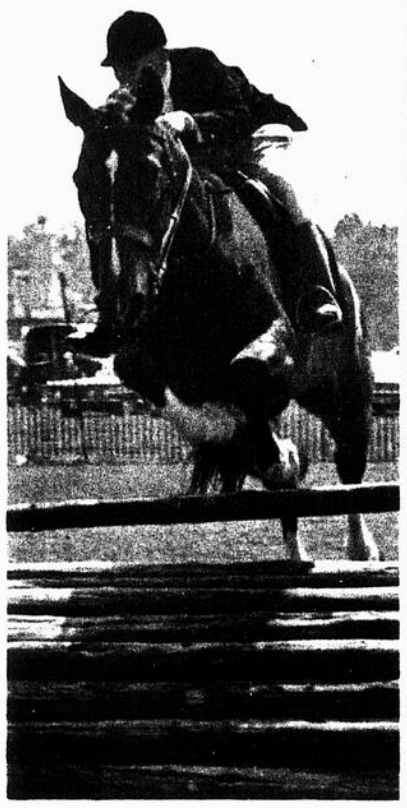

● Le plus jeune des participants Murray Stroll de Ville S.-Laurent passe aisément l'obstacle avec sa monture "Stroller".

(Photo F. Préat)

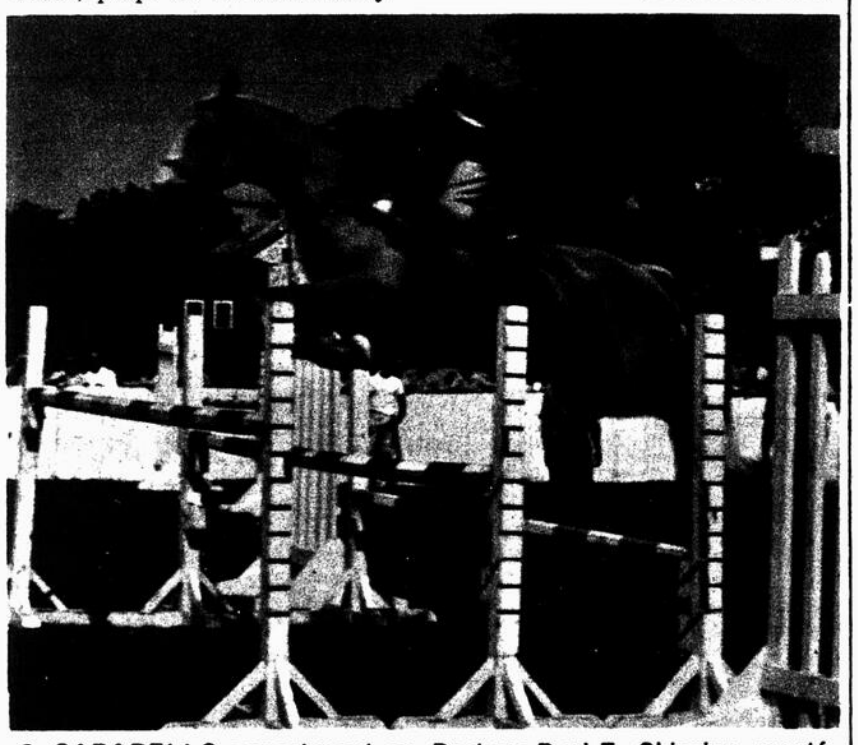

● CABARELLO appartenant au Docteur Paul-E. Chicoine, monté par Jacques Ferland.

(Photo François Préat, Varennes)

Centre d'Achats Verchères

Jean-Paul Demuy, prop.

L'ami des bas prix

- Ameublements complets
- Appareils électriques
- Chaussures
- Articles de sports

Tél. LU. 3-3561
66, Calixa-Lavallée
Verchères

Ouvert tous les jours de 9 h. a.m. à 10 h. p.m.

Poly-Glot vous apprend L'ANGLAIS rapidement

POLY-GLOT inc (1963) Ric. 4-7-63
QUÉBEC. 344 rue St-Roch, Québec 2, P.Q.
MONTRÉAL Palais du Commerce, 1650 rue Berri, Suite 232
MESSIEURS. — Veuillez me faire parvenir, sans obligation de ma part, votre DISQUE D'ESSAI GRATUIT et les renseignements sur la Méthode de Conversation ANGLAISE.
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... COMTÉ .....
OCCUPATION ..... ÂGE .....
aussi Méthode Espagnole - Italienne et Française

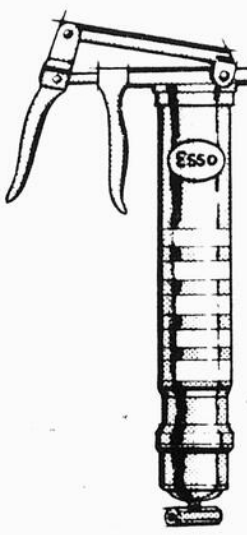

NOUVEAU
PISTOLET GRAISSEUR ESSO
PISTOL MATIC
S'ACTIONNANT D'UNE SEULE MAIN
Pistolet de haute qualité, s'actionnant d'une seule main. Esso le détaille au bas prix de $8.25, mais vous pouvez maintenant l'obtenir pour seulement ..... (soit une économie de $5.25) quand vous achetez une caisse de 60 cartouches de graisse Esso MP. **$3.00**

NOUVELLE
CHAINSAW TWINLUBE
La première et la seule huile "à 2 fins" pour scies à chaine sur le marché canadien. Lubrifie le moteur et la chaine de votre scie. Approuvée par des fabricants de scies à chaine après essais en service réel. En bidon de polyéthylène bleu (80 onces).

Le nouveau service de chauffage qui vous procure l'entretien de votre installation de chauffage, à longueur d'année, la fameuse huile à fournaise Esso et des livraisons réglées sur la météo . . . TOUT ÇA, POUR LE PRIX DE L'HUILE!

Esso
SERVICE DE CHAUFFAGE
Esso

VOTRE AGENT ESSO EST BIEN DE SON TEMPS
IMPERIAL OIL LIMITED
BRUNO BOULE, Lacolle
CARMEL LAROSE, Verchères
YVES PRINCE, Saint-Jean

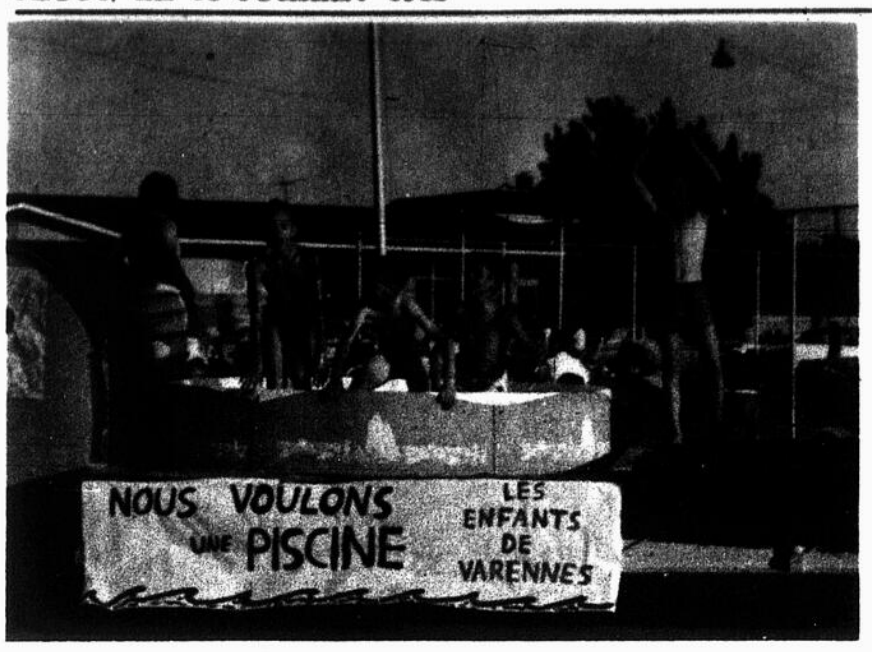

● Cette photo ne demande pas de légende. Les jeunes ont préparé eux-mêmes ce char qui ne rappelle pas le passé mais prépare l'avenir.

(Photo F. Préat, Varennes)

Ouverture de l'O.T.J. de Varennes

L'Oeuvre des Terrains de Jeux de Varennes, présidée par Mme G. E. Bureau, a ouvert officiellement sa saison estivale vendredi, 12 juillet, au lendemain de l'élection du maire et de la mairesse Pierre Brodeur et Ghislaine Tremblay.

La journée se termina par une danse en plein air dans la cour de l'école Marie-Victorin.

L'Oeuvre des Terrains de Jeux remercie les autorités religieuses, municipales et scolaires pour l'encouragement apporté aux loisirs des jeunes ainsi que toutes les bonnes volontés et les âmes généreuses.

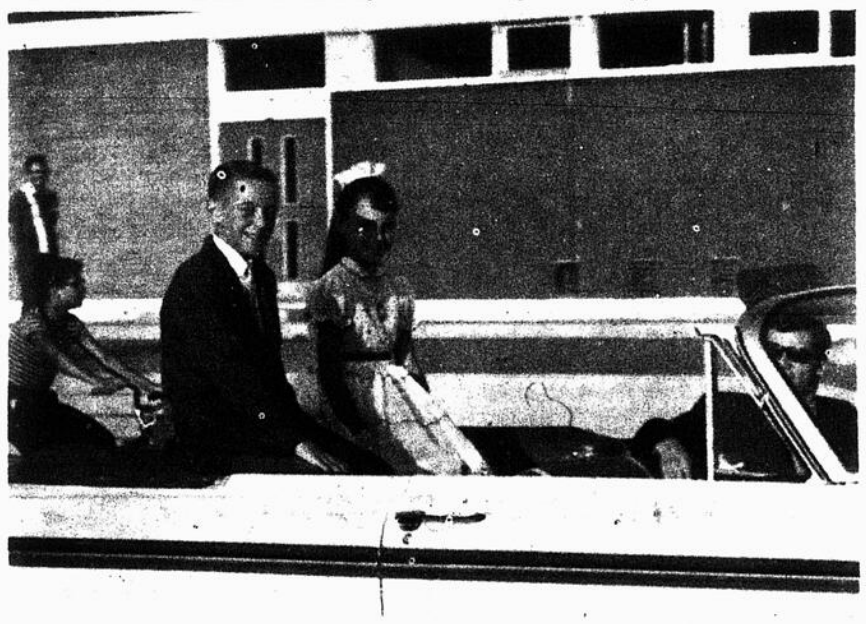

● Le maire et la mairesse des terrains de jeux: Pierre Brodeur et Ghislaine Tremblay.

(Photo F. Préat, Varennes)

Participaient au défilé qui a parcouru les principales artères de Varennes: M. l'abbé Réal Chagnon vicaire, M. Omer E. Guevremont, maire du village et Madame M. Guy DeGrosbois, maire de la Paroisse, le groupe des Majorettes dirigé par Louise Gareau.

Au terme de la parade M. l'abbé Réal Chagnon puis MM. les Maires prononcèrent des allocutions de circonstance.

Le groupe des moniteurs comprend: chez les garçons Jean Labarre et Jacques Durocher, chez les filles, Catherine Férenczi et Louise Hébert.

Vous êtes invités à la danse offerte par l'O.T.J. à l'école Marie Victorin le samedi, 27 juillet, à 8 heures 30. La soirée sera animée par l'orchestre montréalais bien connu "Les Mercures".

Nouvelles de Ste-Brigide

Expériences de communauté paroissiale: la Mutuelle scolaire ou les Etats Généraux. Testament du notaire Plamondon. — Prêt étudiant paroissial — Capital paroissial — Laïcat.

Le 4 août 1853, par devant notaire Tessier à S.-Césaire, un homme d'affaires à peine âgé de 36 ans, dictait son testament; c'était les dernières volontés d'un financier, d'un homme de loi et pardessus tout d'un chrétien.

Il avait commis à l'importante maison Soupras et Marchand de St-Mathias, avait acquis les droits de la succursale de cartel de St-Césaire et complété cette étonnante ascension par l'étude de la loi: le petit commis Plamondon était devenu le notaire Plamondon, mais malade depuis quelques mois d'une maladie dont il craignait les suites il rédigea son testament dont voici quelques extraits:

"Je lègue le tiers de mes biens aux paroissiens de la paroisse de St-Césaire et je prie le curé alors de la paroisse Saint-Césaire de convoquer et présider une assemblée publique de cette paroisse aux fins de s'adjoindre par élection quatre autres personnes lettrés, qui tous les cinq sont priés de l'employer à bâtir dans l'espace d'un an et demi, une maison d'éducation pour les jeunes garçons et si après avoir fourni au moyen de cet argent, une maison proportionnée au besoin de l'éducation de cette localité et des localités voisines qu'ils prévoieraient devoir utiliser cet établissement, le surplus, s'il s'en trouvait en sera employé pour aider à bâtir une maison d'éducation aux jeunes filles ou à la prospérité, à l'avancement, au soutien de la maison des garçons".

Messire André Provencal devait réaliser magnifique les dernières volontés de ce chevalier, en fondant à St-Césaire deux brillantes institutions, le couvent et le collège, véritables universités de village, au rayonnement nord-américain.

Le notaire Henry Plamondon incarne le type de "l'agriculturiste", bien que petit commis, il rêve d'un empire agricole comme le moyen idéal "de traverser la vie de façon plus indépendante et plus tranquille" et cette estime agricole, il la situe dans la perspective paroissiale, dans l'Eglise et avec le curé; l'agriculture, le commerce, la loi,, tout en fonction de l'Eglise.

A la lumière de ce testament, chef-d'oeuvre d'un homme d'affaires et en face des réalisations hardies d'un curé de campagne dans le domaine de l'éducation, la question se pose: quelles sont dans la structure de la paroisse de 1963, les possibilités chrétiennes de l'éducation, et le geste Plamondon peut-il se réaliser?

ETATS GENERAUX

La paroisse habitante, c'est-à-dire d'expression canadienne-française et de mentalité chrétienne, offrait en 1863, une structure seigneuriale; ainsi l'histoire de St-Césaire reflète cette atmosphère classique, mais en 1963, on peut dire que la paroisse est syndiquée, et un seul élément est resté permanent, le prêtre.

Serait-il chimérique de convoquer tous les éléments de force qui constituent la paroisse de 1963, en vue d'un effort collectif et pour se tenir en alerte? Un tel groupement de forces constituerait les Etats généraux de la paroisse. Qui en ferait partie?

La Mutuelle scolaire de Ste-Brigide ou prêt paroissial étudiant semble avoir concrétisé quelque peu l'idéal d'Etats généraux de la paroisse en groupant à date un Conseil dont les membres s'engagent en principe à l'adoption d'un étudiant de la paroisse ou l'équivalent d'une bourse annuelle de $100.00; les forces suivantes sont: le curé de la paroisse, la St-Jean-Baptiste, la Caisse Populaire, le Conseil municipal, la Commission Scolaire,, l'U.C.C., l'U.C.F.R., la Jeunesse Rurale, auxquelles s'allieront d'autres forces, telles les institutrices ou autres groupements.

BASE

Les Etats généraux de la paroisse ou l'ensemble des forces chrétiennes de la communauté paroissiale reposent sur le principe chrétien de l'adoption d'un élève par chaque mouvement ou force chrétienne: c'est la position officielle d'un catholicisme paroissial en face du monde étudiant de la paroisse, allant jusqu'à cette universalité que pas un étudiant de la paroisse ne soit privé d'une bourse annuelle d'un minimum de $100.00 durant toutes ses études jusqu'au prêt de relève du Grand Séminaire ou du prêt universitaire.

OPERATIONS FINANCIERES

La Mutuelle Scolaire prête aux étudiants de la paroisse, un montant annuel de $100.00, sans intérêt elle établit les remboursements sur une base de 10% à même le salaire du boursier, mais aucun remboursement n'est exigé si le boursier est malade ou incapable, enfin la Mutuelle absorbe les prêts si le boursier entre dans la vie religieuse.

La constitution de la Mutuelle scolaire calquée sur la Caisse Populaire a intégré cet élément étonnant de l'aide aux vocations religieuses. On a le paradoxe que plus la Mutuelle prête ou donne, plus elle capitalise, le bilan le démontre.

En cinq années d'opération soit de 1958 à 1963, la Mutuelle compte déjà sur un capital social de $4,000.00 tout en ayant consenti 31 prêts soit $3,100.00. Depuis deux ans, la Mutuelle capitalise à raison de $1,000.00 par année. Ce rythme est appelé logiquement à se maintenir tout en garantissant dix prêts annuels de $100.00 aux étudiants.

La Mutuelle scolaire ou prêt paroissial vies à créer un "capital paroissial vise à creer un "capital pale petit peuple étudiant de notre patelin et le grand prêt diocésain de telle sorte qu'il y ait harmonie et complément entre ces deux institutions de crédit étudiant.

Fait à noter, depuis la fondation du prêt paroissial, ni le prêt diocésain, ni l'Oeuvre des Vocations, a perdu la faveur du public car les dons n'ont pas diminué.

La Mutuelle Scolaire est de par sa nature une présence paroissiale au sein du petit peuple étudiant, une sorte d'états generaux en permanence avec ses représentants, ses lois, son budget et sa fonction paroissiale et ce pourrait être à sa façon une autre réponse du laïcat au laïcisme.

Rosaire Benoit

● Le 25 mars 1963 au Consulat général de France à New York, en présence des membres du corps diplomatique français, M. Raymond Laporte, ministre plénipotentiaire et Consul général de France, a remis les insignes de l'Ordre de l'Etoile Noire de la Légion d'honneur au Docteur Louis-B. Amyot, chirurgien-dentiste de Schenectady. Cette décoration lui a été accordée pour exprimer "la reconnaissance du Gouvernement Français pour son dévouement constant à la culture et à la langue française aux Etats-Unis et en France". L'Ordre de l'Etoile Noire est le second ordre de la Légion d'honneur et n'est remis que très rarement par privilège spécial. Les grands-parents du Docteur Louis-B. Amyot sont natifs de Verchères d'où ils émigrèrent aux Etats-Unis; le nouvel officier de la Légion d'honneur compte encore de nombreux parents et amis dans notre Cité. Sur la photo, de gauche à droite: M. Raymond Laporte, ministre plénipotentiaire, Consul général de France à New York félicite le Docteur Louis-B. Amyot.

● POUR CLOTURER la semaine des élections aux terrains de jeux de Verchères une parade a été organisée et suivie d'un feu de camp. Dans l'ordre habituel nous remarquons le nouveau directeur de la récréation, M. Pierre Joncas, le maire Claude Beauchemin, la mairesse Colette St-Jacques et M. Jean-Guy Choquet, président des Loisirs. (Photo F. Préat Enr.)

Encouragez de préférence, nos annonceurs!

● Banquets ● Mariages
● Réceptions ● Cocktail-Lounge

HOTEL ST-CERNY

105, RUE PRINCIPALE VERCHERES Tél. LUcerne 3-3033

Les religieuses quittent L'Acadie

Les religieuses de la congrégation des Soeurs Ste-Anne, qui étaient parmi nous depuis 45 ans, nous ont quitté définitivement lundi matin. Une adresse fut lue par Mlle Gagnon et un bouquet spirituel fut présenté en guise de remerciements. Dimanche au prône, monsieur le curé, les remercia des bons services rendus. Une messe d'action de grâces fut chantée, lundi matin, en l'église paroissiale.

NAPIERVILLE

DECES DE Mme MAXIMA TURGEON

Le 11 juillet est décédée en cette paroisse à l'âge de 84 ans, Mme Maxima Turgeon, épouse de feu Frank Laurin.

Elle laisse pour pleurer sa perte, outre ses enfants, dont un fils, Alcide Laurin et trois filles, Alma, Laurette (Mme Sylvio Couture); Rina (Mme Gabriel Pinsonneault) de S.-Jean; plusieurs frères et soeurs ainsi que de nombreux beaux-frères et belles-soeurs: M. Freddie Turgeon, de Vancouver; M. et Mme Adhémar Turgeon de Adams, Mass., M. et Mme Chrysologue Béchard (Azelie), de Troye, N.Y., Mme Hector Béchard (Emilia), de Napierville, M. et Mme Henri Laurin (Elméranda Landry) de Napierville, M. et Mme Benjamin Laurin (Rose-Anna Viau) de Hollyooke, Mass., M. et Mme Alcide Laurin (Alma Patry) de North Adams, N.Y., M. et Mme Vital Laurin (Artémise Beaudin) de S.-Blaise, M. et Mme Wilfrid Dupré (Amanda Laurin) de S.-Bernard de Lacolle, M. et Mme Joe Babbies (Emma Laurin) de Chazy, N.Y., M. Noé Glaude, de Champlain, N.Y.

Le service a été chanté le 15 juillet en l'église paroissiale au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis.

La dépouille mortelle fut inhumée dans le cimetière paroissial.

Nos sincères condoléances.

DECES DE M. E. HEBERT

Le 9 juillet est décédé en cette paroisse à l'âge de 72 ans, M. Eugène Hébert, époux de feu Henriette Hébert.

Il laisse pour pleurer sa perte, ses fils et brus: M. et Mme Gérard Hébert (Louise Perrier. de S.-Jean; M. et Mme Normand Hébert (Germaine Deslaurier) d'Iberville; ses filles et gendres : (Thérèse) Mme Marcel Fortin de Napierville; (Gertrude) Mme Donat Fortin, de Napierville; (Gisèle) Mme Arthur Bédard, de Napierville; (Florence) Mme Guy Lareau de S.-Jean; ses frères et soeurs ainsi que leurs époux et épouses: Rév. Mère Saint-Place, C.N.D. de Verdun; M. et Mme Ephrem Hébert (Irène Brassard) de Connecticut, E.-U.; M. et Madame Hector Hébert (Elméria Jannelle) de Napierville; M. et Mme Ernest Deslauriers (Anna), de Napierville; M. et Mme Joseph Bourdeau (Louisa) de St-Lambert; M. et Mme Alexandre Derome (Rosine) de Napierville.

Le service a été chanté le 13 juillet en l'église paroissiale par M. le curé Armand Rancourt, de S.-Jacques-le-Mineur assisté de M. le curé Robert Corriveau et du R.P. Philippe Burton, o.praem. comme diacre et sous-diacre.

La collecte fut faite par MM. Georges Landry et Bernard Deslauriers.

La dépouille mortelle fut inhumée dans le cimetière paroissial.

A la famille nos sincères condoléances.

NAISSANCES

A Napierville le 14 juillet a été baptisé Joseph, Emile, Claude, André, né le 6 juillet à l'hôpital de S.-Jean, enfant de M. Claude Giroux, chauffeur et de Lise Gauthier. Le parrain a été M. Emile Giroux et la marraine Marguerite Dion, grands-parents.

—A Napierville, le 14 juillet, a été baptisé Joseph, Léo, Ghislain, né le 7 juillet à l'hôpital de S.-Jean, enfant de M. Gérard Deneault et de Doris Côté. Le parrain a été M. Félicien Deneault et la marraine Edesse Cantin, gr.-parents.

—A Napierville, le 14 juillet a été baptisé Joseph, Jacques, Claude, Serge, né le 5 juillet à l'hôpital de S.-Jean, enfant de M. Gilles Fallon et de Monique Jeannotte. Le parrain a été M. Claude Jeannotte et la marraine Jacqueline Jeannotte.

—A Napierville le 14 juillet a été baptisée Marie, Jacqueline, Nicole, née le trois juillet enfant de M. Jean-Jacques Laurin et de Rita Garneau. Le parrain a été M. Jean Laurin, frère de l'enfant, et la marraine Jacqueline Laurin, tante de l'enfant.

CERCLE DES FERMIERES

Le 1er août sera fête pour toutes les dames fermières de notre paroisse et des alentours, puisque le Congrès des comtés de Huntingdon, Châteauguay, Laprairie, Beauharnois et Napierville aura lieu cette journée-là. De plus, pour nous, de Napierville, ce sera le 30e anniversaire de fondation du Cercle. Alors, bienvenue à toutes, surtout aux anciennes, celles d'aujourd'hui, faites-vous un devoir d'être présentes.

x x x

Soirée récréative organisée par le Cercle Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc à l'école Secondaire de Napierville, dimanche, le 21 juillet à 8 h. 30 p.m.. Orchestre "Les Gais Chevaliers" de St-Jean. Maître de cérémonie: M. le Maire.

Bienvenue à tous.

SHERRINGTON

BREVETS

Mlle Madeleine Beaudin, fille de M. et Mme Alcide Beaudin, obtient son brevet B de l'Ecole Normale de St-Lambert avec 85%. G. Distinction.

x x x

Madeleine Denise Riel, fille de M. et Mme Romain Riel obtient son brevet C de l'Ecole Normale de St-Lambert avec Grande Distinction.

SHOWER

Un shower mixte en l'honneur de Mlle Huguette Turcotte, fille de Eugène Turcotte et de Fleurette Dumouchel et de M. Gaëtan Morin aura lieu à Sherrington le 20 juillet à 8 heures p.m.

Goûter et orchestre.

LACOLLE

(N.-D.-du-Mont-Carmel)

CARNET SOCIAL

M. et Mme Armand Boulerice, Mme Siméon Beaudin, Mme Chs. Gordon et M. et Mme Hervé Beaudin, assistaient à un mariage chez Mr Charles Shover, de Burlington,, Vermont.

x x x

Mme L. D. Joncas, de Sherbrooke, a passé quelques jours au presbytère, l'hôte de sa soeur Mlle Dufort.

NAISSANCES

A Notre-Dame du Mont-Carmel, le 14 juillet, a été baptisée Marie, Mariette, France, née le 2 juillet enfant de M. Jean Tremblay et de Hélène Ste-Marie.

Le parrain a été M. Ernest Ste-Marie et la marraine Mariette Bouthillier, oncle et tante.

x x x

A Notre-Dame du Mont-Carmel, le 14 juillet, a été baptisé Joseph Roch, Irenée, Serge né le 5 juillet enfant de M. Irenée Desgroseilliers et de Hélène Desrochers. Le parrain a été M. Roch Desgroseilliers et la marraine Gisèle Bouchard, oncle et tante.

Félicitations aux heureux parents.

SAINT-PAUL

EXPOSITION

L'exposition annuelle locale du Cercle des Dames Fermières sera présentée et jugée dans la salle de l'Ecole Centrale, mercredi le 24 juillet; par conséquent, les articles, exhibits devront être apportés les 23 au soir entre 8 h. p.m. et 10 h. p.m. Mais les portes ne seront ouvertes au public que les jeudi et vendredi soirs à 8 h. A cette occasion il y aura tombola, rafraichissements et autres amusements tout en savourant la beauté et la qualité coutumières de nos articles présentés.

En cette année de notre 35e anniversaire de fondation du cercle ce sera encore mieux et nous invitons toute la population de S.-Paul et des paroisses environnantes à venir voir nos travaux d'artisanat qui d'ordinaire sont toujours appréciés du public.

L'entrée est gratuite et nous comptons sur votre présence pour partager avec nous le travail et les récompenses.

Eh oui! c'est aussi à S.-Paul qu'aura lieu la journée d'étude de la Fédération No 11 le 6 août. Le Cercle de S.-Paul vous attend et fera tout son possible pour que votre séjour ici au milieu de nous soit heureux et enrichissant.

Bienvenue à tous!

x x x

Mlle Lucienne Bisaillon, d'Iberville de passage dans la famille Félix Bisaillon.

x x x

Rendaient visite à M. et Mme Hervé Forget, les familles M. et Mme Frank Bissonnette, M. et Mme Laurent Blanchard et leurs enfants, M. et Mme Georges Racicot et leurs enfants de Winooski, Vt.

x x x

Nos sincères sympathies à la famille à l'occasion du décès de M. Joseph Boissonneault de S.-Jean, autrefois de cette paroisse.

SABREVOIS

Tombola à la Plage Labelle

Les Soeurs missionnaires Notre-Dame des Anges organisent une Tombola à la Plage Labelle de Sabrevois au profit de leur mission catholique Chinoise de Montréal, vendredi, samedi et dimanche les 19, 20 et 21 juillet. Différents kiosques d'amusements seront installés à cet endroit et le public y aura accès durant le jour.

Des religieux et religieuses d'origine canadienne et chinoise qui se dévouent pour la mission seront sur les lieux; on pourra obtenir de ces personnes tous les renseignements désirés sur cette mission. Les profits de la Tombola serviront aux activités de la mission. Les personnes qui désirent aider cette oeuvre pourront le faire à cette occasion.

x x x

Attention!

Le propriétaire de la Plage Labelle, M. Courtemanche, désire aviser le public que la journée de dimanche le 21 est réservée aux Chevaliers de Colomb et aux Filles d'Isabelle et à tous les amis il n'y aura pas de tombola avant 6 h. du soir ce jour-là. –

x x x

Baptême

A M. et Mme Gabriel Ménard est née une fille baptisée Marie, Angèle, Chantale. Parrain et marraine: M. et Mme Gilbert Phénix, de S.-Sébastien, oncle et tante. Porteuse: Mme Gabriel Ménard, mère de l'enfant. Nos félicitations.

x x x

Transaction

M. Charles S.-Denis s'est porté acquéreur de la propriété de Mme William Bessette de cette paroisse.

Nous souhaitons la bienvenue à la famille Jean Payant, arrivée parmi nous.

Nous souhaitons bonne chance à M. Calixte Comeau et à sa famille qui nous ont quittés pour aller demeurer à Iberville.

x x x

Va et vient

M. et Mme A. David et leurs enfants sont revenus enchantés d'une semaine de vacances à New York.

● **Dernièrement en l'église de Delson était célébré le mariage de M. Gilles Caron de Beauharnois à Mlle Yvette Longtin. Témoins: M. Richard Longtin, frère de la mariée et M. Victor Caron, père du marié.**

J.-P. ROY
Courtier d'A. As.
Assurances générales
Vie - Feu - Vol - Auto
Accident - Maladie
Responsabilité, etc.
58 BOUTHILLIER
Fl. 6-6420 Fl. 6-5480

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

● BRIQUE
● CIMENT
● CHARBON
● ETC.

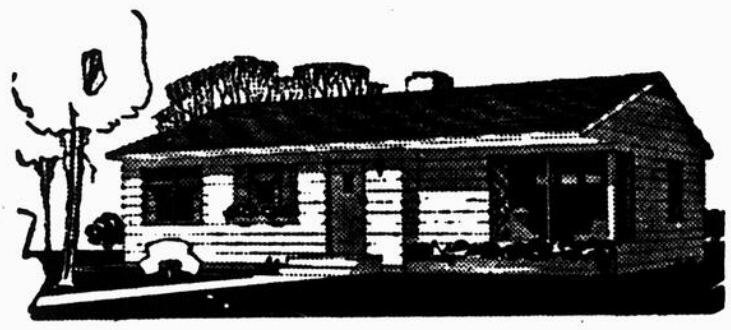

Peinture "Conant"

● Equipements complets pour fermes de marque "BEATTY"
● Articles de ferronnerie et plomberie

Spécialité:

● Tôle galvanisée et aluminium (première qualité)
● Clous et broche de toutes sortes (gros et détail)

GROS ET DETAIL A DES PRIX DEFIANT TOUTE CONCURRENCE

Adressez-vous à la maison

J. H. Jannelle Ltée

NAPIERVILLE, P.Q. **Tél. CH. 5-3348**

Toute commande sera appréciée et livrée avec soin et promptitude.

2 parties pour le classement

"Les Pirates de S.-Jean ont un compte à régler ce soir avec Acton-Vale"

(André Tougas)

★ **Joute à terminer à 8 heures**
★ **La partie régulière suivra**
★ **Coaticook ici dimanche à 2 heures p.m.**

"Nous utiliserons toute notre puissance offensive et défensive ce soir au Stade municipal afin de pouvoir se procurer deux précieuses victoires sur les meneurs du circuit provincial des Cantons de l'Est et ainsi améliorer notre situation dans le classement". Voilà ce que nous confiait le gérant d'affaires André Tougas des Pirates de Saint-Jean, alors que la course vers le sommet du classement tient les six équipes de la Ligue en haleine et sur le qui-vive, de partie en partie.

L'issue des rencontres de ce soir au Stade Municipal de St-Jean pourrait influencer de beaucoup dans le classement et aussi sur le moral des porte-couleurs du gérant Pete Taillefer, alors qu'Acton-Vale fait la vie dure au St-Jean depuis les débuts de la présente campagne. Le pilote Taillefer des Pirates et Julien Lamothe d'Acton-Vale emploiront certes tous leurs atouts pour en arriver à des résultats appréciables pour le club et leurs partisans.

Claude MONTPETIT

2 gains en fin de semaine

En ce qui regarde les joutes de fin de semaine, le club St-Jean a obtenu deux victoires en trois parties, décrochant un double contre les Royaux de Drummondville dimanche mais perdant de justesse samedi soir au compte de 5 à 4 contre le puissant Sherbrooke. Dimanche dans l'après-midi le nouveau venu Charles Tragna a très bien fait au monticule n'allouant que deux coups sûrs, mais faiblissant vers la fin de la joute, John Kabatt vint lui prêter main forte, retenant les Royaux a un coup sûr et préserver le triomphe de 9 à 4 des Pirates sur les Royaux. Normand Brault, Guy St-Vincent, Dan Di Pace et Jess Gaudreau ont dirigé l'offensive avec deux coups sûrs chacun. En soirée au Stade Municipal, les amateurs de bon baseball ont assisté à un duel de 11 manches qui se terminait dramatiquement par un triomphe sensationnel de 4 à 3 pour St-Jean qui ainsi s'assurait les honneurs du programme double de la journée. C'est André Sirard en compagnie de René Valois qui "volaient" la vedette. En effet Sirard qui connaissait une soirée formidable au bâton avec 4 coups sûrs en 5 apparitions au marbre, produisait le point victorieux sur le coup sûr au champ intérieur de René Valois. André Sirard avec la rapidité qu'on lui connait a descendu la ligne du troisième but pour glisser au marbre avec le point de la victoire et ceci aux acclamations des quelques 600 spectateurs qui ne ménageaient pas leurs applaudissements devant le jeu accompli. C'est Rolph Scheel qui était l'artilleur gagnant, espaçant bien six coups sûrs avec les Pirates qui en cognaient douze pour leur part. André Sirard en obtenait quatre pour sa large part; René Valois y allait de trois, Rolph Scheel deux simples. Ce fut là une victoire hautement apprécié et les amateurs en eurent de toutes les couleurs lors de ce triomphe des Pirates.

André SIRARD

AU STADE CE SOIR

Ce soir,, il y aura du "spécial", en effet la joute du 7 juillet dernier arrêtée au milieu de la 6e manche se complétera alors que les 2 équipes sont sur un pied d'égalité de 3 à 3. Acton-Vale sera au bâton avec 2 coureurs de retirer et aucun homme sur les sentiers. La partie régulière suivra la joute à finir. Pour ces joutes importantes, on verrait au monticule Rolph Scheel pour terminer sa partie, et Jack Fitzpatrick, l'excellente recrue de Plattsburg serait le choix de Taillefer. Acton-Vale nous opposerait le "roi des retraits au bâton" Réjean Plourde et le diminutif Henri Corbeil pour affronter nos Pirates. Donc à 8 heures ce soir jeudi, avec 2 parties qui figureront dans le classement corsée du circuit. Au moment d'écrire ces lignes. Les Pirates de St-Jean sont en troisième place avec les Alouettes de Sherbrooke. Dimanche après-midi les Canadiens de Coaticook seront les visiteurs au Stade dans une joute régulière cédulée pour 2 heures. En soirée, les Pirates se rendront à Coaticook. Encourageons nos PIRATES en tout temps, et S.V.P. comme le mentionne le président Claude Montpetit. AMENEZ UN AMI.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

Commission des Loisirs d'Iberville

Les Associations Paroissiales acceptent le programme des terrains de jeux

"Si la Commission des Loisirs d'Iberville ne réussit pas cette année, ce sera pour une mèche", selon la conclusion du président Me Jacques Cartier à la suite de la première rencontre de cet organisme et des représentants des Associations paroissiales, la semaine dernière à la Salle Labelle.

Les terrains de jeux étaient à la base de discussion parmi le programme prévu à l'ordre du jour, devant un auditoire de 75 personnes intéressées à ce débat urgent. Nous remarquions outre Me Cartier, les autres membres de la Commission municipale, MM. Jacques Brunelle sec.-trésorier, Jean-Marie Daneau et Claude Stébenne, directeurs. D'autre part, les représentations des associations Bleury et St-Noël Chabanel contribuèrent à un forum progressif à cette occasion; la délégation St-Athanase fut justifiablement excusé à cause du départ de M. l'abbé Archambault en cette paroisse.

But de compréhension

Alors que le pro-rata de la distribution des octrois destinés aux organisations paroissiales s'avérait le point de départ des pourparlers, la discussion d'offrir une journée de bowling par semaine aux enfant, fit pleuvoir les arguments les plus variés.

L'Association St-Noël avait pris l'initiative dans cette promotion qui a remporté un succès impressionnant parmi sa jeune population; de commenter le président Jean-Jacques Lavoie: on leur donne ce qu'ils demandent. M. Michel Monat, le président de l'Association Bleury qui n'avait pas enjambé le pas, tout comme l'organisme St-Athanase dans ce nouvel élan, considérait une question de finance dans ce geste. Mais M. Monat, tout comme M. Paul Bisaillon de la même représentation, donnèrent leur consentement quand le moniteur-en-chef André Gauthier et la monitrice-en-chef Mlle Martel envisageaient un danger de la décentralisation et de l'uniformité du programme des terrains de jeux.

Me Cartier rappela à son auditoire l'évidence d'unanimité que son groupe doit favoriser. Il répondait également à une question se rapportant aux pique-niques en annonçant les dates prévues à cet effet. Un club d'adolescents s'est également affilié à l'organisme, pour tenir des soirées les mardi et jeudi durant les mois d'été à la salle Labelle.

Tuile céramique
pour
Chambre de bain, cuisine, foyer, buanderie, entrée.
BERNARD DUSSAULT
CONTRACTEUR
347, rue Sainte-Marie
FI. 8-2949
SAINT-JEAN P.Q.

...la preuve que le Québec a bon goût

Le jury international des Olympiades Mondiales de la Bière a attribué son Prix d'Honneur à la Brasserie Dow du Québec à ses assises tenues à Cologne en 1963. Ce prix—le seul remporté par une brasserie du Québec —confirme le choix d'une clientèle québécoise de plus en plus nombreuse.

Dow *la bière couronnée de succès*

VENTE SPECIALE D'ETE
A LA
CORDONNERIE CENTRALE
R. LARIVIERE, prop.
REPARATIONS GENERALES — OUVRAGE GARANTI

Toutes nos marchandises doivent être écoulées durant cette vente. Aubaines pour toute la famille

Réduction de 10 à 50%

SOULIERS Rég. $3.95 Spécial à **$1.95**

UNE VISITE VOUS CONVAINCRA

La vente commencera le 19 juillet 1963

78, 1ère Rue **IBERVILLE**

Ligue de balle-molle O'Keefe d'Iberville

Larivière Beauvolk reprend le 2e rang

Les deux victoires des Chevaliers de Colomb la semaine dernière, à la Palestre Sportive, ont augmenté à 8 points leur avance en premiere position de la ligue de balle-molle O'Keefe d'Iberville.

Le gain le plus important pour les protégés de Babe Stébenne ne se dessina qu'à la septième manche contre le Larivière et Beauvolk où un ralliement de quatre points aux dépens de Charles Fortin surmontait un déficit de 5 à 6 pour assurer une victoire de 9 à 6. Jean Noël Audette remportait cette victoire serrée en espaçant 12 hits à ses adversaires mais les six hits de ses coéquipiers dont deux simples d'André Galipeau et des doubles à André Petit et Larry Provencher furent frappés en temps opportun. Charles Fortin était le meilleur chez les perdants avec 3 coups sûrs et Maurice Couture se signalait avec un deux-buts.

Les Chevaliers réussirent leur deuxième exploit de la même semaine par 7 à 2 aux dépens du Taverne Maurice. André Petit dut faire face à une rivalité serrée des hommes de ti-lou Messier jusqu'à la sixième manche où les Chevaliers réussirent un ralliement de quatre buts aux dépens du lanceur perdant Guy Brault. Jean-Noël Audette dirigeait l'offensive des vainqueurs avec trois hits et André Galipeau avec deux alors que Gilles Lamoureux réussissait un triple; pour les perdants, Pierre Savoie était le meilleur avec 2 hits.

La deuxième position en jeu

John Dutton conservait l'avantage durant toute la joute et ses coéquipiers y allèrent de 17 hits contre Gilles Daneau alors que le Lariviere et Beauvolsk de Maurice Perreault brisait de nouveau l'égalité en deuxième position avec Texaco, pour l'emporter par 13 à 6 contre le même adversaire. Maurice Couture et Maurice Perreault unirent leurs efforts avec trois hits chacun pour les vainqueurs et John Drolet obtenait un circuit et un deux-buts. Dans l'autre camp, Roméo Goyette se distingua avec trois hits et Denis Rémillard, avec deux.

Le Texaco de Fernand Drouin était parvenu à l'égalité au deuxième rang du circuit Léopold Dugas en écrasant le Taverne Maurice par 13 à 6. Gaston Dupré dirigeait l'offensive des siens avec deux simples et un double pour procurer la sixième victoire du lanceur Gilles Daneau. St-Pierre frappait également deux coups sûrs pour les vainqueurs. Chez les perdants, Laurin Brault continuait sa belle poussée au bâton avec trois hits et André Audette frappait pour le triple.

Classement de la ligue

	pj	pts
Chevaliers de Colomb	16	24
Larivière et Beauvolsk	16	16
Texaco	16	14
Taverne Maurice	16	10

Fastball à Iberville

Le O'Keefe reprend la 2e position

Les Rockets de Bedford prenaient les devants 2 à 0 aux dépends de Gilles Daneau jeudi dernier et son adversaire Maurice Bédard retenait les frappeurs locaux à l'impuissance jusqu'à la cinquième manche sur un deux-buts déclenché par Gilles Rémillard pour faire produire le premier but des Nôtres. Jean Noël Audette débutait à son tour le sixième engagement avec un triple et le troisième hit de la soirée aux dépens de Bédard, réussi par Jacques Galipeau, était suffisant pour assurer la victoire de 3 à 2.

Charles Fortin qui releva Gilles Daneau pour se voir créditer d'une précieuse victoire se vit sauvé par un catch sensationnel de la recrue Claude Savoie au champ droit aux dépens de Gilles Bédard, le coup-clef de cette rencontre.

Petit accorde deux hits

Paul Benoit, l'autre nouvelle acquisition dans le choix du gérant Charles Fortin a lui aussi scellé la victoire de 3 à 2 dimanche dernier aux dépens de Cowansville avec son simple de la sixième manche qui assurait le point vainqueur, en plus d'un arrêt spectaculaire qui produisit le double-jeu final de la rencontre. Cet excellent support a justifié la performance de deux hits d'André Petit qui se signalait avec 7 retraits sur prises. C'est Gilles Brassard qui égalait le pointage pour les nôtres à la deuxième manche et le capitaine Larry Provencher accordait une avance temporaire à la cinquième grâce à un triple pour faire compter Réjean Viens qui venait de frapper un simple.

Péloquin qui officiait pour les visiteurs d'Onil Couture, complétait 23 manches consécutives contre les mêmes adversaires sans avoir accordé un seul but sur balles.

Prochaines joutes

Ce soir jeudi, le O'Keefe d'Iberville se rend à Bedford à 7.00 hrs. tandis que dimanche prochain, il visitera les Jets de St-Jean à 8.00. au Stade Municipal. La prochaine joute locale de nos représentants pour compléter le calendrier régulier de l'Inter-Cités, réservera la visite du St-Jean le jeudi 1er août alors que Bedford devra venir disputer une partie remise à une date non déterminée.

Les deux dernières du O'Keefe de Charles Fortin ont produit une amélioration sensible chez ses protégés qui s'acharnent de nouveau à une meilleure représentation contre les Jets de St-Jean, le club à battre dans le circuit Guy Dunnigan. Cette confiance s'appuie d'ailleurs sur les récentes performances d'André Petit qui varie constamment sa balle retenue et du vétéran Charles Fortin qui a retrouvé son contrôle.

La léthargie au bâton caractérise cependant ce département du club local et chaque victoire depuis le début de la saison régulière ne produisait qu'un seul but d'avantage. La moyenne offensive du club n'étant que de .192.

Moyenne de nos frappeurs

Audette J.- N. 375; Rémillard, Gilles 364; Benoit Paul 333; Provencher Laurent 276; Stébenne, Claude 250; Petit André 200; Savoie Pierre 143; Brassard Gilles 095; Lamoureux Gilles 000; Choquette Pierre 000; Daneau Gilles 000.

● LA LIGUE DE BASEBALL PROVINCIALE Sr des Cantons de l'Est recevra une somme de $1,000. gracieuseté de la Brasserie Molson. Ce montant sera divisé parmi les quatre équipes qui participeront au détail à la fin de la saison. Cette somme fut remise lors de la réunion du circuit tenue à Saint-Jean lundi dernier. Sur la photo on note M. Marcel Dufresne et le sportmen bien connu Gerry Cotnoir donnant la main à J.-D. Loignon. On remarque aussi la présence de M. Jean-Paul Tétrault, secrétaire de la Ligue, à l'extrême droite et à l'extrême gauche, Roger Bédard de Granby. M. Claude Montpetit, président du club des Pirates de Saint-Jean recevait le groupe de sportmen au Club de Golf de S.-Jean.

Hôte de la Ligue Labatt 50

Henri Richard à Saint-Jean

Le 9 juillet dernier, nous avions l'honneur de recevoir parmi nous le réputé joueur de centre du club de hockey Canadien. Plusieurs centaines de personnes ont alors pû constater que la réputation d'homme franc, modeste et timide, qui est attaché à la personnalité du grand sportif qu'est Henri Richard, n'était pas surfaite. Après que son équipe de fastball le Henri Richard Automobile eut disposé des étoiles de la ligue Labatt 50, Henri comme il aime qu'on l'appelle, s'est rendu avec son équipe chez Senecal Bar-B-Q ou une petite réception leur était offerte. Quant tous ses joueurs furent installés, il revint à St-Jean remplir les engagements qu'il avait pris d'aller serrer la main à tous les gens qui l'attendaient à la Taverne des Sports et à la Fontaine Bleue. Dans ces visites le Pocket était accompagné de Claude Laforge des Red Wings de Détroit et Jacques Houle gérant de l'équipe Henri Richard Auto. Il va s'en dire qu'Henri a dû signer des centaines d'autographes au cours de la soirée. Léandre Fortin agent local de la Brasserie Labatt était absent. Gérard Surprenant président de la Ligue et Jean Mombleau secrétaire adjoint accompagnait Henri Richard dans ses visites.

Pour ce qui en est de la partie de fastball elle-même, les joueurs de l'équipe Henri Richard Auto nettement supérieur aux étoiles Labatt ont triomphé au compte de 9 à 0. Pour les vainqueurs, le champ gauche Roland Dubois a cogné deux coups de trois buts en deux présences au bâton. Après que le lanceur débutant du Henri Richard Auto, Gilles Légaré, eut retiré six frappeurs au bâton en quatre manches Billy Pierce a pris la relève et a retiré au bâton huit des dix frappeurs à lui faire face. Le seul frappeur du St-Jean à frapper en lieu sur fut Jacques Thibodeau le premier frappeur à se présenter au bâton. Nous tenons à souligner le beau geste du Président Gérard Surprenant qui avait invité tous les enfants de l'orphelinat de St-Jean gratuitement.

Dernières statistiques de la ligue

Voici les derniers statistiques de la Ligue compilées par le secrétaire Hervé Raymond.
Chez les frappeurs, base de 36 apparitions ou plus.

	pj	ab	cs	moy
G. Dupre	15	43	20	465
G. Crevier	15	41	18	439
J.N. Audette	14	51	22	431
J. Raymond	16	44	17	386
A. Savoie	16	47	18	383
G. Pivard	16	51	19	373
J. Martel	15	46	17	370
P. Charrette	11	43	15	349
C. Fortin	13	42	14	333
L. Lacroix	16	45	15	333
L. Provencher	12	45	15	333
P. Savoie	16	54	17	315
N. Labonté	15	45	14	311
G. Laberge	16	49	15	306
A. Petit	13	40	12	300
A. St-Germain	16	50	15	300

Positions des équipes

	pj	pts
Senecal Bar B. Q.	16	25
Taverne des Sports	16	22
Marché Economique	16	21
Fontaine Bleue	16	17
Bruck Mills	16	7
Martin Nettoyeur	16	6

An nom des duchesses des différentes équipes qui forment les cadres de la ligue, nous remercions toutes les personnes qui ont acheté des billets. Vous avez toujours la chance de gagner les prix tirés à chaque semaine et les billets sont accumulés pour le grand tirage de la fin de la saison, soit un prix de $150.00 et deux de $50.00.

J. M. Publ.

Pour vos nouvelles
Signalez
Tél. Fl. 7-7529

'O qu'y fait bon se la couler douce !'

La pêche ... au pays du Québec! A la mouche ou au vers ... sur le lac ou dans la rivière, la pêche ... détente par excellence, ou il fait bon se la couler douce, tout en savourant une bonne bière O'Keefe, brassée avec le houblon sans graines qui lui assure une douceur **naturelle**.

buvez O'Keefe ... la bière Douce !

62-23F

Dans la Ligue Laurentide le Pepsi Cola tient la première position

Le Pepsi-Cola de Léopold Savoie détient toujours le premier rang de la ligue Laurentide du président Albert O'Cain après avoir disputé les trois quarts de la saison régulière. Si le Pepsi-Cola est assuré de participer aux séries de détail il n'en est pas de même pour les autres clubs alors que seulement sept points séparent le deuxième club de la dernière position.

Le club de la Police est second à quatre points des meneurs et advenant une série de victoires combinée de quelques défaites, il ne serait pas surprenant que les hommes de E. Turner et Réal Gagnon se retrouvent au premier rang. Pour ce qui est des autres positions et bien jamais n'avons-nous vu un classement aussi serré depuis nombre d'années alors que le Roméo Bessette et Fils de Gilles Ste-Marie est au troisième rang avec 13 points. Suivent dans l'ordre avec seulement un point de différence le Laurin Express d'André Millette, le R.C.A.F. de Del Comeau et le Pirelli de Normand Nolin Avec le triple programme d'hier soir il se pourrait fort bien que le classement change du tout au tout. Les joutes de lundi soir dernier ont été cancellées à cause de l'état détrempé du terrain et seront reprises à une date ultérieure. La ligue LAURENTIDE peut se composer chanceuse car c'est le seul programme à reprendre depuis le début de la présente campagne.

Dans la première joute au programme lundi soir prochain, le R.C.A.F. en viendra aux prises avec le Laurin Express au Stadium Municipal. Dans la seconde joute La Police sera opposé au Pepsi-Cola et dans la dernière rencontre de la soirée au terrain de la Pirelli le Pirelli croisera le fer avec le Roméo Bessette et Fils.

Joutes de mercredi 10 juillet

Au terrain de la R.C.A.F. le club de la Police bien que privé des services de leur instructeur Eddy Turner a quand même remporté un précieux gain de 7 à 4 aux dépens des représentants de l'Aviation par le compte de 7 à 4 alors que Jacques Godin a eu le meilleur sur George Liddle. Les représentants de la force ont effectué un ralliement de 4 points au cours d'être de sérieux espirants au titre du circuit Albert O'Cain.

Renald Ouimet a conservé une moyenne de .1000 dont un double qui a fait produire 3 points. Slim Simard s'est distingué au bâton avec un double de trois points également. Pour les perdants Len Grégory a frappé pour le circuit.

Au terrain de la Pirelli le Roméo Bessette et Fils a remporté sa plus importante victoire de la saison en triomphant du Laurin Express par le pointage de 5 à 4. Les hommes de Gilles Ste-Marie ont compté tous leurs points dès la première manche aux dépens de Michel Godin qui a été débité de la défaite. Lefloch venu en relève a tenu ses adversaires en échec durant le reste de la partie. Pierre Tremblay a été crédité de la victoire. Robert Phaneuf avec un triple de trois points et Jean Bessette (toujours le même) avec deux sur trois pour deux points ont volé la vedette. Pour les perdants Jean Louis Demers s'est mérité quatre sur quatre.

Au terrain N.D.A. le Pepsi-Cola a continué sa poussée victorieuse pour se maintenir au premier avec une avance de quatre points en triomphant du Pirelli par le pointage de 7 à 2. Les hommes de Léo Savoie ont enregistré six points à la quatrième manche pour voir leur avance jamais menacée par la suite. Laurent Lacroix le lanceur des grandes occasions n'a jamais été dangereusement menacé au cours de la rencontre. Malgré une partie de 5 coups sûrs Yvan Ratté a été débité de la défaite. Marcel Lussier avec un triple de trois points et Alfred Savoie un double de deux points ont été les héros de cette victoire. Pour les perdants Marcel Régnier avec un circuit de deux points a fait produire les seuls points de son club. Les joutes à venir au cours de la semaine prochaine sont les suivantes.

Lundi 22 juillet

R.C.A.F. vs Laurin, stadium
Police vs Pepsi, stadium
Pirelli vs Bessette, Pirelli

Mercredi 24 juillet

Bessette vs R.C.A.F., R.C.A.F.
Laurin vs Pepsi, Pirelli
Police vs Pirelli, N.D.A.

CLASSEMENT

	pj	pts
Pepsi-Cola	14	21
Police	14	17
Bessette	14	13
Laurin	14	12
R.C.A.F.	14	11
Pirelli	14	10

● Oui messieurs, il faut être Maître-cadet pour les grands voyages au sein du mouvement des cadets de l'armée. Sur la photo, de gauche à droite: Cadet Jacques Ouellet et cadet Richard Lapointe se préparent pour la Jamaïque à Farnham.

35 maîtres-cadets de l'Armée représenteront le Canada en Jamaïque

35 Cadets, des Cadets de l'Armée Canadienne (dont 6 pour la province de Québec, Montréal (4) Québec (2) ont appris récemment que leurs incessants efforts afin de se classer parmi les meilleurs du Canada, en valait la chandelle.

Le mouvement des Cadets de l'Armée Canadienne qui s'est donné pour mission d'aider les jeunes à développer chez eux les principes de la direction des hommes, du patriotisme et du civisme depuis près de cent ans, a conclu pour la deuxième année consécutive une entente par laquelle un échange de cadets aura lieu avec le mouvement des Cadets de l'armée et de l'aviation de la Jamaïque.

Ces 35 cadets de l'armée canadienne ont déjà fréquenté les camps des cadets à travers le Canada. Ils se sont préparés, ils ont étudié et travaillé pour se mériter l'Etoile de Maitre-Cadet, la plus haute décoration d'efficacité au soin de ce mouvement. Des 275 cadets choisis pour se rendre au Camp National des Cadets à Banff Alberta, pour leur efficacité, leur travail et leur standard académique, les 35 meilleurs à travers tout le Canada furent sélectionnés pour se rendre en Jamaïque du 30 juillet au 25 août 1963.

Les 35 adolescents canadiens du "Contingent jamaicains" quitteront le Camp d'Eté de Farnham le 20 juillet pour se rendre à Trenton, Ont. d'où l'aviation royale reviendra le même jour ayant à son bord les cadets de la Jamaïque qui seront conduits à Banff, Alberta au Camp National des Cadets. Au camp national, ils se joindront aux nôtres pour suivre le cours guide-chef instructeur. De Banff, les cadets de la Jamaïque se transporteront au Camp d'Eté des Cadets à Vernon, en Colombie et ensuite à Vancouver pour 3 jours de tournée et une visite officielle à l'Exposition Nationale du Pacifique. De Vancouver, l'Aviation Royale retournera nos visiteurs du Sud.

Pendant que les Jamaicains se ront au Canada, nos adolescents canadiens seront également très occupés. Ils poursuivront leur entrainement avec les cadets de l'armée et de l'aviation à leur camp annuel. Ensuite les cadets canadiens seront les invités de familles jamaicaines pendant une semaine.

Un peu plus tard, au Camp de Kingston, Jamaïque, qui débutera en août nos ambassadeurs canadiens se prépareront d'une façon intensive à nous représenter dignement aux fêtes de l'indépendance de la Jamaïque et aux jeux des Caraibes.

Cette période d'une durée de dix jours permettra également à nos Canadiens des voyages organisés à visiter les lieux et les endroits touristiques.

Pour clôturer cette seconde expérience d'échange international de cadets, il y aura une période d'entrainement poussé et une marche forcée autour de l'île.

Après avoir retourné les cadets jamaicains à Kingston, Jamaïque le 25 août l'Aviation Royale ramènera nos jeunes Canadiens à Montréal.

● CHAMPION DAMISTE. — M. Arcade Beaudin de Saint-Jean, a remporté pour la 5e fois le championnat provincial des damistes, par deux gains, cinq parties nulles. Félicitations à M. Arcade Beaudin. — Dimanche, le club de S.-Jean a remporté une victoire sur le club de S.-Charles-sur-Richelieu. Deux parties sur deux. Les honneurs du match reviennent à MM. Brunette, Beaudin, Fortier, Laporte, Goyette, Hamel et à toute l'équipe.

Tournoi de tir régional de Saint-Jean

M. Lucien Leduc, président du terrain de tir annonce que c'est dimanche prochain, le 21 juillet, qu'aura lieu le tournoi de tir aux pigeons d'argile au terrain de tir de l'Association Chasse et Pêche de Saint-Jean sur la route No 36; plusieurs tireurs de l'extérieur se rendront pour prendre part aux épreuves, telles le simple, les doubles et le handicap; nous comptons sur la présence des membres car nous avons besoin d'aide pour ce tournoi. Le championnat de Saint-Jean sera en jeu pour le trophée Louis LeSieur. De même seront en jeu le trophée de la Cité de Saint-Jean pour les novices ainsi que le trophée John Collins pour les doubles. Ceci est seulement pour les membres de Saint-Jean. Dites-le à vos amis! Tout le monde est invité. L'entrée est gratuite. Venez en foule pour défendre ces titres.

S.V.P. — Tous ceux qui auraient des trophées, rapportez-les au terrain dimanche prochain : trophée Novice détenu par M. Donald Beausoleil et le trophée de championnat de Saint-Jean, détenu par M. Marc Roy. Pour plus de détails, communiquez avec le président Lucien Leduc à FI. 7-7016.

Nous répétons aux directeurs que nous avons besoin d'eux à 11 h. a.m. dimanche avant-midi.

La Bible vous parle . . .

Ne t'aplatis pas devant un sot, ne sois pas partial en faveur du puissant. (Eccli 4, 27). (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

Les Go-Karts: au bout de la rue Vaudreuil

Les promoteurs de la piste de "Go-Karts" qui devait s'ouvrir prochainement au terrain d'exposition n'ont pû obtenir l'autorisation de la Société d'agriculture, propriétaire du dit terrain, quoiqu'ils aient déjà obtenu leur permis de la ville. Les frères Breton de Montréal ont donc décidé de s'établir sur un terrain de la ville situé complètement au bout de la rue Vaudreuil.

Les travaux d'aménagement devront normalement commencé cette semaine et, si tout va bien, on prévoit que la piste devrait être ouverte au public dès la fin de semaine.

La Société d'agriculture a dû refuser la location du Terrain d'Exposition à cause de certaines clauses du contrat qui la lie avec la compagnie d'amusement de l'Exposition annuelle; ces clauses spécifient que le terrain ne peut être loué à des fins de divertissement commercial durant le mois qui précède l'exposition ni durant le mois qui la suit. Les frères Breton ne pouvaient accepter ces conditions.

En pique-nique dimanche, le 21

Pique-nique organisé par la Société St-Jean-Baptiste féminine N.D.A., dimanche le 21 juillet à la Plage du Quai à Sabrevois. Tous les membres de la Société féminine et masculine, les parents et amis des membres sont les bienvenus.

Pour informations, appeler Mme Raoul Fortin à FI. 8-4022.

Votre journal **LE RICHELIEU** *membre de l'ABC, possède la PLUS FORTE circulation payée des journaux de la région.*

REPARATIONS ELECTRIQUES
Laveuses automatiques, sécheuses, poêles, réfrigérateurs et petits appareils domestiques.
L. DANIEL — 7-7358
138 Place du Quai — FI. 7-4951

MAINTENANT DEUX ADRESSES
LES EDITIONS DU RICHELIEU LTEE
POUR VOS TRAVAUX D'IMPRESSION
Tél.: FI. 7-7529 — Saint-Jean
658-2721 — Montréal
100, rue Bouthillier :-: Saint-Jean
LA LIBRAIRIE RICHELIEU
POUR LE BUREAU OU LA CLASSE
LIVRES — OBJETS DE PIÉTÉ
Tél. FI. 7-4110
170, rue Saint-Jacques :-: Saint-Jean
— NE PAS CONFONDRE —

GRANDE VENTE de LIQUIDATION

MAISON HAUTES NOUVEAUTÉS
Chapdelaine

commençant jeudi
le 18 juillet 1963

MESDAMES. Faites d'une pierre deux coups tout en profitant des nombreuses aubaines qui vous sont offertes durant la vente, demandez à voir les nouveaux tissus d'automne à nous arriver exclusivement pour le grand chic féminin.

Toute marchandise annoncée ci-dessous vous fera économiser de 40% à 80%

Twill et satin
à doublure, 54" Balances de pièces
Valeur de 98c la vg.
Spécial la verge **49c**

Broadcloth mercerisé
"Old Colony" — 38"
Vat dye, 1ère qualité
Valeur de 69¢
Spécial la verge **44c**

Coutil à overall
Balances de pièces, pas de coupes
Valeur de 89¢ la vg.
Spécial à **44c**

Crêpe envers satin
Se porte sans doublure, 45" de large pour blouses ou robes d'enfants
Valeur de $4.49 la vg.
Spécial la verge **2.19**

Broché blanc
pour robes et costumes, 54" de large
Valeur de $1.89 la vg.
En spécial la verge **89c**

Plaid Rayon et coton 54"
54" de large
Valeur de $1.98
En spécial à **59c**

Flannelette imprimée
36" de large
Qualité supérieure
Valeur de 69¢ la vg.
En spécial, la verge à..... **44c**

Watica uni
pour sous-vêtements
Valeur de 59¢ la vg.
En spécial, 3 verges pour **1.00**

Couvertes de flannelette
Tex-Made — 60 x 90
Valeur de $5.98
En spécial, la paire **4.98**

Broadcloth mercerisé
45" de large
Quelques couleurs seulement
Valeur de 89¢
Spécial la verge **49c**

Kriskay blanc
Nouveau genre
Valeur de $1.19
Spécial la verge **49c**

Denims pour vêtements sports
Quelques couleurs seulement
Valeur de 98¢
Spécial la verge **49c**

Beau lainage uni
pour robes et costumes — 54" large
Valeur de $5.98
Spécial la verge **1.98**

Tweed de laine chevronné
Valeur $5.98
Spécial la verge **1.98**

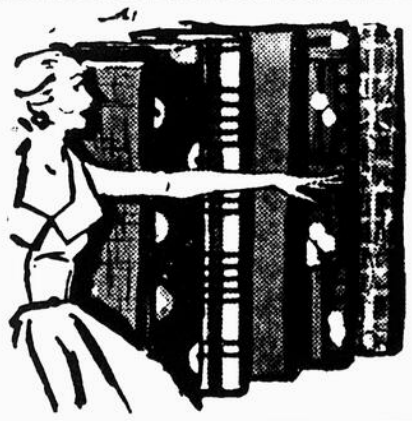

Plaid 100% laine
Riches couleurs
Valeur $5.98
Spécial la verge **2.98**

Suiting d'Italie 54"
Lavable et infroissable, petits carreaux
Valeur $3.59
Spécial la verge **1.98**

Mohair 100% laine
pour costumes ou jupes
Valeur $4.89
Spécial la verge **1.98**

Lainage uni 54"
Fini flanelle
Valeur $4.49
Spécial la verge **1.98**

Cotons imprimés
De belle qualité
Valeur jusqu'à $2.59
Spécial la verge **98c**

Twill rayon Menko Stof
36" de large
Valeur $2.29
Spécial la verge..... **1.39**

Shanting de soie
45" de large
Valeur $7.98 la verge
Spécial, la verge à..... **3.98**

Pure soie imprimée
Balances de pièces
Valeur jusqu'à $6.29
Spécial la verge **2.59**

Cotons imprimés
Satinés, Festival
Valeur $3.89
Spécial la verge **1.79**

Cotons imprimés
Fini soie Saba
Valeur $3.98
Spécial la verge..... **1.98**

Nylon imprimé
36" de large pour robes de jeunes
Valeur 98¢ la vg.
Spécial la verge..... **49c**

C'EST UNE VENTE QU'IL NE FAUT PAS MANQUER A 145 rue RICHELIEU